

Quéré Mathias

Université Toulouse II Jean-Jaurès

UFR Histoire, Arts et Archéologie



« Et que vivent nos amours ! »,
une histoire du Comité d'urgence anti
répression homosexuelle de 1979 à 1986.



Marche nationale du 4 avril 1981 à Paris (crédits : Claude Truong-Ngoc)

Mémoire soutenu en juin 2017 sous la direction de Sylvie Chaperon

À toutes celles et ceux qui luttent.

REMERCIEMENTS

Me revoilà donc, un an plus tard à chercher les mots justes pour exprimer ma reconnaissance à toutes celles et ceux qui m'ont accompagné dans ce travail de recherche. Tâche ardue que de se remémorer l'écoulement de ces derniers mois. Ces jours où la découverte d'une archive, où la rencontre avec un.e militant.e donne tout son sens à l'énergie déployée. Et ces autres où la fatigue et le doute assaillent et remettent tout en question. Essayer de ne pas oublier que ce temps consacré à la recherche doit participer à faire vivre nos luttes actuelles et que cette histoire doit être racontée pour ne pas plonger dans l'oubli.

Je tiens tout d'abord à remercier ma directrice de recherche, Sylvie Chaperon, pour l'accompagnement prodigué tout au long de cette année, par ses conseils et ses encouragements.

Je souhaite aussi remercier Christian Deleusse pour m'avoir à nouveau ouvert les portes de son appartement et permis d'accéder à ses innombrables archives sans lesquelles ce travail n'aurait pas été possible. Ta confiance et tes encouragements m'ont certainement permis d'appréhender cette recherche de façon bien plus sereine !

Un merci particulier à Catherine Gonnard, Alain Lecoultre et Jean Michel Rousseau pour le temps que vous avez bien voulu me consacrer, les histoires et les souvenirs que vous avez accepté de partager avec moi. Cette histoire vous doit beaucoup.

Et puis je tiens aussi à remercier, avec beaucoup d'émotion, toutes celles et ceux, ami.e.s, famille et camarades qui m'ont accompagné, soutenu et encouragé tout au long de cette dernière année.

Un merci enfin à Virginie, Flavie et Marine pour leurs relectures attentives, leurs conseils avisés et leurs talents de correctrices.

Et c'est enfin avec une reconnaissance particulière que je veux rendre hommage à toutes ces personnes qui au-delà de leurs peurs et de la répression ont lutté pour aujourd'hui, nous transmettre cette histoire.

SOMMAIRE

Remerciements.....	3
Sommaire.....	4
Table des sigles et des abréviations.....	5
Introduction.....	7
Première partie : Méthodologie.....	18
I. Une historiographie en construction.....	18
II. Présentation du corpus de sources.....	34
Deuxième partie : Le Comité d'urgence anti répression homosexuelle entre 1979 et 1986.....	42
I. 1979-1981, la recomposition du mouvement homosexuel français.....	42
II. 1981-1983, la militance triomphante.....	95
III. 1983-1986 : La fin d'une époque.....	154
Conclusion.....	223
Bibliographie.....	230
Annexes.....	243
Table des matières.....	304

TABLE DES SIGLES ET DES ABRÉVIATIONS

ALEPH : Association pour la liberté d'expression des pédérastes et homosexuels
AMG : Association des médecins gais
ARIS : Accueil rencontre information service
CADHP : Centre d'archives et de documentation homosexuelle de Paris
CAPR : Comité d'action pédérastique révolutionnaire
CCL : Centre du christ libérateur
CDC : Center of disease control
CFDT : Confédération française démocratique du travail
CGT : Confédération générale du travail
CHEN : Collectif homosexuel de l'Éducation nationale
CHLOE : Collectif homosexuel et lesbien de l'Essonne
CHLOEG : Comité homosexuel et lesbien d'organisation des états généraux des homosexualités
CHOP : Comité homosexuel de l'ouest parisien
CLARH : Comité lillois anti répression homosexuelle
CHA : Comité homosexuel d'arrondissement
CNH : Commission nationale homosexuelle
COPARH : Comité parisien anti répression homosexuelle
CUARH : Comité d'urgence anti répression homosexuelle
EHESS : École des hautes études en sciences sociales
FG : Fréquence gai
FHAR : Front homosexuel d'action révolutionnaire
FLAG : Fédération des lieux associatifs gais
FN : Front national
GL : Groupe lesbien
GLF : Groupe de lesbiennes féministes
GLH : Groupes de libération homosexuels
GLH – GB ou GB : Groupe de libération homosexuel – Groupe de base

GLH – PQ ou PQ : Groupe de libération homosexuel – Politique et quotidien
GPA : Grossesse pour autrui
GRED : Groupe de recherche pour une éducation différente
GREH : Groupe de recherche et d'études sur l'homo-sociabilité et les homosexualités
HES : Homosexualité et socialisme
IGA : International gay associations
ILIS : International lesbian information secretariat
LCR : Ligue communiste révolutionnaire
LDH : Ligue des droits de l'homme
LGBTQIA : Lesbiennes, gays, bisexuel.le.s, personnes trans', queer, intersex, asexuel.le.s
MGL : Mouvement des gais libéraux
MIEL : Mouvement d'information et d'expansion lesbien
MIHN : Mouvement d'information homosexuel niçois
MLF : Mouvement de libération des femmes
MRAP : Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples
MRG : Mouvement républicain de gauche
NMS : Nouveaux mouvements sociaux
OCT : Organisation communiste des travailleurs
ORTF : Office de radiodiffusion-télévision française
PACS : Pacte civil de solidarité
PCF : Parti communiste français
PMA : Procréation médicalement assistée
PS : Parti socialiste
PSU : Parti socialiste unifié
RHIF : Rencontre des homosexuels en Île de France
RPR : Rassemblement pour la République
SIDA : Syndrome d'immunodéficience acquise
UEH : Université d'été homosexuelle
VGE : Valéry Giscard d'Estaing

INTRODUCTION

Le souvenir des années 1980 tranche avec ce qu'avaient pu être les années 1970. Alors que les années 68 avaient été explosives, folles d'espoir, de transformations politiques et sociales, la décennie suivante était très largement associée dans mon imaginaire à des perspectives de crise économique et de libéralisme profond, à celles et ceux qui étaient passé.e.s du « col Mao au Rotary club¹ » et aux nouveaux philosophes qui étaient venus saccager, détruire cet héritage précieux qu'avait représentée cette longue épopée d'effervescence politique. Mon approche du militantisme homosexuel pouvait alors difficilement être différente. Les années 1980 ne pouvaient représenter autre chose que le renoncement de ce qui avait maintenu la France et, dans une certaine mesure, une partie du monde occidental en ébullition durant toutes ces années. Je ne me consolais pas de voir les militant.e.s abandonner une certaine rhétorique, révolutionnaire pour nombre d'entre eux.elles, qui avait largement contribué à ma construction politique actuelle. À l'image de ceux.celles qui associent la fin du gauchisme et de son élan révolutionnaire à la dissolution de la Gauche prolétarienne en 1973, j'avais une première fois tué le mouvement politique homosexuel après la dissolution du Front homosexuel d'action révolutionnaire (FHAR) en 1974, avant de me raviser après mon mémoire de Master 1 et de l'achever en 1979 lors de la première Université d'été homosexuelle. Le Comité d'urgence anti répression homosexuelle (CUARH) n'était alors pour moi que le dernier soubresaut d'une histoire et d'un mouvement qui n'avaient plus rien à proposer, si ce n'est la revendication de quelques réformes législatives, avant que l'épidémie du sida ne vienne décimer cette génération militante. Force fut de constater que mes erreurs d'interprétation étaient évidentes et que mes aspirations militantes ne pouvaient pas reconstruire idéologiquement et anachroniquement une histoire dont je ne connaissais en réalité pas grand-chose. Mon travail d'historien n'est pas de vouloir construire cette histoire à ma convenance mais plutôt de l'accepter pour ce qu'elle est, d'essayer de la comprendre et de lui donner du sens. Dans une époque si courte mais tellement dense, les jugements se font hâtifs et rédhibitoires. Dès lors, il existe un enjeu à devoir complexifier cette histoire pour expliquer les

1 HOCQUENGHEM Guy, *Lettre ouverte à ceux qui sont passés du col Mao au Rotary*, Paris, Albin Michel, 1986, 226 p.

choix et les stratégies engagés par celles et ceux qui l'ont vécue, et tenter de la rendre intelligible. De plus s'il apparaît comme évident qu'un groupe est en prise avec son temps, il n'est pas pour autant assuré que l'état général d'une époque soit le reflet exact des réalités d'un mouvement spécifique. Par conséquent, il s'agit aujourd'hui de discuter avec celles et ceux qui affirment qu'il n'existe plus de mobilisation militante dans les années 1980 et de démontrer que ce mouvement homosexuel perdure bien au-delà de l'arrivée de la gauche socialiste au pouvoir.

Si le groupe Arcadie (1954-1982) et le Front homosexuel d'action révolutionnaire (1971-1974) sont des entités politiques de l'homosexualité, fondatrices dans les rôles qu'elles se sont chacune attribués, il faut considérer que le mouvement homosexuel français est né avec les Groupes de libération homosexuel, c'est-à-dire à partir de 1974. Cela, parce que c'est la première fois que l'homosexualité militante s'exprime durablement ailleurs qu'à Paris et que la perspective de se penser et se constituer en tant que mouvement est centrale dans l'identité et les revendications des groupes. Pour autant, il est important de rappeler que l'homosexualité est parvenue à s'organiser bien avant cette seconde moitié du XX^e siècle et que la question des revendications, des modes d'organisation est à mettre en regard avec son contexte, son époque. Il devient alors évident qu'il faut se méfier d'une lecture linéaire de cette histoire qui voudrait passer successivement d'une histoire des vaincu.e.s à celle de la libération et de l'émancipation. Des stratégies de résistance ont existé, des formes d'organisation ont été mises en place au fil du temps pour pouvoir être, s'aimer et survivre, même si elles n'étaient pas apparentes aux yeux de tou.te.s. Ce qui est inédit avec l'apparition des GLH, c'est l'affirmation politique et la visibilité de leurs identités ainsi que le développement d'un discours politique fort. C'est la perspective d'un mouvement homosexuel considéré comme nécessaire pour la prise en compte de ses revendications qui est reprise et largement amplifiée par le CUARH, d'ailleurs constitué à cet effet. Il faut imaginer le CUARH comme une structure organisatrice qui n'existe pas en tant que telle. Elle est le regroupement d'une multiplicité de groupes aux identités et fonctionnements très divers qui ont fait le choix à l'été 1979 de chercher une base organisationnelle commune pour faire avancer le mouvement et la lutte. Dans une certaine mesure ce sont donc les GLH (mais pas seulement) qui font le CUARH. Les GLH étaient traversés par une série d'enjeux et de réflexions théoriques allant de l'autonomie politique à la question de l'identité, avec une temporalité spécifique et un fait spatial et géographique constituant. Les questions du militantisme et des

perspectives possibles pour un mouvement homosexuel étaient par ailleurs inhérentes à l'essence même des groupes. L'un des enjeux de l'étude du CUARH est de comprendre quelles sont les ruptures mais aussi dans quelle mesure s'expriment des continuités entre ces deux époques et ces façons de s'organiser bien distinctes. C'est-à-dire que l'histoire du CUARH doit elle aussi être interrogée d'après cette série d'axiomes théoriques. Comme l'écrit Massimo Prearo, « l'institution et l'autonomisation politiques du mouvement procède donc de trois dynamiques concomitantes qui se situent historiquement entre la fin des années 1970 et le début des années 1980 : la rupture avec les cadres politiques traditionnels, la territorialisation de l'homosexualité dans l'espace-temps du présent et la création d'espaces d'affirmation identitaires² ».

Avec la naissance du CUARH, c'est la notion même du militantisme homosexuel qui se trouve modifiée. Même si cette militance est amenée à évoluer, elle ne peut être questionnée de la même façon qu'un militantisme classique. Car ce qui est en jeu ne se résume pas à la distribution d'un tract ou la signature d'une pétition. Cet engagement ne peut se cantonner à son expression idéologique. C'est une forme de vie aux implications multiples et aux conséquences profondes sur la vie des militant.e.s. D'après Alain Sanzio, fondateur de la revue *Masques*, « avant 1979, la militance gaie n'avait jamais été réellement revendicative : elle était d'ordre existentiel. Il s'agissait d'abord de vivre son désir homosexuel et de sortir de la solitude. L'affirmation pouvait être clandestine (Arcadie), provocatrice (avec le FHAR) ou très politique (GLH – PQ), il s'agissait en tout cas de vivre. [...] De 1971 à 1979, et même au-delà, les manifestations gaies, du 1^{er} mai par exemple, étaient leur propre fin : les participant(e)s ne demandaient rien, ils s'affichaient dans la rue... et manifestaient, par leur présence leur existence. La militance gaie ne mendiait aucune tolérance, elle ne revendiquait aucun droit, elle se vivait et partait à la conquête de sa liberté qui fut longtemps une conquête sur elle-même. C'est pourquoi cette militance était plurielle, diverse, multiforme et ne pouvait en aucun cas se couler dans des structures centralisées classiques³ ». S'inscrire dans une lutte revendicative, pour la conquête de droits, implique la recherche d'une certaine efficacité. Elle nécessite la mise en place d'une certaine structure et de modes d'organisation qui permettent la réalisation de ces objectifs. Il y a donc un intérêt à questionner cette forme de militantisme et ce qu'elle entraîne. De plus, après l'abrogation d'un

2 PREARO Massimo, *Le moment politique de l'homosexualité : mouvements, identités et communautés en France*, Lyon, France, Presses universitaires de Lyon, 2014, p. 210

3 Sanzio Alain, « Années 80 : Mythe ou libération », *Masques, revue des homosexualités*, n° 25-26, 1985, p. 58

certain nombre de lois homophobes, la raison d'être du CUARH est questionnée par les militant.e.s. Une réflexion autour de la suite de l'engagement est posée et, par les nouveaux combats qui sont menés, l'évidence d'un militantisme revendicatif est remise en cause et la dimension existentielle à nouveau questionnée. Cette tension entre un militantisme revendicatif et un militantisme existentiel est aussi soulignée par Massimo Prearo qui écrit que « le défi que les militant.e.s entendent relever consiste donc à conjuguer dans un même mouvement, d'un côté l'affirmation identitaire spécifique de la militance homosexuelle, gaie et lesbienne, portée fondamentalement par les journaux et par les groupes implantés géographiquement dans toute la France, et de l'autre l'émergence inattendue d'une posture, héritée du militantisme classique, de revendications en termes de droits pour les homosexuel.le.s portées notamment par le CUARH, qui exploite une forme d'action politique fondée sur la sémantique du droit⁴ ».

Avec cette question du militantisme est donc sous-jacente celle de l'identité. Cette question avait largement été débattue au sein des GLH durant les années 1970 : existe-t-il une identité homosexuelle, est-elle unique ? Qu'est-ce qu'un patron homosexuel peut bien partager avec un ouvrier pédé ? En fonction des discours et des positions plus ou moins radicales, les analyses divergeaient et les formes de mobilisation en découlaient. Si le CUARH adopte un militantisme plus classique, c'est pourtant bien autour de cette identité commune qu'est l'homosexualité que les militant.e.s se mobilisent. Comme le rapportent Kate Glazner et Brian Holmes, ce sont trois moments qui caractérisent une stratégie de mobilisation identitaire. Il existe au préalable une situation d'exclusion, liée à une qualité particulière (ici sexuelle) qui place une personne dans une situation de marginalité. À partir de là se met en place une stratégie communautaire de mobilisation dans une perspective de visibilité, ce qui amène à problématiser l'identité originale et trouver les solutions les plus adéquates⁵. La stratégie première du CUARH a été de chercher à se constituer au-delà de la question identitaire. La base d'entente politique commune pour la création du Comité s'est faite sur ce que tous les groupes pouvaient partager, quelles que soient leurs revendications identitaires : la fin de la répression. L'autonomie totale dont disposait chaque groupe à l'échelle locale ne semblait plus devoir mobiliser autour de cette question de l'identité. Il apparaît cependant que cette problématique reste intrinsèque au

4 PREARO Massimo, *Le moment politique de l'homosexualité ...*, *op. cit.*, p. 212

5 Glazer Kate et Holmes Brian, « Mobiliser l'identité ? Les contradictions américaines », *Politiques*, n° 7, éditions Quai Voltaire, printemps 1994.

mouvement. Il convient alors de se demander comment cette perspective identitaire a pu évoluer tout au long de cette première moitié de décennie et de l'impact qu'elle a eu sur le mouvement, davantage encore à un moment où le début de l'épidémie du sida est assimilée à un « cancer gay ». Fait nouveau par rapport aux GLH, la question de la mixité des organisations homosexuelles n'est plus seulement théorique. L'identité lesbienne se trouve dans une tension permanente et pose la question de la place des lesbiennes au sein du mouvement, dans une époque qui a vu le reflux du mouvement féministe.

Je l'ai déjà évoqué, l'imaginaire collectif associe les années 1980 à une relative dépolitisation de la société, une démobilisation des forces militantes, cela de manière générale mais aussi par conséquent dans le mouvement homosexuel. Ce qui semble en réalité se dessiner à partir de 1979, c'est une recomposition de ce dernier. Au-delà des enjeux identitaires et des conflits idéologiques hérités de l'effervescence de ces longues années 68, le besoin d'unité se fait sentir et le second souffle recherché doit s'établir à partir de nouvelles perspectives. Les paradigmes politiques évoluent et participent à la reconfiguration de la mobilisation. Ce qui traverse alors les militant.e.s, c'est d'interroger et de définir quelles peuvent être les nouvelles formes d'organisation et d'engagement qui doivent constituer le CUARH. L'historienne Florence Tamagne suggère qu'il existe un double mouvement du phénomène historique qui « ne peut être compris qu'à la lumière d'événements internes et externes à la communauté homosexuelle⁶ ». Entre la naissance du CUARH en 1979, l'élection de François Mitterrand en 1981 et la succession des victoires électorales de la droite à partir de 1983, les réalités politiques et sociales sont profondément bouleversées. Alors, si le mouvement homosexuel cherche à s'inscrire dans l'agenda politique de l'époque, il est tout aussi évident que le contexte général influe sur ce dernier. Il faut alors l'interroger au prisme de cette réalité et chercher à comprendre ce qui le constitue et le maintient. La mobilisation est-elle toujours équivalente et stable ou alors est-elle constamment ballottée dans ce double mouvement ?

L'autonomie du CUARH et du mouvement homosexuel en général est aussi source de questionnement. Du fait d'un militantisme spécifique et de revendications identitaires particulières, il existe indéniablement un caractère autonome dans la mobilisation homosexuelle. Mais dans la perspective d'un combat politique qui le met en prise avec des forces qui lui sont

6 TAMAGNE Florence, *Histoire de l'homosexualité en Europe : Berlin, Londres, Paris*, Paris, Seuil, 2000, p. 15

externes, la permanence de cette autonomie mérite d'être interrogée. Après l'accomplissement d'un certain nombre de revendications, les militant.e.s cherchent à redéfinir, ou pour le moins réorienter, leur mobilisation. C'est à ce moment que se créent des lieux associatifs dans les grandes et moyennes villes de France. L'affirmation identitaire y est alors évidente, entremêlée de cette expérience de l'autonomie.

Militantisme, identité et autonomie forment une configuration toute particulière du mouvement homosexuel français. Plus, ils génèrent une tension permanente au sein du CUARH, qui doit être interrogée au fil des années de son existence, cette tension n'étant jamais la même en fonction des moments vécus, des dynamiques traversées et des enjeux politiques définis. D'après Jan Willem Duyvendak, la mobilisation homosexuelle, à la confluence de ces différents points de tension, se transforme en subculture au sein de laquelle les lignes de démarcation pour la survivance du mouvement ne sont jamais définitives. Il écrit ainsi que l'« on peut considérer le mouvement homosexuel comme un mouvement subculturel par excellence. [...] La subculture est le fondement indispensable puisqu'un des buts principaux de ce mouvement est la constitution d'une identité. La préférence sexuelle commune est un facteur qui encourage les individus à se mobiliser et à s'auto-organiser collectivement, au point d'aboutir par l'action, à la formation d'une auto-identité positive des gais et lesbiennes. C'est pourquoi le mouvement gai et lesbien est contraint à équilibrer les *désirs* et les *intérêts* : quand les désirs prédominent, il peut devenir une pure subculture ; si l'intérêt de représentation devient trop dominant et que le lien avec la subculture se relâche, le mouvement ne survivra pas non plus, car la constitution d'identité est interrompue et le principal motif de participation de la plupart des gens disparaît⁷ ». Il est donc en réalité ici question de savoir si les militant.e.s ont pu allier militantisme revendicatif, histoires d'amour et affirmation identitaire émancipatrice.

S'il a existé à un moment donné près d'une trentaine de GLH à travers la France, le nombre de groupes partie prenante du CUARH ou du mouvement homosexuel de manière plus générale se trouve démultiplié. La question spatiale et géographique de l'homosexualité a, parmi d'autres, été pensée par Florence Tamagne. Il est obligatoire d'interroger le CUARH, et les groupes qui en sont membres, d'après sa dimension géographique. Les enjeux d'une militance

7 DUYVENDAK Jan Willem, *Le poids du politique. Nouveaux mouvements sociaux en France*, Paris, L'Harmattan, 1994, p. 263

homosexuelle dans une ville en région doivent être pensés dans une logique qui lui est propre. Il existe des « spécificités locales » qui engendrent des réponses différentes en fonction des réalités de chacun.e. et de l'état de chaque groupe. C'est aussi dans cette perspective qu'il faut questionner un mouvement qui se veut national. Si Paris doit rester éternellement Paris, toute une dynamique décentralisatrice est engagée par les groupes du CUARH : des assemblées se tiennent alternativement dans des villes différentes, et les dynamiques locales et régionales sont particulièrement fortes. L'émergence des lieux associatifs, dans un moment où le mouvement national est à la croisée des chemins, renforce la dimension locale du CUARH et sous-tend que la fuite vers la capitale n'est plus l'unique option pour des gays et lesbiennes à la recherche d'émancipation. Couplée au paradigme géographique, la question de la spatialité a aussi toute son importance dans l'action menée par le CUARH. L'existence des homosexuel.le.s dans une ville se détermine dans un rapport à l'espace qui leur est propre. La subculture homosexuelle s'exprime dans des lieux de sociabilité, des formes de ghettos⁸ qui dans les années 1970 étaient au premier abord invisibles pour la société des « normaux ». Mais avec les années 1980, la situation évolue radicalement. En plus des lieux associatifs, c'est tout le secteur commercial, ou « ghetto marchand », qui se développe : des bars, des clubs, des saunas ayant pignon sur rue, ne se cachant plus derrière un vasistas. Cette permission d'exister au grand jour, conditionnée à une perspective marchande, engendre de nouvelles réflexions chez les militant.e.s du CUARH quant à leur rapport au ghetto commercial.

Si le propos de ma recherche est de comprendre comment le mouvement homosexuel, au-delà de ses divergences, cherche à conquérir le droit de vivre librement, les ambiguïtés temporelles sont nombreuses. L'histoire du CUARH n'est pas seulement une histoire linéaire. Ce sont parfois des dates précises qui marquent l'organisation mais il apparaît plus généralement que ce sont des moments plus longs et des temporalités spécifiques au Comité qui s'expriment au fil de son histoire. Tout comme il ne semble pas être possible de décréter la fin du mouvement, les événements qui le marquent, et les ruptures qui le déchirent sont à considérer dans la perspective

8 Je peux donner ici la définition du ghetto établie par le *Dictionnaire des cultures Gays et Lesbiennes*, qui établit que « si à l'origine, le terme « ghetto » désigne les quartiers où les juifs étaient assignés à résidence, son sens s'est progressivement étendu pour désigner plus largement les espaces urbains où se regroupent certaines communautés, voire de l'état de ségrégation dont elles sont victimes. Le mot, appliqué aux gays et lesbiennes, et les polémiques qu'il suscite reflètent l'état des débats autour de la question homosexuelle à un moment de son histoire ». ÉRIBON Didier (dir.), *Dictionnaire des cultures gays et lesbiennes*, Paris, France, Larousse, 2003, p. 218

de phases, plus ou moins longues. S'il existe des groupes homosexuels dans la grande majorité des villes françaises, qui cherchent à faire mouvement, il est par ailleurs intéressant de questionner la temporalité de chaque entité. Qu'est-ce que cela signifie de constituer un regroupement d'homosexuel.le.s à Mulhouse ou à Brest ? Est-ce que ces entités existent pour elles-mêmes et comment se maintiennent-elles dans la durée ? Il apparaît que dans chaque ville, les groupes évoluent selon un agenda qui leur est propre. S'il est possible d'établir une chronologie générale de l'histoire du CUARH, les réalités de chaque groupe, qui n'abandonnent jamais leur autonomie, peuvent déroger à ce mouvement unitaire. Du fait du moment de leur création, des spécificités locales ou encore des tensions internes, ce qui peut être vécu dans un groupe à un moment donné peut différer d'une ville à l'autre. Il existe donc des aller-retours permanents, des chevauchements, des événements qui s'appellent et se répondent de façon parfois aléatoire, dans une chronologie pas toujours évidente à définir.

Ces différentes thématiques et réflexions, si elles sont présentées ici de manière séparée, doivent cependant être pensées comme complémentaires. Les unes influencent les autres ; elles sont imbriquées. À partir de là, la question serait donc de chercher à comprendre comment, dans une France qui entre avec fracas dans la décennie des années 1980, les gais et lesbiennes, sous la bannière du Comité d'urgence anti répression homosexuelle, vont chercher, à partir d'un mouvement militant qui se veut structuré et national, à lutter à travers une pratique politique autonome et un mouvement homosexuel fort pour l'affirmation de leurs droits et offrir à l'homosexualité de nouveaux cadres d'émancipation.

Pour répondre à ces différentes interrogations et inscrire ce cadre réflexif et théorique dans l'histoire et la réalité politique et quotidienne du CUARH, il est nécessaire de définir la temporalité du Comité et les bornes chronologiques dans lesquelles je vais inscrire cette recherche. L'étude de l'histoire des homosexualités a longtemps été majoritairement pensée comme une étude sur le long terme, encore plus quand elle était principalement prise en charge par les antiquisant.e.s et les médiévistes. S'intéresser à une entité comme le CUARH et les groupes qui le composent déplace cette temporalité sur le très court terme, c'est-à-dire le temps de quelques années. Sa chronologie en devient nécessairement plus précise et définir les « moments » de cette histoire est un enjeu important. L'acte fondateur du Comité d'urgence anti répression homosexuelle correspond à la première Université d'été homosexuelle de Marseille,

que les GLH et les autres groupes participant à la rencontre perçoivent comme la dernière opportunité pour l'homosexualité militante de se constituer en tant que mouvement. J'ai fait le choix de clore ma recherche à la fin du printemps 1986. Il est de manière générale beaucoup plus difficile de définir la fin d'une histoire, d'un groupe ou d'un mouvement, les sources étant souvent moindres et les groupes n'énonçant que rarement leur propre fin. La disparition du CUARH est en réalité progressive mais une série de faits, d'événements, dans un contexte socio-politique spécifique, m'ont poussé à percevoir ce printemps 1986 comme la fin d'une époque. C'est tout d'abord, au mois de mars, la victoire de la droite aux législatives et l'entrée du Front national à l'Assemblée nationale. Sur le front du sida, alors que les associations s'organisent pour accompagner les malades et développer la recherche, les nouvelles sont inquiétantes : le nombre de cas explose et les différentes découvertes relatives à la maladie annoncent la catastrophe en cours. Enfin, au mois de juin, le journal *Homophonies*, le journal du CUARH, disparaît une seconde fois, cette fois-ci définitivement. Si une multitude d'associations existent toujours, réparties sur tout le territoire, la perspective du mouvement est abandonnée pour se concentrer sur une logique de services, d'aide et d'accompagnement.

Dans cette proposition d'écriture d'une histoire du CUARH, j'ai défini trois moments, trois phases constitutives qui se mêlent continuellement avec une histoire plus générale du mouvement homosexuel. La première débute avec la première Université d'été homosexuelle à Marseille à l'été 1979 et se clôt avec l'élection de François Mitterrand au printemps de 1981. Durant ces trois ans, le CUARH se constitue en tant que mouvement et impulse ses premières campagnes mobilisatrices. Cette genèse du CUARH correspond à la transformation du paradigme militant des groupes homosexuels. La dimension revendicative qu'il cherche à incarner doit permettre le développement d'une action concrète sur la vie des homosexuel.le.s en luttant contre la législation répressive et en se mobilisant pour lutter contre la répression quotidienne. La seconde période se déroule entre 1981 et 1983. C'est dans un certain état de grâce que le mouvement homosexuel et le CUARH abordent la présidence socialiste. Les lois répressives et homophobes commencent à être abrogées, un véritable réseau associatif s'étend à travers toute la France et la naissance de lieux associatifs homosexuels permettent une territorialisation de l'homosexualité de façon durable ailleurs qu'à Paris. La situation évolue radicalement à partir de 1983. Le mouvement est en proie au doute et se cherche de nouvelles perspectives de lutte. Les victoires successives de la

droite aux différentes élections, ajoutées à un retour de la répression, fragilise le CUARH et la mobilisation militante. En parallèle le sida se développe et impose une réaction forte du mouvement, pour qui l'arrivée de ce nouveau mal annonce la fin de bien des espérances. Ce retour du bâton se poursuit jusqu'en 1986, année qui voit disparaître une forme d'engagement militant que représentait le CUARH. Se clôt alors près de quinze ans de militantisme qui ont permis l'émergence d'une génération militante, inscrite dans son temps, et pour qui tout semblait possible.

Il me semble important de préciser un point autour de ce mémoire. Écrire ou participer à l'écriture de l'histoire du CUARH ne peut être fait que de manière parcellaire. Ce n'est pas une histoire complète du Comité que je cherche à proposer ici. J'ai dû faire le choix, parce que l'exercice s'inscrit dans un espace temps spécifique, de ne pas m'étendre sur certains points, moments ou réflexions des militant.e.s. Peut-être s'agit-il alors de considérer ce travail comme un premier défrichage d'une histoire encore largement passée sous silence. Les sources disponibles pour écrire cette histoire sont pourtant nombreuses et le choix de travailler principalement autour du journal du CUARH, *Homophonies*, répond à la volonté de poursuivre l'écriture d'une histoire politique du mouvement homosexuel. Une deuxième question se pose dans ce travail de recherche. Alors que les GLH incarnaient principalement ce qu'était le mouvement homosexuel, cette même question en ce qui concerne le CUARH est beaucoup plus complexe. Sa place et sa prédominance sont régulièrement questionnées que ce soit par les militant.e.s ou par d'autres groupes, d'autres tendances. Si le Comité incarne ce qui pourrait être considéré comme la dimension militante du mouvement, la multiplication des périodiques, des lieux et des perspectives des groupes diversifie un mouvement au fonctionnement rhizomique. Écrire l'histoire du CUARH, c'est donc dans le même temps participer à l'écriture de l'histoire du mouvement homosexuel en général, malgré des réalités parfois très différentes. Par ailleurs, comme déjà mentionné, le CUARH a été pensé en tant que coordination et non pas parti ou organisation rigide. Il n'est donc que la somme de toutes les différentes tendances d'un mouvement homosexuel qui s'exprime dans une diversité qui se renforce, les années passant.

Avant d'aller plus loin, je souhaiterais préciser un point quant à la terminologie que j'utilise tout au long de ce mémoire pour désigner les militant.e.s. Le terme même

d'homosexualité a été inventé à la fin du XIX^e siècle en Allemagne. Jusqu'alors celle-ci était perçue comme une simple pratique sexuelle. Nommer un état a permis de le penser, de le conceptualiser et par ce biais de constituer une identité. Les membres d'Arcadie se considéraient comme étant des homophiles, le FHAR a milité pour donner une connotation politique à l'usage du terme de pédé et de gouine et les GLH, durant la seconde moitié des années 1970, avaient généralement tendance à utiliser le terme d'homosexuel.le.s. Le mot gai apparaît en France à la toute fin de la décennie 1970 et se diffuse lentement dans le monde homosexuel. De façon aléatoire les militant.e.s parlent d'eux.elles-mêmes en se désignant parfois comme homosexuel.le.s, d'autres en tant que gais et lesbiennes et parfois en se qualifiant tout simplement de fille ou garçon. Aujourd'hui les termes d'homosexuel.le, de gais et de lesbiennes ou encore de gouines et de pédés ne recouvrent pas la même acceptation. Ces termes sont largement connotés politiquement et définissent des groupes et des identités parfois très distinctes. L'usage des qualificatifs que je choisis doit se comprendre d'après la terminologie utilisée en ce début des années 1980, sans reconstruction anachronique.

Je dois aussi préciser que l'écriture inclusive est pour moi une exigence politique. Celle-ci est une manière, à l'écrit, de ne pas discriminer ou invisibiliser les différentes identités de genre. Elle est à mes yeux d'autant plus nécessaire lorsqu'on s'aventure à travailler sur les questions de genre ou de sexualité. C'est pourquoi j'ai cherché à féminiser tout mon mémoire, même si au premier abord la lecture peut sembler moins fluide. Ce n'est qu'une question d'habitude.

Première partie : Méthodologie

I. UNE HISTORIOGRAPHIE EN CONSTRUCTION

J'explorerai en deux temps l'écriture de l'histoire de l'homosexualité. Une première partie s'intéresse à l'histoire de l'homosexualité, des débats et des évolutions de son écriture, ceci dans une perspective générale. Il s'agit de comprendre les spécificités du cas français et d'inscrire son étude dans le champ plus large des sciences sociales. La deuxième partie s'intéresse plus spécifiquement à l'histoire du mouvement homosexuel en France. S'il est aujourd'hui possible de souligner que son étude se développe, force est de constater que les articles et ouvrages sur la spécificité militante sont encore bien trop rares.

ÉCRIRE L'HISTOIRE DE L'HOMOSEXUALITÉ EN FRANCE : LA DIFFICILE MISE EN PLACE D'UNE HISTORIOGRAPHIE

Les études gays et lesbiennes peuvent être définies comme « l'ensemble des travaux menés, au sein ou hors de l'université, dans les différentes disciplines (histoire, histoire littéraire, histoire de l'art, histoire du cinéma, sociologie, anthropologie, sciences politiques et juridiques etc.), sur tout ce qui concerne les relations – sexuelles, affectives, amicales... – entre personnes du même sexe, ainsi que les discours, culturels ou politiques, concernant ces sexualités et ces désirs, mais aussi, plus largement, sur la manière dont sont construites les catégories de la sexualité à une époque ou dans une aire géographique donnée⁹ ».

S'intéresser à l'historiographie de la sexualité, et plus précisément à celle de l'homosexualité, oblige à faire des aller-retours permanents entre la production académique anglo-saxonne et celle de la France. L'histoire de la sexualité aux États-Unis et au Royaume-Uni est avant tout une histoire de l'homosexualité alors qu'en France elle relève bien plus de

9 ÉRIBON Didier, « Études gays et lesbiennes », dans Didier Éribon (dir), *Dictionnaire des cultures gays et lesbiennes*, Paris, Larousse, 2003, p. 183

l'hétérosexualité¹⁰. Eric Fassin résume la situation ainsi : « si aux États-Unis l'homosexualité occulte souvent l'hétérosexualité, en France, c'est parfois le contraire¹¹ ». La nuance était peut-être inutile. Laure Murat, dans un article cherchant à faire un bilan historiographique des études gays et lesbiennes, oppose au modèle de développement des *lesbian and gay studies* anglo-saxon le système français, qui a longtemps maintenu une forte méfiance vis-à-vis de ce champ considéré comme communautariste et donc opposé au dogme de l'idéal républicain – et de ce fait à l'universalisme à la française – si fortement soutenu par la communauté scientifique hexagonale. L'université française a longtemps jugé irrecevables des études dont l'objet était aussi marginal. De même, comme le souligne Sylvie Chaperon dans son bilan historiographique de la sexologie française contemporaine, les « traditions académiques » continuent à maintenir un classement implicite entre les différents objets de savoir, accordant visibilité et reconnaissance à certains et en dépréciant d'autres¹². De plus, le champ de ces études est nécessairement transdisciplinaire : la philosophie se mêle à l'histoire qui fait des détours par la psychanalyse et la sociologie. Cette pluridisciplinarité, trop large et difficile à enfermer, la rend suspecte auprès des universitaires français.e.s, habitué.e.s au cloisonnement de leur discipline. Il peut par ailleurs y avoir une certaine méfiance de la part des chercheur.e.s face à de nouveaux sujets d'étude qui sont le fruit d'une société en perpétuel mouvement¹³. Celles et ceux travaillant sur les études gays et lesbiennes, pour des raisons liées à leur propre sexualité, peuvent être soupçonné.e.s de militantisme, ce qui nuirait supposément à la rigueur scientifique d'un travail de recherche. Il faut aussi peut-être indiquer qu'un certain nombre de chercheur.e.s militant.e.s directement issu.e.s du sérail gauchiste des années 1970 ont tenu à maintenir à distance le monde académique par crainte d'une récupération institutionnelle¹⁴. Cette possible subjectivité et la place du « je » en histoire embarrasse moins les chercheur.e.s anglo-saxon.e.s. Je peux ainsi donner pour exemple Jeffrey Weeks, l'un des premiers historiens britanniques à s'être intéressé à l'histoire de l'homosexualité

10 REVENIN Régis, « Les études et recherches lesbiennes et gays en France (1970-2006) », *Genre & Histoire*, Automne 2007, p. 3

11 FASSIN Eric, « Genre et sexualité : des langages de pouvoir », *Histoire et sociétés : revue européenne d'histoire sociale*, n°3, 3e trimestre 2002, pp. 63-64

12 CHAPERON Sylvie, « La sexologie française contemporaine : un premier bilan historiographique », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, n°17, février 2007, p. 8

13 MURAT Laure, « Tentative de bilan historiographique des études gay et lesbiennes », dans Bruno PERREAU (dir.), *Le choix de l'homosexualité. Recherches inédites sur la question gay et lesbienne*, Paris, France, EPEL, 2007, p. 240

14 CHAPERON Sylvie, « La sexologie..., *op. cit.*, p. 10

au Royaume-Uni. Se revendiquant historien, sociologue et militant gay, il explique que le titre de son recueil d'articles, *Making Sexual History*, signifie à la fois « faire l'histoire de la sexualité », en la conceptualisant et en l'écrivant en tant qu'historien, et « faire l'histoire de la sexualité », en la vivant en tant qu'individu¹⁵.

L'histoire des sexualités renvoie clairement à la fois à l'expérience commune et au vécu propre de l'historien. C'est bien ce que notait déjà Georges Duby : « à propos de l'amour et de la sexualité, l'historien, je pense, parle bien davantage de lui-même que lorsqu'il traite de la diplomatie de Gladstone ou du grand domaine carolingien¹⁶ ».

Alors que les militant.e.s ont, très tôt, entamé des travaux de recherche en dehors de l'université, le monde académique s'est lui longtemps retranché dans sa tour d'ivoire. À l'inverse, dans le monde anglo-saxon, militant.e.s et chercheur.e.s ont très vite allié leurs forces pour constituer un nouveau champ disciplinaire¹⁷. Florence Tamagne, auteure d'un article intitulé « Histoire des homosexualités en Europe : un état des lieux » publié dans la *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, souligne que ces *lesbian and gay studies* se sont tout d'abord intéressées à des figures « exemplaires », à l'image d'Oscar Wilde, Magnus Hirschfeld ou encore André Gide, ayant « ouvert la voie de l'émancipation », pour ensuite redécouvrir « une histoire dont la trace avait été, volontairement ou non, gommée des récits officiels, et dont la mémoire, parcellaire, n'avait souvent survécu que sous forme mythique ou apocalyptique¹⁸ ».

Même si la situation n'est pas similaire en tous lieux et qu'il ne faut certainement pas glorifier outre mesure la situation étasunienne, au contraire de celle de la France, le débat est aujourd'hui installé dans la communauté intellectuelle et dispose plus largement d'un certain nombre de relais dans la société¹⁹. Là où, aux États-Unis, ces études disposent d'une très large audience, au travers de revues, de journaux, de colloques ou encore de festivals, il suffit de s'attarder quelques instants dans une librairie, une bibliothèque universitaire ou municipale en France pour observer la distance qu'il reste encore à parcourir : les rayons sont vides ou presque.

15 REBREYEND Anne-Claire, « Comment écrire l'histoire des sexualités au xx^e siècle ? », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n°22, 2005, p. 187

16 REBREYEND Anne-Claire, « Comment écrire..., *op. cit.*, p. 187

17 MURAT Laure, « Tentative de bilan..., *op. cit.*, p. 239

18 TAMAGNE Florence (dir.), « Histoire des homosexualités en Europe : un état des lieux », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, *Écrire l'histoire des homosexualités en Europe : XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Société d'histoire moderne et contemporaine, 2006, 239 p., p. 7

19 MURAT Laure, « Tentative de bilan..., *op. cit.*, p. 240

Cette disparité est très intéressante, surtout quand il apparaît que la France s'est tournée relativement tôt vers les questions de sexualité à travers le prisme des sciences sociales (elles étaient jusqu'alors réservées aux médecins et aux psychiatres) avec la rupture provoquée par les années 1968. Le surgissement du Front homosexuel d'action révolutionnaire (FHAR) ou encore du Mouvement de libération des femmes (MLF) doit être considéré comme un moment crucial tant au niveau d'une certaine prise de conscience que par la création d'un nouveau champ de réflexion. L'un des principaux artisans de cette rupture épistémologique se trouve en la personne de Michel Foucault, dont l'ouvrage *Histoire de la sexualité* est devenu une référence de premier plan pour les études gays et lesbiennes internationales²⁰. Paradoxalement, le milieu universitaire anglo-saxon s'est bien plus intéressé à certain.e.s auteur.e.s français.e.s que les universitaires français.e.s eux.elles-mêmes. Je peux prendre pour exemple la conférence intitulée « La pensée straight » donnée par Monique Wittig en 1978 à New York dont les mots de conclusion « Les lesbiennes ne sont pas des femmes » résonnent encore aujourd'hui. Mais c'est surtout vers le féminisme qu'il faut se tourner pour mesurer l'impact de ce nouveau champ intellectuel. Avec en creux l'insatiable débat entre les féministes matérialistes et celles se revendiquant de l'essentialisme, des publications ont fait date à l'instar des ouvrages de Nicole-Claude Mathieu ou de Colette Guillaumin. Des philosophes comme Geneviève Fraisse se sont attachées à analyser *La Différence des sexes* et des sociologues comme Christine Delphy à *Penser le genre*²¹.

La publication en 1986 par Joan Scott de l'article « Genre : une catégorie utile d'analyse historique²² » a marqué l'essor des études sur le genre puisque celui-ci développait l'idée de cesser de considérer « l'histoire des femmes comme une « sphère séparée » pour la réintégrer dans une histoire universelle²³ ». Massimo Prearo, lui, soutient que s'est opéré un basculement « d'une étude de l'homosexualité dans l'histoire à une étude de l'histoire de l'homosexualité²⁴ ». Les historien.ne.s français.es de l'époque contemporaine ont investi ce champ de recherche bien après les antiquisant.e.s, les médiévistes et, surtout, les modernistes, alors qu'ils disposaient de

20 *Ibid.*

21 *Ibid.*

22 SCOTT Joan, « Genre : une catégorie utile d'analyse historique » [1986], *Les cahiers du CRIF*, « Le genre de l'histoire », n° 37-38, printemps 1988, pp. 125-153.

23 TAMAGNE Florence (dir.), *Histoire des homosexualités...*, *op. cit.*, p. 11

24 PREARO Massimo, « Réflexions critiques sur l'histoire contemporaine de l'homosexualité », dans *Bulletin d'Histoire Politique*, Homosexualités et politique en Europe, Volume 16, n° 3, Université Laval, Québec, janvier 2010, p. 1

sources plus abondantes²⁵.

Selon Laure Murat, ce n'est qu'à partir du colloque organisé par Didier Éribon au centre George Pompidou en 1997 et grâce à ses publications ultérieures telles que *Réflexion sur la question gay*, qu'une discussion autour de l'homosexualité s'engage véritablement dans le champ intellectuel français²⁶. Florence Tamagne souscrit à cette chronologie en y ajoutant la publication controversée de Frédéric Martel *Le rose et le noir*²⁷. C'est dans ce nouvel élan qu'est publié en 2003 sous la direction de Didier Éribon le premier *Dictionnaire des cultures gays et lesbiennes*, suivi la même année du *Dictionnaire de l'homophobie* coordonné par Louis-Georges Tin.

Il existe donc tout un répertoire d'ouvrages publiés sur l'histoire homosexuelle. Cette liste peut être entamée par la publication en 1981 par Marie-Jo Bonnet d'*Un choix sans équivoque* sur les relations amoureuses entre les femmes, publié la même année que la compilation de Gilles Barbedette et Michel Carassou sur le *Paris gay 1925*. S'ensuivent quelques ouvrages que l'on peut qualifier de « défrichage²⁸ » comme celui de Pierre Hahn sur le contexte médical et policier en France intitulé *Nos ancêtres les pervers* ou encore l'ouvrage de Maurice Lever sur la persécution des homosexuels du Moyen Âge à la Révolution, *Les bûchers de Sodome*. À noter aussi la publication dans les années 2000 de la thèse de l'historienne Florence Tamagne, *Histoire de l'homosexualité en Europe (Berlin, Londres, Paris, 1919-1939)* suivi de *Mauvais genre* sur les représentations gays.

Si le premier séminaire d'histoire des sexualités a été initié dès 1979 par Philippe Ariès à l'EHESS²⁹, il a encore fallu attendre la fin des années 1980 pour voir se développer d'autres initiatives comme le Groupe de recherche et d'études sur l' homo-sociabilité et les homosexualités (GREH)³⁰ ou les séminaires Zoo animés par Marie-Hélène Bourcier dans le but de « faire circuler le plus largement possible un type de savoir et de références relatifs à la construction historique, sociale, politique et culturelle de l'homosexualité, de l'hétérosexualité, de la bisexualité, de la

25 REBREYEND Anne-Claire, « Comment écrire l'histoire des sexualités au xx^e siècle ? », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n° 22, 2005, p. 186

26 À noter aussi son ouvrage *Retour à Reims* qui propose une approche mêlant les rapports de classe avec la question de l'homosexualité.

27 TAMAGNE Florence (dir.), *Histoire des homosexualités...*, *op. cit.*, p. 10

28 MURAT Laure, « Tentative de bilan... », *op. cit.*, p. 242

29 REVENIN Régis, « Les études... », *op. cit.*, p. 2

30 CHAMBERLAND Line, « Homosexualités : enjeux scientifiques et militants », *Sociologie et sociétés*, vol. 29, n° 1, Montréal, Canada, Presses de l'Université de Montréal, 1997, p. 9

transsexualité et des genres³¹ ». Mais il faut tout de même faire le constat d'une politique éditoriale très timide, de traductions très tardives – il aura fallu dix ans pour que soit traduite en français l'œuvre majeure de George Chauncey *Gay New York* – et de la quasi inexistence de travaux sur la question trans.

Au-delà d'une chronologie de la production scientifique, l'histoire de l'homosexualité a aussi dû faire face à un changement de paradigme initié par la publication aux États-Unis de l'ouvrage *Gay New York* de George Chauncey³² cité plus haut. Même s'il traite de l'histoire de l'homosexualité aux États-Unis, la réflexion qu'il propose est en mesure de s'appliquer au cas français. Plusieurs commentateurs.trices soulignent que l'émeute de Stonewall en juin 1969 ne doit pas être pensée comme le début d'une histoire gay américaine qui serait par conséquent linéaire³³. Je peux faire le parallèle ici avec l'histoire du FHAR qui, pour beaucoup, est ou était considérée comme la genèse du militantisme homosexuel français, reléguant le mouvement Arcadie dans l'oubli. Pour reprendre les termes d'Éric Fassin, il n'est pas possible de résumer l'histoire de l'homosexualité à une « inexorable avancée [vers] l'émancipation³⁴ ». Cette construction d'une histoire linéaire répond, selon Florence Tamagne, à des objectifs politiques de la part des militant.e.s dans la perspective de construire une mémoire homosexuelle. Elle écrit que « la construction des grands récits avait également valeur politique en donnant des points d'ancrage au mouvement gay et lesbien et en permettant l'expression des subjectivités gays et lesbiennes longtemps étouffées³⁵ ». Elle explique cette situation en soulignant que les chercheur.e.s militant.e.s de la première heure ne pouvaient s'appuyer sur une mémoire homosexuelle solidement ancrée. Cette « rupture générationnelle » a, selon elle, permis de prendre « le contre-pied d'une histoire « linéaire » de l'homosexualité, qui verrait le passage d'une longue période de répression, marquée par la peur des sanctions pénales et/ou sociales, à la libération du coming out³⁶ ». C'est ce qui permet aujourd'hui de s'intéresser à la période des années 1950-1960 avec une approche distincte.

31 MURAT Laure, « Tentative de bilan... », *op. cit.*, p. 243

32 CHAUNCEY George, *Gay New York: 1890-1940*, traduit par ÉRIBON Didier, Paris, France, Fayard, 2003, 554 p.

33 BLINDON Marianne, « George CHAUNCEY, *Gay New York (1890-1940)*, traduit de l'américain par Didier ÉRIBON, Paris, Fayard, 2003, 555 p. », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n° 22, 2005, pp. 271-272

34 FASSIN Eric, « Politique de l'histoire : *Gay New York* et l'historiographie homosexuelle aux États-Unis », *Actes de la recherche en science sociale*, n° 125, décembre 1998, p. 4

35 TAMAGNE Florence (dir.), *Histoire des homosexualités...*, *op. cit.*, p. 19

36 TAMAGNE Florence (dir.), *Histoire des homosexualités...*, *op. cit.*, pp. 21-22

L'historien britannique Julian Jackson, qui a travaillé sur le mouvement français Arcadie, développe une analyse similaire. Il écrit que « l'historiographie anglo-saxonne s'est éloignée de la représentation de l'histoire de l'homosexualité moderne conçue comme une sorte de progrès triomphal et téléologique, où les historiens cherchent avant tout à expliquer comment on en est arrivé à la situation actuelle³⁷ ». Et de conclure : « en définitive, quand il s'agit d'écrire l'histoire de l'homosexualité moderne, il faut en permanence être conscient de la mesure dans laquelle nos catégories de progressisme et de conservatisme, de subversion et de conformité, sont contingentes et provisoires³⁸ ». Pour reprendre les termes de Massimo Prearo dans ses *Réflexions critiques sur l'histoire contemporaine de l'homosexualité*, il semblerait que les historien.ne.s aient aujourd'hui dépassé le paradigme d'une histoire linéaire et que « les grilles d'analyse ne soient plus attachées aux impératifs d'une construction mémorielle militante³⁹ ». S'il est admis que l'histoire de l'homosexualité ne peut être résumée à l'avènement d'une libération alors « c'est l'identité même de l'homosexualité qui est remise en cause. D'une époque à l'autre, elle n'est en effet jamais, ni tout à fait la même, ni tout à fait autre⁴⁰ ».

Si l'histoire a toujours du mal à intégrer la question du genre ou de l'homosexualité dans son champ de recherche, d'autres disciplines comme la sociologie, la psychanalyse et le droit ont su donner plus de place à ces questions. Comme le souligne Régis Revenin, l'arrivée de la gauche au pouvoir dans les années 1980 a dans un premier temps permis un déplacement des travaux militants vers un cadre de recherche plus académique, au sein de l'université⁴¹. Il remarque aussi que la fin des années 1980 et le début des années 1990 correspondent à une large production autour de la question du sida, des pratiques sexuelles et de la santé des personnes LGBT. Je peux citer pour exemple *Homosexualité et sida : actes du colloque international : 12 et 13 avril 1991* dirigé par Michael Pollak et Rommel Mendes-Leite ou encore l'ouvrage de Frank Arnal *Résister ou disparaître ? : les homosexuels face au sida : la prévention de 1982 à 1992*. La fin des années 1990 correspond, elle, à de nouvelles revendications de la part des gays et des lesbiennes dont le centre d'intérêt se déplace vers l'égalité des droits : conjugalité, lutte contre l'homophobie ou

37 JACKSON Julian, « Arcadie : sens et enjeux de l'« homophilie » en France, 1954-1982 », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, n° 53, avril 2006, p. 151

38 JACKSON Julian, « Arcadie..., *op. cit.*, p. 173

39 PREARO Massimo, « Réflexions critiques sur l'histoire contemporaine de l'homosexualité ..., *op. cit.*, p. 2

40 FASSIN Eric, « Politique..., *op. cit.*, p. 6

41 REVENIN Régis, « Les études..., *op. cit.*, p. 6

encore la question de l'homo-parentalité. L'instauration du Pacte civil de solidarité (PACS) en 1999 est le symbole d'une nouvelle mutation de la société. Les travaux de recherche se tournent ainsi « naturellement » vers ces nouvelles questions sociétales et proposent de nouveaux axes d'études à travers, principalement, les sciences sociales et les sciences juridiques. L'intérêt va se porter sur des essais juridiques divers comme l'ouvrage publié sous la direction de Daniel Borrillo, *Homosexualité et droit : de la tolérance à la reconnaissance juridique*. Les chercheur.e.s s'intéressent aussi à l'homoparentalité, au mariage égalitaire ou encore à l'homophobie et la lesbophobie avec des publications telles que *L'homophobie : un comportement hétérosexuel contre nature* écrit par Ginette Pelland. Face à la place prise par l'Église dans le débat autour de la question homosexuelle, tout particulièrement lors de l'adoption du PACS, un certain nombre de travaux se sont penchés sur la relation entre la religion et les homosexuel.le.s. En 2004 Hélène Buisson-Fenet a publié un ouvrage intitulé *Un sexe problématique : L'Église et l'homosexualité masculine en France : 1971-2000*. Il convient aussi de noter qu'il existe quelques travaux psychanalytiques sur la question⁴². La multiplication des travaux de recherche sur le genre et la sexualité a permis de rendre visible dans le champ académique le fait que l'identité homosexuelle pouvait être multiple. C'est par ce biais que Jean-Yves Le Tallec s'est attelé à écrire sur l'une des figures identitaires les plus décriées dans la communauté homosexuelle : les folles. Par son ouvrage *Folles de France. Repenser l'homosexualité masculine*, il fait entrer dans l'histoire de l'homosexualité cette figure aujourd'hui toujours décriée par des gays en quête de respectabilité. Cette notion d'identité a aussi été travaillée par l'historien Régis Revenin par le biais de la question de la masculinité. L'ouvrage qu'il a dirigé, *Hommes et masculinité de 1789 à nos jours*, s'intéresse à tous les hommes sexués et questionne les masculinités auxquelles n'échappe pas la population homosexuelle masculine. Concernant les travaux sociologiques plus récents sur la question homosexuelle, je peux citer l'ouvrage de Sébastien Chauvin et Arnaud Lerch, sobrement intitulé *Sociologie de l'homosexualité*, publié en 2013. Ils se proposent de « mettre en lumière non seulement la manière dont la culture façonne la sexualité, mais aussi la façon dont, à partir de ces sexualités, s'élaborent en retour des cultures originales⁴³ ». Il me semble important de souligner que de

42 REVENIN Régis, « Les études..., *op. cit.*, p. 6

43 CHAUVIN Sébastien, LERCH Arnaud, *Sociologie de l'homosexualité*, Paris, La Découverte, 2013, p. 4

manière générale, les travaux s'intéressant à l'homosexualité sont souvent tournés vers les gays comme entité autonome. On trouve encore moins d'études concernant les gays et les lesbiennes et les travaux de recherche concernant spécifiquement les lesbiennes se font encore plus rares. Il est donc utile ici de présenter les travaux de la sociologue Natacha Chetcuti qui a publié plusieurs ouvrages et articles sur ce sujet. Auteure d'un article intitulé « Lesbianisme : théories, politiques et expériences sociales » dans la revue *Genre, sexualité et société*, elle s'est intéressée aux représentations culturelles et sociales des lesbiennes à travers ses formes cinématographique, médiatique et littéraire dans un numéro de la revue *Miroir/Miroirs* qu'elle a dirigée⁴⁴. Elle a aussi publié en 2010 *Se dire lesbienne : vie de couple, sexualité, représentation de soi*. L'ouvrage s'intéresse aux parcours de femmes lesbiennes, au *coming out* et aux différentes modalités de rencontres.

Si une loi pour le mariage pour toutes et tous a été adoptée au printemps 2013, la mobilisation des opposant.e.s à cette réforme leur a tout de même permis d'exclure la Procréation médicalement assistée (PMA) de l'arsenal législatif promis. La Grossesse pour autrui (GPA), qui ne figurait pas dans les promesses électorales du candidat socialiste François Hollande, a quant à elle été renvoyée du côté de l'impensable. C'est à partir de ce recul gouvernemental que sont apparus de nouveaux écrits sur la parentalité homosexuelle. Avec la volonté affichée de vouloir approfondir les débats, est paru en 2014 *Homosexualité et parenté* sous la direction de Jérôme Courduriès et d'Agnès Fine. Dans une démarche anthropologique, les contributeurs.trices à ce recueil cherchent à analyser les effets de l'homosexualité sur les relations de parenté dans nos sociétés contemporaines. Concernant un renouvellement de la théorie politique de l'homosexualité, je peux présenter ici la récente publication de Massimo Prearo, *Le moment politique de l'homosexualité, Mouvements, identité et communauté en France* paru en 2014. Cet ouvrage cherche à analyser comment l'homosexualité a été pensée par ses militant.e.s sous la forme de mouvement, d'identité ou encore de discours.

Pour conclure ce premier bilan historiographique, il convient de souligner que l'intérêt pour la question homosexuelle, tout particulièrement dans les sciences sociales, ne semble pas se démentir et l'on trouve aujourd'hui encore de nombreux et nombreuses doctorant.e.s en sociologie

44 « Politiques culturelles lesbiennes », *Miroir/Miroirs, Revue des corps contemporains*, n° 4, 2015

qui travaillent dans ce champ disciplinaire sous la direction de François de Singly, d'Évelyne Pisier ou encore d'Éric Fassin, d'Elsa Dorlin et de Didier Éribon⁴⁵. Ce qui fait peut-être défaut à la proposition de Laure Murat, ce sont les perspectives quant au futur des recherches sur l'histoire de l'homosexualité en France. C'est au contraire ce que semble proposer Régis Revenin dans son article sur les études et recherches lesbiennes et gays en France. S'il récuse le fait d'écrire une histoire militante, il propose, à l'instar de *l'Histoire des femmes en Occident* rédigé sous la direction de Michelle Perrot et de Georges Duby, de « proposer une histoire relationnelle, en faisant émerger les lesbiennes et les gays comme de « nouveaux » sujets historiques, et non plus comme des victimes uniquement, en tant qu'ils et elles sont interrogé.e.s, mais interrogent aussi la société dans son ensemble, depuis le XIX^e siècle principalement⁴⁶ ».

L'HISTOIRE DU MOUVEMENT MILITANT HOMOSEXUEL FRANÇAIS : UN RÉCIT À CONSTRUIRE

Si l'histoire de l'homosexualité tend à devenir un champ de recherche légitime dont la production au niveau académique se développe, l'étude de l'histoire des mouvements militants homosexuels est quant à elle encore balbutiante. Les travaux qui leur sont consacrés sont relativement récents et souvent publiés sous la forme d'articles dans des revues spécialisées. Par ailleurs, s'il faut souligner que les principaux historien.ne.s s'intéressant à ces différents groupes sont majoritairement anglo-saxon.e.s., il semble que soit en train d'émerger une génération de jeunes chercheur.e.s qui se passionne pour ce champ d'étude quasi inexploré.

Il est difficile de comprendre l'histoire du CUARH si elle n'est pas replacée dans un moment spécifique de l'histoire du mouvement homosexuel. Le Comité d'urgence anti répression homosexuelle n'aurait pu voir le jour sans l'existence des groupes qui l'ont précédé, desquels il revendique parfois l'héritage ou avec lesquels, au contraire, il prend parfois ses distances.

L'historiographie que je présente ici est chronologique dans la succession des groupes au cours des années 1960, 1970 et 1980 et non pas en fonction de l'année de publication des articles

45 MURAT Laure, « Tentative de bilan..., *op. cit.*, p. 243

46 REVENIN Régis, « Les études..., *op. cit.*, p. 5

ou des ouvrages qui les concernent, cela pour rendre plus intelligible l'histoire de ce mouvement militant homosexuel.

La mémoire militante homosexuelle avait tendance à faire de la naissance du Front homosexuel d'action révolutionnaire l'année zéro de l'histoire du mouvement homosexuel français. Cette analyse a été bouleversée en 2009 avec la publication par l'historien anglais Julian Jackson, cité précédemment, d'un ouvrage intitulé *Arcadie. La vie homosexuelle en France, de l'après-guerre à la dépénalisation*. Les représentations collectives autour d'Arcadie ont été façonnées par les différents groupes militants des années 1970, qui ont présenté l'organisation d'André Baudry comme une entité conservatrice. Un mouvement qui, par ailleurs, ne se serait soucié que de sa respectabilité et qui n'aspirait qu'à se faire discret au sein de la société pour mieux se faire accepter. Par le dépouillement des archives d'Arcadie et grâce à un certain nombre d'entretiens, Julian Jackson propose une toute autre lecture de cette histoire, au point de bouleverser considérablement l'historiographie de l'histoire militante de l'homosexualité en France – dans la dimension qui est la sienne.

Si Arcadie préfigure l'histoire du mouvement homosexuel français, c'est pourtant à partir de mai 1968 que l'homosexualité devient un sujet politique et s'engage dans la voie militante. Dans un article publié dans la revue *Genre, sexualité & société* en décembre 2013, l'historien canadien Michael Sibalès fait entrer l'éphémère Comité d'action pédérastique révolutionnaire (CAPR) dans la Sorbonne occupée et ouvre par ce biais la contestation des années 1968 à l'homosexualité⁴⁷.

Si l'histoire du FHAR est peut-être la plus renommée – et sans doute aussi la plus fantasmée – parmi les différents groupes militants homosexuels, force est de constater que les écrits le concernant sont eux aussi presque inexistantes. Toujours dans la revue *Genre, sexualité & société*, Michael Sibalès a publié un autre article intitulé « L'arrivée de la libération gay en France. Le Front Homosexuel d'Action Révolutionnaire en juin 2010 ».

Que ce soit pour Arcadie, le CAPR ou encore le FHAR, il s'agit avant tout d'histoires parisiennes. La première monographie sur la vie homosexuelle en « province » a été rédigée par Antoine Idier autour de la vie homosexuelle à Lyon dans les années 1970⁴⁸.

47 SIBALIS Michael, « Mai 68 : le Comité d'Action Pédérastique Révolutionnaire occupe la Sorbonne », *Genre, sexualité & société*, n° 10, 2013.

48 IDIER Antoine, *Dissidance rose : fragments de vies homosexuelles à Lyon dans les années 70*, Lyon, Michel

Aussi, et alors qu'elle ne se concentre pas sur un groupe en particulier, il est possible de présenter dans cette historiographie l'article de Sébastien Chauvin publié en 2006 autour de la relation entre les groupes homosexuels et le féminisme, prisme essentiel pour comprendre la genèse de ces groupes, leur essence et leurs dynamiques⁴⁹. La relation avec le féminisme et le double mouvement qu'il suppose est une réflexion primordiale pour comprendre le mouvement lesbien. C'est le sens de l'ouvrage *Lesbianisme et féminisme* publié en 2003 sous la direction de Natacha Chetcuti et de Claire Michard. Il questionne les alliances, les tensions et les ruptures des différents courants lesbiens avec le mouvement féministe à partir des années 1970. Dans une perspective plus générale, l'ouvrage dirigé par Christine Bard, *Les féministes de la deuxième vague*, permet d'interroger les spécificités du mouvement et la multiplicité des voix qui le composent.

Le FHAR disparaît à l'hiver 1974. Au moins de juin de la même année sont fondés les Groupes de libérations homosexuels (GLH). Je peux citer dans les travaux qui se sont intéressés à l'histoire des GLH mon propre mémoire de recherche intitulé « *Qui sème le vent récolte la tapette* », *une histoire des Groupes de libération homosexuels de 1974 à 1979*, soutenu en juin 2016 sous la direction de Sylvie Chaperon. La perspective de ma recherche était de comprendre comment, avec cette nouvelle entité politique, l'homosexualité militante a cherché à se penser et à s'organiser en tant que mouvement. Un mouvement qui se voulait politiquement autonome par rapport aux forces politiques traditionnelles et qui s'inscrivait dans la logique des mouvements spécifiques propre à cette décennie des années 1970. Mais au-delà de ce travail, il n'existe aucun ouvrage ou article s'intéressant spécifiquement à l'existence de ces groupes. Les quelques écrits disponibles sur les Groupes de libération homosexuels sont plus généralement de courts paragraphes dans des ouvrages ou des articles retraçant plus globalement l'histoire du mouvement homosexuel français, exception faite du livre de Jacques Girard, *Le mouvement homosexuel en France 1945-1980*, publié en 1981, qui consacre plusieurs chapitres aux GLH. Il est certainement le premier ouvrage français à vocation historique à traiter de l'histoire du mouvement homosexuel. Selon Jacques Girard, ce livre ne raconte pas « une histoire de l'homosexualité mais

Chomarat, 2012, 153 p.

49 CHAUVIN Sébastien, « Les aventures d'une "alliance objective" ..., *op. cit.*, pp. 111-130.

relate [...] comment, à travers leur mouvement, des homosexuels se sont pensés⁵⁰ ». *Le rose et le noir* de Frédéric Martel propose lui aussi quelques pages sur les GLH dans un récit plus vaste qui a pour objectif de retracer l'histoire des homosexuels en France depuis 1968. L'ouvrage de Massimo Prearo, *Le moment politique de l'homosexualité*, déjà cité, consacre un chapitre à l'histoire des GLH en interrogeant leur histoire par le prisme de concepts tels que l'identité et l'autonomie. Le très récent article de Michael Sibalis, « Révolutions sexuelles », dans l'ouvrage collectif d'Alain Giami et de Gert Hekma, s'intéresse lui aussi à l'histoire du mouvement de libération gay entre 1960 et 1990⁵¹. Par ailleurs, l'histoire des GLH, et tout particulièrement leur lutte pour l'abrogation du délit d'homosexualité à partir de 1977, est aussi abordée dans un autre écrit d'Antoine Idier intitulé *Les Alinéas au placard* publié en 2012. La publication récente de sa thèse sur Guy Hocquenghem⁵² retrace en creux l'histoire de ces groupes et de cette époque. Je peux aussi signaler l'écriture en cours d'une thèse par Dan Callwood sous la direction de Julian Jackson sur les homosexuels dans les années 1970 en France qui cherche à traiter de nombreux sujets : homosexuels « médiatisés », répression policière, mouvements militants ou encore les commerces gays. De façon plus thématique et plus précise, d'autres travaux de recherche font exister les GLH, mais par une tout autre entrée. Je peux par exemple citer le mémoire de recherche de Maurice Avramito intitulé *Quand les gais et les lesbiennes voient rouge ! La Commission nationale homosexuelle de la LCR et le devenir biographique de ses militant.e.s*. Ce mémoire, soutenu en juin 2016 sous la direction d'Olivier Fillieule à l'université de Lausanne, a fait l'objet d'une communication menée par ce dernier à la conférence générale de l'ECPR à Montréal en 2015 et prochainement publiée dans le *Journal of homosexuality*⁵³. Ces différents travaux questionnent l'engagement des militant.e.s homosexuel.le.s de la LCR au sein de leur propre organisation, mais aussi dans des groupes comme les GLH ou le CUARH. Cet intérêt pour la relation entre l'extrême gauche et l'homosexualité se retrouve aussi dans un article de Luc Pinhas dans l'ouvrage collectif *Sexualité en révolutions*, intitulé « La revendication homosexuelle et l'extrême gauche en France dans les années 1970 : De la Ligue communiste révolutionnaire au trimestriel Masques ». Cet article interroge d'une part le rapport des homosexuel.le.s avec

50 GIRARD Jacques, *Le Mouvement homosexuel en France : 1945-1980*, Paris, France, Syros, 1981, 206 p., p. 8

51 GIAMI Alain et HEKMA Gert (dir.), *Révolutions sexuelles*, Paris, France, la Musardine, 2015, 394 p.

52 IDIER Antoine, *Les vies de Guy Hocquenghem : politique, sexualité, culture*, Paris, Fayard, 2017, 354 p.

53 Le titre de cette communication qui existe seulement en anglais est *Pride and prejudice, How homosexuals and lesbians came out politically in the Ligue communiste révolutionnaire (1975-1979)*.

l'extrême gauche, mais aussi, dans un double mouvement, les positions de cette même extrême gauche à leur égard. Dans une autre perspective, je peux mentionner les travaux de recherche d'Adèle Cornet en master à l'EHESS qui s'intéresse aux différentes Universités d'été homosexuelles (UEH), fondées et animées par les GLH et tout particulièrement par le groupe de Marseille.

Le comité d'urgence anti-répression homosexuelle est fondé à l'été 1979 après la première Université d'été homosexuelle. Une lecture linéaire de l'histoire m'amènerait à dire que le CUARH fait suite aux GLH, en ce début des années 1980. La structure du CUARH est en réalité plus complexe car les GLH *sont* le CUARH. C'est-à-dire que cette nouvelle formation politique est en réalité un assemblage hétéroclite de nombreux GLH en région, de groupes confessionnels et de groupes aux champs d'action beaucoup plus spécifiques. Il n'existe qu'un groupe, à Paris, qui s'autodétermine comme étant le CUARH-Paris. De ce fait, la littérature s'intéressant au CUARH est souvent la même que celle qui évoque l'histoire des GLH, même si elle est encore plus rare et succincte. Ainsi de l'ouvrage d'Antoine Idier, *Les alinéas au placard*, qui, s'il s'intéresse dans un premier temps aux GLH, consacre par la suite un chapitre au CUARH. Il en va de même avec le livre de Prearo autour du moment politique de l'homosexualité qui, lui aussi, s'applique à écrire un chapitre relatif au fonctionnement du Comité. S'il l'évoque rapidement dans son ouvrage *Le Rose et le noir*, Frédéric Martel ne semble cependant pas voir assez d'intérêt dans l'histoire du CUARH pour lui consacrer plus de quelques lignes. Son obsession à vouloir imputer au mouvement homosexuel, et plus spécifiquement au CUARH, la responsabilité du manque de réaction face au sida, l'amène par ailleurs à proposer une lecture biaisée et anachronique de l'organisation. Les années 1980 n'exerçant pas la même fascination que la décennie précédente et que ce qu'ont été les longues années 1968⁵⁴, les travaux s'intéressant spécifiquement au mouvement homosexuel durant les années Mitterrand sont quasi inexistantes. Je ne peux ainsi faire mention que d'un seul article rédigé par l'historien étasunien Gunther Scott dans lequel celui-ci présente rapidement la situation française du début de la décennie⁵⁵. Son approche est

54 ARTIÈRES Philippe, ZANCARINI-FOURNEL Michelle, 68, *une histoire collective, 1962-1981*, Paris, La Découverte, 2008, 847 p., p. 8

55 SCOTT Gunther, « Building a more stately closet : French gay movement since the early 1980s », *Journal of the History of Sexuality*, vol. 13, n° 3, juillet 2004

largement focalisée sur Paris ce qui ne permet pas de saisir l'histoire du CUARH dans sa multiplicité. Le vide à combler est donc immense.

Ce qui va en réalité occuper l'attention des chercheur.e.s, c'est la question du sida, à laquelle illes vont accoler l'histoire du mouvement militant. Deux ouvrages peuvent symboliser ce changement de paradigme. Le premier, *Une épidémie politique. La lutte contre le sida en France 1981-1996*, sous la direction de Patrice Pinell, offre une perspective globale de cette histoire. Le second, *Agir pour ne pas mourir ! Act up, les homosexuels et le sida*, écrit par Christophe Broqua, revient principalement, comme l'indique son sous-titre, sur l'histoire d'Act Up et sur la nouvelle génération de militant.e.s qui apparaît dans la lutte contre le sida.

Un des enjeux historiographiques autour de l'histoire du CUARH est la nature même de celui-ci. Par un procédé similaire à celui qui a voulu faire de la naissance du FHAR l'année zéro de l'histoire du militantisme homosexuel en France, le CUARH – en écho avec les discours qui décrètent la mort du militantisme dans les années 1980 – ne serait plus un mouvement politique car celui-ci se serait tourné vers des formes d'organisation associatives. Ainsi, de manière lapidaire, Frédéric Martel annonce que « le militantisme disparaît entre 1982 et 1985⁵⁶ ». Massimo Prearo accuse Martel d'avoir construit cette interprétation de manière *ad hoc*, « pour expliquer la thèse controversée quant au retard ou au manque de réaction du mouvement homosexuel français au début de l'épidémie du VIH/sida⁵⁷ ». Ce discours faisant du CUARH un astre mort est aussi tenu par Philippe Adam pour qui le militantisme s'est essoufflé dès 1981⁵⁸. La réponse de Patrice Pinell à ces allégations est peut-être la plus intéressante. Il dit que « le foisonnement associatif, le développement et la diversification de la presse gay sont des faits qui contredisent l'idée d'un « déclin du mouvement homosexuel » au début des années 1980. Il est plus pertinent de parler de rééquilibrage des rapports de force entre les différents pôles structurant le champ homosexuel⁵⁹ ».

La perspective de cette recherche sur le CUARH est donc d'une part d'essayer d'inscrire

56 MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir : les homosexuels en France depuis 1968*, Paris, Seuil, 2000, p. 263

57 PREARO Massimo, *Le moment politique de l'homosexualité ..., op. cit.*, p. 216

58 ADAM Philippe, « Lutter contre le sida, Pacs et élections municipales. L'évolution des expériences homosexuelles et ses conséquences politiques », *Sociétés contemporaines*, n° 41-42, 2001, p. 87

59 PINELL Patrice (dir.), *Une épidémie politique. La lutte contre le sida en France 1981-1996*, Paris, PUF, 2002, p. 30

l'histoire de ces groupes dans celle du mouvement homosexuel français et d'autre part de participer à son écriture, qui reste aujourd'hui très parcellaire.

II. PRÉSENTATION DU CORPUS DE SOURCES

Si mon travail de recherche pour cette deuxième année de master continue de porter sur le mouvement homosexuel, la période sur laquelle je souhaite concentrer mon étude implique un renouvellement complet du corpus de sources.

Une première difficulté lorsque l'on souhaite étudier l'histoire de l'homosexualité en France (qu'elle soit ou non militante) concerne les archives, nécessaires pour mener un travail d'historien.ne. Contrairement à de nombreux pays anglo-saxons ou du nord de l'Europe, il n'existe pas en France de centre d'archive institutionnalisé à l'échelle nationale consacré aux questions de genre et des homosexualités⁶⁰. Cette situation peut probablement s'expliquer par une certaine « tradition politique française ». L'ancrage républicain dans une perspective universaliste et sa tendance à dénoncer certaines formes de communautarisme ne coïncide que très peu avec le développement et l'accompagnement d'un tel projet. D'autres pays, ont connu des trajectoires tout à fait différentes. À Amsterdam par exemple, le centre de ressources Homodok s'efforce d'archiver l'histoire des mouvements et des personnes LGBTQIA depuis 1978. En France une première tentative eut lieu en 2002 à l'initiative de Jean Le Bitoux en collaboration avec le maire de Paris d'alors, Bertrand Delanoë, pour la création d'un Centre d'archives et de documentation homosexuelle de Paris (CADHP). Malgré une très forte subvention et l'attribution d'un local, le projet échoua. Il fut repris par la suite par Louis George Tin qui vit l'initiative capoter une seconde fois. S'il n'existe pas d'explications claires quant à l'échec de ces tentatives, il est possible qu'elles soient liées à des querelles internes et des luttes de pouvoir au sein de la communauté homosexuelle parisienne. Initiées à l'automne 2016, de nouvelles discussions se sont engagées entre diverses associations LGBT et la ville de Paris. Mais le processus engagé semble houleux et la perspective de voir le projet se réaliser encore incertaine.

Dans l'attente de la publication – ou pour le moins de sa mise en ligne – d'un guide des sources ayant trait aux archives LGBT par l'historien Régis Revenin, il m'a fallu, par

60 Ce fait est cependant à nuancer en précisant qu'il existe à Paris le cas des *Archives, Recherches et Cultures lesbiennes*, créées à Paris en 1988 et aujourd'hui hébergées par la Maison des femmes. L'accès à ces archives est non-mixte et je ne peux donc prétendre y avoir accès.

tâtonnement, établir sur quels fonds j'allais pouvoir travailler. Les recherches effectuées au cours de ma première année de master m'ont en cela permis de gagner un temps précieux. Au fil de mes échanges avec d'autres chercheur.e.s travaillant sur ces questions et de mes déplacements, j'ai pu repérer plusieurs fonds et bibliothèques qui allaient me servir dans mes recherches. J'ai cette année à nouveau consulté la bibliothèque du centre LGBT de Paris-Île-de-France. Cette bibliothèque dispose de nombreux périodiques (*Gai Pied*, *Homophonies*, *Samouraï* etc.) et de documents datant de la fin des années 1970 et des années 1980.

Le fonds privé de Christian Deleusse à Marseille est peut-être l'un des plus importants auquel j'ai eu accès. Au cœur de Marseille, il dispose d'un petit appartement entièrement destiné à entreposer les archives du mouvement LGBTQIA dans l'attente de pouvoir les verser à un hypothétique centre d'archive. Il s'y trouve la grande majorité des revues et journaux homosexuels depuis les années 1970. Des caisses entières rangées par années retracent l'histoire des GLH, des Universités d'été homosexuelles, du CUARH ou encore de *Gai pied*. Ancien militant du GLH de Marseille, Christian Deleusse a eu le réflexe et la perspicacité de penser à archiver l'histoire du groupe de Marseille mais aussi celle du mouvement dans son ensemble. En février 1984, il fonde l'association Mémoire des homosexualités pour donner un cadre à ce travail de collecte. « L'association Mémoire des Sexualités met à disposition un fonds documentaire, organise débats publics et salons, et participe à la construction du mouvement militant LGBT⁶¹ ». De façon épisodique, d'ancien.ne.s militant.e.s viennent déposer quelques cartons avec leurs archives personnelles de l'époque. Alors que le nombre de cartons ne cesse d'augmenter, aucun traitement n'est fait de toutes ces archives. Il n'existe aucun réel inventaire disponible. De façon générale les cartons sont soit marqués par le titre du périodique qu'il recueille, du nom d'un groupe ou d'un événement et sont souvent accompagnés d'une fourchette temporelle. Mais il faut systématiquement exhumer ces cartons pour découvrir ce qu'ils contiennent. Une dizaine de cartons recueillent pèle-mêle l'histoire du mouvement homosexuel du début des années 1980, les archives de certains GLH et des documents relatifs au CUARH. Une boîte en particulier contient la grande majorité des numéros du journal du CUARH, *Homophonies*. J'ai aussi pu consulter quelques autres cartons qu'un ancien membre du GLH de Marseille venait de confier à Christian

61 Ce sont les objectifs de l'association tels qu'ils sont spécifiés sur le site de l'association, <http://www.memoire-sexualites.org>, mis en ligne fin octobre 2016.

Deleusse. C'est encore une fois dans ces boîtes sans inventaire et sans le moindre indicatif temporel que j'ai trouvé des documents cruciaux pour la compréhension de cette époque.

Même si, faute de temps, je n'ai pu y avoir accès, il m'apparaissait utile de signaler les autres fonds que j'ai pu identifier. Le seul fonds public existant à ce jour est le fonds Michel Chomarat qui se trouve à la bibliothèque municipale de Lyon. Ce fonds est constitué par la collection personnelle (archives, imprimés, documents iconographiques et objets) de ce même Michel Chomarat qu'il a versé sous la forme d'un dépôt à la bibliothèque. Il existe ensuite les archives privées de Patrick Cardon, fondateur des Cahiers Gay kitch camp qui se trouvent aujourd'hui à Montpellier. Le fonds Jean Le Bitoux pour sa part se trouve dans les caves de la mairie de Paris, inaccessible au public. Ancien militant du Groupe de libération homosexuel de Dijon, Jean Cavaihes (alias Jean Boyer) a de son côté préservé les documents ayant trait au GLH de sa ville, mais aussi les archives de l'association Diane et Hadrien, l'un des premiers locaux associatifs ouvert au tout début des années 1980. Je peux aussi signaler l'Académie Gaie & Lesbienne⁶² qui se trouve en banlieue parisienne, à Vitry, et qui est difficilement accessible au public. Je leur ai ainsi écrit plusieurs fois sans jamais recevoir de réponse.

La perspective de ma recherche pour cette deuxième année de master est de poursuivre l'étude de l'histoire du mouvement homosexuel militant dans la première moitié des années 1980 à partir de son principal avatar politique, le CUARH. Pour comprendre le corpus de source nécessaire à l'écriture de cette histoire, il me faut au préalable définir les bornes chronologiques de ma recherche. Lors de la première Université d'été homosexuelle qui se tient du 23 au 28 juillet 1979, les GLH de nombreuses villes présents au côté des Comités homosexuels d'arrondissement (CHA) parisiens, du journal *Gai Pied* ainsi que des groupes religieux à l'image de David et Jonathan décident de rendre nationale une initiative mise en place par le GLH de Lyon. C'est la création du Comité d'urgence anti-répression homosexuelle⁶³. La naissance de cette entité politique marque une nouvelle époque pour le mouvement homosexuel. Les groupes veulent lutter sur le terrain des droits et en finir avec les diverses mesures discriminatoires qui les oppriment. Les quelques mentions du CUARH que j'ai pu trouver dans divers ouvrages ou

62 L'Académie Gaie & Lesbienne dispose d'un site internet qui donne quelques informations sur son fonds et dispose d'un catalogue : <http://www.archiveshomo.info/>

63 Son premier acronyme est le COUARH. Mais très vite la lettre O disparaît pour devenir le CUARH.

articles, ont cette caractéristique de ne jamais donner la même date pour la fin du comité. Elle s'y étale entre 1985 et 1987. Il est je crois plus pertinent de chercher à clore cette histoire à partir de différentes ruptures, symboles de la fin d'une époque révolue, que de trouver une date précise de dissolution. La première moitié de l'année 1986 représente à plusieurs égards cette fin d'époque. Tout d'abord, au mois de mars les élections législatives donnent la majorité à la droite parlementaire et le Front national entre avec fracas à l'Assemblée nationale. En parallèle de cela, au mois de juin paraît le dernier numéro du journal *Homophonies*, journal du CUARH, alors que depuis sa dernière victoire législative à l'été 1985 le mouvement semble à bout de souffle. Enfin, à partir de 1986, l'épidémie du sida s'étend, les cas se multiplient et les associations de lutte contre le virus se développent.

La première source sur laquelle repose ma recherche est le journal mensuel *Homophonies*. Sa première publication est datée du mois de novembre 1980. Ce journal se veut le journal du mouvement, le journal du CUARH. Émanation du groupe du CUARH-Paris il se propose d'être « lien, informateur, mémoire collective, *Homophonies* se veut aussi organe d'expression où chacun, chacune, expose les éléments d'un débat face aux lois, à l'état et à la société, face aussi à ceux et celles qui vivent dans le placard et croient ne pas pouvoir en sortir⁶⁴ ». Si l'édition du journal reste l'affaire du groupe parisien durant ses cinq années de parution, son comité de rédaction s'ouvre à des personnes d'autres groupes et des correspondant.e.s locaux font leur apparition sur tout le territoire⁶⁵. La première version du journal se décline en 55 numéros⁶⁶. Suite à des problèmes financiers mais aussi du fait d'une certaine lassitude face aux perspectives que propose le mouvement, *Homophonies* prend fin une première fois à l'été 1985. Une *Nouvelle série* apparaît en novembre 1985. Mais elle ne dure que le temps de 8 numéros et s'arrête définitivement en juin 1986. De cette parution supplémentaire je n'ai malheureusement eu accès qu'aux numéros 2, 3 et 8. « Bulletin de liaison entre les groupes du CUARH, *Homophonies* a évolué vers un journal qui dépasse largement les membres organisés au sein de ces groupes et qui

64 *Homophonies*, n°1, novembre 1980, p. 1

65 « Un journal, quel journal ? », *Compte rendu de la 17ème coordination nationale du CUARH*, 15 et 16 janvier 1983, p. 10

66 Les collections auxquelles j'ai eu accès n'étaient jamais complètes. C'est par le recoupement entre le fonds d'archives de Christian Deleusse à Marseille, du Centre LGBT de Paris et de plusieurs numéros dont je disposais à titre personnel que j'ai pu prendre connaissance de tous les numéros.

est même plus lu à l'extérieur des groupes affiliés au CUARH que par ses militants⁶⁷ ». Comme le revendique l'éditorial du premier numéro, *Homophonies* « prend sa place singulière dans la presse actuelle sans se substituer le moins du monde aux journaux locaux ou nationaux⁶⁸ ». Ce désir d'ouverture se perçoit aussi dans la maquette du journal. La structure et le contenu du journal sont en constante évolution tout au long de ces cinq années de parution. Ainsi le premier numéro fait 12 pages, le numéro 4 en fait 20 et le numéro 53 s'étire lui sur 68 pages. La couleur fait elle aussi son apparition et des rubriques nouvelles se font jour. Pour s'adapter à un lectorat qui n'est plus seulement militant – le journal revendique un tirage de 10 000 exemplaires en 1983⁶⁹ –, le volet culturel prend de plus en plus de place et à partir du numéro 25, une rubrique « petites annonces » (destinées aux rencontres) fait son apparition.

Grâce à ce journal, il est possible de comprendre et mesurer l'évolution du mouvement homosexuel sur une durée de près de cinq ans. Une publication militante qui puisse revendiquer cinq ans d'existence est un fait qui mérite d'être souligné. Si le journal est l'organe de propagande du CUARH, il ouvre cependant ses tribunes à de nombreux groupes et sensibilités diverses, ce qui permet d'établir un panorama relativement complet pour comprendre l'état du mouvement, ses moments forts et ses faiblesses, ses doutes, ses errements et son inéluctable régression.

Homophonies est le journal du mouvement. Si son étude est primordiale elle reflète cependant l'aspect public et visible de la militance homosexuelle. Au contraire de l'*Agence Tasse* qui lors de la décennie précédente se trouvait principalement être le bulletin de liaison des différents Groupes de libération homosexuels, *Homophonies* dépasse très rapidement ce cadre là. Il m'apparaissait donc nécessaire de trouver des archives qui relatent cette histoire par un prisme plus interne au mouvement. Pour cela, deux sources m'ont semblé pertinentes même si relativement lacunaires. Comme j'ai pu le souligner plus haut, les archives concernant le CUARH et le mouvement homosexuel plus largement en ce début des années 1980 sont disséminées sur tout le territoire chez les acteurs et actrices de cette histoire. Au vu de la temporalité dans laquelle se fait cette recherche, il me fallait faire des choix quant aux sources sur lesquelles j'allais m'appuyer. Il m'apparaissait également nécessaire que ces sources soient d'ordre national pour continuer à éclairer cette histoire par le prisme du mouvement. La première série de documents

67 « Un journal, quel journal ? », *op cit*, p. 10

68 *Homophonies*, n°1, *op cit*, p. 1

69 « Un journal, quel journal ? », *op cit*, p. 10

qui m'a donc semblé pertinente pour composer ce corpus de sources sont les *Comptes rendus de la Coordination nationale du CUARH*. Tous les trois mois, les différents groupes membres du CUARH se retrouvent dans une ville différente pour établir les orientations politiques du mouvement, débattre ensemble, organiser les différentes campagnes anti-répression etc. Les comptes rendus de ces rencontres éclairent les conflits, les rapports de force, les errements et les perspectives du mouvement. Le nombre de comptes rendus dont je dispose est cependant relativement faible. Entre la coordination de Dijon les 9 et 10 février 1980 (presque 7 mois après la fondation du CUARH) et celle de Chalon sur Saône les 16 et 17 mars 1985, je ne peux m'appuyer que sur seize documents. L'échantillon est donc relativement faible sur la trentaine de compte rendus qui, d'après un rapide calcul, ont dû être édités.

Cette Coordination nationale élit les membres d'une Commission nationale qui se réunit théoriquement tous les mois. C'est une sorte de bureau politique qui doit renforcer l'action politique du mouvement. De cette commission j'ai pu recueillir 14 comptes rendus s'étalant du 6 juin 1981 au 26 janvier 1985. Un ratio qui s'avère être particulièrement faible si l'on considère que près d'une centaine ont dû être établis. L'étude de ces sources doit donc être prise pour ce qu'elles sont : des sources complémentaires qui peuvent venir éclairer les logiques internes du mouvement et donner quelques éléments de réponse sur l'organisation générale du CUARH. Un des apports de ces comptes rendus se trouve dans le fait qu'ils éclairent la période allant de l'automne 1979 à l'automne 1980, à une époque où le journal *Homophonies* n'existait pas encore et que les archives qui s'y réfèrent sont peu nombreuses.

Pour combler ce vide documentaire il m'a semblé pouvoir trouver un recours auprès d'un autre mensuel. La fin des années 1970 voit se développer toute une presse homosexuelle⁷⁰ avec le mensuel *Gai Pied* comme périodique principal. Le journal voit le jour au début de l'année 1979 et devient, par sa diffusion nationale et son aspect généraliste, un pilier significatif du mouvement homosexuel dans les années 1980. C'est un périodique qui s'inscrit pleinement dans le développement de la « culture de masse »⁷¹ homosexuelle et qui rapidement privilégie l'aspect culturel et la « vie gay » à la dimension politique du mouvement. Mon intérêt pour ce journal

70 Quéré Mathias, « *Qui sème le vent récolte la tapette* », une histoire des Groupes de libération homosexuels, mémoire d'étude de Master 1 soutenu sous la direction de Sylvie Chaperon, juin 2016.

71 BERNARD Mathias, *Les années Mitterrand. Du changement socialiste au tournant libéral*, Paris, Belin, 2015, p.166

n'est pas de cet ordre, même s'il apporte parfois un éclairage distancié sur le CUARH qui peut être profitable. *Gai Pied* me permet d'étudier la première année d'existence du CUARH, jusqu'à l'apparition d'*Homophonies*. Un certain nombre d'articles retrace l'histoire du tout jeune Comité et les enjeux qui sont les siens en ce début de décennie.

De manière plus épisodique, une autre source a pu accompagner ma recherche. Il s'agit de la revue trimestrielle *Masques*. Celle-ci a été publiée de 1979 à 1985⁷², c'est-à-dire sur toute la durée de ma recherche. Fondée par des ancien.ne.s membres de la tendance parisienne du GLH – Politique et quotidien, pour beaucoup venu.e.s de la LCR⁷³, cette revue est extérieure au CUARH et souvent critique vis à vis de celui-ci. *Masques* se propose d'être une « revue homosexuelle, mixte, contribuant à la recherche et à l'affirmation de nos identités [...]. Nous nous revendiquons comme homosexuels et lesbiennes et entendons contribuer à l'émergence d'une parole homosexuelle qui existe à peine, expression de notre regard sur le monde [...]»⁷⁴. La lecture des articles de cette revue offre une perspective plus distanciée du mouvement dans sa dimension intellectuelle. Cette approche me semble être nécessaire quand il s'agit de prendre un peu de distance avec le quotidien du mouvement.

Une dernière source compose ce corpus. L'écriture de mon mémoire de Master 1 sur les GLH, s'est exclusivement faite à partir de sources écrites : des journaux, des bulletins, des tracts et des correspondances. Si ces documents se sont avérés largement suffisants pour alimenter ma recherche, il m'est tout de même apparu qu'il me manquait l'aspect du vécu, des expériences personnelles et des récits des protagonistes de cette histoire. Cette histoire étant récente certain.e.s des acteurs et des actrices sont encore présent.e.s pour en témoigner aujourd'hui. J'ai donc fait le choix pour cette deuxième année de recherche d'aller à la rencontre des militant.e.s du CUARH (mais pas seulement) pour réaliser des entretiens. Il y a selon moi un double enjeu à recueillir les témoignages de celles et ceux qui ont lutté à cette époque. Le premier, dans la perspective d'une histoire orale, est d'aller à la recherche d'une mémoire pour permettre de donner corps à un vécu, à des trajectoires personnelles et des histoires de vie. Il convient de souligner que la mémoire n'est pas l'histoire. Si la deuxième peut bien évidemment être manipulée à

72 Ce sont 26 numéros qui ont été publiés sous la forme d'une revue trimestrielle. À partir de janvier 1986 une nouvelle formule est imaginée et la revue passe à un format mensuel. Cinq numéros paraissent, mais fortement endettée, l'aventure de la revue *Masques* s'arrête en juin 1986.

73 <http://www.revuemasques.fr/Historique.html/Historique-naissance.html>

74 « Sous les masques », Plate forme de *Masques*, *Revue des homosexualités*, n°1, mai 1979, p. 2-3

mauvais escient, la première – malgré parfois tous les efforts entrepris – a subi les aléas du temps. Cette mémoire peut donc être trompée, hésitante ou parfois encore enjolivée. Il m'aura donc fallu prêter une vigilance toute particulière pour chercher à corroborer les faits racontés par d'autres sources écrites. Le second enjeu, intimement lié au premier est qu'il y a une urgence temporelle à recueillir ces témoignages. Nombreux sont les militants à avoir été fauchés par le sida. Celles et ceux qui restent aujourd'hui sont en train de vieillir et c'est une parole qui risque de disparaître si personne ne s'y intéresse.

Ce sont donc trois entretiens que j'ai pu réaliser pour alimenter ma recherche. J'ai tout d'abord rencontré Alain Lecoultre (alias Sanzio). Membre du GLH – PQ et de la Commission nationale homosexuelle de la Ligue communiste révolutionnaire, il a ensuite participé à la fondation de la revue *Masques* et de la maison d'édition Persona. Le deuxième entretien que j'ai effectué avait pour interlocuteur Jean Michel Rousseau (alias Mélanie Badaire). Membre successivement du GLH de Rennes puis de celui de Marseille, il intègre ensuite le comité de rédaction du journal *Homophonies*. Enfin, j'ai rencontré Catherine Gonnard, elle aussi membre du comité de rédaction du journal et militante du MIEL, le Mouvement d'information et d'expansion lesbien, groupe membre du CUARH. Ces trois entretiens m'ont été particulièrement précieux. Tout d'abord parce qu'ils m'ont permis de rencontrer et d'échanger avec des militant.e.s de l'époque, ce qui était pour moi, émotionnellement très fort. Ensuite parce qu'au fil des discussions, j'ai pu aborder avec eux.elle des points qui ne me semblaient pas très clairs, de leur proposer des explications et des analyses de ce mouvement, qu'illes pouvaient confirmer ou infirmer. Et enfin, le fait de pouvoir discuter à bâtons rompus autour de cette époque, m'a aussi permis d'ébaucher une vision la plus globale, la plus générale possible autour ce moment politique spécifique.

Deuxième partie : Le Comité d'urgence anti répression homosexuelle entre 1979 et 1986

I. 1979-1981, LA RECOMPOSITION DU MOUVEMENT HOMOSEXUEL FRANÇAIS

A. RETOUR SUR UNE DÉCENNIE AGITÉE : BILANS ET PERSPECTIVES À L'AUBE D'UNE NOUVELLE ÉPOQUE

1. UNE HISTOIRE QUI DÉBUTE EN 1974

S'il existe indéniablement une rupture dans la forme de militance entre l'époque des Groupes de libération homosexuels et celle du CUARH, les continuités sont pour autant nombreuses. La première, et peut-être la plus fondamentale, est que ce sont les GLH qui fondent et qui *sont* le CUARH. C'est-à-dire que le CUARH n'est pas seulement une nouvelle entité politique, c'est une coordination de nombreux groupes militants homosexuels dont les GLH sont les principaux membres. Le CUARH devient l'entité politique du mouvement à l'échelle nationale, mais les groupes, à leur niveau, dans leur ville, conservent leur autonomie. Ce n'est que dans un second temps, au cours des années 1980, que les GLH vont pour certains changer de nom alors que d'autres vont disparaître, donnant naissance à de nouvelles associations. La deuxième continuité est à chercher dans l'identité même des militant.e.s. Car c'est en réalité la même génération politique qui a d'abord investi les GLH pour ensuite continuer son engagement politique au sein du CUARH. Le *Rapport gai*⁷⁵, une enquête dirigée par Jean Cavailhes, Pierre Dutey et Gérard Bach et publiée en mars 1984, la définit comme la « génération militante ». La présentation de ce rapport dans le numéro 41 du journal *Homophonies* décrit cette génération comme étant « ceux qui ont eu 25-34 ans en 1983, avaient 10 à 19 ans en mai 1968, environ 15-24 ans à la belle époque du FHAR, des GLH, des luttes et mouvements sociaux du début des « seventies », puis 20 à 29 ans quand le CUARH a été créé, que « Gai-Pied » a commencé à

⁷⁵ CAVAILHES Jean, DUTEY Pierre et IGNASSE Gérard, *Rapport gai : enquête sur les modes de vie homosexuels en France*, Paris, France, Persona, 1984, 277 p.

paraître. C'est la génération qui a vécu son adolescence dans le climat de contestation révolutionnaire d'après 1968, dans l'émergence sociale du phénomène gai en France⁷⁶ ».

C'est dans cette perspective et pour comprendre les dynamiques de la décennie qui s'achève que je me propose, dans cette première partie, de revenir sur l'histoire des Groupes de libération homosexuels de 1974 à 1979 et sur le moment politique dans lequel ils s'inscrivent.

C'est dans un contexte politique et social profondément bouleversé par ce que sont les longues « années 68⁷⁷ » que les GLH surgissent et prennent la suite du Front homosexuel d'action révolutionnaire (FHAR), dont la dernière assemblée générale se tient début 1974. Ils investissent l'espace politique laissé aux luttes homosexuelles et l'occupent jusqu'à la fin de la décennie. Le premier Groupe de libération homosexuel se constitue au printemps 1974 à Paris. Après moins d'un an d'unité, à l'instar de nombreux groupes d'extrême gauche de l'époque, il se scinde en plusieurs tendances. Ainsi, naissent successivement la tendance Groupe de base (GB), Politique et quotidien (PQ) et la tendance 14 décembre. Des groupes se développent dès 1975 et en 1977, ce sont une trentaine d'entités qui se répartissent sur tout le territoire français.

Les GLH ont contribué à constituer un mouvement homosexuel qui se voulait autonome, lié à la nécessité de faire exister des revendications spécifiques que la grande majorité des organisations de gauche et d'extrême gauche leur refusaient. Il s'agissait aussi de structurer un mouvement qui ne l'avait encore jamais été à l'échelle nationale en organisant des rencontres et des coordinations pendant lesquelles les groupes pouvaient se rencontrer et élaborer des stratégies à visée hexagonale. Cette lutte pour un mouvement autonome ne se voulait pas pour autant isolée et ne revendiquait pas de séparatisme. Le dialogue avec les mouvements féministes était ainsi continu. Dans un double mouvement parfois plein de contradictions, le lien avec la gauche et les groupes gauchistes ne fut lui non plus jamais totalement rompu.

La temporalité des GLH est celle du temps présent. Les revendications se veulent immédiates avec une véritable prise sur la réalité quotidienne des homosexuel.le.s. Si le privé est politique alors les changements doivent advenir immédiatement. Il n'est plus question de souscrire aux promesses gauchistes qui assurent que la question homosexuelle sera résolue avec

76 « La génération militante », *Homophonies*, n° 41, mars 1984, p. 35

77 Je reprends ici la terminologie utilisée par Michèle Zancarini-Fournel et Philippe Artières dans leur ouvrage 68, *une histoire collective, 1962-1981*, Paris, La Découverte, 2008, 847 p.

l'avènement de la révolution. Il est nécessaire que les forces politiques et militantes l'incorporent immédiatement à leurs discours et à leurs pratiques pour que le grand soir ne soit pas viril et patriarcal. Vivre un militantisme politique homosexuel à Paris ne peut être comparé aux multiples réalités des membres des GLH en « province ». La dynamique temporelle de ces différents groupes leur est spécifique. Leurs attentes, leurs réalités et leurs envies varient d'une ville à l'autre. Participer à l'aventure d'un GLH à Brest ou à Lyon ne résonne pas de la même manière. Les implications et les mises en jeu sont spécifiques et différentielles. Par cette compilation de facteurs, les GLH naissent, meurent et se reconstituent de multiples fois. Les engagements et les réflexions qui alimentent les discours d'un groupe peuvent ainsi apparaître plus tardivement dans une autre ville, tout comme ils peuvent se contredire. De fait, si la volonté politique est commune, l'expérience immédiate est propre à chaque groupe. C'est aussi cette temporalité différentielle qui complexifie la structuration des GLH en tant que mouvement d'envergure nationale.

Si la question du temps joue activement dans l'histoire des groupes, le fait géographique et spatial est lui aussi significatif dans l'histoire des GLH qui, pour la première fois, ne sont plus seulement un fait parisien. Le mouvement, qui se veut hexagonal, cherche à dépasser le clivage Paris/province. En réalité, les différentes tendances parisiennes – et particulièrement Politique et quotidien – exercent une forte influence sur les dynamiques des groupes de région. Si elles ne sont pas toujours actrices dans la formation et le développement d'un GLH, elles ont néanmoins le privilège de diriger certaines des réflexions théoriques qui traversent le mouvement et obligent régulièrement les autres groupes à se positionner dans un sens ou dans un autre.

La dynamique certainement la plus importante et la plus consistante au sein des GLH est celle de l'identité. Elle traverse l'histoire des groupes sans jamais être définitive ni unanimement partagée. Le GLH – GB propose une identité homosexuelle inclusive où chacun.e a sa place et son action est orientée vers une supposée communauté⁷⁸ homosexuelle par ailleurs peu regardante sur l'origine de ses membres. Le GLH – PQ, dans une parfaite tradition marxiste, nie l'identité homosexuelle qu'il considère être une figure aliénante imposée par la société bourgeoise et qui enferme les homosexuel.le.s dans le ghetto. À mesure que l'horizon gauchiste révolutionnaire

78 Parler de communauté dans ce mémoire est un simple procédé pour nommer une communauté sexuelle et de destin.

s'étiolo, d'autres formes de revendications identitaires commencent à émerger. Les GLH ne sont par ailleurs pas des structures politiques classiques. À l'image des mouvements féministes, les homosexuel.les portent une attention toute particulière à articuler le politique et le quotidien. Le privé est encore une fois politique. Les GLH ne sont donc pas seulement des lieux de militance mais aussi des lieux de sociabilité et de rencontres, un entre-soi qui permet d'exister face au monde. Cette dimension n'est, pour autant, pas toujours une évidence. Face à celles et ceux qui rejoignent les GLH pour mener un combat politique, d'autres investissent ces espaces pour mettre fin à leur solitude. Les attentes et les objectifs de chacun.e sont multiples, au point de fragiliser la structure des groupes et, parfois, d'accélérer leur disparition. Si les attentes prosaïques d'une partie des membres des GLH rendent difficile la constance militante dans les groupes et fragilisent le mouvement, un certain rapport à la culpabilité est aussi à souligner. Les schémas de l'action politique classique pensés par la rhétorique gauchiste ont engendré une culpabilité identitaire chez les homosexuel.le.s. L'auto-répression est difficile à combattre. C'est toute une lutte que de rendre celle de l'homosexualité légitime. Se convaincre de ne pas être le symbole de la dégénérescence bourgeoise est un processus complexe pour les militant.e.s issu.e.s du sérail gauchiste. Par ailleurs, l'ascétisme révolutionnaire prôné par tant de groupes et de structures partisans rend l'exercice d'une nouvelle façon de faire de la politique difficile. C'est pourtant un des enjeux de la lutte des GLH qui n'envisagent pas l'organisation d'une rencontre nationale sans un bal ou la participation à une marche du 1^{er} mai qui ne soit pas une fête⁷⁹.

C'est dans cette multiplicité d'enjeux identitaires, de conflits idéologiques et politiques, de réalités géographiques distinctes que les GLH entrent en crise à la fin de l'année 1977. Le GLH Politique et quotidien, dernier groupe parisien existant, disparaît à son tour suite à l'échec d'un festival de cinéma à la Pagode début 1978 combiné aux nombreux conflits qui traversent le groupe. En région, de nombreux groupes confessent qu'ils « tournent en rond⁸⁰ » alors que dans le même temps, la répression s'intensifie.

79 Cette courte présentation des GLH et des enjeux qui les constituent s'inspire de mon mémoire de Master 1 intitulé « *Qui sème le vent récolte la tapette* », une histoire des Groupes de libération homosexuels de 1974 à 1979, soutenu sous la direction de Sylvie Chaperon en juin 2016.

80 « GLH Mulhouse », *Bulletin des GLH de province*, n° 2, janvier 1977, p. 6

2. UNE RÉPRESSION TOUJOURS À L'ŒUVRE EN CETTE FIN DE DÉCENNIE

Comme le stipule son acronyme, l'un des principaux axes de lutte du futur CUARH s'articule autour de la question de la répression. Si ce choix stratégique s'explique pragmatiquement par le constat qu'il faut une base commune aux différents groupes pour pouvoir massifier le mouvement homosexuel, ce sur quoi je reviendrai par la suite, cette dynamique s'explique aussi par le raidissement du pouvoir giscardien en cette période déjà pré-électorale. C'est la recrudescence des cas de répression couplée à l'impuissance des logiques groupusculaires dans lesquelles sont enfermés les militant.e.s des GLH qui les pousse à vouloir repenser leurs formes d'organisation afin de redonner corps au mouvement.

En cette fin de décennie, le libéralisme giscardien amorcé en 1974 a pris fin et la France s'installe progressivement dans la crise. Alors que la gauche croyait en sa victoire, les élections législatives de 1978 sont remportées par la droite. La rupture du Pacte commun entre le Parti socialiste (PS) et le Parti communiste français (PCF) n'y est certainement pas étrangère. Dans le même temps l'extrême gauche s'essouffle et l'horizon révolutionnaire est de moins en moins probable. C'est dans ce contexte qu'une nouvelle phase de répression se met en place. Les journaux sont à nouveau censurés et les procès se multiplient.

Une des principales raisons de la fin du libéralisme giscardien est à chercher dans les stratégies politiciennes du président de la République. Le jeune Premier ministre gaulliste Jacques Chirac a démissionné du gouvernement en 1976 et n'a eu de cesse depuis d'attaquer le gouvernement par un discours bien plus marqué à droite. Si les élections législatives ont reconduit la majorité gouvernementale au pouvoir, la gauche, malgré ses divisions, ne cesse de progresser dans les votes. C'est donc dans la perspective des élections présidentielles de 1981 et du nécessaire soutien des forces conservatrices que Valéry Giscard d'Estaing infléchit sa politique vers la droite.

La législation concernant l'homosexualité n'a pas évolué depuis 1974⁸¹ mais un espoir

81 Valéry Giscard d'Estaing a fait baisser l'âge de la majorité de 21 à 18 ans lors de son arrivée au pouvoir mais l'inégalité est toujours de mise entre hétérosexuel.les et homosexuel.les. La majorité sexuelle en ce qui concerne l'hétérosexualité est de 15 ans alors qu'elle est établie à 18 ans pour l'homosexualité. Par ailleurs, l'homosexualité continue à être sous le coup de tout un arsenal de lois répressives : l'article 331 alinéa 3 condamne « quiconque aura commis un acte impudique ou contre-nature avec un individu mineur du même sexe », l'article 330 alinéa 2

inattendu surgit lorsqu'au Sénat, durant l'examen d'une loi relative au viol et aux attentats à la pudeur, une proposition de loi du sénateur Caillavet est reprise pour le compte du gouvernement par la secrétaire d'État au garde des Sceaux Alain Peyrefitte, Mme Pelletier. Cette proposition vise à l'abrogation des alinéas 2 de l'article 330 et 3 de l'article 331 du Code pénal, lesquels pénalisent les relations homosexuelles entre un majeur et un mineur et l'outrage public à la pudeur⁸². La proposition de loi est reprise sous forme d'amendement et votée par le Sénat. Mais après trois navettes parlementaires, lors de son dernier passage devant l'Assemblée nationale en novembre 1980, les députés s'y opposent et la proposition est définitivement enterrée. Cette démarche inattendue ne doit pas occulter le fait que la période est à la répression. Une loi en vigueur depuis 1949 permet l'interdiction de l'affichage « [d]es publications de toute nature présentant un danger pour la jeunesse en raison de leur caractère licencieux ou pornographique ou de la place faite au crime ». La revue d'Arcadie d'André Baudry en avait fait les frais jusqu'en 1975. 1978 voit le retour de cette pratique et de nombreux journaux et revues qui avaient pu voir le jour au début du mandat de Valéry Giscard d'Estaing sont à nouveau censurés. Le 19 janvier 1978, ce sont les revues *Dialogues* et *Incognito-Magazine* qui sont touchées. Le 1^{er} mars c'est au tour de *Gaie Presse* (tout nouvellement fondée) et de *In-Magazine*. Le 24 mars enfin c'est *Gay Magazine* qui se trouve interdit d'affichage⁸³. L'Association pour la liberté d'expression des pédérastes et homosexuels (ALEPH), fondée par Claude Courrouve et Louis Mallet, dénonce « une dangereuse inclination à l'ordre moral⁸⁴ ».

Les lois sur l'homosexualité, l'incitation à la débauche ou encore l'outrage public à la pudeur sont toujours en vigueur en 1978 mais le nombre de condamnations est en constante diminution⁸⁵. La fin du libéralisme giscardien correspond aussi à un retour conséquent des affaires en justice. L'*Agence Tasse* numéro 27/28/29 se fait l'écho d'un certain nombre de ces cas en ce début d'année 1978. Le 18 janvier, un enseignant de St-Leu-La-Forêt est inculpé pour incitation de mineurs à la débauche et actes impudiques sur des personnes de même sexe. Le 7

du code pénal aggrave l'outrage public à la pudeur lorsque celui-ci « consiste en un acte contre-nature avec un individu du même sexe » et l'amendement Mirguet, adopté en juillet 1960, classe l'homosexualité comme « fléau social » aux côtés de l'alcoolisme et de la prostitution.

82 « La loi Caillavet », *Agence Tasse*, n° 27/28/29, 1978, p. 5

83 « Communiqué de l'ALEPH », *Agence Tasse*, n° 27/28/29, 1978, p. 22

84 *Ibid.*

85 Au cours de l'année 1971 ce sont 306 personnes qui sont poursuivies, 297 en 1972, 251 en 1973, 147 en 1974, 179 en 1975 et 117 en 1976 d'après l'article « Infraction homosexualité », *Agence tasse*, n° 10, 5 octobre 1976, p. 8

mars 1978, la 24^e chambre correctionnelle du tribunal de Paris condamne quatre homosexuels, supposément pris en flagrant délit, à 3 000 francs d'amende et deux mois de prison avec sursis⁸⁶. En juin de cette même année est organisée une campagne de solidarité en faveur du Docteur Buisson après son arrestation. Le seul délit de ce médecin psychiatre installé à la Réunion est d'être homosexuel et de ne pas le cacher. Si rien n'a pu lui être reproché sur le plan professionnel, l'Ordre des médecins considère que « ses tendances profondes [sont] incompatibles avec l'éthique médicale⁸⁷ ». Ce qui autorise le journal *Le Monde*, dans son édition du 16 décembre, à le présenter comme coupable⁸⁸. Il est sanctionné par l'Ordre des médecins de six mois d'interdiction de pratiquer. Un autre cas emblématique est celui rapporté par *Libération* autour de l'affaire Rossignol. Jean Rossignol est révoqué par le conseil de discipline de l'académie d'Aix-Marseille le 7 septembre 1978 aux motifs de « retards et d'absences injustifiées ». Ce qu'on reproche en réalité à ce surveillant syndicaliste, c'est son homosexualité et son appartenance au GLH de Marseille. Après avoir été muté une première fois, il est à nouveau accusé d'avoir « affiché dans le réfectoire des élèves une annonce pour le bal du GLH », ce qu'il dément. Le 26 janvier 1979 il est révoqué définitivement⁸⁹.

Deux « affaires » vont accélérer le besoin d'une réaction face à la répression : le licenciement de Marc Croissant par la mairie communiste d'Ivry pour s'être élevé contre un article du journal *l'Humanité* traitant d'une affaire d'homosexualité et de pédophile, et le procès faisant suite à l'arrestation de neuf hommes dans la back-room d'un club appelé le Manhattan. Ce procès, qualifié par un article du journal *Libération* de « pierre rose dans l'histoire gay⁹⁰ », illustre bien la nécessité de s'élever face à la répression et d'en faire une tribune politique. L'article explique que « pour la première fois, des personnes accusées d'« outrages publics à la pudeur sur personnes du même sexe » comparaissaient en correctionnelle et sans complexe, en tout cas sans nier leur homosexualité, et avec la ferme intention de placer le débat ailleurs⁹¹ ». L'affaire Marc Croissant se place sur un autre registre, celui des interdictions professionnelles, qui seront au centre des premières campagnes politiques du CUARH. Son retentissement interroge aussi les

86 « Usage des lois ... », *Agence Tasse*, n° 27/28/29, 1978, p. 26

87 « Dernière minute », *Agence Tasse*, n° 33, non daté, p. 51

88 *Ibid.*

89 « Quand l'homosexualité devient tare sociale ou politique », *op. cit.*, p. 10

90 IDIER Antoine, *Les alinéas au placard : l'abrogation du délit d'homosexualité, 1977-1982*, Paris, Cartouche : Institut François Mitterrand, 2012, p. 115

91 *Ibid.*

positionnements des différents partis de gauche face à l'homosexualité et tout particulièrement celui du Parti communiste, dont les positions restent ambivalentes en cette fin de décennie. La répression de l'homosexualité, qu'elle soit sociale ou pénale, est ainsi toujours le lot quotidien de nombreuses personnes, et va devenir le socle politique du CUARH.

3. À LA RECHERCHE D'UN NOUVEAU SOUFFLE

Le constat est donc amer pour les GLH. Le mouvement est inconsistant et n'existe en réalité plus que dans les discours. La disparition du GLH Politique et quotidien qui, pendant plusieurs années, avait incarné un certain leadership, désoriente une partie des groupes de « province ». Les dynamiques internes des GLH sont fluctuantes, tournent parfois en rond, à la recherche de sens. C'est pourtant à partir de l'action des groupes en région que la mobilisation se restructure. Pour reprendre les termes de Jacques Girard, alors que « Paris dépérit, le salut va venir de la province⁹² ». Une reconfiguration de la militance locale, une réflexion quant au sens de leur engagement et des rencontres nationales vont ainsi permettre aux GLH de reprendre corps.

Il est possible de considérer qu'au-delà des impasses propres à chaque groupe, la recomposition de l'échiquier politique et les errances du gauchisme ont poussé les GLH à interroger leur pratique militante. Julian Jackson souligne que « l'infléchissement giscardien pousse les militants du GLH et d'autres à changer de tactique, au moment précis où ces militants reconnaissent que leur alignement avec l'extrême gauche ne les a conduits nulle part⁹³ ». Ainsi, même s'il les lui adressaient de nombreuses critiques, il y avait une relative confiance dans la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) qui en 1976 avait constitué une Commission nationale homosexuelle (CNH). Mais faute d'influence, une partie des membres de cette commission claqua la porte en janvier 1979 après le III^e congrès de la Ligue. Il s'agit à présent moins d'aller distribuer des tracts à la sortie des boîtes et des usines que de chercher à se rendre plus visible, à

92 GIRARD Jacques, *Le Mouvement homosexuel en France : 1945-1980*, Paris, Syros, 1981, p. 145

93 JACKSON Julian, *Arcadie : la vie homosexuelle en France, de l'après-guerre à la dépenalisation*, Paris, France, Autrement, 2009, p. 279

toucher plus de personnes et axer la lutte contre la répression. La lettre d'intention présentant le journal *Comme ça* à Marseille explique que « le GLH est certes une réussite mais [il] est actuellement menacé de piétinement si [il] n'évolue pas vers son élargissement. Or l'élargissement du groupe passe surtout par l'élargissement de ses activités, ainsi le ciné club, ainsi le journal⁹⁴ ». Cette volonté d'ouverture est expliquée dans l'éditorial du numéro 0 du journal. Il explique que la lutte pour l'abrogation des lois anti-homosexuel.le.s, contre les diverses brimades et pour que les mentalités évoluent ne concerne pas seulement les homosexuel.le.s militant.e.s. Cette lutte concerne bien tou.te.s les homosexuel.le.s⁹⁵. Les membres du GLH de Marseille justifient aussi leur volonté d'ouverture en remettant en cause l'élitisme qu'incarneraient les GLH. « Nul ne peut nier la distance qui sépare actuellement une frange d'homosexuels agissants qui ont souvent un langage qui les fait paraître éloignés des réalités quotidiennes que nous rencontrons dans notre travail et au sein de notre famille par exemple⁹⁶ ».

Cette volonté d'ouverture dépasse largement la simple publication d'un journal. Il est de bon ton semble-t-il d'organiser une « semaine homosexuelle », souvent dans le cadre d'un festival de cinéma. À Mulhouse près de 900 personnes ont participé au cycle « Cinéma et homosexualité » en février 1978⁹⁷. Nantes a eu la même idée et à Rennes le festival qui s'est déroulé à la MJC – malgré son interdiction – est qualifié de « semaine hystérique », couronné par un bal le 3 mars⁹⁸. L'année suivante c'est au tour d'Angers et de Marseille d'organiser leur festival. Les militant.e.s de la cité phocéenne organisent le leur du 10 au 14 mai en portant un intérêt particulier à la question de l'abrogation des articles pénalisant l'homosexualité⁹⁹. De leur côté, les angevin.e.s ont proposé du 14 au 20 juin 1979 une autre semaine homosexuelle avec des débats, une exposition et bien évidemment un bal¹⁰⁰. Cette nouvelle dynamique permet aux GLH de toucher des personnes qu'une simple réunion effraie et que la théorie peut décourager.

Si les groupes reformulent leurs objectifs au niveau local, des initiatives nationales cherchent à restructurer le mouvement et à lui donner une nouvelle perspective. C'est dans ce cadre qu'ont lieu le 29 avril 1978 les États généraux de l'homosexualité à Paris. L'idée de ces

94 Lettre d'intention au journal marseillais *Comme ça*. Archives de Christian Deleusse.

95 « Éditorial », *Comme ça*, n° 0, printemps 1979, p. 1

96 *Ibid.*

97 « Nouvelles des groupes », *Agence Tasse*, n° 27/28/29, mai 1978, p. 13

98 « Nouvelles des groupes », *Agence Tasse*, n° 27/28/29, mai 1978, p. 14

99 « Nouvelles des GLH », *Agence Tasse*, n° 30/31/32, non daté, p. 7

100 « Nouvelles des GLH », *Agence Tasse*, n° 30/31/32, non daté, p. 6

rencontres est de « dégager des points de convergence qui pourraient déboucher sur des perspectives communes¹⁰¹ ». À ce rendez-vous ne sont pas seulement présents les successeurs des GLH parisiens, les Comité homosexuels d'arrondissement (CHA), et les différents groupes régionaux. Le Centre du christ libérateur (CCL) y participe ainsi que le journal *Gaie-presse*, le Groupe de lesbiennes de CHOISIR et du MLF ainsi que les Jeunes homosexuels chrétiens (JHC)¹⁰². Plusieurs discussions sont proposées pour parler de « l'homosexualité aujourd'hui » : un débat est prévu sur les rôles et vécus homosexuels féminins et masculins, un autre sur les lois et structures oppressives et un dernier sur les projets communs concernant le domaine juridique, médical ou de coordination¹⁰³. Un bilan de cette journée fait état de « désirs plus ou moins contradictoires qui ont été positifs » et qui ont mené à l'organisation d'une nouvelle coordination. Ces contradictions relevaient du pari d'organiser des rencontres qui permettraient à des personnes venues d'horizons différents de témoigner de leur vécu et de leurs expériences d'une part, et d'arriver à des prises de positions communes d'autre part. Lors de la deuxième coordination, il fut question d'élaborer un projet de réforme de la loi de juillet 1972 qui concernait le racisme, pour y intégrer les discriminations contre les homosexuel.le.s. D'autres projets y sont par ailleurs amorcés : examen des législations étrangères, lancement d'une campagne pour l'abrogation des lois répressives concernant l'homosexualité, prise de contact avec des organismes comme Amnesty International et la Ligue des droits de l'homme. Des débats sont aussi engagés autour des problèmes médicaux et de la psychiatrie. Suite à cette rencontre du 2 mai 1978, la coordination décide de se réunir tous les 15 jours¹⁰⁴ sans que les sources ne puissent attester de la pérennité de ces rencontres. Ce qu'il est intéressant de souligner au-delà de ces efforts de coordination, c'est que les discours et les revendications s'orientent nettement vers le terrain législatif et contre la répression. Cette démarche semble être la seule sur laquelle tous les groupes peuvent s'entendre et collaborer.

Une autre rencontre se déroule les 11 et 12 novembre 1978, plus restreinte cette fois dans la mesure où elle ne concerne que les GLH et les CHA. 160 personnes venues de 25 groupes différents et de l'étranger se sont retrouvées le temps d'un week-end avec comme perspective de

101 « États généraux de l'homosexualité », *Agence Tasse*, n° 27/28/29, mai 1978, p. 56

102 *Ibid.*

103 *Ibid.*

104 « Coordination des états généraux de l'homosexualité », archives de Christian Deleusse, 2 mai 1978

redonner corps au mouvement. Le constat est cependant sévère. Jacques Prince, rédacteur de l'*Agence Tasse* qui participait aux débats, note que les discussions pointent le fait que « le mouvement homosexuel n'existe pas, il n'y a qu'une infime minorité de militants homosexuels, [qui] ne représent[ent] ni une force, ni une puissance électorale¹⁰⁵ ». Durant ces rencontres des groupes de travail se constituent autour de quatre thèmes principaux : la presse homosexuelle, la coordination du mouvement, l'idéologie et le vécu des groupes. Dans la commission presse est discuté le lancement d'un magazine alors encore nommé *Gay Life* (c'est en réalité le futur *Gai Pied*). Si les avis autour de la pertinence d'une telle revue ne sont pas partagés par tou.te.s, certain.e.s reconnaissent qu'un périodique qui parle d'homosexualité d'une autre manière est nécessaire¹⁰⁶. Sur l'initiative du GLH de Marseille est lancée l'idée d'une campagne nationale pour l'abolition des lois anti-homosexuelles. Elle s'exprime en quatre points. Tout d'abord l'abrogation des lois anti-homosexuelles, ensuite le droit à l'expression publique de son homosexualité et au travestissement, puis l'interdiction des interdictions professionnelles pour homosexualité et enfin, l'arrêt de tout fichage, la destruction des fichiers de surveillance et la dissolution des brigades spéciales¹⁰⁷. La commission idéologie s'est, elle, intéressée à l'inépuisable question de l'identité homosexuelle. Les discussions ont porté autour de l'identité individuelle et collective. Il a par ailleurs été précisé que si les militant.e.s étaient homosexuel.les, illes « n'étaient pas que ça¹⁰⁸ ». Jacques Prince considère que lors de ces rencontres s'est amorcée une nouvelle étape du mouvement. Si celui-ci est en mesure de se restructurer, c'est que tou.te.s reconnaissent qu'il peut exister dans sa diversité. Prince note ainsi – malgré des assemblées générales houleuses qui ont « permis aux folles et aux stars de faire leur numéro¹⁰⁹ » – que « le temps du "star system", des querelles de chapelles, des hystérisations épidermiques est révolu. À force de se battre pour le droit à la différence, il semble bien que nous commençons aussi à accepter les différences que nous avons entre nous¹¹⁰ ». Deux jours pour organiser le mouvement homosexuel est un temps court. Suite à une autre proposition du GLH de Marseille, il est décidé de se retrouver le temps d'une semaine l'été suivant pour ce qui sera la première Université d'été de l'homosexualité.

105 « Éditorial : de Lyon à Marseille », *Agence Tasse*, n° 30/31/32, non daté, p. 4

106 « Éditorial : de Lyon à Marseille » ..., *op. cit.*, p. 2

107 « Lyon 11-12 novembre », *Le fond de l'air est rose*, n° 2, janvier 1979, p. 5

108 *Ibid.*

109 « Lyon 11-12 novembre » ..., *op. cit.*, p. 6

110 « Éditorial : de Lyon à Marseille » ..., *op. cit.*, p. 5

En parallèle de ce second souffle militant, la fin des années 1970 inscrit la question homosexuelle dans une nouvelle perspective. Que ce soit au niveau social ou culturel, les évolutions sont notables. Au sein de la communauté homosexuelle, les lieux commerciaux et les back-rooms se développent, les aspirations des nouveaux « gais » se transforment et de nouveaux médias apparaissent. Je vais m'attarder ici sur la naissance de deux périodiques, *Gai Pied* et la revue *Masques*, fondés dans les débuts de l'année 1979, qui vont accompagner le mouvement et donc le CUARH tout au long de la première moitié de la décennie suivante. Jean Le Bitoux, l'un des fondateurs de *Gai Pied*, exprime la nécessité d'inventer un nouveau média largement diffusé à l'échelle nationale pour « atteindre désormais le plus grand nombre possible d'homosexuels, quels que soit leur âge, leur situation géographique ou sociale et leur niveau de conscience politique ou culturelle¹¹¹ ». Il est question de créer une autre presse homosexuelle, qui dépasse largement le cadre militant. C'est en avril 1979 que le journal paraît pour la première fois en kiosques avec en couverture une formule qui annonce la teneur de la publication : « Pour être gai et pour le pied. Pour ne plus tomber dans le guêpier des ghettos¹¹² ». Le choix du vocable gay est en phase avec cette fin des années 1970. Il remplace lentement le terme « homosexuel » considéré par les nouveaux militant.e.s comme trop médical. Michel Foucault considère qu'il « faut s'acharner à être gay », car « être gay c'est [...] non pas s'identifier aux traits psychologiques et aux masques visibles de l'homosexuel, mais chercher à définir et à développer un mode de vie¹¹³ ». De nombreuses figures du mouvement homosexuel participent à l'aventure de *Gai Pied* : Guy Hocquenghem, Pierre Hahn, Dominique Fernandez, Jean-Paul Aron, Copi¹¹⁴. L'une des principales ruptures du journal avec la tradition militante est qu'il prend la forme d'une véritable entreprise de presse¹¹⁵. Une fête au Bataclan est organisée le 30 avril 1979 pour lancer le journal et payer les premières factures. Le numéro 0, tiré à 20 000 exemplaires, est gratuit et donne au mensuel une publicité non négligeable¹¹⁶. Le numéro 1 permet de lancer définitivement le journal qui, grâce à une entreprise audacieuse de Jean Le Bitoux, est préservé de la menace d'interdiction à l'affichage : en une du journal se trouve un article sur le suicide, intitulé « Un plaisir si simple »,

111 LE BITOUX Jean, CHEVAUX Hervé et PROTH Bruno-Marcel, *Citoyen de seconde zone : trente ans de lutte pour la reconnaissance de l'homosexualité en France (1971-2002)*, Paris, France, Hachette Littératures, 2003, p. 177

112 LE BITOUX Jean, *op. cit.*, p. 185

113 « De l'amitié comme mode de vie », entretien à *Gai Pied*, avril 1981

114 MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir : les homosexuels en France depuis 1968*, Paris, Seuil, 2008, p. 185

115 MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir ...*, *op. cit.*, p. 186

116 LE BITOUX Jean, *op. cit.*, p. 191

signé par Michel Foucault¹¹⁷. La place de *Gai Pied* dans la sous-culture gay des années 1980 est centrale et le journal devient la référence de la presse homosexuelle française.

Lors de la manifestation du 1^{er} mai 1979 à Paris est diffusé le premier numéro de *Masques, revue des homosexualités*. Tiré dans un premier temps à 3 000 exemplaires, cette nouvelle revue est le fruit d'un travail engagé près d'un an plus tôt par Jean-Pierre Joecker, Jean-Marie Combettes et Alain Lecoultre (alias Sanzio). L'historique du parcours des fondateurs de la revue est intéressant car représentatif de l'évolution des trajectoires militantes de cette fin de décennie et de la reconfiguration des paradigmes politiques de ces militants. Les futurs fondateurs de la revue, en plus de militer dans le GLH Politique et quotidien puis dans le CHA XVIII^e, appartiennent à la Commission nationale homosexuelle de la Ligue communiste révolutionnaire. D'après les termes de Sanzio, ils « se vivent davantage comme des militants homosexuels au sein d'une organisation hétérosexuelle que comme des révolutionnaires trotskystes allant porter la bonne parole au sein du mouvement gai¹¹⁸ ». Ces militants démissionnent de la commission et quittent la Ligue lorsque, lors de son III^e congrès, il leur est refusé de prendre la parole pour présenter un bilan de la CNH. Tout leur énergie sera désormais consacrée à la création de *Masques*. La revue se veut être « une revue homosexuelle, mixte, contribuant à la recherche et à l'affirmation de nos identités : parce que nous ne sommes pas seulement définis par notre sexualité homosexuelle mais aussi et surtout par un rapport au monde différent¹¹⁹ ». À l'image de *Gai Pied*, la revue se veut « plurielle » et ne veut pas seulement s'adresser au petit monde militant. Malgré le parcours de ses fondateurs, *Masques* ne doit pas être une « tendance du mouvement homosexuel [...] mais une revue animée par des homosexuels et des lesbiennes, partie prenante de la construction du mouvement gai¹²⁰ ». L'ouverture et la multiplicité sont de rigueur en cette fin de décennie.

L'apparition des Groupes de libération homosexuels a marqué les années 1970 et permis de constituer le premier mouvement homosexuel français. Face à la disparition de certains groupes et à l'essoufflement de bien d'autres, au raidissement du pouvoir giscardien ainsi qu'au

117 MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir ...*, *op. cit.*, p. 187

118 « De Masques à Personna », historique de la revue *Masques* sur le site internet de la revue *Masques* et des Éditions Personna, www.revuemasques.fr/Historique.html/Historique-naissance.html

119 « Sous les Masques (Plate forme de Masques, revue des homosexualité) », *Masques*, n° 1, mai 1979, p. 2

120 « Sous les Masques (Plate forme de Masques, revue des homosexualité) », ..., *op. cit.*, p. 3

retour en force de la répression, les militant.e.s sont à la recherche d'un second souffle. L'organisation de la première Université d'été homosexuelle à l'été 1979 est, pour nombre d'entre eux.elles, l'ultime chance de redonner corps au mouvement.

B. LA NAISSANCE D'UN MOUVEMENT HOMOSEXUEL REVENDICATIF : LE CUARH

1. L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ HOMOSEXUELLE OU LA GENÈSE D'UNE NOUVELLE ENTITÉ POLITIQUE

« Dans le désert que représente actuellement le mouvement en France, Marseille apparaît comme une oasis. C'est la première, ou peut-être la dernière chance de voir un jour ce mouvement prendre une dimension nationale¹²¹. » Annoncée aux rencontres de Lyon de novembre 1978, l'Université d'été homosexuelle doit donner des perspectives au mouvement et accompagner la requalification militante qui émerge dans les différents groupes vers des revendications anti-répressives.

En parallèle de l'évolution politique générale de cette fin de décennie, les GLH actualisent leurs discours quitte à s'engager dans une voie réformiste qu'ils décriaient encore quelques années auparavant. L'injonction à lutter sur le terrain de la répression se fait de plus en plus pressante. Les actions des groupes au niveau local s'en étaient fait l'écho et les diverses rencontres nationales ont accompagné cette dynamique. Dès janvier 1979 est lancée l'idée d'un « collectif national contre la répression des homosexuel(le)s¹²² », porté par le CHA du XVIII^e arrondissement, l'affaire Buisson étant à l'origine de cette nouvelle initiative. Il s'agit selon ses instigateurs.trices de « permettre la défense des homos sur le plan juridique » et, par une structure définie, d'avoir accès à la presse¹²³. Les nouvelles revendications font preuve d'un certain pragmatisme, nécessaire pour continuer à exister. Cette démarche implique de repenser les fonctionnements militants, ce qu'avait déjà mis en lumière l'une des figure des GLH, Alain Huet, dès le printemps 1978. « Il nous faut donc commencer par avoir derrière nous le maximum de gens de tous horizons, sans discriminations, donc faire des compromis entre nous. Il nous faut une coordination entre eux qui puisse avoir un poids public important, dans les médias et devant les législateurs. Et enfin, j'ai le regret d'ajouter qu'il nous faudra aussi un minimum de

121 « Éditorial », *Agence Tasse*, n° 33, non daté, p. 1

122 « Dernière minute », *Agence Tasse*, n° 30/31/32, non daté, p. 51

123 *Ibid.*

bureaucratie¹²⁴. » Il considère en outre que se battre sur le terrain des lois et de la répression doit se faire conjointement avec des groupes divers, agissant dans des domaines qui leur sont propres¹²⁵. L'UEH va véritablement permettre d'ouvrir le débat autour de ce nouveau paradigme.

Du 15 au 21 juillet 1979, sur le campus universitaire de Luminy près de Marseille, a lieu la première Université d'été homosexuelle. Si elle émane d'une proposition du GLH phocéen, la préparation, l'organisation et la programmation de celle-ci doit se faire de manière concertée et permanente avec tous les groupes existants. L'*Agence Tasse*, bulletin du mouvement homosexuel qui relayait principalement l'activité des GLH jusqu'au printemps 1979, s'est vu attribuer un rôle d'information et de coordination des groupes pour devenir le journal de l'UEH. Il doit ainsi faire « paraître les textes, les informations, les suggestions, les demandes concernant l'UEH¹²⁶ » et proposer au mois de mai un numéro spécial comprenant le programme complet de la semaine. Sa disparition prématurée ne lui permet finalement pas de mener à bien ce projet. Pour pouvoir se projeter dans l'avenir, l'invitation aux rencontres propose un bilan des dix dernières années. De manière générale une grande part du programme entend revenir sur l'histoire du mouvement homosexuel en France. L'envie de faire de ces rencontres la première étape d'un nouveau mouvement homosexuel est évident. « [...] Si ce forum d'idées que sera à son début l'Université d'été devenait, grâce à une réflexion commune, les premières vertèbres du mouvement qui lui donnerait ainsi consistance et solidité tout en lui évitant une raideur idéologique paralysante et excluante, nous pourrions être satisfaits de cette semaine passée ensemble¹²⁷. » Dans la construction du mouvement, la dimension internationale est elle aussi importante. Cet aspect est appréhendé avec soin par les organisateurs.trices du rassemblement. D'un côté des camarades homosexuel.le.s sont invité.e.s de Belgique, de Suisse ou encore d'Italie ; de l'autre le programme souhaite mettre en lumière la situation du mouvement homosexuel au Québec, aux États-Unis, en Italie, en Espagne et plus particulièrement en Catalogne¹²⁸. Il s'agit d'établir des comparaisons et de mettre en lumière « la vitalité du mouvement homo dans ces pays où la condition homo paraissait il y a peu de temps plus difficile qu'en France et l'évolution favorable rapide que des

124 « Jouons les stars pendant que nous sommes encore jeunes et après on verra ... », *Agence Tasse*, n° 27/28/29, mai 1978, p. 5

125 « Jouons les stars pendant que nous sommes encore jeunes et après on verra ... », *op. cit.*, p. 8

126 « Éditorial », *Agence Tasse*, n° 33, non daté, p. 1

127 « Pour une université d'été homosexuelle », *Agence Tasse*, n° 33, non daté, p. 4

128 *Ibid.*

pays semblent connaître actuellement¹²⁹ ». Dans le même temps doivent être organisés des ateliers, des débats animés par les différents GLH sans oublier les immanquables soirées dansantes, les bals et l'incontournable gala. La drague n'étant jamais occultée ni même dépréciée, il est précisé dans l'invitation que des calanques nudistes se trouvent à moins de vingt minutes de marche du campus universitaire. À l'image des États généraux de l'homosexualité en 1978 ces rencontres ne sont pas réservées aux seuls GLH. Des groupes comme David et Jonathan, l'ALEPH ou encore Arcadie sont également conviés à participer à cet événement. Les lesbiennes, de leur côté, annoncent qu'elles ont pris la décision d'organiser elles aussi une rencontre de leurs groupes, parallèlement à l'UEH et dans le même lieu¹³⁰.

Trois journalistes de *Gai Pied*, Yves Charfe, Jean-Luc Paruszewski et Gérard Vappereau sont présents à l'UEH. Dans le numéro 6 de l'hebdomadaire daté de septembre 1979, ils reviennent sur cette semaine de rencontres. À peine arrivés dans la cité phocéenne ils se rendent à la salle Saint-George, forte de 800 places, qui doit accueillir fêtes et débats. « À 17h30, dans la salle à moitié remplie, Jacques Fortin [...] ouvre le bal, retrace l'historique de l'UEH, ses avatars avec le CROUS¹³¹, le manque de soutien des autres GLH, et celui effectif de la mairie de Marseille (merci Gaston)¹³². » La dimension politique de l'événement est rapidement abordée : l'Université n'est, d'après Fortin, pas représentative du mouvement et il considère que s'il y avait des décisions à prendre, celles-ci devraient l'être plus tard, lors d'une coordination nationale. D'après les décomptes des journalistes, il y avait environ 300 personnes inscrites à l'UEH. Un millier de personnes ont participé au bal, une centaine à la manifestation sur les marches de la gare Saint-Charles et entre 2 000 et 2 500 au gala final. Ils recensent aussi les groupes présents. De l'étranger sont venus des groupes de Belgique, de Catalogne, du Danemark, de Genève, des Pays-Bas, d'Italie et du Luxembourg. Un forum international a été organisé au cours duquel les militant.e.s étranger.e.s ont partagé l'état des mouvements dans leurs pays respectifs. Côté français, les groupes venaient d'Amiens, Aix-en-Provence, Angers, Bayonne, Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy, Paris, Reims, Rennes,

129 *Ibid.*

130 *Ibid.*

131 Après avoir initialement promis la location de salles et de chambres de la cité universitaire de Luminy au GLH de Marseille, le CROUS s'est finalement rétracté. Le GLH s'est alors tourné vers le maire de Marseille, Gaston Defferre, qui a fait ouvrir le campus de l'école d'architecture.

132 « L'université homosexuelle d'été, vacances, vacances... », *Gai Pied*, n° 6, septembre 1979, pp. 8-9

Rouen, Toulon, Toulouse et Tours¹³³. L'ensemble du territoire est donc représenté, enjeu primordial pour redonner corps au mouvement.

Parmi les nombreux ateliers proposés, l'un d'entre eux, intitulé « Le mouvement homosexuel », s'est donné pour objectif de proposer un bilan des actions menées par les différents groupes et « plus particulièrement des réponses apportées aux divers cas d'interdiction professionnelles¹³⁴ ». Face à l'incapacité d'une intervention efficace dans les cas de répression, plusieurs propositions sont avancées. C'est au sein de cet atelier qu'est décidée la création d'un Comité d'urgence anti-répression. L'idée première de ce comité est de mettre en place une coordination téléphonique permanente entre les GLH « pour organiser une riposte immédiate, face à un cas de répression¹³⁵ ». Les informations doivent être centralisées par le GLH de Lyon qui est chargé de prévenir l'ensemble des groupes. Cette proposition de comité anti-répression est particulièrement soutenue par quelques militant.e.s de la Ligue qui continuent à siéger dans la Commission nationale homosexuelle. Comme le rapporte Sanzio, fondateur de la revue *Masques* et ancien membre de cette CNH, « ça correspondait exactement à la vision trotskyste, [de vouloir créer] des associations de masse sur des buts démocratiques pour rassembler large et ensuite à l'intérieur de ce large rassemblement construire le parti révolutionnaire¹³⁶ ». Le CUARH est ainsi fondé. D'autres propositions, plus ou moins éphémères, sont formulées au sortir de cet atelier. Le journaliste de *Gai Pied* recense la naissance d'une Commission syndicale ayant pour objet la recherche et le travail sur la sexualité et l'homosexualité, une Commission internationale et l'élaboration d'un manifeste « du type de celui des 343 salopes » pour la suppression des articles de loi anti-homosexuels et « pour l'élargissement de la loi de 1972 contre le racisme et l'antisémitisme aux orientations sexuelles et affectives¹³⁷ ». Deux autres entités sont créées : le Collectif homosexuel de l'Éducation nationale (CHEN) et le Groupe de recherche pour une éducation différente (GRED). Le premier cherche à rassembler les enseignant.e.s homosexuels et se propose de définir une série de revendications, comme la suppression de l'article 16 du Code de la fonction publique qui stipule que les fonctionnaires doivent être de bonne moralité ou

133 *Ibid.*

134 « Faux mouvement », *Gai Pied*, n° 6, septembre 1979, p. 8

135 *Ibid.*

136 Entretien avec Alain Lecoultré, alias Sanzio, en janvier 2017. Jean-Marie Rousseau, alias Mélanie Badaire, membre du comité de rédaction d'*Homophonies*, confirme lui aussi cette analyse dans un autre entretien.

137 « Faux mouvement », *Gai Pied*, ..., *op. cit.*, p.8

encore la prise en compte des couples non mariés pour les mutations. Le GRED, lui, propose pudiquement d'amorcer un travail de réflexion sur les relations adultes-enfants. Pour donner une perspective à toutes ces propositions, il est prévu d'organiser une coordination nationale à Paris les 29 et 30 septembre.

Malgré toutes ces déclarations de principe, il y a, au sortir de l'Université, un doute quant à l'effectivité de ces engagements car, d'après les termes de Jacques Girard, « la nouvelle orientation n'est au début ni très claire ni très crédible¹³⁸ ». Il considère aussi qu'après trois ans d'un « rejet violent de la politique¹³⁹ », il existe une forme de réticence chez les militant.e.s à s'engager dans cette voie. Dans une démarche similaire, l'article de *Gai Pied* qui a retranscrit le déroulé de l'atelier « Mouvement homosexuel » s'intitule « Faux mouvement » et s'inquiète « du fossé qui sépare les actes des déclarations « programmatiques » et publicitaires¹⁴⁰ ». Il poursuit en professant que « rien ne se dégage qui permette de prévoir la constitution d'un mouvement homosexuel autonome et efficace¹⁴¹ ». La tribune de Jacques Fortin, l'un des leaders du GLH de Marseille et organisateur de l'UEH, dans l'hebdomadaire *Rouge*, organe de la LCR, est elle aussi sans équivoque. S'il reconnaît des avancées notoires avec la création du COUARH – l'acronyme de la coordination perd quelques semaines plus tard son O, pour prendre définitivement le nom de CUARH –, il souligne que les perspectives quant à ce que doit être le comité ne sont pas unanimement partagées : « Qui à une "plate-forme minimum pour un mouvement homosexuel révolutionnaire", qui à l'élaboration d'une "alternative pédale", à une "politique homosexuelle" ou à une "radicalité homosexuelle" susceptible de s'insérer dans un parti radical à l'italienne, avec les écolos, les femmes etc.¹⁴² ». Lui-même demande au mouvement de mettre fin aux débats autour de l'identité et de la radicalité pour se lier au mouvement ouvrier sur la base de la lutte pour les droits démocratiques. La lettre de fondation du CUARH datée du 28 août 1979 reflète elle aussi les tâtonnements de l'organisation. Il y est stipulé que le CUARH « n'est pas un comité aux réunions à périodicité régulière : il sera convoqué de façon ponctuelle à partir de tel ou tel cas de répression¹⁴³ ». En outre, « il devra rechercher les liens pour mener des campagnes

138 GIRARD Jacques, *Le Mouvement homosexuel ...*, op. cit., p. 174

139 *Ibid.*

140 « Faux mouvement », *Gai Pied*, ..., op. cit., p.8

141 *Ibid.*

142 « Radicalité homosexuelle ou lutte de classe des homos ? », *Rouge*, 24-30 août 1979, p. 15

143 *Ibid.*

éventuellement communes avec les forces anti-répression, les organisations politiques, syndicales et démocratiques¹⁴⁴ ». Une telle prudence dans les termes employés et dans la stratégie recherchée s'explique par le fait que l'un des principaux enjeux pour le tout jeune comité est de rallier les différentes tendances du mouvement à ce nouveau projet. Car, comme le signale Jacques Girard, les franges les plus radicales sont d'abord hostiles à ce nouveau paradigme. Certain.e.s militant.e.s issu.e.s du GLH Politique et quotidien « refusent les interventions légalistes, tandis que des courants radicaux s'obstinent à ne pas vouloir entendre parler de partis politiques et de syndicats¹⁴⁵ ».

En dépit du doute et des questionnements posés, l'Université d'été homosexuelle de l'été 1979 semble avoir répondu aux attentes des nombreux groupes et redonné un second souffle à l'homosexualité militante. Le Comité d'urgence anti-répression homosexuelle est né et le mouvement entre dans sa « troisième étape¹⁴⁶ », pour reprendre les termes de Jacques Girard. Rendez-vous est donné fin septembre à Paris pour définir les orientations du Comité.

2. LES PREMIÈRES CAMPAGNES NATIONALES

Malgré les réticences de certain.e.s militant.e.s à focaliser la mobilisation sur la seule question de la répression, qui sont par ailleurs nourries par l'appréhension « que le mouvement gai ne se fasse progressivement intégrer, un peu comme les gai/es aux États-Unis, à force de ne se mobiliser que sur le seul terrain démocratique¹⁴⁷ », le retour de l'UEH engage le mouvement dans une nouvelle direction.

Une feuille de route pour la première rentrée du CUARH et sa campagne contre les interdictions professionnelles est élaborée dans un courrier envoyé le 24 août par les CHA parisiens chargés d'organiser les rencontres des 29 et 30 septembre aux différents GLH¹⁴⁸. Le

144 *Ibid*

145 GIRARD Jacques, *Le Mouvement homosexuel ...*, *op. cit.*, p. 176

146 GIRARD Jacques, *Le Mouvement homosexuel ...*, *op. cit.*, p. 174

147 « Le CUARH : une campagne contre les interdictions professionnelles », *Masques*, n° 3, hiver 1979-1980, p. 46

148 Lettre du 24 août 1979, fonds d'archive privé de Christian Deleusse.

week-end est pensé en trois temps. Le samedi après-midi doit avoir lieu une coordination des CHA et des GLH pour définir les modalités de la campagne. Le dimanche, une réunion est prévue avec les organisations, partis et syndicats pour déterminer de quelle manière ceux-ci peuvent participer à cette campagne. Enfin, pour clore la rencontre, une conférence de presse est organisée.

Les événements se succèdent et s'enchaînent à une vitesse que le mouvement – pour le moins à Paris – n'avait pas vécu depuis longtemps. Le 3 septembre 1979 une réunion se tient à Paris chez Hervé Liffra qui débouche sur la fondation du CUARH-Paris, déclaré sous la forme d'une association loi 1901 ayant pour objet « de porter secours à tout homosexuel des deux sexes en lutte, notamment, à la discrimination »¹⁴⁹. Une permanence juridique anti-répression en lien avec des avocats est aussi mise en place. Paris démarre donc en trombe sans véritablement faire attention aux aspirations et au rythme des groupes en région. C'est ainsi qu'en l'espace de quelques semaines le CUARH-Paris reprend la main sur la direction du mouvement homosexuel français¹⁵⁰. Datée du 12 septembre 1979 une lettre à l'en-tête du CUARH-Paris est envoyée à de nombreuses organisations et partis politiques, ainsi qu'aux syndicats. Le courrier souligne que « chaque année, des milliers [d'homosexuel.l.e.s] sont licenciés, menacés, font l'objet de chantage par leurs employeurs à cause de leur orientation sexuelle, leur vie privée¹⁵¹ ». La lettre se poursuit en annonçant que le CUARH s'engage dans une campagne contre les interdictions professionnelles pour homosexualité et appelle ces organisations à « prendre position contre la situation qui est faite aux homosexuels, et à participer à cette campagne d'appels publics, tracts, pétition [et sont invités] à une réunion le dimanche 30 septembre¹⁵² ». Dans le même temps, le CUARH-Paris a fait signer à une centaine de personnalités une pétition pour l'extension de la loi anti-raciste à l'orientation sexuelle, dans l'objectif de structurer la campagne contre les interdictions professionnelles. Il envisage un temps d'organiser une marche nationale à la mi-novembre, proposition qui s'avère être intenable au vu de l'état du mouvement.

Lors de la coordination nationale qui se tient dans les locaux de l'AGECA au 177 rue de Charonne à Paris, les groupes régionaux se retrouvent mis devant le fait accompli. Face à ce

149 IDIER Antoine, *Les alinéas au placard ...*, *op. cit.*, p. 84

150 GIRARD Jacques, *Le Mouvement homosexuel ...*, *op. cit.*, p. 175

151 Courrier du 7 septembre 1979, Paris, fonds d'archive privé de Christian Deleusse.

152 *Ibid.*

« centralisme autoritaire¹⁵³ », et dans un contexte où de nombreux groupes sont encore hésitants vis-à-vis du CUARH, le GLH de Marseille prend dans un premier temps ses distances avec ce qui doit dorénavant incarner le mouvement et boycotte la deuxième coordination nationale du CUARH qui se tient à Rouen. Il reproche au comité parisien, dans son souci d'efficacité, de ne pas respecter l'autonomie et la diversité des groupes. « À vouloir unifier ce qui est diversifié on va tout droit aux affrontements, aux divisions, à l'éclatement. Entre les GLH de Lyon, Marseille et les folles lesbiennes il y a des différences importantes : elles ne peuvent empêcher l'action conjointe si on préserve les autonomies. Sur chaque initiative il faut laisser toute liberté à chaque groupe pour la concrétiser à sa façon : diversité d'action sur un même objectif¹⁵⁴. » Ce que revendique le GLH de Marseille, c'est que le CUARH soit effectivement, comme discuté à l'UEH, une coordination des groupes homosexuels et non pas une fédération dont Paris serait à la tête. Comme le résume le numéro 3 de la revue *Masques*, « on découvre sur le tas, dans le feu de l'action qui démarre, la difficulté d'un fonctionnement démocratique au plan national quand il n'y a pas de centralisation du mouvement, de collectif habilité à prendre certaines décisions¹⁵⁵ ». Face à ces premiers faux pas, quelques décisions sont prises pour réaffirmer le caractère pluriel du CUARH. Toutes les décisions et initiatives sont désormais discutées et avalisées par la Coordination nationale – regroupant tous les groupes qui adhèrent au CUARH – qui se retrouve tous les trois mois dans une ville différente. Au fil des mois, l'organigramme du CUARH se dessine. En région il représente la coordination des différents GLH et de certains groupes lesbiens. À Paris, l'association CUARH-Paris regroupe les différents Comités homosexuels d'arrondissement toujours existants, David et Jonathan (homophiles chrétiens), le Beit Havérim (juifs homosexuels) et le Centre du Christ libérateur (CCL) du Pasteur Doucé, des groupes lesbiens et de nombreuses personnes engagées à titre individuel.

La campagne contre les interdictions professionnelles est donc lancée. Il me semble intéressant de revenir rapidement sur l'essence même de ces interdictions professionnelles et l'action politique qu'elle engendre de la part du CUARH car elles sont révélatrices des dynamiques politiques qui vont animer le Comité. Dans son article intitulé « Splendeurs et

153 *Ibid.*

154 Lettre aux participants de la réunion du COUARH à Rouen, GLH de Marseille, novembre 1979, fonds d'archive privé de Christian Deleusse.

155 « Le CUARH : une campagne contre les interdictions professionnelles », ..., *op. cit.*, p. 46

misères gais 80... Une page de tournée » du numéro 24 de la revue *Masques*, Sanzio énonçait l'hypothèse qu'avec le CUARH, le militantisme n'était plus existentielle mais avait pris des formes revendicatives plus traditionnelles, à l'image des syndicats et des partis politiques. Si cette analyse de la rupture entre l'action politique des GLH dans les années 1970 et celle du CUARH est juste, elle néglige cependant le fait que la revendication trouve toujours son origine dans l'existentiel. C'est-à-dire que lutter contre les interdictions professionnelles c'est partir de l'intime, de ce qui touche les militant.e.s dans leur condition d'homosexuel.le.s. S'engager dans cette campagne, c'est donc continuer à se battre dans la perspective de politiser le privé. Comme le rappelle Jean Boyer, « le domaine de la vie privée n'est pas socialement visible, ses secrets ne sont connus que de ceux et celles qui les vivent, qui souvent en sont les victimes. C'est ainsi qu'il faut comprendre la rareté des cas connus d'interdictions professionnelles pour homosexualité [...] »¹⁵⁶.

La campagne prend rapidement de l'ampleur. Suite à la coordination de Rouen du mois de novembre 1979, une brochure sur les interdictions professionnelles est éditée. Celle-ci détaille ce que sont ces interdictions dans la loi, illustre quelques cas de licenciements comme ceux de Marc Croissant, de Robert Fourniols ou encore de Jacky Léal-Clavel et revient sur l'homophobie quotidienne¹⁵⁷. L'introduction de la plaquette constate que « les différents chefs d'inculpations, variables, touchent en dernière analyse à la notion de majorité sexuelle (c'est donc à elle qu'il faut s'attaquer. S'agit-il d'un droit démocratique?). Notons que la majorité sexuelle est fixée à 15 ans pour les hétéros et à 18 ans, la majorité civile, pour les homos¹⁵⁸ ». C'est à partir de ce constat que, lentement, émerge la deuxième campagne du CUARH : la suppression de l'alinéa 2 de l'article 331 du code pénal. L'article 16 du Code de la fonction publique, en plus d'exiger de ses fonctionnaires d'être « de bonne moralité », exclut de ses rangs celui ou celle qui n'est pas « reconnu indemne de toute affection tuberculeuse, cancéreuse ou nerveuse ». Et dans le même temps, la France, suivant les préconisations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), considère l'homosexualité comme une maladie mentale. C'est ainsi une autre épée de Damoclès qui pèse sur les homosexuel.le.s et les menace de *Berufsverbot*¹⁵⁹.

156 « Le CUARH : une campagne contre les interdictions professionnelles », ..., *op. cit.*, p. 44

157 « Contre les interdictions professionnelles pour homosexualité », plaquette réalisée à partir de dossiers rassemblés par le CUARH-Paris, janvier 1980, 30 p., fonds d'archive privé de Christian Deleusse.

158 « Contre les interdictions professionnelles pour homosexualité », ..., *op. cit.*, p. 3

159 *Berufsverbot* est le terme allemand pour signifier les interdictions professionnelles. Il est très largement repris

À la coordination des groupes qui a lieu à Dijon les 9 et 10 février 1980, un premier bilan de la campagne contre les interdictions professionnelles est fait. Ce sont près de 10 000 signatures qui ont été collectées par le biais de la pétition lancée en septembre. La campagne continue et quelques villes, à l'instar de Marseille, sont sommées de faire des efforts¹⁶⁰. Concernant les « articles scélérats », il est acté d'envoyer une lettre ouverte à tous les député.e.s. Celle-ci doit par ailleurs être imprimée sous forme de tracts et d'affiches afin d'être collée et distribuée partout. Depuis le mois de septembre, certain.e.s arguent pour l'organisation d'une marche nationale. Celle-ci devait dans un premier temps avoir lieu en novembre. Le délai étant intenable, la coordination de Rouen avait émis l'idée d'une manifestation au printemps. Celle-ci est à nouveau ajournée pour être remplacée par un grand meeting à la Mutualité à Paris, la salle de tous les rassemblements de l'extrême gauche et des mouvements spécifiques, le 31 mai 1980.

Cette ébullition militante se retrouve confrontée au fait que le 11 avril 1980, l'Assemblée nationale vote un amendement proposé par le député RPR Jean Foyer, président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, pour rétablir l'alinéa 3 de l'article 331 que le sénateur Caillavet avait dès 1978 cherché à supprimer¹⁶¹. Face au retour d'une législation répressive, le CUARH appelle à la constitution d'un Collectif national pour les droits et libertés des homosexuels (CDLH) à l'image des nombreux collectifs et comités de soutien en tout genre qui ont pu exister durant toute la décennie 1970. Ce collectif cherche à rassembler « toutes les organisations politiques, démocratiques et syndicales [...]. Le CUARH appelle toutes les personnalités politiques, littéraires, scientifiques, religieuses, artistiques, ... à soutenir ce collectif pour qu'il soit mis fin à cette loi inique¹⁶² ». C'est dans ce contexte que s'organise le rassemblement à la Mutualité. Le ton du CUARH tranche avec la rhétorique de la revendication de droits démocratiques et contre la répression. Les discours sont offensifs, empruntant des termes au vocabulaire du GLH-PQ. Ainsi ils appellent « tous les homosexuels et les lesbiennes de France à participer au rassemblement national du 31 mai à Paris, puisque leur libération ne sera

par les militant.e.s français.e pour sa connotation politique : outre-Rhin, l'accès à la fonction publique est interdit à quiconque exprime un désaccord politique avec la constitution. Il a été très largement utilisé pour criminaliser et condamner la gauche radicale allemande du temps de la Fraction armée rouge (RAF). Son usage par les militant.e.s s'explique par le fait qu'il fut utilisé dans les années 1930 contre les Juif.ve.s.

160 Compte-rendu de la Coordination nationale des groupes du CUARH, 9 et 10 février 1980, p. 1, fonds d'archive privé de Christian Deleusse.

161 « Le 31 mai, pour les droits et libertés des homosexuels (hommes et femmes) », non daté, fonds d'archive privé de Christian Deleusse, p. 1

162 *Ibid.*

possible que s'ils (et elles) prennent d'abord massivement en charge leurs propres luttes¹⁶³ ». L'après-midi, ce sont deux débats qui sont organisés à l'université de Jussieu : le premier porte sur « Les homosexuels et lesbiennes face à la justice et au travail » alors que le second s'intitule « L'affirmation homosexuelle ». 25 000 tracts et 3 000 affiches sont tirés dont la diffusion est laissée à l'initiative des groupes. D'après les différents comptes-rendus traitant de l'organisation de cette journée, l'un des principaux enjeux réside dans l'affluence du public. Elles font le postulat que « si nous arrivons à remplir « non-stop » Jussieu et le Mutualité cette journée pourra être un événement d'importance qui peut avoir un écho certain et nous ouvrir la voie pour des initiatives de plus grandes ampleurs afin d'arracher la suppression des lois anti-homosexuelles¹⁶⁴ ». À la hauteur des espérances des organisateur.trices, le public répond présent : 3 000 personnes participent aux rencontres¹⁶⁵. Pour ne pas déroger à ces belles traditions et à ce qui participe indéniablement au succès de ces événements, un gala, orchestré par Mama Bea, et un bal sont au programme. Dans ce même esprit festif, le « Gai prix » 1980 et le prix de l'homophobie sont remis avant le bal. Sans trop de suspense, c'est Jean Foyer qui se voit remettre le second alors que le premier revient à Henri Caillavet¹⁶⁶.

Le dernier acte autour de l'amendement Foyer se joue à l'automne 1980. Le 16 octobre, le Sénat fait volte-face et refuse à son tour l'abrogation de l'alinéa 3 de l'article 331. Dans la foulée, le CUARH diffuse un communiqué. Il dénonce « la volonté de tous ceux qui développent aujourd'hui le racisme anti-homosexuel [...]. Le sénat vient de donner raison aux groupes fascistes qui, comme le Renouveau français font aujourd'hui signer une pétition demandant "le maintien et l'application avec fermeté de l'article 331 du Code pénal et l'expulsion de tous les homosexuels étrangers"¹⁶⁷ ». Le communiqué de presse appelle à une mobilisation le 23 octobre à 18h30 pour prendre part à une manifestation. De nombreuses personnalités signent cet appel à manifester et cela au-delà du cercle des intellectuel.le.s qui apportent régulièrement leur soutien au mouvement homosexuel et à ses revendications¹⁶⁸. C'est sous la pluie que 3 000 personnes se

163 « Le 31 mai, pour les droits et libertés des homosexuels (hommes et femmes) » ..., *op. cit.*, p. 2

164 « Point sur le rassemblement national à Paris le 31 mai ... », non daté, fonds d'archive privé de Christian Deleusse, p. 1

165 « Tous, toutes à Paris le 4 avril à l'appel du CUARH », *Homophonies*, n° 4, février 1981, p. 3

166 « Point sur le rassemblement national à Paris le 31 mai ... » ..., *op. cit.*, p. 4

167 « Appel à l'initiative du CUARH », *Homophonies*, n° 1, novembre 1980, p. 4

168 Parmi ces personnalités, on retrouve entre autre : Louis Aragon, Jean-Paul Aron, Robert Badinter, Simone de Beauvoir, Patrice Beghain (secrétaire générale du SGEN-CFDT) Patrice Chereau, Gilles Deleuze, Dalida, Marguerite Duras, Françoise d'Eaubonne, Daniel Guérin, Gisèle Halimi, Guy Hocquenghem, Alain Krivine, Jack

retrouvent place Saint-Sulpice à Paris. Ce nombre est symbolique : jamais le mouvement homosexuel n'avait réussi à mobiliser tant de personnes pour une manifestation. Aux cris de « Foyer t'es foutu, les homos sont dans la rue » et de « Homos réprimés les libertés sont en danger », les manifestant.e.s défilent jusqu'à l'Odéon après s'être vus interdire de marcher jusqu'au Sénat. Tous les groupes homosexuels parisiens sont présents et de nombreuses organisations ont apporté leur soutien au CUARH : la Ligue des droits de l'homme (LDH), la CGT (ce qui a dû en surprendre plus d'un.e), la CFDT, les Jeunesses communistes révolutionnaires (JCR), la LCR, les Jeunes radicaux de gauche, le Mouvement des républicain de gauche (MRG), l'Organisation communiste des travailleurs (OCT), le PS et le Parti socialiste unifié (PSU). Les GLH en région se mobilisent aussi. À Nantes un tract a été diffusé et une conférence de presse tenue. À Rouen, Dijon et Marseille des pétitions ont été signées avec le soutien des organisations de gauche et d'extrême gauche¹⁶⁹.

1980 se termine sur une dernière initiative du CUARH qui assoit sa perspective revendicatrice. Il dépose son manifeste au bureau de la commission des questions sociales et de la santé de l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe¹⁷⁰. Ses revendications sont nombreuses : abrogation immédiate de l'alinéa 3 de l'article 331 du Code pénal, l'extension au sexe et à l'orientation sexuelle de la loi du 1^{er} juillet 1972 sur le racisme, la non-discrimination à l'encontre des homosexuels hommes et femmes en matière d'emploi et de logement, la non-discrimination à l'encontre des parents homosexuels en matière de droit de garde, de visite et d'hébergement de leurs enfants, la reconnaissance des droits sociaux, administratifs, juridiques et fiscaux de deux personnes vivant en couple homosexuel, le droit à l'adoption, la destruction des fichiers et l'arrêt du fichage des homosexuel.le.s, la dissolution du Groupe de contrôle des homosexuels à la Préfecture de police de Paris, la fin de la discrimination opérée par l'administration pénitentiaire qui isole les détenus homosexuels, la suppression de toute référence à l'homosexualité dans la classification des troubles mentaux de l'OMS, l'arrêt de toute tentative ou recherche d'ordre médical destinée à changer l'orientation sexuelle, l'indemnisation des homosexuels hommes et femmes, victimes du régime nazi, la défense des homosexuel.le.s au

Lang, Jean Le Bitoux Colette Magny, Yves Montand, Genièvre Pastre, Michèle Perrot, Simone Signoret, François Truffaut etc.

169 « Les réactions en province », *Homophonies*, n°2, décembre 1980, p. 4

170 GIRARD Jacques, *Le Mouvement homosexuel ...*, op. cit., p. 178

niveau international¹⁷¹.

D'un côté, la grande messe organisée par le CUARH, préparée plusieurs mois en amont, est un succès pour le tout jeune comité. En l'espace de quelque mois, il a réussi à s'imposer comme étant la composante essentielle du mouvement homosexuel et est devenu l'interlocuteur privilégié des syndicats, organisations et partis politiques. De l'autre, la mobilisation réussie du 23 octobre confirme que les gais et lesbiennes sont en mesure de mobiliser. L'élection présidentielle à venir devient donc un enjeu incontournable pour le mouvement homosexuel et l'encourage à s'inscrire pleinement dans la campagne annoncée.

3. LA CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE DE 1981 ET LA MARCHÉ DU 4 AVRIL

Après sept années de giscardisme, les élections du printemps 1981 offrent pour la première fois dans l'histoire de la V^{ème} République la possibilité à la gauche de gouvernement de remporter les élections. Le CUARH, dans la dynamique des différentes campagnes anti-répressives qu'il a initiées, veut peser de tout son poids dans la course à la présidence. Ses mobilisations du mois de mai et d'octobre l'ont assuré de sa capacité mobilisatrice. L'espoir de faire abolir les lois anti-homosexuelles est palpable et le changement de régime possible.

Suite à la Coordination nationale d'Angers des 26 et 27 septembre 1980, le CUARH et tous les groupes qui le composent décident de mener campagne à l'occasion des élections présidentielles. « Ceci afin que les homosexuels et les lesbiennes commencent enfin à devenir une force politique avec laquelle il faudra compter dans ce pays¹⁷². » Le constat que le Comité fait est particulièrement sévère. Dans le « cirque électoral » que sont les élections, la minorité homosexuelle est « singulièrement oubliée » et aucun.e candidat.e ne s'est jamais prononcé publiquement en faveur des droits et libertés des homosexuel.le.s alors qu'elles sont « tout sourire » pour arracher des voix aux jeunes, aux femmes et aux écologistes¹⁷³. Il s'agit, d'après le

171 « Manifeste », non daté, fonds d'archive privé de Christian Deleusse, 4 p.

172 « Présidentielles », *Homophonies*, n° 1, novembre 1980, p. 6

173 *Ibid.*

compte-rendu de la coordination, de profiter de l'échéance importante de la vie politique française pour que les candidat.e.s à l'élection soient obligé.e.s de se positionner publiquement quant à l'homosexualité. En ce qui concerne la stratégie à adopter, deux axes d'interventions largement discutés sont écartés. Le premier s'articulait autour d'un vote « triangle rose¹⁷⁴ ». « Nous avons rejeté tout de suite le vote triangle rose que nous avons jugé inopérant : sous le prétexte d'une affirmation homosexuelle il gommait l'essentiel de nos revendications présentes, il diluait l'offensive que nous menons depuis plusieurs mois, et enfin il n'était pas comptabilisable¹⁷⁵. » La deuxième proposition était de présenter une candidature homosexuelle. L'avantage que pouvait représenter un.e candidat.e était un certain accès aux médias, qui restent largement interdits au mouvement. Mais les questions que posaient ce projet étaient nombreuses. Quel.le candidat.e pouvait unifier un maximum de personnes ? La candidature devait-elle se faire au nom du CUARH ou au nom de l'ensemble du mouvement homosexuel et lesbien ? Tout cela avec le risque que la personne candidate ne rende pas compte de la diversité de l'homosexualité. Les participant.e.s à la coordination se mettent donc d'accord pour « lancer une campagne d'interrogation des candidat(e)s, pour les obliger à donner leurs positions sur les revendications des lesbiennes et des homosexuels [...]»¹⁷⁶ ». Si les revendications de la campagne reprennent les principaux points de son Manifeste, le mouvement engagé veut aussi poursuivre sa lutte contre l'amendement Foyer. Une lettre ouverte est envoyée aux candidat.e.s et *Homophonies* doit rendre compte des différentes prises de positions. Promesse est aussi faite d'intervenir dans les réunions et meetings des candidat.e.s pour les interpellier sur leurs positionnements. Cette campagne s'articule par ailleurs autour d'une propagande massive : des dizaines de milliers de tracts à distribuer et des milliers d'affiches à coller sont imprimés. La campagne coûte chère et face aux « plusieurs millions de centimes dont [illes] ont besoin », un appel est fait à participer financièrement à base de « mandats, chèques, Dollars, Marks, lingots d'or et diamants¹⁷⁷ ».

Pour donner d'avantage d'ampleur à la mobilisation, le principe d'une marche nationale, qui avait déjà été discuté à Angers en septembre, est adopté à la 7^e coordination du CUARH à La

174 Le vote « triangle rose » se propose de glisser dans l'enveloppe du vote un papier marqué d'un triangle rose, symbole de la lutte homosexuelle qui fait référence à la déportation des homosexuel.le.s durant la Seconde Guerre mondiale.

175 « Tribune du CUARH : autour des élections présidentielles », *Masques*, n° 8, printemps 1981, p. 73

176 « Présidentielles », ..., *op. cit.*, p. 6

177 « Présidentielles », ..., *op. cit.*, p. 7

Baule les 15 et 16 novembre 1980. Cette marche, fixée à la date du 4 avril 1981 (c'est-à-dire trois semaines avant le premier tour), est complémentaire de la campagne déjà engagée « car se contenter d'interroger les postulant(e)s à l'Élysée ne saurait suffire si parallèlement nous ne sommes pas des milliers dans la rue avec tous les défenseurs des libertés pour exiger la fin des discriminations¹⁷⁸ ». L'objectif de la marche est de rassembler 10 000 personnes, ce qui implique en amont un travail préparatoire conséquent. En plus de convoquer tou.te.s les gais et lesbiennes pour qu'illes se joignent à la manifestation, un appel est lancé en direction « du Mouvement de Libération des Femmes (non déposé), aux regroupements, organisations politiques, syndicales et démocratiques qui ont proclamé leur attachement aux Droits de l'Homme [...] pour prendre concrètement leur place dans ce combat¹⁷⁹ ». À la suite de la manifestation, dont le départ est annoncé à Maubert-Mutualité et qui doit rejoindre le plateau Beaubourg, un grand gala est organisé à la Mutualité avec Juliette Greco en vedette, suivi d'un bal jusqu'à l'aube. En région, les groupes ne sont pas en reste pour l'organisation de cette journée qui doit être inoubliable. À Marseille, le GLH a réservé un wagon corail à la SNCF pour se rendre à Paris. À Dijon et Rouen, ce sont des bus qui sont affrétés pour rejoindre la capitale alors que d'autres GLH comme Lille, Strasbourg ou encore Rennes programment plus modestement des départs groupés. Des débats et des projections sont par ailleurs organisés à Nantes, Angers et Brest. Et dans toutes ces villes, des collages et la diffusion des 100 000 tracts imprimés sont à l'œuvre¹⁸⁰. Cette marche est d'autant plus importante pour le CUARH que malgré les réponses parfois positives aux questionnaires envoyés¹⁸¹, il n'existe en réalité que peu de confiance dans les candidats, quel.le.s qu'illes soient. C'est ainsi que l'éditorial du numéro 6 d'*Homophonies* rappelle que « nous ne devons pas être dupes de déclaration prometteuses. Nous ne donnerons pas de chèques en blanc à quiconque. Nous savons que c'est en maintenant la pression sociale, par nos luttes, à l'occasion notamment de la marche nationale du 4 avril, que nous pourrons arracher aux candidats nos droits les plus élémentaires¹⁸² ». La rue reste donc la meilleure alliée du mouvement.

178 « À Paris le 4 avril : marche nationale pour nos droits et libertés », *Homophonies*, n° 2, décembre 1980, p. 5

179 « Tous, Toutes à Paris le 4 avril à l'appel du CUARH », *Homophonies*, n° 5, mars 1981, p. 3

180 « Le tour de France de la marche... », *Homophonies*, n° 5, mars 1981, p. 3

181 Parmi ceux.celles qui ont répondu positivement et sans ambiguïté à la lettre ouverte du CUARH se trouvent : Michel Crépeau du MRG, François Mitterrand du PS, Brice Lalonde pour les Amis de la terre, Huguette Bouchardeau du PSU et Alain Krivine de la LCR. Arlette Laguiller pour Lutte ouvrière et Georges Marchais pour le PCF sont plus rétifs mais s'opposent à la répression. Enfin Jacques Chirac, Michel Debré et Valéry Giscard d'Estaing n'ont pas pris le temps de répondre à la missive.

182 « Présidentielles... », *Homophonies*, n° 6, avril 1981, p. 3

« Personne, même les plus optimistes d'entre nous, n'avait osé l'espérer !¹⁸³ » 10 000 personnes venues de toute la France ont manifesté dans les rues de Paris. Jamais une manifestation des gais et des lesbiennes en Europe n'avait rassemblé tant de monde. La plupart des organisations homosexuelles, à l'exception notable d'Arcadie, avaient appelé à venir à la marche et se sont retrouvées derrière la banderole du CUARH ironiquement flanquée d'un « Attention à la marche ». Comme le rapporte *Homophonies*, « pour la grande majorité des participants(es), il s'agissait de leur première manifestation homo... Beaucoup hésitaient sur les trottoirs puis convaincu par le nombre et la chaleur de la Marche, l'intégraient en cours de route¹⁸⁴ ». C'est aussi ce que raconte Catherine Gonnard, membre du futur Mouvement d'information et d'expansion lesbien (MIEL) et du comité de rédaction d'*Homophonies* : « En arrivant, on se dit un peu qu'on va peut-être rester sur le trottoir. Et là tout le monde pense la même chose et le trottoir n'est pas assez large et donc on est tous dans la rue. Je pense que c'est un des moments les plus beaux de ma vie. D'un coup on est 10 000. [...] C'est incroyable, on est aussi nombreux. Il y a des filles, et on est là, et les slogans sont quand même assez délirants : « Nationalisez les usines à paillettes ». Les garçons qui criaient « Giscard, des diamants pour nos amants » parce qu'on était juste après l'affaire de Bokassa. [...] Je suis bien d'être là, contente et heureuse¹⁸⁵ ». Les manifestant.e.s ont le sentiment de vivre un moment historique. Lors des différentes prises de parole à Beaubourg, Jean Cavaihles du GLH de Dijon déclame : « Nous vivons une journée historique. Quand vous en parlerez plus tard, vous pourrez dire : "J'y étais"¹⁸⁶ ». Il ne s'agit plus de se cacher et cette marche doit être le point de départ d'une nouvelle étape pour le mouvement qui est appelé à se diversifier. C'est cette perspective que Martine Cotton, militante du CUARH-Paris défend dans son discours face à la foule : « Nous devons nous organiser : nous sommes encore trop faibles numériquement. Il existe d'autres besoins : créons des groupes homos dans toutes les directions, politiques, sociales, culturelles, à tous les niveaux. D'autres structures sont possibles pour affirmer gaiement notre homosexualité ; le CUARH ne répond pas, par exemple, à toutes les interrogations sur la radicalité, l'identité homosexuelle. Que ces créations ne soient pas l'apanage de Paris, mais qu'il existe de plus en plus de groupes en

183 « C'était le 4 avril », *Homophonies*, n° 7, mai 1981 p. 4

184 *Ibid.*

185 Entretien avec Catherine Gonnard en janvier 2017.

186 « Intervention à Beaubourg de Jean Cavaihles », 4 avril 1981, fonds d'archive privé de Christian Deleusse, p. 1

province. [...] Créons des groupes dans chaque quartier¹⁸⁷ ». Il est aussi rappelé que le CUARH ne représente qu'une partie du mouvement homosexuel et que celui-ci doit être « un mouvement puissant, [...] un mouvement pluriel, qui rassemble toutes les idéologies, qui respecte toutes les diversités¹⁸⁸ ». Enfin la perspective internationale du mouvement homosexuel est largement défendue par les différent.e.s orateurs.trices. Il y a selon eux.elles un enjeu très fort à la convergence des luttes, qui doit permettre la reconnaissance de leurs droits et de leurs identités dans le monde entier. Le gala à la Mutualité est évidemment une réussite et, après le triomphe de Juliette Greco, les quelques milliers de participant.e.s dansent jusqu'à l'aube.

La journée du 4 avril est un succès indéniable qui apporte avec elle tout son lot de questions. Comme le rapporte *Homophonies*, « le 4 avril nous a donné conscience de notre force et de notre nombre ; un rapport de force existe maintenant. Comment l'exploiter ?¹⁸⁹ ». Et de faire une comparaison avec le mouvement féministe qui, après avoir été si fort, est tombé en déliquescence : « Rappelons-nous le 6 octobre 1979 : on n'aurait jamais cru cela possible. 50 000 femmes descendirent dans la rue au moment du vote de la loi sur l'avortement, pour crier leur volonté de ne pas laisser les hommes légiférer sur leur corps. La loi Veil fut votée. Ce fut une première victoire. Où en est le mouvement féministe actuellement ? Qu'offre-t-il comme perspectives ? Où en sont les femmes, alors que la loi et le corps médical grignotent pour ne pas dire dévorent, les avantages acquis ? [...] Aussi, et pour ne perdre aucun des légers avantages que nous pouvons obtenir, il faut que s'agrandisse le mouvement homosexuel et qu'il gagne sans cesse en puissance¹⁹⁰ ». Tout semble donc encore à faire, mais dans le même temps, tout semble encore possible.

Le premier tour des élections est prévu le 26 avril 1981. Pour le premier tour, aucune consigne de vote n'est donnée. Le questionnaire sur les exigences minimales du CUARH envoyé aux candidat.e.s est censé être une base sur laquelle les homosexuels et lesbiennes peuvent juger les positions de chacun.e. Le deuxième tour oppose François Mitterrand à Valéry Giscard d'Estaing. Dans l'entre-deux-tour, le 28 avril, le candidat socialiste est invité à un meeting de l'association Choisir organisé par l'avocate Gisèle Halimi au Palais des Congrès. Celle-ci

187 « Intervention de Martine Cotton au plateau Beaubourg », 4 avril 1981, fonds d'archive privé de Christian Deleusse, p. 2

188 « Intervention de Marie Noëlle à la Mutualité », 4 avril 1981, fonds d'archive privé de Christian Deleusse, p. 1

189 « C'était le 4 avril », *Homophonies*, ..., *op. cit.* p. 5

190 *Ibid.*

l'interroge : « Sur un point précis, si vous êtes élu, est-ce que l'homosexualité cessera d'être un délit ?¹⁹¹ ». Et celui-ci de répondre de façon quelque peu alambiquée : « Il n'y a pas de raison de juger le choix, c'est dans la loi de la nature, suivant les goûts, peu importe ; le choix de chacun doit être respecté, c'est tout, mais dans le cadre normal des relations d'hommes et de femmes, ou d'hommes entre eux, ou de femmes entre elles [...]. Mais aucune discrimination en raison de la nature des mœurs, pour moi, cela va de soi¹⁹² ». Pour ce qui est du second tour, le CUARH a plusieurs fois dû dissiper les rumeurs qui lui prêtaient l'intention d'appeler à voter Mitterrand. Mais sa mise au point ne laisse que peu de place au doute : « Aux vues de la politique que la majorité présidentielle a réservé aux homosexuels et lesbiennes depuis 7 ans, aucune voix ne doit manquer pour battre le candidat de cette majorité restant en liste au 2ème tour. Cela ne saurait être un blanc-seing donné à quiconque¹⁹³ ». Le 10 mai au soir, François Mitterrand remporte l'élection présidentielle avec 51,76 % des voix et *Gai Pied* titre : « Sept ans de bonheur ? ». Une page de l'histoire du mouvement homosexuel français est tournée.

Le 1^{er} mai 1971, pour la première fois en France et sous la banderole du FHAR, des homosexuels et des lesbiennes défilaient dans la rue au cri de « Homosexuels, ne rasons plus les murs ». Une décennie plus tard, ce sont 10 000 personnes qui manifestent pour peser sur la campagne présidentielle en cours. Par leur nombre et l'étendue de leurs soutiens, leurs revendications ont trouvé l'écoute d'une partie de la classe politique française. Le mouvement homosexuel s'engage ainsi dans cette nouvelle décennie avec espoir dans les nombreux changements à venir.

191 MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir ...*, op. cit., p. 212

192 *Ibid.*

193 « Présidentielles... Notre préférence fera la différence », *Homophonies*, n° 7, mai 1981, p. 3

C. LA RECONFIGURATION DU MOUVEMENT HOMOSEXUEL

1. ATTRIBUTS ET FONCTIONNEMENT DU CUARH

L'ambition du CUARH – représenter une partie du mouvement et exister nationalement – implique une certaine rigueur organisationnelle. Comme Alain Huet l'avait précisé quelques années auparavant, un minimum de bureaucratie s'avère nécessaire. Après les errements et les contradictions de ses débuts, il s'agit aussi de rééquilibrer les rapports entre Paris et les groupes en région. La logique revendicatrice du Comité transforme aussi ses moyens organisationnels et participe à faire évoluer son approche de la militance vers des formes plus classiques. Dans l'objectif de structurer le mouvement, une Coordination nationale des groupes et une Commission nationale voient le jour. *Homophonies*, fondé en novembre 1980, devient la voix du mouvement.

Un des premiers enjeux à saisir, si l'on veut comprendre les choix organisationnels que font les groupes du CUARH pour se structurer et prendre de l'ampleur, est celui de la conception du mouvement homosexuel. Selon son acception et les réflexions qu'il engendre, son rôle et l'engagement qu'il propose ne peut être le même. Dans un article intitulé « Le singulier-pluriel », Hervé Liffra du CUARH-Paris développe une réflexion à ce propos. Selon lui il existerait théoriquement une opposition entre un mouvement qui serait homogène et qu'il qualifie de « singulier » et des mouvements « au pluriel encourageant l'expression des différences¹⁹⁴ ». Un mouvement homogène, singulier, peut en apparence donner le sentiment de gagner en efficacité par une unité plus forte. Mais ce modèle est en soi une illusion car il passe sous silence le fait qu'il n'existe pas *une* homosexualité et que ses formes d'expression et les identités qu'il recoupe sont en réalité multiples¹⁹⁵. Penser un mouvement dans cette perspective serait donner la primauté à un groupe ayant « le vent en poupe » et étant socialement intégrable. Car c'est bien ce qui se joue ici : dans le cadre d'une lutte pour les droits démocratiques et contre la répression – c'est-à-dire en discussion permanente avec le pouvoir et la société hétérosexuelle qui, dans un double

194 « Le singulier-pluriel », *Homophonies*, n° 3, janvier 1981, p. 3

195 Comme le rappelait déjà le GLH de Marseille lorsqu'il boycotte la coordination de Rouen, au sein même des GLH les identités sont multiples : entre le GLH de Marseille, la mouvance Folle-lesbienne et le GLH de Lyon les différences sont nombreuses.

mouvement, cherche à se faire accepter par elle – la norme l'oblige à devenir un interlocuteur à son image. Un mouvement au pluriel est tout autant discutable. L'indépendance des groupes « a pour corollaire un éclatement et donc un manque d'efficacité de la lutte des homos et des lesbiennes¹⁹⁶ ». Aux États-Unis c'est le caractère multiple du mouvement qui a triomphé, entraînant avec lui un féroce développement du capitalisme gai et du ghetto marchand, conception encore relativement honnie en France en ce début de décennie par les militant.e.s. Ce que propose Hervé Lifffran se trouve donc à la lisière des deux conceptions : « Je pense que nous avons besoin d'un cadre commun « au singulier » dans lequel toutes les singularités tant individuelles que collectives puissent avoir une parole, un espace, d'où l'idée d'un mouvement "singulier-pluriel"¹⁹⁷ ». La structuration du CUARH par deux instances, la Coordination nationale et la Commission nationale, doit répondre à ce besoin de multiplicité dans l'unité.

La Coordination nationale est la structure principale du CUARH. Elle se compose de tous les groupes, qu'ils soient locaux ou à vocation nationale, qui font le choix de s'organiser sous l'égide du Comité. *Homophonies* propose régulièrement dans ses pages une liste exhaustive des groupes homosexuels et de ceux qui ont adhéré au CUARH. Pour le mois de janvier de l'année 1981, il fait état de 55 groupes dans toute la France, dont 26 participent aux activités du CUARH national. La Coordination se réunit d'abord tous les deux mois puis de manière trimestrielle dans une ville différente, cela pour affirmer le caractère national du mouvement et éviter de donner trop de place au centralisme parisien. Avant chaque coordination, la ville accueillant la rencontre envoie un courrier à tous les groupes leur indiquant l'ordre du jour (tâche qui, à partir de septembre 1983, incombe à la Commission nationale) et bien évidemment le thème de la soirée du samedi soir ! Chaque rencontre se termine généralement par une conférence de presse qui témoigne d'un souci de visibilité de la part du CUARH. Ensuite un compte-rendu est envoyé à tous les groupes présents ou excusés, matériaux qui permettent de comprendre le fonctionnement interne du comité. *Homophonies*, de son côté, présente généralement un compte-rendu politique des enjeux et des décisions actées à chaque rencontre. Les groupes adhérant au CUARH étant de plus en plus nombreux et les déplacements coûtant cher – la situation financière du Comité est souvent très délicate – ce sont des délégations de chaque groupe qui sont invitées à se rendre aux

196 *Ibid.*

197 « Le singulier-pluriel », ..., *op. cit.*, p. 7

coordinations. De manière générale, ce sont près d'une vingtaine de groupes qui font le déplacement, soit une quarantaine de personnes. Ces mêmes coordinations étant le lieu où sont prises les décisions concernant la ligne politique et les différentes campagnes du CUARH, un système théorique de mandats, remplaçant les discussions au consensus, est progressivement mis en place pour faciliter les prises de décisions. Le nombre de mandats par groupes et par ville est établi en fonction des cotisations payées¹⁹⁸. Un groupe ne peut pas disposer de plus de dix mandats et « nul ne peut être porteur de plus de cinq mandats¹⁹⁹ ». Toutes ces décisions sont le fruit de l'adoption d'un nouveau règlement intérieur à la Coordination nationale de Clermont-Ferrand les 24 et 25 septembre 1983. Chaque amendement de ce règlement est adopté par un vote à la majorité simple. La lecture de ce compte-rendu permet de mettre à jour le fait que les dissensions sont nombreuses et que chaque point est largement discuté et disputé. Aux votes « contre » s'ajoutent souvent des « refus de vote » et de nombreuses abstentions. Le nouveau règlement intérieur est finalement adopté avec 37 voix pour, 22 abstentions et 9 refus de vote²⁰⁰. L'objectif du CUARH tel qu'il avait été posé à la fin de l'UEH de 1979 – c'est-à-dire que celui-ci ne soit qu'une simple coordination – est, à la rentrée 1983, bien loin. Le comité est devenu une véritable organisation aux méthodes de fonctionnement précisément réglées.

La Commission nationale est le fruit de l'expérience du CUARH. Elle a été fondée dans la perspective de l'élection présidentielle de 1981 parce que les réunions trimestrielles de la Coordination n'étaient pas suffisantes pour répondre à l'urgence de la campagne²⁰¹. Elle se réunit donc une fois par mois, généralement à Paris, dans une perspective d'efficacité et de réactivité. Cette Commission regroupe des représentant.e.s élu.e.s des différents groupes lors des coordinations nationales. Sa composition est beaucoup plus restreinte et fait office de bureau national même si ce terme n'est jamais utilisé. « L'élection a [...] lieu au scrutin uninominal majoritaire à un tour, sur candidatures préalablement présentées par les groupes auxquels appartiennent les candidats. [...] La commission [doit comprendre] au moins huit membres^{202 203} .

198 Compte-rendu de la Coordination nationale des 24 et 25 septembre 1983 à Clermont-Ferrand, fonds d'archive privé de Christian Deleusse, p. 4

199 *Ibid.*

200 *Ibid.*

201 BOYER Jean, « Le fonctionnement du CUARH », Dijon, non daté, fonds d'archive privé de Christian Deleusse, p. 3

202 *Ibid.*

203 Pour donner une idée de qui sont les membres élu.e.s de cette commission, d'où illes sont originaires, quels courants du CUARH illes représentent et dans quelle mesure la mixité est effective, je retranscris ici les

» Cette Commission dépend cependant totalement de la Coordination et ne peut prendre de décisions si elle n'a pas été mandatée. Comme le stipule le compte-rendu du 17 octobre 1981, « la Commission Nationale provisoire est chargée de la mise en application des décisions prises par les coordinations²⁰⁴ ». À partir de 1983, un ultime échelon complète cet organigramme. Il s'agit d'un secrétariat qui est une instance habilitée « à prendre des décisions urgentes et est le porte-parole du CUARH dans l'intervalle des réunions de la Commission nationale²⁰⁵ ». À la suite d'un savant calcul, le nombre de personnes à partir duquel ce secrétariat peut prendre une décision est fixé : pour toute décision qui est de son ressort mais qui est faite en dehors des réunions prévues de la Commission, il faut l'accord d'au moins 10 personnes issues de différents groupes participant à la Coordination nationale, dont 3 femmes et 5 personnes de province. Le temps de la spontanéité du FHAR n'est vraiment plus qu'un lointain souvenir ! Cette lourdeur s'explique par l'identité même de la Coordination nationale. Cette instance regroupe la multiplicité des groupes et tendances du mouvement. Lui enlever la primauté des prises de décision serait une remise en cause du caractère pluriel du CUARH. De plus la conjoncture du mouvement fait que dans la Commission les parisiens sont souvent surreprésentés : se déplacer une fois par mois à Paris représente un engagement que tout le monde ne semble pas disposé à prendre. Ainsi, sur les 16 membres de la Commission nationale du 17 octobre 1981, alors que le compte-rendu fait état d'un « quota respecté », 5 font partie de groupes parisiens²⁰⁶. Comme le rapporte l'éditorial du numéro 12 d'*Homophonies*, la tension Paris/région est récurrente : « Enfin, est revenue sur le tapis la question de la structure du CUARH, ce qui a mobilisé autant de salive que d'idées. Les groupes de province s'y sentaient défavorisés par rapport à Paris et la solution a été miraculeusement trouvée, semble-t-il, dans l'accord qui a pu se faire sur la reconduction d'une Commission Nationale « améliorée » et chargée de l'intérim entre les coordinations jusqu'à la tenue d'États généraux²⁰⁷ ». Jean Boyer de Dijon est lui aussi conscient de cette situation. Il préconise pour cela de corriger cette situation, « quitte à perdre un

personnes élu.e.s suite à la Coordination de Clermont-Ferrand : Virgile (Nancy), Michel Thomeret (Le Mans), Gérard Maison (Partages, Paris), Mélanie Badaire (Marseille), Pierre Fauchère (Clermont-Ferrand), Catherine Lanères (D'ASSistance gaie), Daniel Semré (COPARH), Serge Dugrez (GRED), Françoise Renaud (MIEL), Gérard Bach (CHOP), Michel Fournié (Lille).

204 Compte-rendu de la Commission nationale du 11 octobre 1981, fonds d'archive privé de Christian Deleusse, p. 1

205 « Règlement intérieur du CUARH », 18 septembre 1983, fonds d'archive privé de Christian Deleusse, p. 2

206 Compte-rendu de la Commission nationale du 11 octobre 1981, ..., *op. cit.*, p. 1

207 « Lyon : coordination nationale du CUARH », *Homophonies*, n° 12, octobre 1981, p. 3

peu de temps et d'argent pour organiser la démocratie²⁰⁸ ». Ainsi, nier à la Commission nationale un pouvoir décisionnaire permet de limiter le poids de Paris dans l'organisation. Par ailleurs, celle-ci est responsable devant les coordinations nationales et ses membres sont révocables à tout moment²⁰⁹. Pour renforcer la dimension nationale du mouvement, le CUARH national est déclaré à partir de 1982 en association loi 1901, déclare son siège à Marseille et décentralise sa trésorerie à Lille. Toutes ces précautions, prises pour que le mouvement soit le plus démocratique et le plus horizontal possible, entraînent, à la lecture des comptes-rendus, une lenteur bureaucratique conséquente mais qui apparaît comme nécessaire. Lors de sa réunion du 27 juin 1981, la Commission nationale ne peut répondre à la demande – peut-être urgente – du groupe de Lyon qui demande un prêt de 1 000 francs. Le compte-rendu fait état de son impuissance en retranscrivant laconiquement : « il n'est pas possible à la Commission nationale de répondre²¹⁰ ».

Conséquence du gouvernement socialiste et du soutien apporté à la vie associative et à la culture, le CUARH, au niveau national, embauche un permanent pour renforcer sa structure. Depuis 1980 déjà, le CUARH-Paris – qui, suite à la Coordination nationale d'Angoulême en novembre 1982, dans un souci de ne pas associer le groupe parisien à l'ensemble du CUARH, est devenu le Comité parisien anti répression homosexuel²¹¹ (COPARH) – dispose d'un local rue Keller à Paris qui devient le local du CUARH national et le siège du comité de rédaction du journal *Homophonies*. Le local parisien accueille en outre un certain nombre de commissions qui, si elles font partie du COPARH, travaillent en réalité pour l'ensemble des groupes : une commission internationale, une autre s'intéressant à la santé ou encore une commission juridique au sein de laquelle des avocat.e.s dispensent des conseils autour des cas de répression. Disposer d'un permanent transforme encore plus la structure du CUARH et la subvention du ministère de la Culture, qui prend effet le 1^{er} juillet 1983, lui permet d'engager son premier salarié en la personne du militant parisien Hervé Liffra²¹². Son rôle, en plus d'être le secrétaire de la Commission nationale, s'articule spécialement autour du journal *Homophonies*.

À l'automne 1980, ce qui est encore le CUARH-Paris publie le premier numéro d'un

208 BOYER Jean, « Le fonctionnement du CUARH », Dijon, non daté, fonds d'archive privé de Christian Deleusse, p. 3

209 BOYER Jean, « Le fonctionnement du CUARH », ..., *op. cit.*, p. 4

210 Compte-rendu de la Commission nationale du 27 juin 1981, fonds d'archive privé de Christian Deleusse, p. 3

211 « Angoulême : coordination nationale du CUARH », *Homophonies*, n° 15, janvier 1982, p. 29

212 Compte-rendu de la Commission nationale du 19 juin 1983, fonds d'archive privé de Christian Deleusse, p. 2

« Périodique d'information et de liaison des lesbiennes et des homosexuels ». Ce journal intitulé *Homophonies* devient très rapidement le journal du mouvement et l'un des principaux outils de propagande du CUARH national. Le premier éditorial cherche à définir ce que doit être le périodique : « Lien, informateur, mémoire collective, *Homophonies* se veut aussi organe d'expression où chacun, chacune, expose les éléments d'un débat face aux lois, à l'état de la société, face aussi à ceux et celles qui vivent dans le placard et croient ne pas pouvoir en sortir. Journal mixte d'homosexuels et de lesbiennes – ce n'est pas si fréquent – suivant un axe différent, sa spécificité est la lutte contre la répression [...]»²¹³ ». Dans ses trois premiers numéros, le journal ne diffère pas beaucoup de ce qu'était l'*Agence Tasse*, le bulletin des Groupes de libération homosexuels : il fait douze pages, coûte cinq francs et est tiré à 900 exemplaires. Deux changements cependant : l'éditorial du premier numéro est de couleur rose et mis en page sous la forme d'un triangle en hommage aux déporté.e.s homosexuel.le.s. L'intention du journal est également différente. Il ne s'agit plus seulement d'être un bulletin de liaison. *Homophonies* se pense véritablement comme un outil de presse et cherche à ouvrir ses colonnes à des groupes et personnes qui ne sont pas forcément et seulement militant.e.s. Par exemple, dès le premier numéro, une rubrique cinéma fait son apparition, destinée à proposer une littérature qui ne soit pas exclusivement militante. Comme le rappelle l'éditorial, le journal est mixte et un effort est fait tout au long des 55 numéros pour féminiser, de manière inclusive, chaque article. Le périodique prend rapidement de l'ampleur : dès le numéro 4 il fait vingt pages et à partir du numéro 8/9 de juillet-août 1981, la couverture est en papier glacé. À l'image de l'*Agence Tasse*, *Homophonies* propose un calendrier des événements à venir, des articles de fond sur la répression ou sur l'état du mouvement tout comme les adresses des différents groupes. Mais, pour la première fois, la publicité fait son entrée dans un journal militant et permet aux lieux commerciaux gais parisiens d'être publicisés sur l'ensemble du territoire français. C'est une des raisons qui permet au journal de se développer en dépit du fait qu'il soit continuellement en danger en raison de difficultés financières. Il prend ainsi rapidement de l'ampleur et son tirage augmente. Comme le rappelle un appel à une souscription nationale en mars 1984, le numéro 6 est tiré à 2 000 exemplaires et le numéro 25 à 10 000²¹⁴. Ces chiffres ont depuis été remis en cause par des membres du comité de

213 « Éditorial », *Homophonies*, n° 1, novembre 1980, p. 1

214 « On craque », *Homophonies*, n° 41, mars 1984, p. 17

rédaction d'alors : il existait le besoin d'un effet d'annonce même si de nombreux exemplaires partaient au pilon²¹⁵. Après deux ans d'existence, l'ambition première du journal n'est plus la même : « d'abord créé comme lien militant entre les groupes du CUARH, *Homophonies* se veut aujourd'hui le mensuel des homosexuels et des lesbiennes qui s'interrogent sur l'évolution de la vie homosexuelle, sur ce qui bouge dans le mouvement et le milieu²¹⁶ ». Le journal fait désormais 35 pages, fait la part belle aux rubriques culturelles et les petites annonces ont fait leur apparition dans le mensuel. Comme le présente le compte-rendu de la 17^{ème} Coordination nationale de Lyon des 15 et 16 janvier 1983, « *Homophonies* a toujours fait l'objet de débats souvent difficiles à l'intérieur du CUARH²¹⁷ ». Les enjeux sont conséquents car le journal représente pour de nombreuses personnes ce qu'est publiquement le CUARH, ce que sont les débats qui le traversent et les positions qu'il défend. Par ailleurs, le comité de rédaction est presque exclusivement parisien ce qui, bien évidemment, n'est pas sans créer des tensions. Lors de cette coordination, il est donc décidé d'essayer de donner un fonctionnement plus démocratique au journal. Le comité de rédaction est à présent élu par les groupes membres de la Coordination nationale et la Commission nationale, en plus d'écrire les éditoriaux, est responsable de ce qui est publié pour ce qui concerne la vie du CUARH. Les mandats du comité de rédaction sont aussi définis. Il a « pour mission de réaliser un journal qui soit le journal du CUARH avec les objectifs signalés ci-dessus [lutte contre la répression, interrogation du vécu homo [...], aspect culturel]²¹⁸ ». *Homophonies* n'est définitivement plus le journal du CUARH-Paris : il est devenu un outil de propagande savamment orchestré en soutien à la politique du CUARH.

Dans la perspective d'une structuration du mouvement homosexuel qui réponde à des engagements démocratiques et où la place de Paris est largement questionnée, un certain nombre de structures sont mises en place pour faire vivre le CUARH, quitte à faire peser sur lui une certaine charge bureaucratique. La Coordination nationale et la Commission nationale sont les lieux de réflexions, de débats et de prises de décisions du Comité. La création d'un journal,

215 GONNARD Catherine et ROUSSEAU Jean Michel, « Homophonies : une sonorité différente », *Cahier Gai-Kitsch-Camp*, 1^{er} et 2 décembre 1989, pp. 33-47

216 « Deux ans déjà », *Homophonies*, n° 26, décembre 1982, p. 3

217 « Un journal, quel journal ? », Compte-rendu de la Coordination nationale des 15 et 16 janvier 1983, fonds d'archive privé de Christian Deleusse, p. 5

218 « Un journal, quel journal ? », ..., *op. cit.*, p. 6

Homophonies, donne une portée aux discours du mouvement que celui-ci n'avait encore jamais atteint. Après s'être structuré au niveau national, le mouvement va consacrer de l'énergie à exister au-delà des frontières, ceci dans un souci de visibilité et de légitimité.

2. L'IGA OU LA PERSPECTIVE INTERNATIONALE DU CUARH

Le FHAR comme les GLH avaient tissé des liens avec leurs camarades étrangers et, lors de la fondation du CUARH à l'UEH de Marseille, de nombreux groupes étrangers étaient venus raconter leurs expériences et la situation de l'homosexualité dans leurs pays respectifs. Le CUARH poursuit cette recherche de liens de solidarité à l'échelle internationale. Son adhésion à l'International gay association (IGA) et la recherche de connexions militantes avec des groupes homosexuels en Europe et outre-Atlantique est aussi à comprendre dans la recherche de légitimité et de visibilité, ceci dans le but d'asseoir ses revendications en France.

L'IGA est fondée le 26 août 1978 à Coventry en Angleterre par des représentants de vingt groupes homosexuels venant des États-Unis, d'Australie et d'Europe. Elle est ouverte aux organisations homosexuelles et lesbiennes non-commerciales. Son but premier est « la libération des homosexuels et des lesbiennes de toutes formes de discriminations et la reconnaissance de leurs droits²¹⁹ ». L'IGA se définit d'après deux axes. Le premier concerne l'information et doit favoriser « l'application de pressions politiques concertées sur les gouvernements et les organisations internationales²²⁰ ». Le second s'articule autour de la coordination de l'action des groupes membres, avec l'objectif de leur assurer une plus grande efficacité. Jacques Vandemborghe, membre de la Commission internationale du CUARH, la définit en stipulant que « fondée sur la solidarité et sur l'idée que la libération des gais passe avant tout par la politique, cette association matérialise au plan international un mouvement gai conçu comme un mouvement politique de libération²²¹ ». Cela étant dit, la structure et la composition de l'IGA sont

219 « Prolétaires de tous les pays, caressez-vous », *Homophonies*, n° 8, juin 1981, p. 10

220 *Ibid.*

221 *Ibid.*

très disparates, les groupes qui la composent très différents et les idéologies défendues par les un.e.s et les autres parfois tout simplement antinomiques. Ainsi les grandes organisations homosexuelles étasuniennes, qui ont organisé la grande marche sur Washington en 1979 qui a rassemblé près de 300 000 personnes, n'ont pas grand-chose à voir avec le FUORI italien, plus proche des groupes radicaux. Pour ce qui est du fonctionnement de l'IGA, son secrétariat se trouve à Dublin et sa trésorerie à Amsterdam. Par ailleurs, chaque membre de l'organisation (c'est-à-dire chaque groupe) dispose d'une représentation égale lors de sa conférence annuelle (que celui-ci dispose d'une dizaine ou de plusieurs centaines de membres, ce qui n'est pas sans poser problèmes) et désigne un secrétaire international pour les liens avec le secrétariat de l'IGA²²². Concernant les formes de communication entre les groupes membres de l'IGA et le secrétariat de celle-ci, il existe un double mouvement. Le secrétariat s'occupe de la circulation de l'information et édite un mémorandum mensuel tandis que « le secrétaire international de chaque organisation membre est tenu à un envoi mensuel des événements gais les plus importants, il doit aussi tenir au courant l'IGA de l'avancement des actions requises par le secrétariat²²³ ».

Le CUARH, à l'image de ses prédécesseurs, s'est très tôt intéressé à la question de l'homosexualité dans sa dimension internationale. Une commission a été créée et, dès la Coordination nationale de Dijon des 9 et 10 février 1980, il est acté que le comité adhère à l'IGA lors de son congrès annuel qui se tient du 5 au 7 avril de la même année à Barcelone. Sous l'égide de Mélanie Badaire, la Commission internationale se dote d'une *Newsletter*, dont le premier numéro paraît au mois de février 1980. Ce bulletin propose dans un premier temps un compte-rendu des actions, débats et conflits qui animent l'IGA depuis sa première conférence en 1979. Il note dans un premier temps la nette sous-représentation des lesbiennes au sein de l'organisation. Dans un souci d'inclusion, une mention devant être débattue à Barcelone propose de transformer le sigle de la structure pour qu'elle devienne l'ILGA – International lesbian and gay association. Des efforts sont semble-t-il faits pour qu'un nombre plus important de groupes lesbiens adhèrent et soient présents à Barcelone²²⁴. Cependant, les lesbiennes membres de l'IGA dénoncent le sexisme ambiant de l'organisation. Si elles se déclarent opprimées en tant que lesbiennes, elles ne

222 *Newsletter* de la Commission internationale du CUARH, n° 1, février 1980, fonds d'archive privé de Christian Deleusse, p. 1

223 *Ibid.*

224 *Newsletter* de la Commission internationale du CUARH, ..., *op. cit.*, p. 2

veulent pas faire l'impasse sur l'oppression qu'elles subissent en tant que femmes, ce qui n'intéresse guère leurs camarades masculins. Elles demandent par ailleurs à ce que l'IGA « soutienne les revendications majeures du mouvement féministe mondial comme par exemple l'avortement²²⁵ ». À Barcelone, les militantes présentes éprouvent le besoin de se réunir entre elles pour discuter d'un certain nombre de sujets à partir d'un point de vue lesbien. Mais cette non-mixité les « empêch[ent] de participer aux commissions de travail, et pour éviter cela à l'avenir, elles ont créé l'ILIS (International lesbian information secretariat) pour organiser une conférence des lesbiennes, préparatoire à la conférence annuelle de l'IGA, essayer de contacter plus de lesbiennes, et faire circuler l'information entre les groupes²²⁶ ». Un deuxième point du bulletin d'information articule le lien entre l'action politique et ses répercussions dans le monde. La grande majorité des groupes appartenant à cette organisation sont issus de pays occidentaux : Europe, Amérique du Nord et Australie. Un « plan de travail » est établi pour chercher à s'informer autour de ce qu'il se passe dans ce qui est encore simplement appelé le « tiers-monde » et les pays de l'Est dans lesquels est incluse la Chine. Différents groupes se trouvent en charge d'un ou plusieurs pays : le F-48 danois s'occupe par exemple de la Chine, le FUORI de la Hongrie, le COC néerlandais de l'Indonésie ou encore les Gay Lib Sydney des Philippines et de la Papouasie²²⁷. Cette manière de procéder peut questionner et ressemble à ce qu'aujourd'hui nous pourrions qualifier d'homo-nationalisme. Et ce d'autant plus que les groupes « prennent en charge » des pays ayant subi une domination coloniale par les pays occidentaux dont les groupes sont issus. Un autre point de tension récurrent s'articule autour de la question de la pédophilie. Ce débat, à l'image de ce qui se passe en France, nourrit d'âpres discussions et les positions des différents groupes sont particulièrement divergentes. Comme le souligne Mélanie Badaire dans la *Newsletter*, « aucun consensus n'a été atteint sur la question de l'aide aux organisations pédophiles²²⁸ ». La répression qui s'exerce sur la pédophilie est aussi très différente en fonction des pays. Au Royaume-Uni par exemple, les organisations pédérastes ont été dissoutes et leurs dirigeants emprisonnés. Le débat pour un éventuel positionnement a été renvoyé aux rencontres de Barcelone et dans cette perspective, l'IGA, sans se positionner, a amorcé un travail de contact

225 *Ibid.*

226 « La conférence internationale des lesbiennes de l'ILIS », *Homophonies*, n°4, février 1981, p. 16

227 *Ibid.*

228 *Ibid.*

et d'information qui repose sur le groupe danois F-48. Je reviendrai plus tard sur cette question. Enfin, parce qu'elle veut devenir un interlocuteur à l'échelle internationale, l'IGA a pris des contacts pour obtenir une reconnaissance institutionnelle de la part de certaines organisations internationales, à l'image d'Amnesty International, de la Cour européenne des droits de l'homme ou encore de l'ONU. Il a aussi été acté que le 26 juin (date d'anniversaire de Christopher Street, plus connu comme étant les émeutes de Stonewall) devienne une journée internationale de la solidarité homosexuelle.

C'est Mélanie Badaire qui est chargé de se rendre à Barcelone pour demander l'adhésion du CUARH lors de la deuxième conférence annuelle de l'IGA. Dans le compte-rendu de la Coordination nationale de Tours des 19 et 20 avril 1980, il propose un rapide résumé de ces rencontres. Plusieurs projets d'envergure internationale sont à l'œuvre auquel le mouvement français peut se rattacher. Alors qu'il semblerait que l'ONU veuille reconnaître l'IGA comme organisation internationale, une « Journée de la maladie homosexuelle » est prévue pour protester et interpeller l'Organisation mondiale de la santé contre la classification de l'homosexualité comme maladie mentale²²⁹. Dans le cadre de la campagne française contre l'alinéa 3 de l'article 331 du Code pénal, l'IGA doit envoyer une lettre de protestation aux différents groupes étrangers qui, à leur tour, doivent la faire parvenir aux différentes ambassades françaises dans leurs pays respectifs et à leurs député.e.s au Parlement européen à Strasbourg. En outre, il a été décidé que chaque pays organise une journée internationale de solidarité avec le mouvement catalan le 4 octobre 1980 pour obtenir sa reconnaissance par son gouvernement²³⁰. Les initiatives de l'IGA sont donc nombreuses et semblent attirer l'attention de certaines organisations internationales, mais elles apparaissent souvent comme lointaines et déconnectées des réalités des groupes à un niveau local ou national. La troisième conférence annuelle de l'IGA se tient à Turin du 17 au 20 avril 1981 et les effectifs explosent. L'association passe de ses 20 membres fondateurs à 67 membres venus de quelques 22 pays différents et ce sont près de 200 délégué.e.s qui se retrouvent dans un hôtel de luxe au pied des Alpes²³¹. Les positions politiques défendues par les groupes sont, aux yeux de Jacques Vandemborghe, qui y participe, frileuses et attentistes. Il y

229 Compte-rendu de la Coordination nationale de Tours des 19 et 20 avril 1980, fonds d'archive privé de Christian Deleusse, p. 2

230 *Ibid.*

231 « Prolétaires de tous les pays, caressez-vous », ..., *op. cit.*, p. 10

perçoit en « arrière fond le danger de la bureaucratisation et [souhaite] le nécessaire rééquilibrage des centres d'impulsions restés jusqu'à présent essentiellement nord-européens²³² ». À l'Université d'été de Marseille de juillet 1981, le constat est partagé. Après plusieurs ateliers consacrés à la question internationale, apparaît la nécessité de fédérer les groupes au niveau européen. Il ne s'agit pas tant de faire concurrence à l'IGA mais bien plutôt de trouver un mode d'action plus efficace « en groupant les mouvements européens autour de revendications spécifiques s'intégrant aux objectifs généraux de l'association²³³ ». Une « lettre ouverte aux groupes homosexuels européens » est alors rédigée s'articulant sur plusieurs points : la mise en place d'un réseau téléphonique efficace entre les responsables des différents groupes gais européens, la nécessité de trouver un consensus sur des campagnes revendicatives, comme peut l'être celle pour l'harmonisation législative de l'âge de la majorité sexuelle, la suppression de la mention de l'homosexualité dans la classification de l'OMS ou encore une campagne européenne contre les interdictions professionnelles pour homosexualité²³⁴. Une différence est souvent faite par les militant.e.s français entre les mouvements homosexuels nordiques et ceux qui seraient latins. L'IGA étant contrôlée par les pays du nord – dont les mouvements militants sont beaucoup plus intégrés – certain.e.s ne trouvent que peu de sens à consacrer de l'énergie dans cette voie. Pour Gérard Bach du GRED, qui fait le récit de la rencontre informelle de l'IGA à Strasbourg en avril 1982, dont le but était la préparation du Congrès de l'association l'année suivante à Washington, l'analyse est sans équivoque : « L'IGA est une organisation lente, et qui mieux est, elle recule : on en veut pour preuve le refus d'une discussion sur la pédophilie, adopté à une voix de majorité. C'est extrêmement sage, rangé, intégré, tendance encore renforcée par la prépondérance des USA et de l'Europe du nord. Tout ceci est fort ennuyeux, car l'image internationale de l'homosexualité en dépend²³⁵ ». À peine quelques mois plus tard, la place consacrée à l'IGA dans le compte-rendu de la commission nationale du 11 septembre 1982 se réduit drastiquement. S'il est rappelé qu'une marche internationale est prévue pour 1983, les membres de la Commission ne disposent que de peu d'informations à ce propos et concluent sur un ton désabusé : « En tout cas, cette information ne suscite pas un grand intérêt²³⁶ ».

232 *Ibid.*

233 « Marseille s'adresse à l'Europe », *Homophonies*, n° 11, septembre 1981, p. 11

234 *Ibid.*

235 Compte-rendu de la Commission nationale du 17 avril 1982, fonds d'archive privé de Christian Deleusse, p. 9

236 Compte-rendu de la Commission nationale du 11 septembre 1982, fonds d'archive privé de Christian Deleusse,

De son côté, l'ILIS poursuit son action. Un court résumé de son histoire publié dans *Homophonies* permet de retracer sa genèse. Lors de la conférence de Barcelone en 1980, les 45 femmes présentes décident de créer l'ILIS dont le siège est établi à Amsterdam. À sa première conférence qui se tient en décembre 1980, toujours à Amsterdam, il est dans un premier temps décidé que l'ILIS continue à être partie prenante de l'IGA mais qu'elle dispose de son autonomie pour toutes les décisions qui concernent les lesbiennes et les femmes. Lors de sa deuxième conférence, qui se tient en même temps que celle de l'IGA à Turin, les lesbiennes séparatistes, « par la voix des Italiennes, largement majoritaires (150 sur les 200 participantes)²³⁷ », obtiennent que l'ILIS devienne une organisation lesbienne indépendante. Elle est définie comme « une coordination internationale féministe lesbienne composée de lesbiennes qui travaillent dans des groupes mixtes ou non, et d'individus. ILIS se bat pour la libération des lesbiennes contre toute oppression, politique, légale, sociale et économique. ILIS sert à échanger les informations et coordonner les actions à un niveau international. ILIS peut soutenir d'autres mouvements de libération, en particulier le mouvement féministe et le mouvement gai²³⁸ ». Le choix d'un certain séparatisme est ainsi acté ; cependant, il ne signifie pas pour autant une rupture définitive avec les féministes ou les garçons. La 3^{ème} conférence de l'ILIS se tient près d'Anvers du 30 décembre 1981 au 3 janvier 1982 et réunit 85 femmes venant d'une dizaine de pays. Après plusieurs jours de discussion lors desquels de nombreux sujets concernant leurs identités et leurs conditions de femmes et de lesbiennes ont été abordés, il est accepté, sur proposition de l'IGA, que l'année 1983 soit l'année internationale des lesbiennes et des gais²³⁹. Un texte doit être écrit pour exposer leurs positions « contre l'hétérosexualité obligatoire, l'oppression des femmes en général et des lesbiennes en particulier, la famille-institution, pour la liberté de vivre comme nous voulons²⁴⁰ ». Il est aussi décidé que la perspective séparatiste soit maintenue.

La participation du CUARH à l'IGA est une priorité pour le mouvement homosexuel français dès sa fondation. Il s'agit d'établir des contacts, des actions communes et des liens de solidarité avec des groupes qui luttent sur des terrains politiques parfois différents mais avec

p. 6

237 « Petit historique à l'usage des nouvelles lectrices et lecteurs », *Homophonies*, n° 16, février 1982, p. 17

238 *Ibid.*

239 « 3^{ème} conférence de l'ILIS », *Homophonies*, n° 16, p. 16

240 *Ibid.*

lesquels le principe de mobilisation contre la répression est partagé. Les rouages de cette organisation internationale sont parfois lents alors que la situation pour le CUARH et le mouvement français évolue rapidement, engendrant de fait certaines frustrations. Les lesbiennes, qui dans un premier temps avaient rejoint l'association, s'en séparent. Si les conflits notamment liés aux comportements sexistes des hommes sont importants, la vague séparatiste de ce début des années 1980 à travers le monde occidental est aussi à prendre en compte. Cette question de la mixité, si elle se joue à l'international, trouve aussi son parallèle en France où les lesbiennes féministes²⁴¹ doivent faire des choix quant à leur place dans le mouvement féministe et la suite de leur engagement politique.

3. LA MIXITÉ DU MOUVEMENT, UN NOUVEL ENJEU POUR LES MILITANT.E.S

Le mouvement féministe s'essouffle en ce début des années 1980. Les lesbiennes, qui se sont longtemps ralliées aux mots d'ordres de leurs camarades hétérosexuelles, se sentent trahies par les orientations du mouvement qui leur refuse une certaine visibilité. Les lesbiennes radicales font le choix du séparatisme alors que d'autres font, elles, le choix de la mixité auprès de garçons encore largement pétris par le sexisme et la misogynie.

À la fin des années 1970, le mouvement féministe se retrouve d'abord confronté à un relatif essoufflement avant d'éclater au début des années 1980. Cette démobilisation progressive est à l'image du délitement de nombreux mouvements sociaux en cette fin des années Giscard. Il est possible d'établir un lien entre cette démobilisation soudaine et la confirmation de la loi Veil en 1979. La possible remise en cause de cette loi était la dernière perspective fédératrice du mouvement. La manifestation du 6 octobre 1979 pour défendre la loi de 1975, qui avait été assortie d'un retour devant le parlement cinq années plus tard, regroupe près de 50 000 femmes dans les rues de Paris. Cette mobilisation victorieuse est aussi la dernière grande manifestation féministe de la décennie. L'éclatement du mouvement, un an plus tard, est la conséquence d'une

241 Parler des lesbiennes féministes me permet de faire la distinction entre les féministes (hétérosexuelles) et les lesbiennes radicales.

double rupture. La première se cristallise autour de l'affrontement entre deux tendances du MLF et la seconde trouve son origine autour de la question lesbienne et de la place de celles-ci dans le mouvement²⁴². Le Mouvement de libération des femmes est depuis longtemps divisé entre deux courants. Françoise Picq, auteure de l'ouvrage *Les années mouvement*, oppose la tendance Psychépo d'un côté, qui défendait « naturalisme et féminitude » et l'autre versant qui construisait ses paradigmes politiques sur la base d'un « sociologisme et [du] conditionnement culturel²⁴³ ». La conflictualité entre ces deux courants atteint son paroxysme en octobre 1979 lorsque le groupe Psychépo dépose à la préfecture de Paris les statuts d'une association répondant au nom de « Mouvement de libération des femmes/MLF », suivi le mois suivant par une marque commerciale du même nom. Cet acte d'appropriation de l'histoire du mouvement féministe par Psychépo et par l'une de ses figures, Antoinette Fouque, suscite la haine des « Féministes révolutionnaires et les autres composantes du mouvement [qui doivent] se content[er], avec ironie et déception, [de] se déclarer « MLF-non déposé²⁴⁴ ». La rupture autour de la « question lesbienne » se joue moins d'un an plus tard, au sein même de ce MLF-non déposé, autour des rédactrices de la revue fondée par Christine Delphy, *Questions féministes*. Cette revue défend l'idée d'un féminisme radical et l'idée d'une « classe sociale » des femmes. En février 1980, dans le numéro 7 de la revue, Monique Wittig propose un article intitulé « La pensée straight » dont on retient souvent la formule célèbre « Les lesbiennes ne sont pas des femmes ». Dans ce même numéro, Emmanuèle de Lesseps publie un autre article sous le titre de « Hétérosexualité et féminisme » où elle questionne le fait d'être à la fois hétérosexuelle et féministe en critiquant le « devoir social impliquant la répression des désirs hétérosexuels²⁴⁵ ». Deux paradigmes théoriques s'opposent donc, et certaines lesbiennes font alors le choix du séparatisme en se réunissant entre elles à l'université de Jussieu. Une affiche lors de la Rencontre lesbienne des 21 et 22 juin 1980 organisée par ces lesbiennes radicales énonce qu'« une femme qui aime son oppresseur, c'est l'oppression ; une féministe qui aime son oppression, c'est la collaboration²⁴⁶ ». La base de cette nouvelle scission, qui est le fait de militantes qui sont toutes lesbiennes, repose pourtant sur une critique similaire du mouvement féministe qui a largement invisibilisé les

242 MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir ...*, op. cit., p. 201

243 *Ibid.*

244 MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir ...*, op. cit., p. 202

245 MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir ...*, op. cit., p. 203

246 MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir ...*, op. cit., p. 205

lesbiennes durant toutes ces années de luttes communes. C'est ce que raconte Christine Delphy lorsqu'elle dit que « le mouvement féministe est malgré tout responsable de cette scission parce qu'il n'a jamais voulu assumer le lesbianisme. L'oppression des lesbiennes fait partie intégrante de l'oppression des femmes²⁴⁷ ». Christiane Jouve, future cofondatrice de la revue *Lesbia*, écrit, dans un article paru dans *Le Matin de Paris*, que les lesbiennes « prirent une part active dans le mouvement des femmes, pensant à juste titre que rien de ce qui touchait les femmes ne leur était étranger, à commencer par la contraception et l'avortement, dont elles n'avaient pas vraiment besoin... Le bât commença à blesser lorsque les militantes réalisèrent que leurs propres préoccupations n'étaient pas mises à l'ordre du jour et que la solidarité fonctionnait à sens unique... Lassées de parler pour les murs, beaucoup quittèrent un mouvement en perte de vitesse, avec le sentiment amer de s'être fait gruger²⁴⁸ ». La revue *Questions féministes* ne survit pas à ce conflit et se dissout. Une nouvelle formule intitulée *Nouvelles Questions féministes* prend forme en 1981, toujours animée par Christine Delphy, Emmanuèle de Lesseps et Claude Hennequin avec le soutien de Simone de Beauvoir²⁴⁹. Les lesbiennes qui se retrouvent dans le radicalisme s'organisent à partir de mars 1981 sous le nom de « Front des lesbiennes radicales » composé entre autres par une partie de l'ancienne équipe de *Questions féministes*²⁵⁰. Dans un texte-manifeste publié dans *Homophonies*, elles reviennent sur leurs positions et leurs choix politiques. La création de ce front répond à l'exigence d'une politique de l'identité : « nous revendiquons l'identité politique de lesbienne, ne nous contentant plus de celle de féministe, parce que nous voulons exprimer clairement qui est l'ennemi et de qui nous sommes solidaires²⁵¹ ». Les lesbiennes sont donc sommées de faire un choix et de se positionner : soit elles sont des « lesbiennes honteuses²⁵² » et restent du côté de l'hétérosexualité soit elles font le choix du radicalisme lesbien. Une troisième voie se fait alors entendre, à mi-chemin entre les deux positions. Certaines lesbiennes, tout autant déçues par le mouvement féministe, font le choix de la lutte dans une nouvelle mixité : celle avec les garçons. Car si elles sont opprimées en tant que femmes, elles le sont aussi en tant qu'homosexuelles et la proposition faite par le CUARH de se

247 MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir ...*, op. cit., p. 204

248 « Dis maman, c'est quoi une lesbienne ? », *Le Matin de Paris*, 26 septembre 1985

249 MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir ...*, op. cit., p. 206

250 MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir ...*, op. cit., p. 207

251 *Ibid.*

252 C'est à ces cris qu'une partie du comité de rédaction de la revue *Questions féministes* démissionne en 1980.

battre contre la répression fait sens.

Le choix d'une organisation mixte au sein du CUARH ne s'est pas faite sans résistances de la part de garçons qui, venant pour nombre d'entre eux des GLH, n'avaient que très rarement expérimenté la mixité. Lors de la première réunion du CUARH-Paris, parmi toutes les personnes présentes, il n'y a qu'une femme, venue pour que le CUARH « intègre une dimension mixte et offre, non pas verbalement mais réellement, la possibilité aux lesbiennes de venir y militer²⁵³ ». Cette personne, c'est l'écrivaine et poétesse Geneviève Pastre. La misogynie et le sexisme d'une partie des militants du CUARH est toujours bien à l'œuvre en ce début de décennie. À l'été 1980, le Comité organise à Villefranche de Rouergue une semaine de réflexion, un « stage de travail » d'après les termes d'*Homophonies*, pour avancer théoriquement et partager leurs points de vue autour de certains aspects concernant la répression²⁵⁴. Parmi les débats engagés, l'un concerne la mixité du mouvement. Certains tiennent des propos tout simplement misogynes à l'image de Benoit : « Je ne peux pas voir les femmes. Leur présence m'est désagréable. Je la ressens comme une agression, par leur comportement, la manière dont elles s'expriment, l'envie qu'elles ont toujours de se mêler de ce qui ne les regarde pas. Pourquoi diable aller chercher les femmes²⁵⁵ ». D'autres, comme Xavier, ne comprennent pas, n'acceptent pas et développent un processus de victimisation face aux choix séparatistes de certaines lesbiennes : « Étant homosexuel et essayant vraiment de remettre en question mon identité de mec, je pense, je vis très, très mal le refus, le rejet des homosexuels hommes par le lesbianisme radical²⁵⁶ ». Paterne, de son côté, considère qu'il se fait déjà suffisamment agresser dans la société pour ne pas l'être davantage par les lesbiennes et Urbain s'exclame : « Vous ne vous rendez pas compte ; la mixité sera la mort du CUARH²⁵⁷ ». Lors de mon entretien avec Catherine Gonnard, nous avons longuement abordé cette question. À la question de savoir si elles avaient fait de la pédagogie avec les garçons, la réponse fut spontanée : « On a fait beaucoup de rentre-dedans tu veux dire. Parce que la pédagogie ils ne savaient même pas ce que c'était. Non mais faut voir les mecs là ! Ceux qui étaient plus âgés, ils avaient toujours été dans la non-mixité à l'école. Et les filles ils ne savaient pas ce que c'était. Beaucoup n'en avaient jamais vu de près. Et à part leur sœur et leur mère, ils

253 GIRARD Jacques, *Le Mouvement homosexuel ...*, op. cit., p. 175

254 « Débat, débat, débat, débat », *Homophonies*, n° 2, décembre 1980, p. 10

255 « De la mixité encore », *Homophonies*, n° 3, janvier 1981, p. 13

256 *Ibid.*

257 *Ibid.*

avaient une vision des nanas qui était quand même assez étonnante. T'en avais qui étaient d'une misogynie, tu ne peux même pas t'imaginer. [...] On étaient des castratrices avec nos discours féministes. [...]»²⁵⁸ ». Mais la question de la mixité du mouvement est cependant construite dans sa complexité : « Parce que c'est un des rares mouvements où tu vois des gens qui n'ont en commun que la répression, et à minima, parce que la répression des garçons et des filles elle est pas la même. Et là on décide d'être ensemble et c'est pas une évidence. Dans les mouvements gauchistes de l'époque où il y a de la tension entre les garçons et les filles, ils ont quand même le truc de baiser ensemble de temps en temps. Alors que là non, c'est juste une volonté commune et politique [...]. Même si c'était dans le conflit, ils écoutaient ce qu'on disait et ils changeaient des choses etc. Bon après c'était pas toujours comme nous on aurait voulu mais bon...»²⁵⁹ ».

Les lesbiennes du CUARH doivent donc trouver une place parmi tous ces garçons, tout en étant critiquées d'un côté par les lesbiennes radicales et de l'autre par les féministes hétérosexuelles, tandis que dans le même temps, certaines d'entre elles, tâchent de maintenir des liens avec ces dernières. « Nous sommes le CUARH²⁶⁰ » revendique Fulvie dans une « Lettre ouverte à toutes les femmes », en précisant qu'elles n'y ont pas un groupe de femmes spécifique, une commission femme ou encore une tendance. La réflexion que se propose de faire cet article n'est pas une justification mais une mise au point de la place des lesbiennes dans le CUARH. D'un côté elle reproche aux féministes « historiques » d'avoir refoulé la question de la sexualité à la « périphérie de la lutte²⁶¹ », cela pour plusieurs raisons. Il y a le souci de respectabilité d'une partie des militantes qui pensaient que les gens allaient prendre peur si les lesbiennes étaient trop visibles. D'après une construction politique classique, nombreuses sont les féministes venant de partis de gauche et d'extrême gauche. Les positions de ces organisations ayant été particulièrement dures quant à la question homosexuelle, elles ont ainsi largement imprégné les discours des militant.e.s du MLF qui sont restées dans la ligne de la « libération à la sauce mec²⁶² ». Un des principaux reproches fait aux militantes du CUARH est d'avoir délibérément choisi de lutter au côté des garçons, qui « tout pédés qu'ils sont, [...] n'en sont pas moins hommes

258 Entretien avec Catherine Gonnard en janvier 2017.

259 *Ibid.*

260 « Lettre ouverte à toutes les femmes », *Homophonies*, n° 2, décembre 1980, p. 6

261 *Ibid.*

262 « Un front lesbien ? », *Homophonies*, n° 7, mai 1981, p. 10

et donc suppôts du patriarcat²⁶³ ». En outre, par ce choix, elles auraient trahi la cause des femmes et remis en cause l'un des acquis primordiaux du mouvement féministe qui est celui de la non-mixité. Une autre critique faite aux lesbiennes du CUARH, principalement par les lesbiennes radicales, est qu'elles ont fait le choix du réformisme en se plaçant dans la lutte pour des lois²⁶⁴. Mais nombre d'entre elles répondent à cette critique en arguant qu'elles ne se satisfaisaient plus des groupes d'auto-conscience et que c'est le besoin d'une lutte effective contre la répression qui les a poussées à rejoindre le CUARH. Fulvie reproche à ces dernières leur stratégie du mépris et un mode d'organisation figé qui, selon elle, ne peut plus être d'actualité. Dans la perspective de maintenir des liens avec le mouvement des femmes, et malgré le fait que certaines militantes du MLF-non déposé refusent le terme de féministes à ces femmes qui luttent avec des hommes, Martine Cotton du CUARH-Paris, suggère que les lesbiennes qui ont fait le choix de la mixité fassent le lien entre elles et les homosexuels masculins. Cela afin que le CUARH puisse devenir un « cadre de réflexion commune sur la question de l'homosexualité et sur notre identité²⁶⁵ ».

Au fil des mois, les lesbiennes font des choix et s'organisent. Certaines d'entre elles, malgré leur adhésion au CUARH et des luttes communes avec leurs camarades masculins, continuent à s'organiser en non-mixité. C'est ainsi le cas du Groupe de lesbiennes de Nantes qui se retrouve à la Maison des Femmes, des groupes comme celui de Lille, Montpellier ou encore Rennes. À Paris le Mouvement d'information et d'expression des lesbiennes (MIEL) est fondé en août 1981 et n'adhère au CUARH qu'à sa 16^{ème} Coordination nationale, c'est-à-dire en septembre 1982. Celui-ci se retrouve aussi à la Maison des femmes et y organise la cafétéria. C'est par son ancrage dans cet espace du mouvement féministe parisien qu'il réussit à faire exister et perdurer des liens entre les différents groupes. D'autres lesbiennes, par choix mais aussi du fait des réalités d'un militantisme homosexuel en région, ont rejoint des groupes mixtes. Dans le recensement des groupes fait dans le numéro 11 d'*Homophonies*, je constate que, contrairement à la décennie précédente, de nombreux GLH se qualifient de mixtes. C'est ainsi le cas à Angers, Brest, ou encore Dijon²⁶⁶. Enfin d'autres groupes, à l'image du Collectif homosexuel et lesbien de l'Essonne (CHLOE), mettent clairement en avant dans leur acronyme la pluralité de leur regroupement. À

263 « Féministes d'ici, féministes d'ailleurs », *Homophonies*, n° 2, décembre 1980, p. 16

264 « Lettre ouverte à toutes les femmes », ..., *op. cit.*, p. 7

265 « Lesbiennes, féministes... Militante dans le CUARH, groupe mixte », *Homophonies*, n° 2, décembre 1980, p. 7

266 « Groupes homosexuels », *Homophonies*, n° 11, septembre 1981, p. 26

l'été 1981, deux rencontres distinctes soulignent toutefois les tensions qui persistent autour de la question de la mixité. À la seconde Université d'été homosexuelle, suite à un appel à un « raz de marée [de] lesbiennes à Marseille²⁶⁷ », la mixité se fait houleuse et de nombreux gais « ne pensai[en]t aux filles que dans la mesure où nous imposions notre présence²⁶⁸ ». À la suite de l'UEH se déroule un camp de lesbiennes féministes à Euzières, près d'Alès, qui regroupe près de 300 personnes ; camp qui, malgré le fait qu'elles étaient « des centaines, lesbiennes, féministes pour la plupart, venues de milieux sociaux, politiques, culturels très variés²⁶⁹ », n'a pas permis une quelconque structuration politique de ces dernières. Face à cette frustration et à la colère provoquée à Marseille, un constat s'impose pour ces militantes : il existe dorénavant « la volonté unanime des femmes de se regrouper et d'organiser une coordination nationale des lesbiennes²⁷⁰ ». Celle-ci est organisée les 20 et 21 février 1982 à Paris et réunit près de 150 femmes venues de toute la France²⁷¹. Les questions de mixité sont abordées avec, semble-t-il, beaucoup plus de sérénité. La moitié des personnes présentes viennent de groupes mixtes ou qui militent occasionnellement avec des GLH, et tous les groupes représentés travaillent à des degrés divers avec les féministes. Comme l'exprime Françoise Renaud, « les lesbiennes présentes semblent avoir dépassé les querelles entre « proximité » et « anti-mixité ». Dans la même ville, Nantes ou Lille, un groupe lesbiennes et un GLH mixte peuvent coexister sans que cela pose [...] de problème²⁷² ». Elle souligne aussi que les « antagonismes » avec les féministes, même s'ils demeurent, ne consistent plus à « jeter l'anathème sur elles²⁷³ ».

C'est ainsi qu'après l'éclatement du MLF une multitude de nouvelles questions se posent pour les lesbiennes qui ont, pour certaines d'entre elles, participé à près de dix ans de luttes féministes. Déçues par les féministes et ne voulant pas prendre part à un mouvement séparatiste comme le proposent les lesbiennes radicales, elles défrichent une troisième voie, où la mixité avec les garçons est désormais envisageable pour lutter conjointement contre la répression. Mais ce repositionnement politique de la part des lesbiennes féministes n'est pas sans poser question.

267 « Raz de marée lesbiennes à Marseille : investissons l'UEH », *Homophonies*, n° 8/9, juillet-août 1981, p. 8

268 *Ibid.*

269 *Ibid.*

270 *Ibid.*

271 « Coordination nationale lesbienne », *Homophonies*, n° 18, avril 1982, p. 14

272 *Ibid.*

273 *Ibid.*

La coordination nationale lesbienne de février 1982 poursuit cette réflexion : « La coordination de Paris a été conçue comme si nous faisons toutes parties de groupes non mixtes. Les faits ont démontré que c'était bien plus complexe. De quoi parlons-nous quand nous parlons de Mouvement homo mixte ? [...] Il faudrait aussi à l'avenir cerner plus complètement notre rapport aux mouvement des femmes. [...] La plupart d'entre nous travaillons avec les féministes. En tant que lesbiennes nous avons un vécu spécifique mais nous avons des réalités communes avec les autres femmes. Comment conviendra-t-il de les aborder ?²⁷⁴ ». Ces différentes tensions vont se poursuivre sans jamais réellement trouver de réponse définitive.

274 « Coordination nationale lesbienne », ..., *op. cit.*, p. 15

II. 1981-1983, LA MILITANCE TRIOMPHANTE

A. « 7 ANS DE BONHEUR ? » OU L'ESPOIR DE LA GAUCHE SOCIALISTE AU POUVOIR

1. « CHANGER LA VIE »

L'élection de François Mitterrand à la présidence française rompt avec vingt-trois ans de gouvernance par la droite. Les espoirs et les attentes du « peuple de gauche » sont nombreuses. Les réformes sont ambitieuses et se succèdent rapidement. Il s'agit dans ce premier point de contextualiser ces changements politiques, économiques et sociaux engendrés par l'élection de François Mitterrand. La question ici n'est pas tant de porter des conclusions sur son premier mandat ni même sur ses toutes premières années d'exercice du pouvoir. L'enjeu réside principalement en la compréhension des espoirs portés par la « deuxième gauche » et, par analogie, d'une partie du mouvement homosexuel dans ce qui semble être l'épilogue des longues années 68.

Il me semble important de préciser que l'historiographie de cette décennie est encore hésitante. Cela certainement parce qu'après l'exaltation qu'ont représenté les années 1970, les années 1980 ont été décevantes à bien des égards. Comme le souligne l'historien Mathias Bernard, les « années 1980 n'ont pas bonne presse dans notre mémoire collective²⁷⁵ ». Cette décennie est celle du sida, de la crise et du chômage de masse. Les espoirs de lendemains qui chantent ont fait place à de nouvelles peurs collectives. Si les manuels évoquent bien entendu cette histoire, Mathias Bernard regrette que « rares sont les ouvrages qui, en se fondant sur les méthodes de l'historien, ont cherché à restituer la spécificité et les sens des années 1980, pourtant décisives dans l'histoire des idées politiques et des représentations socio-culturelles²⁷⁶ ». Il me semblait aussi important de préciser que cette contextualisation ne repose pas sur un travail de

275 BERNARD Mathias, *Les années Mitterrand. Du changement socialiste au tournant libéral*, Paris, Belin, 2015, p. 7

276 BERNARD Mathias, *Les années Mitterrand ...*, op. cit., p. 8

recherche sur des sources primaires, faute de temps. Ce point est donc construit à partir de l'ouvrage de Mathias Bernard, *Les années Mitterrand, Du changement socialiste au tournant libéral*, ainsi que sur les actes du colloque « Changer la vie, les années Mitterrand 1981-1984 », organisé par les historiens Serge Bernstein, Pierre Milza et Jean-Louis Bianco en janvier 1999.

Malgré des sondages pré-électorales plaçant François Mitterrand victorieux avec une légère avance au second tour, un sondage réalisé par la SOFRES le 15 avril 1981 montrait que les français.e.s prédisaient la victoire de Valéry Giscard d'Estaing à 52 % et celle du candidat socialiste à 21 %²⁷⁷. Vingt-trois années de pouvoir de la droite ont largement marqué les esprits et construit un imaginaire où la gauche ne peut que rester dans l'opposition. Conséquence d'une V^{ème} République créée par et pour Charles de Gaulle au sein de laquelle seule la droite apparaît légitime à exercer le pouvoir²⁷⁸. C'est ainsi que, lorsque le visage de François Mitterrand apparaît au soir du 10 mai à la télévision, « c'est la surprise qui l'emporte dans nombre de foyers²⁷⁹ ». Et ce d'autant plus que le souvenir des défaites aux élections présidentielles de 1974 et législatives de 1978, perdues de justesse par la gauche alors même que la victoire semblait possible, est encore bien présent. Enfin, la désunion de la gauche pour le scrutin de 1981 faisait redouter à bien des électeur.trice.s socialistes la répétition du scénario. Comme le rappelle Serge Bernstein, l'événement est d'autant plus historique que les différentes expériences gouvernementales de la gauche se sont soit produites « dans le cadre de coalitions contraignantes » où des alliances sans âme ont dû être scellées avec la droite (unions nationales, Troisième force, Front républicain) soit parce que ces expériences du pouvoir ont été relativement brèves : Cartel des gauches, Front populaire ou encore le gouvernement de Mendès France, du 18 juin 1954 au 5 février 1955²⁸⁰. François Mitterrand est élu en mai 1981 pour un septennat et obtient lors des élections législatives de juin la majorité absolue à l'Assemblée nationale. Il peut ainsi chercher à mettre en œuvre une politique socialiste pour « changer la vie » tel que le programme socialiste le propose depuis 1972.

277 BERNARD Mathias, *Les années Mitterrand ...*, *op. cit.* p. 14

278 BERNSTEIN Serge, « Le programme présidentiel : les 110 propositions », dans BERNSTEIN Serge, MILZA Pierre et BIANCO Jean-Louis (dir.), *François Mitterrand. Les années du changement, 1981-1984*, Paris, France, Perrin, 2001, p. 77

279 BERNARD Mathias, *Les années Mitterrand ...*, *op. cit.* p. 13

280 BERNSTEIN Serge, « Le programme présidentiel : les 110 propositions », ..., *op. cit.*, p. 77

Une certaine ivresse s'empare du « peuple de gauche » le soir de l'élection et près de 200 000 personnes se retrouvent place de la Bastille à Paris pour fêter la victoire et exprimer leur joie. Le premier discours de François Mitterrand après son élection cherche à rompre avec la fatalité de la crise et s'attelle à saluer celles et ceux sur lesquelles sa campagne s'est construite : « Cette victoire est d'abord celle des forces de la jeunesse, des forces du travail, des forces de création, des forces de renouveau, qui se sont rassemblées dans un grand élan national pour l'emploi, la paix, la liberté, thèmes qui furent ceux de ma campagne présidentielle et qui demeureront ceux de mon septennat²⁸¹ ». Il y eut, d'après les propos de Mathias Bernard, un « esprit du 10 mai, ce fol espoir, [qui] alimentera longtemps la légende dorée des premiers mois de l'alternance²⁸² ». Une chanson composée à la suite de la victoire socialiste par la chanteuse Barbara – par ailleurs sympathisante du PS – intitulée *Regarde* permet d'entreapercevoir cet état d'esprit :

Regarde

Quelque chose a changé

L'air semble plus léger

C'est indéfinissable

Regarde

Sous ce ciel déchiré

Tout s'est ensoleillé

C'est indéfinissable

Un homme

Une rose à la main

A ouvert le chemin

Vers un autre destin

[...]

281 *Ibid.*

282 BERNARD Mathias, *Les années Mitterrand ...*, op. cit. p. 23

Seul

Il est devenu des milliers

Qui marchent émerveillés

Dans la lumière éclatée

Regarde

Au ciel de notre histoire

Une rose à nos mémoires

Dessine le mot espoir

Conséquence des appréhensions du monde financier de voir arriver la gauche au pouvoir, la bourse de Paris perd 20 % dans les jours qui suivent l'élection. Le franc atteint son cours plancher au sein du Système monétaire européen et à peine dix jours après le rassemblement à La Bastille, Pierre Mauroy, le premier ministre, propose une dévaluation à François Mitterrand, ce qu'il refuse²⁸³. Ce dernier, dans la mesure où il doit incarner le changement qu'il a promis et satisfaire les aspirations de son électorat – d'autant plus dans une période de crise où le chômage et la stagnation de la croissance sont une préoccupation majeure pour de nombreux.ses. français.e.s. –, prend une série de mesures sociales. L'hypothèse socialiste est keynésienne et il s'agit pour le gouvernement de relancer l'économie par l'augmentation de la consommation. À partir du 3 juin, il augmente le SMIC et le minimum vieillesse de 20 % et les allocations familiales et l'allocation logement de 25 %. Sept jours plus tard, ce sont 55 000 emplois dans la fonction publique et les collectivités territoriales qui sont annoncés et la création d'un « impôt sur les gros revenus »²⁸⁴. Il est important pour François Mitterrand de faire apparaître son gouvernement comme étant celui de l'union de la gauche qui trouve ses racines dans le Front populaire de 1936 et dans la Libération. Quatre ministres communistes sont ainsi nommés dans le second gouvernement Mauroy (après les législatives de juin). S'ils n'occupent pas de postes régaliens, leur présence au gouvernement est un geste fort que la droite, durant toute la campagne présidentielle, avait cherché à utiliser pour effrayer l'électorat modéré. La loi d'orientation sociale adoptée par l'Assemblée le 11 décembre 1981 permet au gouvernement de réaffirmer sa

283 BERNARD Mathias, *Les années Mitterrand ...*, op. cit., p. 26

284 *Ibid.*

continuité avec le Front populaire : la durée hebdomadaire du travail doit passer de 40 à 39 heures pour progressivement arriver à 35 heures et une cinquième semaine de congés payés est annoncée. Comme le rappelle le Secrétaire général de l'Élysée Pierre Bérégovoy : « C'est la première fois depuis 1936²⁸⁵ ». Cette cinquième semaine de congés payés répond à l'objectif de lutter contre le chômage en répartissant le travail, d'améliorer les conditions de vie des salariés et de développer le « temps libre » pour lequel d'ailleurs un nouveau ministère a été créé. Ces différentes mesures sociales doivent en outre s'accompagner de la mise en œuvre de la retraite à 60 ans comme le proposait la 82^e proposition du programme du candidat Mitterrand. Le dernier grand chantier du tout jeune gouvernement, qui traduit un référentiel d'origine marxiste, est le programme de nationalisation. La proposition 21 du programme socialiste prévoit la nationalisation de « neuf groupes industriels [...] de la sidérurgie et des activités de l'armement et de l'espace²⁸⁶ » ainsi que « l'achèvement de la nationalisation du crédit et des assurances, c'est-à-dire la poursuite des nationalisations prononcées en 1945 et qui vise fondamentalement les grandes banques d'affaires et les compagnies financières²⁸⁷ ». D'après Mathias Bernard, elles représentent une véritable priorité pour le pouvoir car « elles constituent un triple enjeu : symbolique, idéologique et économique²⁸⁸ ». Né du Programme commun de 1972, l'objectif est donc en premier lieu politique. Ces nationalisations doivent permettre, comme l'annonçait le *Manifeste* du Parti socialiste du 24 janvier 1981, au secteur public de s'élargir et de libérer « l'État du diktat du grand capital et le marché du poids des groupes dominants²⁸⁹ ». Suivant la ligne de la gauche de gouvernement socialiste, il y a la perspective de trouver une « troisième voie » entre « le capitalisme libéral et l'étatisme soviétique²⁹⁰ ». Le Manifeste socialiste de janvier 1981 renvoie dos à dos capitalisme et socialisme : « La société capitaliste asservit l'homme. La société communiste l'étouffe. Capitaliste ou communiste, la société industrielle, par ses entassements dans les centres urbains, par la dégradation des équilibres naturels et par ses critères scientifiques, se ressemble plus qu'elle ne diffère²⁹¹ ». L'argument économique est à comprendre dans la volonté de la relance industrielle par l'État. En maîtrisant et les capitaux disponibles (les banques et

285 BERNARD Mathias, *Les années Mitterrand ...*, *op. cit.*, p. 30

286 BERNSTEIN Serge, « Le programme présidentiel : les 110 propositions », ..., *op. cit.*, p. 82

287 *Ibid.*

288 BERNARD Mathias, *Les années Mitterrand ...*, *op. cit.*, p. 32

289 *Ibid.*

290 *Ibid.*

291 BERNSTEIN Serge, « Le programme présidentiel : les 110 propositions », ..., *op. cit.*, p. 85

assurances) et les grands secteurs de l'industrie (la sidérurgie par exemple), il doit pouvoir moderniser l'économie française.

En parallèle de ces nombreux changements dans les domaines économiques et sociaux, Mitterrand fait souffler un vent de réformes libérales, fruit des aspirations de la « deuxième gauche », c'est-à-dire cette gauche « décentralisatrice, régionaliste, anti-autoritaire, attachée à la libération des femmes, des jeunes, des immigrés, des handicapés, rejetant la réglementation et l'administration au profit de l'autonomie des collectivités de base et de l'expérimentation²⁹² », qui a participé à le porter au pouvoir. L'une des premières mesures, qui reste aujourd'hui encore inscrite dans l'imaginaire collectif, est l'abrogation de la peine de mort mise en œuvre par l'avocat Robert Badinter devenu garde des Sceaux. Adoptée par l'Assemblée puis par le Sénat – qui reste cependant dominé par la droite – celle-ci est promulguée le 10 octobre 1981. Cette première abrogation entraîne d'autres : la suppression des procédures d'exception (Cour de sûreté de l'État, tribunaux militaires en temps de paix) et l'abandon de lois sécuritaires qui avaient été adoptées sous George Pompidou et Valéry Giscard d'Estaing (respectivement, loi « anticasseurs » de 1970 et loi « sécurité et liberté » en 1980). Le libéralisme de Robert Badinter – qui a par ailleurs été l'un des principaux interlocuteurs du CUARH durant toute la campagne présidentielle et qui l'a accompagné dans ses revendications auprès de François Mitterrand – devient la cible privilégiée de la droite. Celle-ci l'accuse de laxisme, engendrant un sentiment d'insécurité auprès d'une large part de la population²⁹³. Valéry Giscard d'Estaing, dans la première partie de son mandat, s'était attaché à promouvoir ce qui était alors entendu comme une forme de « libéralisme avancé ». Cette action politique, qui se devait de prendre en compte l'évolution et les aspirations de la population française, s'était entre autres traduite par l'éclatement de l'ORTF en 1975. Les socialistes poursuivent cette dynamique en mettant fin au monopole de l'État sur la radio et la télévision pour « développer le pluralisme de l'information et de la liberté d'expression²⁹⁴ ». Depuis la seconde moitié des années 1970, des « radios-pirates » s'étaient développées sur tout le territoire français. La plus connue est certainement *Radio Cœur d'Acier* qui était devenue à partir de 1979 à Longwy, dans l'est de la France, le symbole de la résistance des sidérurgistes lorrains luttant contre la fermeture des fonderies. La suppression définitive de ce monopole, le 9

292 BERNSTEIN Serge, « Le programme présidentiel : les 110 propositions », ..., *op. cit.*, p. 78

293 BERNARD Mathias, *Les années Mitterrand* ..., *op. cit.*, p. 35

294 BERNARD Mathias, *Les années Mitterrand* ..., *op. cit.*, p. 36

novembre 1981, doit permettre le développement des radios associatives. Le mouvement homosexuel va par cette libéralisation progressive pouvoir développer sa propre radio, *Fréquence Gaie*, émettant 24 heures sur 24 à Paris et disposer d'une multitude d'émissions homosexuelles dans des radios locales à travers tout le territoire. L'expression de ces réformes libérales s'exprime aussi par le remplacement du secrétariat à la Condition féminine (créé en 1974) par un ministère des Droits des femmes dont Yvette Roudy prend la tête. Six points du programme du candidat Mitterrand (les propositions 64 à 69) prônent l'égalité pour les femmes : « égalité des chances devant l'emploi, égalité de rémunération, information sur la sexualité et la contraception, modification de l'image de la femme dans les manuels scolaires, la publicité, la télévision, fonds de garantie pour la récupération des pensions alimentaires des femmes divorcées chefs de famille ...²⁹⁵ ». Au-delà de ces beaux discours, l'un des principaux succès d'Yvette Roudy est de faire rembourser l'interruption volontaire de grossesse grâce à l'adoption d'une loi du 31 décembre 1982, cela, malgré les fortes réticences de François Mitterrand²⁹⁶. Enfin, l'autre grande avancée se trouve dans la suppression d'un certain nombre de dispositifs qui engendraient discrimination et répression à l'égard de la population homosexuelle (je développerai ces transformations dans le point suivant).

Deux autres domaines bénéficient de profonds changements structurels : le monde de l'entreprise et le fonctionnement même de l'État. Issus de l'héritage du moment 68, de nombreux mouvements politiques et syndicaux, parmi lesquels tout particulièrement la CFDT, revendiquaient une démocratisation du fonctionnement de l'entreprise. Ces aspirations prennent le nom de « démocratie économique » dans le programme de Mitterrand et quatre des 110 propositions y sont consacrées²⁹⁷. Le ministère du travail est dirigé par Jean Auroux, dont le cabinet est composé principalement de cadres de la CGT²⁹⁸. Jusqu'à l'été 1983, il fait voter un arsenal législatif conséquent qui augmente significativement le pouvoir des organisations représentant les salariés, que ce soit dans les conflits collectifs ou autour des conditions et de l'organisation du travail. Ils disposent ainsi « d'un droit de veto avec possibilité de recours juridique en ce qui concerne l'embauche, le licenciement, l'organisation du travail ou le plan de

295 BERNSTEIN Serge, « Le programme présidentiel : les 110 propositions », ..., *op. cit.*, p. 84

296 BERNARD Mathias, *Les années Mitterrand ...*, *op. cit.*, p. 37

297 BERNARD Mathias, *Les années Mitterrand ...*, *op. cit.*, p. 38

298 *Ibid.*

formation²⁹⁹ ». Ce n'est pas l'autogestion dont pouvait rêver la CFDT mais « les "lois Auroux" constituent un des symboles tangibles du "changement" de 1981³⁰⁰ ». Le deuxième grand processus de réformes est à chercher dans l'organisation de la décentralisation de l'État français. Anciennement profondément jacobine et attachée à une République « une et indivisible », la gauche française s'est laissée gagner par les idées anti-autoritaires et une certaine hostilité vis-à-vis d'un État bureaucratique³⁰¹. Cette décentralisation est mise en œuvre par Gaston Defferre, maire de Marseille et ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation. Par une loi de mars 1982, il transfère la « direction exécutive des départements », incombant jusqu'ici aux préfets, aux présidents des Conseils généraux et les régions deviennent des entités administratives à part entière, élues au suffrage universel³⁰². Cette décentralisation doit permettre l'émergence de contre-pouvoirs régionaux, amenés à rééquilibrer le pouvoir de l'État.

Le programme de François Mitterrand, puisé dans un référentiel de l'union de la gauche et trouvant ses origines dans le Front populaire, est ambitieux. À la faveur d'un « état de grâce », son gouvernement met en œuvre toute une série de réformes promises par le candidat. Si de nombreuses mesures s'articulent autour des questions économiques et sociales, le tournant libéral proposé par la gauche doit encourager l'émancipation de nombreuses franges de la population française. Le mouvement homosexuel, et principalement le CUARH, ont, pendant la campagne présidentielle, obtenu un certain nombre de promesses de la part du candidat socialiste. Il s'agit désormais de tenir parole.

299 BERNSTEIN Serge, « Le programme présidentiel : les 110 propositions », ..., *op. cit.*, p. 87

300 BERNARD Mathias, *Les années Mitterrand* ..., *op. cit.*, p. 38

301 BERNARD Mathias, *Les années Mitterrand* ..., *op. cit.*, p. 39

302 *Ibid.*

2. LA FIN DE LA LÉGISLATION HOMOPHOBE

Sitôt le président socialiste élu, le CUARH parisien s'invite dans les salons des ministères pour rappeler au nouveau gouvernement ses engagements en faveur de l'homosexualité. Toute son énergie est focalisée sur l'accomplissement de ses revendications. En l'espace de quelques semaines, c'est tout une série de mesures répressives et discriminantes qui sont abrogées. La mobilisation du CUARH pour l'abrogation de l'alinéa 2 de l'article 331³⁰³ du Code Pénal, ayant la plus forte valeur symbolique, va cependant encore durer près d'un an.

L'élection de François Mitterrand le 10 mai 1981 provoque un changement de paradigme notable pour le mouvement homosexuel. L'éditorial du numéro 9/10 d'*Homophonies* retranscrit avec lucidité ce changement tant attendu : « Changement. Ce mot présent partout depuis le 10 mai semble enfin commencer à se concrétiser pour nous aussi. Bien sûr, ces premiers changements sont avant tout le fruit de 10 ans de combat inlassable du mouvement homosexuel, combat sans lequel rien n'aurait été fait, mais il est indéniable « qu'en face », quelque chose a changé. Certes il a fallu insister, faire démarche sur démarche, mais les faits sont là : en l'espace de quelques semaines, le CUARH reçu dans plusieurs ministères a obtenu satisfaction sur plusieurs revendications importantes³⁰⁴ ». Ce constat est indéniable. Depuis le 10 mai, tout est allé très vite pour le CUARH. Dès le 19, une délégation est reçue rue Solférino au siège du PS. À cette occasion, les représentant.e.s du CUARH remettent à Jean-Marcel Bichat, délégué national aux relations extérieures du PS, un memorandum destiné à « l'antenne présidentielle ». Dans ce mémoire, le CUARH présente, ministère par ministère mais aussi au niveau parlementaire, les principales mesures à prendre pour mettre fin à la répression anti-homosexuelle. Parmi toutes les revendications transmises, il en existe trois pour lesquelles le CUARH exige qu'elles soient adoptées avant les élections législatives du mois de juin : il s'agit de la dissolution du groupe de contrôle des homosexuels, la destruction des fichiers qui ont, pendant des dizaines d'années, fiché des milliers d'homosexuel.l.e.s et la déclassification de l'homosexualité de la liste des maladies mentales³⁰⁵. Autre fait historique, le CUARH est reçu le 22 place du Colonel-Fabien par deux

303 Lors de l'adoption de la loi Foyer l'article 330-2 est supprimé et l'article 331-3 devient l'article 331-2.

304 « Changements », *Homophonies*, n° 9/10, juillet/août 1981, p. 3

305 « Sur le chemin des ministères », *Homophonies*, n° 9/10, juillet/août 1981, p. 5

membres du Parti communiste, également membres du « Comité de défense des libertés et des droits de l'homme en France et dans le monde ». C'est la première fois qu'un mouvement homosexuel est reçu par le PC. Les représentants de George Marchais confirment leur engagement en faveur de l'abrogation de l'amendement Foyer. Mais le malaise chez les communistes reste palpable. Lorsque les délégué.e.s du CUARH demandent à ce qu'il soit fait état dans la presse du parti des prises de positions concernant l'homosexualité, la réponse est pour le moins ambiguë. Je reproduis ici le dialogue paru dans *Homophonies* :

- « – Vous comprenez, le PC est le parti de la classe ouvrière et qu'il y a des réserves à votre égard.
- Il vous appartient par vos moyens d'information de les faire disparaître !
- Vous savez, dans l'esprit de beaucoup de gens, il y a assimilation entre homosexuels et indicateurs de police...
- C'est comme pour les Juifs et l'usure !
- Oui, mais pour les Juifs, c'est faux...³⁰⁶ »

Sous la plume de Pierre Juquin, le CUARH reçoit cependant un courrier quelque semaines plus tard qui assure, cette fois-ci sans ambages, le soutien du PC à l'abrogation de toutes les mesures discriminantes à l'égard des homosexuel.le.s. Dans les semaines qui suivent la première rencontre du CUARH avec le PS, des entrevues sont organisées dans les différents ministères. C'est un véritable ballet, entre coups de téléphones et rendez-vous. L'accueil n'est pas toujours le même. Il va « de la compréhension chaleureuse, à une lenteur administrative quelque peu paralysante³⁰⁷ ». La promesse que les engagements soient tenus dans les temps sont aussi parfois remis en cause mais « grâce à de la bonne volonté de part et d'autres³⁰⁸ », les doutes sont lentement dissipés : le 9 juin une conférence de presse est organisée par *Gai Pied* et *Masques*. À celle-ci participent Jean-Marcel Bichat et Cécile Goldet, sénatrice socialiste de Paris. Les deux représentant.e.s du PS renouvellent leur promesse quant à la tenue des délais. Le même jour, un

306 « Le CUARH rencontre le PC », *Homophonies*, n° 9/10, juillet/août 1981, p. 6

307 « Sur le chemin des ministères », *Homophonies*, n° 9/10, juillet/août 1981, p. 4

308 *Ibid.*

message sur le répondeur du CUARH informe les militant.e.s qu'illes sont attendu.e.s le soir même à 18h au ministère de l'Intérieur par Mr Thiriez, conseiller technique – plus particulièrement des problèmes de police – auprès de Maurice Grimaud, directeur de cabinet de Gaston Defferre³⁰⁹. Celui-ci leur demande de fournir tous les renseignements dont illes disposent sur les contrôles policiers, le fichage et la brigade anti-homo, dont il assure avoir ignoré l'existence³¹⁰. Suite à cet échange, Mr Tirriet annonce qu'il va rencontrer le directeur général de la police pour aborder ces sujets et prédit des annonces concrètes pour le 11 ou le 12 juin³¹¹. À la date du 12 juin, une note signée par Maurice Grimaud, au nom du ministre, est adressée au Directeur général de la police nationale, Mr Lambert. Pour l'engagement du ministre et sa portée symbolique il m'a paru intéressant de la reproduire ici :

« Mon attention a été appelée sur l'attitude des services de Police à l'égard des homosexuels.

J'apprends en particulier qu'il existe au sein de la Brigade des Stupéfiants et du Proxénétisme de la Préfecture de Police un groupe d'inspecteurs spécialisé dans le contrôle des établissements fréquentés par des homosexuels. Je crois savoir également qu'à l'occasion de contrôles d'identité pratiqués dans les lieux de rencontre, des personnes seraient fichées comme « homosexuels ».

S'il est tout à fait dans les missions de la Police de surveiller les établissements ouverts au public et susceptibles de troubler l'ordre, par contre et conformément aux orientations définies par le Président de la République, aucune distinction, aucune discrimination ni, à plus forte raison, aucune suspicion ne saurait peser sur des personnes en fonction de leur seule orientation sexuelle.

Je vous demande de prendre rapidement toutes dispositions pour mettre fin à des discriminations de cette nature et de bien vouloir m'en rendre compte³¹². »

309 Compte-rendu de la Commission nationale du 6 juin 1981, fonds d'archive privé de Christian Deleusse, p. 3.

310 *Ibid.*

311 *Ibid.*

312 Note à l'attention du Directeur général de la police nationale, fonds d'archive privé de Christian Deleusse

De façon cocasse, en cette même journée du 12 juin, mais quelques heures plus tôt (il est 2h10 du matin), les patrons du Groupe de contrôle des homosexuels, MM. Marhin et Lemmonier, font une descente au bar gay Le B.H. pour le faire fermer. Comme le rapporte Jan-Paul Pouliquen présent sur place, « c'est la vengeance. Ils veulent faire un baroud d'honneur : des bruits courent sur la dissolution de leur service³¹³ ». Les policiers sont dans la provocation : « Si le gouvernement a changé, nous, on est toujours là³¹⁴ ». Décision est prise de rouvrir les portes du B.H. et de fanfaronner : « c'est ainsi que pour la première fois en France, ce sont les homos qui ont sorti la police³¹⁵ ». Un nouveau rapport de force est enfin peut-être envisageable. Toujours en cette journée du 12 juin, le CUARH est reçu successivement au ministère de la santé par M. Lelamère, le directeur adjoint du cabinet du ministre Edmond Hervé et au ministère de la Solidarité nationale par Hubert Lesire-Ogrel, conseiller technique de la ministre Nicole Questiaux. Lors du premier rendez-vous, il est entendu que la France ne considérera plus l'homosexualité comme maladie mentale. Durant la seconde entrevue, le CUARH expose ses revendications et un rendez-vous est pris pour une réunion de travail³¹⁶. Une dernière réunion a lieu le 23 juin, après les élections législatives, à Matignon en présence d'Anne Bollier, chargée de mission auprès du secrétaire d'État auprès du Premier ministre, et d'Hubert Lesire-Ogrel. Si les interlocuteurs.trices du CUARH ne sont jamais que des conseiller.e.s plus ou moins lointain.e.s des ministres, le fait que ces réunions se tiennent dans les bureaux des ministères est malgré tout un gage de reconnaissance. Cette rencontre, qui préfigure une réunion interministérielle au mois de juillet, engage la discussion sur l'abrogation de l'article 331-2 du code pénal, l'arrêt – pour le moins législatif – des discriminations dans le travail et l'élaboration de nombreuses circulaires pour empêcher que la loi ne puisse être utilisée contre les gais et lesbiennes³¹⁷. La réalité des faits diffère cependant des discours politiques et des promesses diverses. Le 24 juin, c'est-à-dire un jour après cette même réunion, la 16^e Chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Bobigny condamne trois personnes poursuivies sur la base de l'article 331-2 à des peines très sévères. Ces trois hommes inculpés sont condamnés respectivement à 1 an ferme, 6 mois ferme et 1 an avec sursis et 3 ans de mise à l'épreuve. Le tribunal a ainsi choisi d'ignorer les changements

313 « Vous avez demandé la police ? ne quittez CUARH... », ..., *op. cit.*, p. 5

314 *Ibid.*

315 *Ibid.*

316 « Sur le chemin des ministères », ..., *op. cit.*, p. 4

317 « Sur le chemin des ministères », ..., *op. cit.*, p. 5

politiques en cours. Ce verdict du tribunal intervient, malheureusement pour les personnes incriminées, avant la mise en application d'une circulaire interprétative du garde des Sceaux du 27 août 1981 qui demande au parquet de limiter les poursuites. D'après cette circulaire, « le législateur devrait être prochainement amené à débattre de l'abrogation du 2^e alinéa de l'article 331 du code pénal réprimant les actes impudiques ou contre-nature avec un individu de même sexe. Il me paraît opportun, dans ces conditions, de ne mettre en mouvement l'action publique en application de ce texte que lorsque des circonstances d'une exceptionnelle gravité le justifient. Aussi vous serais-je obligé de bien vouloir m'en référer avant toute décision de poursuite sur le fondement de cette disposition³¹⁸ ». Une dernière revendication du CUARH est prise en compte par l'Assemblée nationale au milieu de l'été. Le numéro de septembre d'*Homophonies* la considère comme l'une des victoires les plus concrètes : suite à un amendement socialiste, les délits d'homosexualité sont intégrés au projet gouvernemental d'amnistie. Après plusieurs navettes parlementaires et l'examen par la commission mixte paritaire, le Parlement a adopté, le 31 juillet, l'amnistie non seulement pour l'article 331-2, mais aussi pour l'article 330-2 supprimé en décembre 1980³¹⁹. S'il est, d'après *Homophonies*, impossible de comptabiliser le nombre de personnes qui ont profité de cette amnistie, le journal l'estime tout de même à plusieurs milliers³²⁰. Estimation basée sur le nombre de condamnations exprimées en France sur le seul article 331-2 (anciennement alinéa 3) : entre 1958 et 1980 il y a eu plus de 9 000 condamnations³²¹. Hervé Liffra conclut cet article en soulignant que c'est par la mobilisation du CUARH que cette amnistie a été possible et que de ce fait, « [leur] vigilance est [...] plus que nécessaire³²² ».

Après ces premiers succès, le CUARH se retrouve confronté à de nouvelles problématiques. D'un côté la police ne s'accommode toujours pas de devoir arrêter ses descentes et ses arrestations. La nouvelle stratégie pour les forces de l'ordre, suite à la circulaire Defferre,

318 « La circulaire du ministère de la justice », *Homophonies*, n° 13, novembre 1981, p. 4

319 « Les délits d'homosexualité amnistiés ! », *Homophonies*, n° 11, septembre 1981, p. 3

320 Il est entendu ici que les amnisties se font sur les casiers judiciaires des personnes condamnées ; cela parce que très peu, après la grâce présidentielle du 14 juillet 1981, sont encore en prison.

321 « La loi homophobe : 9000 condamnations ! », *Homophonies*, n° 15, janvier 1982, p. 9. Cet article extrêmement bien documenté s'appuie sur des sources qui sont celles du ministère de la justice, de l'éducation surveillée et du ministère de l'intérieur. Ce travail a aussi été permis par les recherches de Claude Courrouve et de Daniel Guérin. Il retrace les condamnations pour homosexualité depuis 1958 et s'attache à définir les situations socio-professionnelles des condamnés. Je n'ai malheureusement pas le temps ici de m'y attarder.

322 *Ibid.*

est de faire fermer les établissements homosexuels pour « tapage nocturne ». Le premier bar visé est Le Village, bar mythique de la communauté. Après dix jours de fermeture administrative et suite à l'intervention du CUARH auprès du ministère et devant le tribunal, le bar peut rouvrir³²³. C'est ensuite au tour du bal gai du 14 juillet d'être menacé, mais c'est finalement Le Central qui doit fermer ses portes. À nouveau, l'affaire est portée en justice et la mesure suspendue. Mais « il ne faudra pas moins de trois interventions du cabinet du Préfet de police pour que M. Sonnette [le commandant de police, responsable du commissariat de voie publique du 4^e arrondissement de Paris] accepte d'exécuter les ordres³²⁴ ». Dans le même temps, cette même préfecture de police a adressé une note à tous les chefs de service pour que celle-ci accorde « toute son attention aux établissements ouverts au public et plus particulièrement aux débits de boissons, cabarets et discothèques³²⁵ ». Si cette circulaire ne s'adresse pas explicitement aux établissements homosexuels la suspicion est cependant à l'œuvre chez les militant.e.s. Illes en appellent donc à une vigilance toute particulière.

L'autre difficulté se cristallise autour de l'abrogation de l'article 331-2. Le mouvement se retrouve confronté à la lenteur des rouages législatifs, les mois s'écoulent sans que rien ne bouge et les militant.e.s s'impatientent. L'éditorial du mois de novembre d'*Homophonies* retranscrit avec justesse l'agacement des gais et lesbiennes. Promesse leur a été faite que l'article serait supprimé pour la fin de l'année 1982, lors de la réforme du code pénal. Mais ce délai est à leur yeux « aussi incompréhensible qu'inacceptable³²⁶ ». Même si on leur rétorque que cette longueur est due à un parlement surchargé, ce choix est, pour elles.eux, avant tout politique. « C'est un choix politique que de donner la priorité à des projets comme ceux concernant l'avènement au statut de commune à la ville nouvelle de Vaudreuil ou instituant le 8 mai comme jour férié³²⁷. » La confiance dans le gouvernement s'érode donc, ajouté au fait que la police ne respecte pas la circulaire Defferre. Il est d'après le CUARH de la plus haute importance d'abolir cette loi car elle justifie légalement « tout le racisme anti-homos, toutes les discriminations qui nous frappent³²⁸ ». Et de menacer : illes étaient 10 000 dans les rues le 4 avril ; illes pourraient l'être à nouveau, si cela était

323 « Les Homophobes ont la vie dure », *Homophonies*, n° 11, septembre 1981, p. 7

324 *Ibid.*

325 « Qui ? Police ! », *Homophonies*, n° 11, septembre 1981, p. 8

326 « Éditorial », *Homophonies*, n° 13, novembre 1981, p. 3

327 *Ibid.*

328 « Éditorial », *Homophonies*, ..., *op. cit.*, p. 4

nécessaire, en décembre 1981 durant les discussions sur l'abrogation de la loi « Sécurité et liberté », si les discussions n'intégraient pas la question de la répression de l'homosexualité³²⁹.

Difficile de mesurer l'influence des pressions exercées par le CUARH, mais fin novembre 1981, Raymond Forni, président de la commission des lois, épaulé par une cinquantaine de députés socialistes et apparentés, dépose une proposition de loi à l'Assemblée nationale visant à abroger l'article 331-2 du code pénal³³⁰. L'avocate Gisèle Halimi, élue députée en juin, est nommée rapporteuse de la proposition de loi. Le 20 décembre 1981, à 15 heures, les débats s'ouvrent à l'Assemblée nationale. Comme le rappelle *Homophonies*, ce n'est que la première lecture du texte, « mais grâce au vote unanime des députés PC, PS, MRG l'abrogation sera promulguée même si le Sénat rechignait à suivre le Palais-Bourbon³³¹ ». Les débats sont virulents et le député RPR Jean Foyer prétend qu'abaisser l'âge de la majorité sexuelle pour les homosexuel.le.s encouragerait « l'agissement du vieillard lubrique qui sodomise un gamin³³² ». La réponse interposée de Robert Badinter, chargé d'épauler Gisèle Halimi, est cinglante : « Vous avez utilisé, monsieur Foyer, une image saisissante, destinée à mobiliser les sensibilités, et en particulier celle des parents, en évoquant le cas d'un jeune garçon qui serait livré [...] à la lubricité d'un vieillard [...]. Mais monsieur Foyer, quel père de famille pourrait supporter la même vision d'un vieillard lubrique sodomisant une jeune fille de quinze ans ?³³³ ». Pour Raymond Forni, cette proposition de loi est « tout simplement un hymne à la liberté et au choix libre, pour chaque citoyen de sa sexualité [...]»³³⁴. Le PC de son côté rappelle son soutien à la loi et celle-ci est finalement adoptée par 327 votes pour et 155 votes contre. S'ensuit une navette parlementaire qui dure plus de six mois. La loi est finalement signée le 4 août 1982, journée hautement symbolique, par François Mitterrand et publiée dès le lendemain dans le journal officiel³³⁵. Les discriminations légales contre les homosexuel.le.s ont vécu.

329 *Ibid.*

330 « 331-2 : cent fois sur le métier, remettez votre ouvrage ! », *Homophonies*, n° 15, janvier 1982, p. 8

331 « Les minutes de l'abrogation », *Homophonies*, n° 15, janvier 1982, p. 4

332 *Ibid.*

333 *Ibid.*

334 *Ibid.*

335 « Enfin », *Homophonies*, n° 23, septembre 1982, p. 4

Plus d'un an a été nécessaire depuis l'élection de François Mitterrand pour que les derniers vestiges de la loi pétainiste soient abrogés. Durant cette année, la grande majorité des revendications du CUARH ont été approuvées par le président socialiste et son gouvernement. Le CUARH avait été fondé pour porter la question de la lutte pour les droits démocratiques et contre la répression sur le terrain des lois. À bien des égards c'est chose faite. Depuis l'accession au pouvoir de François Mitterrand et l'assurance que la situation pour les homosexuel.le.s allait évoluer, une nouvelle question taraude les militant.e.s : que faire désormais du mouvement ? Dès l'été 1981 la réflexion prend forme pour ne plus jamais quitter la mobilisation des gais et lesbiennes.

3. QUELLES SUITES POSSIBLES POUR LE MOUVEMENT ?

La satisfaction de la majorité des revendications du CUARH oblige le militantisme homosexuel à la réflexion. La marche du 4 avril et les divers succès engrangés participent tout d'abord à une effervescence de la mobilisation. Les groupes, que ce soit à Paris ou en région, sont rejoints par de nombreuses personnes pour qui un engagement visible est désormais envisageable. Dans le même temps, les questionnements sur les perspectives du CUARH occupent bien des esprits et des positions diverses s'expriment dans *Homophonies*.

Un certain nombre d'auteurs, à l'image de Frédéric Martel³³⁶, ont considéré que la victoire de François Mitterrand et les quelques mois qui ont suivi les élections représentent la fin de la mobilisation, la fin de l'engagement pour le mouvement homosexuel. C'est au contraire, pour la période 1981-1983, l'inverse qui se produit. Renforcé par les victoires politiques et fort d'une nouvelle reconnaissance par le pouvoir en place, le mouvement connaît alors une période de militantisme triomphant. Massimo Prearo développe la même réflexion : « La date historique de 1981 est une date suivie, non pas par une démobilisation, ni même seulement par un rééquilibrage des pôles internes au mouvement, mais bien par une nouvelle phase de politisation, dynamisée

336 MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir ...*, op. cit., p. 263

par la reconnaissance que les instances politiques confèrent au mouvement³³⁷ ». Comme l'écrit le GLH de Dijon, c'est le « moment où les groupes se créent ou se développent de manière importante, dans la lancée de la marche nationale d'avril : à Lyon, le GLH renaît enfin de ses cendres ; un nouveau groupe s'est constitué à Belfort, après ceux de Troyes et Saint-Étienne l'an dernier. Le CHS de Strasbourg et le GLH de Dijon ont multiplié par deux ou trois leurs effectifs. À Besançon, « Franche Gaité » est toujours aussi actif. La situation évolue donc rapidement et positivement à l'Est³³⁸ ». Ces arrivées nombreuses obligent les groupes à de nouvelles réflexions et à des débats internes, cela parce que l'arrivée de dizaines de nouvelles personnes modifie intrinsèquement le fonctionnement et la nature même des groupes. La massification du mouvement, ardemment souhaitée depuis 1979, n'est donc pas sans poser question. Les nouveaux enjeux se placent aussi dans la représentativité des groupes et leur ancrage dans la vie politique locale : « il faut, pour les groupes les plus récents, s'imposer vis-à-vis de la presse, se faire connaître du milieu homo, se faire reconnaître par les organisations démocratiques et politiques³³⁹ ». Un mouvement qui s'amplifie est aussi un mouvement qui se diversifie ; l'unité idéologique se retrouve ainsi mise à mal. Dans les aspirations des groupes, il y a donc une tendance à vouloir faire de la diversité des points de vue un « facteur d'enrichissement plutôt qu'une division paralysante³⁴⁰ ». C'est face à ce redéploiement des énergies et dans la perspective de réfléchir à des nouvelles initiatives et à de nouveaux moyens de fonctionnements qu'apparaissent le désir et le besoin de créer des lieux associatifs, point sur lequel je reviendrai par la suite.

Au-delà de ces premiers changements à l'intérieur des groupes, qui s'expriment principalement à l'échelle locale et en région, une réflexion est amorcée pour réfléchir à la suite du mouvement. Il faut avoir à l'esprit en s'intéressant à cette question qu'il ne peut y avoir de point de vue unique, qu'il n'y a pas une réflexion commune qui serait portée par l'ensemble du CUARH – les comptes-rendus de la Coordination ou de la Commission nationale en auraient certainement parlé, entre autres parce que le CUARH continue d'assumer son rôle de coordination sans chercher à préempter le mouvement. On se trouve plutôt face à une multitude

337 PREARO Massimo, *Le moment politique de l'homosexualité ...*, op. cit., p. 221

338 « À l'Est, bien du nouveau », *Homophonies*, n° 8, juin 1981, p. 5

339 *Ibid.*

340 *Ibid.*

de points de vue émanant de sensibilités diverses, d'origine sociales et géographiques différentes : la perspective du mouvement pour un gai parisien qui voit se développer un ghetto marchand conséquent ne peut être appréhendé de la même manière que le point de vue d'une lesbienne à Besançon. C'est dans cette perspective qu'il faut comprendre les considérations suivantes et ce d'autant plus que les réflexions élaborées autour de la suite du mouvement sont compilées par *Homophonies*, qui se donne pour objectif de « refléter de toutes les manières la richesse et la diversité de [leurs] réflexions³⁴¹ ». Il existe cependant un point de départ commun à toutes ces réflexions : dans un rapide état des lieux du mouvement et des perspectives pour celui-ci, Jean Boyer fait part d'une appréhension qui traverse de nombreux.ses militant.e.s : « Il se dit ici où là que le CUARH est démuné de perspectives depuis le 10 mai³⁴² ». Le CUARH s'est construit sur des revendications qui ont été plus ou moins été prises en compte et réalisées par le gouvernement socialiste. Ces mêmes revendications ont par ailleurs été établies autour de la question de la répression, celle-ci étant la base minimale sur laquelle les groupes, malgré leurs divergences, pouvaient s'entendre. Ce mouvement est donc très composite ce qui, pour Vincent Legret, le directeur de publication d'*Homophonies*, est « une très bonne chose dès lors que cette diversité est source d'échanges. Mais à partir de là, rassembler tous les homosexuels hommes et femmes dans une coalition permanente, est un tout autre problème³⁴³ ». Cela d'autant plus, comme le rappelle Patrice Pinell, que la « satisfaction des principales revendications homosexuelles, réduit fortement les exigences unitaires [...]³⁴⁴ ». Cependant, d'après Vincent Legret, ce but premier du CUARH focalisé autour de la notion de la diversité a été très rapidement mis de côté pour privilégier un objectif avec des moyens et des lignes politiques très claires. Ce qui en découle, c'est qu'une fois ces buts atteints, la question de l'identité fait irrémédiablement à nouveau surface : il n'existe pas une seule identité homosexuelle et « la "Marche" du 4 avril, bien que perçue en général comme un extraordinaire élan de solidarité, ne peut effacer à elle seule, définitivement, des divergences jusque-là fondamentales³⁴⁵ ». Cette complexité se trouve renforcée par le fait qu'étant un mouvement spécifique, le mouvement homosexuel ne dispose d'aucun modèle sur lequel s'appuyer. Cette question identitaire, au centre

341 « Éditorial », *Homophonies*, n° 1, novembre 1980, p. 1

342 « Quelques perspectives pour la rentrée », non daté, fonds d'archive privé de Christian Deleusse, p. 1

343 « Stratégie pour une coalition », *Homophonies*, n° 9/10, juillet/août 1981, p. 18

344 PINELL Patrice (dir.), *Une épidémie politique ...*, op. cit., p. 34

345 « Stratégie pour une coalition », ..., op. cit., p. 18

des réflexions théoriques des Groupes de libérations homosexuels, avait été, dans cette perspective d'unité, reléguée au second plan par le CUARH. La position de Vincent Legret tend à vouloir dépasser les divergences et spécificités de chacun.e pour opposer au monde hétérosexuel un front commun qui serait groupe de pression : « Notre mouvement peut trouver sa place dans une réflexion politique d'avant-garde, qui prépare le terrain pour ceux dont le métier devrait être de soutenir les minorités³⁴⁶ ». Tendance d'une époque et signe annonciateur de conflits à venir, il y a dans les propos de l'auteur de ces lignes la conviction qu'il faut se défaire des prismes idéologiques, seul moyen d'après lui « d'intégrer tous les homosexuels dans une lutte commune³⁴⁷ ». C'est par ce biais que d'après lui, peuvent être inventés des objectifs originaux et des modes d'actions qui soient le propre du mouvement homosexuel. Ce que ne raconte pas cet article, c'est que Vincent Legret entre quelques mois plus tard avec d'autres militant.e.s, dont Geneviève Pastre, en conflit avec le CUARH, qu'elles trouvent beaucoup trop ancré à gauche et sous influence socialiste. Ils font alors scission et créent la Rencontre des homosexuels en Île de France (RHIF). Ainsi, lorsqu'il énonce que « le mouvement homosexuel doit être compris comme une somme d'impulsions multiples et non comme un attroupement de « fidèles » qui auraient accepté de marcher tous au même pas³⁴⁸ », l'interprétation de son propos exige une lecture entre les lignes. L'ouverture qu'il revendique pour le mouvement homosexuel est donc à comprendre comme une dépolitisation du mouvement, cela afin de laisser la place aux homosexuel.le.s de droite de pouvoir s'exprimer. Cette tension avec une homosexualité conservatrice va se renforcer pour prendre une place encore plus importante dans les années qui suivent.

En contradiction avec les réflexions de Vincent Legret, Hervé Liffra, de son côté, propose une sorte de mise en garde pour le mouvement. Celle-ci intervient dans un article écrit en réponse à un autre, proposé dans le numéro précédent d'*Homophonies*, intitulé « Approches du militantisme³⁴⁹ ». Son analyse est un commentaire adressé à celles et ceux pour qui l'arrivée de la gauche au pouvoir représenterait une sorte d'épilogue à la mobilisation. Si la répression – tout du moins son versant légal et dans une certaine mesure le rejet social de l'homosexualité – a reculé depuis quelques années, « cela est dû à une seule cause et qui n'est pas la grâce démocratique qui

346 *Ibid.*

347 *Ibid.*

348 « Orientations », *Homophonies*, n° 11, septembre 1981, p. 21

349 « Approches du militantisme », *Homophonies*, n° 8, juin 1981, p. 14

aurait touché ceux qui ont dirigé ce pays depuis 23 ans³⁵⁰ ». C'est bien la lutte d'hommes et de femmes qui se sont battus contre l'oppression qui a permis qu'en ce début de décennie fleurisse une presse gaie, que des lieux associatifs se multiplient et que le gouvernement soit tenu de respecter ses engagements quant aux droits et libertés des homosexuel.le.s³⁵¹. Il y a par ailleurs la volonté chez l'auteur de l'article de rappeler que le mouvement homosexuel s'inscrit dans l'héritage direct de mai 1968, qu'il en est sa conséquence immédiate. Par ce biais il fait de l'histoire du mouvement homosexuel une histoire de lutte profondément ancrée à gauche et à l'extrême gauche, à l'opposé donc de ce que revendique Vincent Legret. La mise en garde d'Hervé Liffra pour ce qui est de l'avenir du mouvement est la suivante : rien n'est acquis pour toujours. Il rappelle ainsi le sort des homosexuel.le.s allemand.e.s pour qui les années 1920 avaient été synonyme de libération avant d'être pourchassé.e.s par les nazis. Et de conclure que « tant qu'il existera un soupçon d'homophobie dans le corps social, tant que les conditions objectives de notre oppression existeront toujours (la norme familialiste, hétérosexuelle, reproductrice), notre combat sera nécessaire et il faudra que nous nous organisions et luttons. C'est-à-dire encore pendant longtemps...³⁵² ». Le futur du mouvement ne fait aucun doute pour Hervé Liffra. Le CUARH doit continuer à s'inscrire dans la mobilisation.

Pour certain.e.s, le CUARH tel qu'il avait été pensé et conçu à son origine est plus ou moins proche d'avoir terminé son travail. Il y a donc une nécessité de repenser les axes et les paradigmes du mouvement. La lecture d'*Homophonies* montre qu'il existe au moins deux perspectives différentes pour celui-ci. Un premier courant (proche d'une réflexion théorique que défendait le GLH Groupe de base) souhaite un mouvement apaisé où l'homosexualité des membres est un facteur suffisant pour militer ensemble. En abandonnant l'idéologie, il promet une ouverture tous azimuts, quitte à rassembler des personnes aux opinions très divergentes. Dans une autre direction, il y a la perspective d'un mouvement qui ne peut se reposer sur ses acquis car ils sont encore trop fragiles. Ce qui implique une mobilisation qui ne peut pas faiblir et la revendication d'une ligne politique claire. Le mouvement homosexuel doit donc établir de nouvelles stratégies et réaliser de nouveaux choix. C'est en région, où se développent des dizaines

350 « Homosexuel(le)s et militant(e)s pour quoi faire ? », *Homophonies*, n° 9/10, juillet/août 1981, p. 19

351 *Ibid.*

352 *Ibid.*

de groupes, qu'apparaissent de nouvelles initiatives qui vont marquer le CUARH et qui engagent le mouvement dans une nouvelle étape.

B. LA PLACE DU MOUVEMENT HOMOSEXUEL EN RÉGION

1. FAIRE VIVRE LE CUARH EN RÉGION

Les Groupes de libération homosexuels avaient pu décider de faire mouvement à partir du moment où des groupes s'étaient développées sur tout le territoire français. Le début des années 1980 est synonyme d'effervescence et d'apparition d'une multitude de groupes aux aspirations et aux fonctionnements parfois très différents. Si tous ne sont pas partie prenante du CUARH, une grande majorité d'entre eux participent cependant aux mobilisations nationales. Ils permettent ainsi à l'homosexualité militante, à partir de sa dimension locale, de s'inscrire dans la dynamique du mouvement homosexuel. Si chaque groupe en région dispose de ses spécificités, il existe toute de même une réalité partagée entre les différentes villes qui diffère de celle de Paris. Il s'agit moins, en « province », d'aller visiter les salons des ministères : il y a des réalités locales qu'il faut habiter.

Au printemps 1982, *Homophonies* répertorie 42 groupes répartis en région, dont 28 sont membres du CUARH. Par rapport à l'époque des GLH, le mouvement a évolué sur deux points. Tout d'abord en ce qui concerne son implantation locale. Les GLH avaient permis à l'homosexualité militante d'exister et de s'exprimer durablement ailleurs qu'à Paris. Une majorité de grandes villes françaises avaient vu apparaître un groupe, qui naissait, luttait, mourait, pour à nouveau renaître de ses cendres. La dynamique avec le CUARH est similaire. Ce qui a évolué c'est que la ramification de la présence des groupes sur le territoire hexagonal est encore plus forte. C'est-à-dire que si l'on trouve sans trop de surprise des groupes à Marseille où à Lille, le fait qu'il y en ait à Carpentras, Saintes ou Troyes est une réalité nouvelle. Autre changement notable : le nom de ceux-ci. Alors que quelques années plus tôt, tous les groupes choisissaient le même acronyme en se visibilisant comme Groupe de libération homosexuel, les entités formant le CUARH ont de leur côté parfois choisi des noms qui rompent avec cette logique. L'appartenance à une coordination commune plus large autorise cette singularité. Il existe ainsi plusieurs cas de figure. Il existe des GLH qui, ayant eu une activité avant que le CUARH apparaisse, ont choisi de

garder le même nom. C'est par exemple le cas à Brest, Marseille ou encore à Tours. Dans quelques villes, si le groupe est mixte, une référence à cette mixité a été ajoutée à l'acronyme original. D'autres groupes sont apparus après 1979 et, n'ayant aucune raison de choisir l'appellation GLH, ont choisi un autre nom (certains font le contraire et choisissent d'assumer cet héritage). C'est le cas à Belfort où le groupe se nomme Différences 90 ou encore à Nice où l'entité locale a pris le nom de Mouvement d'information homosexuel niçois (MIHN). Le nom d'un groupe exprime aussi sa tendance et ses positions politiques. Il est par exemple logique que la Mouvance Folle Lesbienne d'Aix-en-Provence, dans sa logique situationniste, ne fasse pas partie du CUARH et ne cherche pas à lutter sur le terrain des lois. Le groupe de Lille, au contraire, revendique un attachement certain au CUARH qui s'exprime ici par le nom pris par celui-ci : Comité lillois anti-répression homosexuel (CLARH)³⁵³.

Les GLH, dans leurs premières années d'existence, avaient un rôle très important car ils étaient des « groupes de parole » pour ses membres. C'est à partir de là qu'ils avaient pu engager une action politique vers l'extérieur. Entre 1977 et 1978, les groupes en région avaient fait le constat qu'ils commençaient à tourner en rond. L'*Agence Tasse*, tel que je l'ai déjà notifié, s'en était beaucoup fait l'écho. Une dynamique s'était alors mise en place pour développer de nouveaux champs d'action dans une perspective d'ouverture. Les groupes du CUARH ont hérité de cette forme d'action politique et ont cherché à se tourner vers la communauté, les organisations et partis chez qui ils ont pu trouver un certain accueil. Mais, jusqu'à la marche du 4 avril 1981 et l'élection de François Mitterrand un mois plus tard, une majorité des groupes souffrent malgré tout d'un certain manque de notoriété et de visibilité. Si la situation n'est pas équivalente à celle de 1979, le renouveau militant n'est pas encore semblable à ce qu'il se passe à Paris. À Dijon, malgré trois ans d'existence, le groupe ne compte qu'une dizaine de militant.e.s « fixe³⁵⁴ ». Le constat qui est fait dans la capitale bourguignonne est que le « GLH est plutôt mal accepté par le milieu homosexuel qui a peur de l'éclatement du ghetto³⁵⁵ ». Le groupe de Rouen est confronté à la même problématique que Dijon, et à Tours ce sont 6 ou 7 personnes qui assurent le fonctionnement du groupe pendant qu'une quarantaine de sympathisant.e.s y participent de façon

353 « Groupes », *Homophonies*, n° 17, mars 1982, p. 26

354 Compte-rendu de la Coordination nationale des 2 et 3 janvier 1983 à Troyes, fonds d'archive privé de Christian Deleusse, p. 3

355 *Ibid.*

« dilettante³⁵⁶ ». Dans d'autres villes, certains groupes renaissent de leurs cendres. C'est ce qui explique les débuts lents voire semés d'embûches de certains d'entre eux. À Strasbourg, le groupe débute et, grâce à une grande énergie mise dans la publicité, ce sont près de 30 personnes qui se sont retrouvées. Mais celles-ci étant venues pour des raisons très diverses, il y a eu de nombreux flottements « car dans le groupe, au départ, personne ne voulait rien imposer³⁵⁷ ». À Rennes le constat est fait qu'après l'interdiction du festival de cinéma en 1979 et l'occupation de la MJC qui en a découlé, le groupe a beaucoup de mal à redémarrer. Le sigle « GLH » semble être par ailleurs rejeté par le milieu qui lui trouve une connotation beaucoup trop militante. Enfin, Troyes est « squelettique [...]. Le contact se fait mal. Nous frappons souvent dans le vide et la censure est grande³⁵⁸ ».

Dans une « Petite chronique d'un groupe de "province" », le GLH de Nantes revient sur sa genèse et sur la difficulté que représente la constitution d'un groupe. Cette histoire spécifique illustre plus généralement des dynamiques qui ont cours dans de nombreuses villes de taille moyenne. « En ce jour de 1980, bien frais, brumeux à souhait [...], nous étions quatre et le cœur plein d'espoir. Nous allons enfin constituer sur Nantes un GLH... Était-ce donc si difficile ? Oui, si on se réfère à la « réputation » de la ville³⁵⁹. » La première raison à cette difficulté : l'état du milieu dans la cité des Ducs. Il y existe un « choix si grand de lieux et de plaisirs que tout le reste les importune³⁶⁰ » et toute initiative militante semble être vouée à l'échec. Le correspondant local du *Gai Pied* écrit même « allez donc faire des réunions quand les gens se voient sur le tapin, dans les cafés, les restos, les cinés ou dans la rue... Tout est, de proche en proche, déjà su avant la réunion³⁶¹ ». Ce triste constat ne décourage pas Jacques-Paul et ses comparses. Ils rédigent un premier tract, collent des affiches au restaurant universitaire et publient leurs premiers articles dans le journal d'extrême gauche local. Comme ils le reconnaissent eux-mêmes, « rien de vraiment très neuf ni original, tous les groupes naissants de province (ou de « région ») ont connu ce genre de démarrage lent³⁶² ». Ce qui constitue tout de même une rupture majeure avec la constitution des groupes durant les années 1970, c'est le déplacement du paradigme politique. Le

356 *Ibid.*

357 Compte-rendu de la Coordination nationale des 2 et 3 janvier 1983 à Troyes, ..., *op. cit.*, p. 4

358 *Ibid.*

359 « Petite chronique d'un groupe de "province" : le GLH-Nantes », *Homophonies*, n° 12, octobre 1981, p. 8

360 *Ibid.*

361 *Ibid.*

362 *Ibid.*

groupe effectue dès sa constitution un travail d'information et de revendications autour des droits, des lois et de la répression spécifique qui touche les homosexuel.le.s. Il cherche aussi à proposer des initiatives autour de la vie quotidienne qui soient un peu différentes des pratiques généralement rencontrées dans les parcs et dans les bars. Il s'agit, par ces deux biais de la militance, de sortir de l'opposition systématique qui est faite entre le discours théorique et la pratique. S'organiser autour de la répression, encore plus présente dans les villes de régions, devait permettre au groupe de se faire connaître en organisant « riposte et soutien » via d'autres groupes et les organisations syndicales et politiques, sortir finalement du ghetto et « pour couronner le tout, [de donner] le sentiment d'être utiles à nos semblables³⁶³ ». Le groupe se trouve alors confronté à un problème récurrent pour de nombreux GLH et assimilés : l'absence d'un local, c'est-à-dire un lieu qui puisse permettre des permanences d'accueil qui soient plus chaleureuses que l'entrepôt d'une librairie ou un appartement dont le côté privé empêche les nouveaux.elles venu.e.s de s'y aventurer. Cette problématique du local devient à partir de l'automne 1981 un enjeu principal pour les groupes. À Nantes, « la solution est venue de là où on ne l'attendait plus, c'est-à-dire de la mairie socialiste [...] qui nous attribua en juillet 81 quelques tranches horaires dans un lieu municipal³⁶⁴ ». La chronique se termine en précisant, dans une sorte de bilan, qu'après un an de présence sur Nantes le groupe a réussi à se faire connaître, puis à se faire apprécier « par une bonne part des homos et des lesbiennes de la ville³⁶⁵ ».

Ces problèmes structurels hérités de la décennie précédente tendent à changer sensiblement à partir de 1981. Un début de reconnaissance était malgré tout déjà apparu avec la campagne nationale contre les interdictions professionnelles, dans laquelle les groupes de régions s'étaient largement investis et avaient permis à la pétition de récolter plus de 15 000 signatures. Le mouvement se fait ensuite fort d'une nouvelle légitimité obtenue par la mobilisation de tous les groupes durant la campagne présidentielle et la satisfaction d'un grand nombre de ses revendications par le pouvoir socialiste. La manifestation du 4 avril, et la visibilité qu'a gagné le CUARH depuis, ont aussi permis un nouvel engouement chez de nombreuses personnes qui s'étaient éloignées de la militance. Enfin il existe une certaine permissivité de la part des autorités, ce qui permet aux groupes d'organiser plus simplement événements et manifestations.

363 *Ibid.*

364 *Ibid.*

365 *Ibid.*

Au-delà des actions mises en place, les comptes-rendus évoquent aussi un « état d'esprit » qui s'est largement transformé : à Dijon, « tout va pour le mieux » pendant que « Rouen est investi à fond » et que le CHOP « marche très bien³⁶⁶ ». À Belfort, le groupe participe à l'automne 1981 à un forum des Droits de l'homme pendant que Nantes organise une soirée d'information sur le thème des « agressions, les homos face aux lois et à la police³⁶⁷ ». Si l'organisation de fêtes est toujours une priorité pour les groupes – pour sa soirée de rentrée, Angers organise une boum – une nouveauté est apparue suite à la fin du monopole étatique sur la radio et la télévision. Les groupes du CUARH ont largement rejoint le mouvement des radios associatives auquel ils participent activement. Je reviendrai sur ce point par la suite. Ainsi, toujours à Nantes, le GLH participe un samedi sur deux à Radio Atlantic qui diffuse une émission d'information du groupe durant une heure³⁶⁸. À Marseille, le GLH, qui est depuis la fin des années 1970 le groupe le plus conséquent, publie son journal, *Le bruys qui court*, organise un festival de cinéma à l'automne 1982, prépare dans le même temps des états généraux de l'homosexualité à une échelle régionale et l'UEH de 1983. Et, symbole d'une militance qui se porte bien localement, la Boulangerie, le local du groupe, « a récolté de nouveaux adhérents à défaut de petites brioches au lait³⁶⁹ ». Au fil des rencontres, des discussions et des coordinations entre les militant.e.s et les différents groupes, il apparaît que la militance en région s'articule principalement autour de deux idées : « d'une part, [...] répondre aux demandes individuelles, et [d']exercer une solidarité entre homos ; et d'autre part organis[er] la revendication de [leur] différence par [leurs] actions militantes³⁷⁰ ». C'est ce double paradigme qui va dès lors encadrer la mobilisation dans les villes en région. Cette attention à la prise en charge individuelle ne peut être déliée du fait que dans les villes moyennes, vivre son homosexualité est encore une question très compliquée pour de nombreuses personnes. Par conséquent, il existe dans le milieu homosexuel un clair besoin de prise en charge communautaire. La création de lieux associatifs doit en particulier répondre à cette demande.

La 12^e Coordination nationale des groupes du CUARH des 26 et 27 avril 1981 appelle à un « nécessaire développement local et régional sans lequel un mouvement homosexuel ne

366 Compte-rendu de la Commission nationale du 17 avril 1982, fonds d'archive privé de Christian Deleusse, pp. 1-2

367 « Calendrier », *Homophonies*, n° 13, novembre 1981, p. 26

368 *Ibid.*

369 Compte-rendu de la Commission nationale du septembre 1982, fonds d'archive privé de Christian Deleusse, p. 2

370 « Les retrouvailles dans l'Ouest », *Homophonies*, n° 15, janvier 1982, p. 30

saurait exister durablement et concrètement³⁷¹ ». Ce mot d'ordre est largement rendu possible au sein du CUARH par le fait que le comité est une coordination qui, depuis le départ, reconnaît et encourage l'autonomie des groupes qui le composent. L'attention particulière à ce que Paris ne soit pas toujours au centre du jeu renforce aussi ce mouvement. C'est dans ce contexte que les groupes du nord-ouest de l'hexagone, réunis à leur tour dans une coordination régionale (rassemblant les différentes GLH et les GL) les 13 et 14 juin, organisent les 27 et 28 juin 1981 une « gay pride » régionale à Nantes³⁷². Une trentaine de personnes venues de Brest, Angers, Tours, Caen et Rennes se sont ainsi retrouvées dans le centre-ville de Nantes sous une banderole affichant fièrement : « Les pédés dans la rue, ben on aura tout vu !³⁷³ ». Pendant que certain.e.s portant des masques blancs distribuait des tracts ou brandissaient des pancartes sur des thèmes spécifiques de leur oppression, d'autres chantaient ou jouaient de la musique devant « une maréchaussée locale, aussi estomaquée que les badauds³⁷⁴ ». La police n'osant pas intervenir, le petit groupe se déplace dans la ville « entraînant derrière [eux] la foule curieuse et provoquant ainsi une manif imprévue !³⁷⁵ ». La journée se termine bien évidemment par une boum où se retrouvent plus d'une centaine de personnes. Le bilan de cette journée est perçu comme particulièrement positif pour les organisateurs.trices car « le "ghetto" nantais s'est déplacé nombreux, marquant ainsi les liens réels entre le GLH-Nantes et le milieu³⁷⁶ ».

Des mobilisations régionales, qui quelques années auparavant ne pouvaient exister qu'à Paris, voient également le jour avec le développement des groupes du CUARH. C'est ainsi qu'en décembre 1981, c'est près d'un millier de personnes qui manifestent sous la pluie et dans un froid glacial dans les rues de Lyon avant de se rassembler devant le Palais de justice³⁷⁷, ceci pour apporter leur soutien à Évelyne, une mère lesbienne dont le combat judiciaire portait sur la garde de son enfant. Cette fois les militant.e.s, venu.e.s de toute la France, (Nantes, Toulouse, Belfort), n'ont pas fait le trajet classique province-Paris mais sont venu.e.s jusqu'à Lyon pour réaffirmer leur détermination à lutter contre la répression. Françoise Renaud, qui retrace le déroulé de la manifestation pour *Homophonies*, tire plusieurs enseignements de cette mobilisation. Tout

371 « Lyon : coordination nationale du CUARH », *Homophonies*, n° 12, octobre 1981, p. 3

372 « L'Ouest affolé », *Homophonies*, n° 11, septembre 1981,

373 *Ibid.*

374 *Ibid.*

375 *Ibid.*

376 *Ibid.*

377 « Lyon : les homos place des Terraux », *Homophonies*, n° 15, janvier 1982, p. 12

d'abord, la présence de soutiens hétérosexuels dans la marche ce qui est « la preuve que le cas de Lyon a permis une prise de conscience sur un cas de répression homosexuelle qui dépasse le milieu homo³⁷⁸ ». L'auteur de l'article se réjouit aussi du fait que près de la moitié de la manifestation soit composée d'hommes, ce qui serait le signe d'une évolution notable de la mixité du mouvement et que les homosexuels masculins ne se mobiliseraient plus seulement pour l'un des leurs. Et de regretter l'absence notable des féministes qui « n'ont, semble-t-il, pas jugé utile de se mobiliser. [...] Serait-il plus important de se battre pour l'avortement ou le temps partiel que pour une mère lesbienne ?³⁷⁹ ». Le compte-rendu de cette marche se termine sur la « grande première » qu'a représenté cette manifestation nationale. Car c'est bien la première fois qu'une telle mobilisation se passe ailleurs qu'à Paris et il « est important que l'actualité et l'activité homo ne se concentre pas sur la capitale³⁸⁰ ».

Le début des années 1980 représente donc un renouveau pour le militantisme homosexuel en région. Les groupes existants se sont restructurés, de nombreux autres sont apparus jusque dans des petites villes. La dimension groupusculaire de ces groupes est en voie d'être dépassée sur la base d'une reconfiguration de leurs paradigmes politiques. La dimension communautaire est plébiscitée et l'ouverture sur le milieu homosexuel revendiquée. L'action militante est de son côté axée sur la répression et la dimension culturelle et festive centrale. Pour donner corps à toutes ces nouvelles envies, les groupes vont les uns après les autres fonder des lieux associatifs et, par ce fait, redéfinir la composition du mouvement.

378 *Ibid.*

379 *Ibid.*

380 *Ibid.*

2. LA NAISSANCE DES LIEUX ASSOCIATIFS ET LE RETOUR D'UN MILITANTISME EXISTENTIEL

À partir de l'automne 1981, les groupes en région s'attellent à s'ancrer et se développer localement. C'est à travers ce processus que, dans de nombreuses villes, des lieux associatifs sont créés. Ces lieux participent à réorienter la militance homosexuelle dans sa dimension existentielle. Ce sont des lieux de rencontre, d'entraide qui doivent permettre à celles et ceux qui ne sont pas militant.e.s de trouver une place dans la communauté homosexuelle.

Le GLH de Marseille est le premier groupe français à disposer d'un local, la Boulangerie, destiné à accueillir du public, dès 1978. C'est sur ce modèle que de nombreux groupes développent leurs propres lieux associatifs. Cette nouvelle dynamique, qui s'exprime de façon quasi simultanée dans les différentes villes, relève de plusieurs processus qui s'entrecroisent. Il existe tout d'abord le facteur politique. Avec la victoire de la gauche à la présidentielle et la satisfaction d'un grand nombre des revendications homosexuelles, il devient plus difficile de mobiliser à l'échelle nationale. L'exigence unitaire se fait moins forte et c'est par ce biais que le développement de ces lieux associatifs participe à une « dynamique d'autonomisation politique de l'homosexualité³⁸¹ ». C'est-à-dire que malgré les coordinations nationales et les multiples rencontres qui se succèdent, ce qui fait la base du mouvement c'est son existence locale, ce qui engendre de fait une indépendance très forte des groupes les uns par rapport aux autres³⁸². La perspective strictement militante de l'homosexualité est, à l'image de son époque, en passe de laisser une partie des gais et lesbiennes. Proposer un lieu associatif, c'est aussi proposer d'autres activités que celles possibles dans un groupe militant. Celles-ci sont alors plus de l'ordre du service ou de la sociabilité. Comme le souligne Patrice Pinell, « la plupart d'entre eux n'entendent pas approfondir leur engagement politique comme homosexuel, ils préfèrent plutôt participer aux activités organisées par l'une des nombreuses petites associations de services, tournées vers la « communauté », qui voient le jour³⁸³ ». Dans cette perspective, il y a un retour vers une forme de

381 PREARO Massimo, *Le moment politique de l'homosexualité ...*, op. cit., p. 220

382 On peut par ailleurs remarquer que le mouvement LGBTQIA aujourd'hui relève d'un mode d'organisation qui trouve probablement son origine dans ce modèle. Les villes sont relativement indépendantes les unes des autres et l'activité militante s'organise autour d'un centre communautaire. S'il existe encore des rencontres nationales, je pense qu'on ne peut cependant plus parler de mouvement politique de l'homosexualité.

383 PINELL Patrice (dir.), *Une épidémie politique ...*, op. cit., p. 34

militantisme plus existentielle. Même si les militant.e.s ne quittent pas le terrain de la lutte contre la répression, ces lieux associatifs redonnent une place à l'*être* homosexuel. Il s'agit de proposer un espace où chacun.e pourra être comme bon lui semble, mais aussi d'offrir tout un nombre d'activités qui participent à renforcer l'affirmation identitaire. Le règlement intérieur du local dijonnais « Diane et Hadrien » insiste sur ce point. Il doit « permettre aux homosexuels et aux lesbiennes de vivre librement, en échappant aux regards indiscrets, à la réprobation ou aux agressions de ceux qui n'aiment pas les homos³⁸⁴ ». Cette affirmation identitaire joue pour Massimo Prearo un rôle crucial dans la reconfiguration du mouvement. « La création d'un lieu spécifiquement homosexuel devient alors l'instrument de concrétisation d'une politique de l'identité. L'investissement, l'occupation et la création de territoires de l'homosexualité apparaissent comme les objectifs visés par la politique du mouvement naissant et représentent la réalisation dans l'ici et maintenant de la militance identitaire. Le lieu comme espace d'affirmation identitaire est, dans ce contexte, un objet de questionnement et d'interrogation qui traverse d'un bout à l'autre l'espace militant et se retrouve dans quasiment tous les documents produits par les groupes gais et lesbiens de l'époque³⁸⁵. »

Le schéma de constitution de ces lieux associatifs est relativement similaire d'une ville à l'autre. À Rouen par exemple, c'est en parallèle du GLH local qu'est constituée l'association « Être et Connaître » qui doit « renforcer la solidarité, aider les homos à s'affirmer, répondre aux demandes d'écoute individualisées de certains face à leurs problèmes³⁸⁶ ». La prise de distance avec la perspective militante s'explique, d'après les membres de l'association, pour deux raisons. Tout d'abord, le fait d'avoir un gouvernement considéré comme beaucoup plus compréhensif et ayant répondu à un certain nombre de leurs revendications leur permet d'entreprendre de nouvelles démarches qui ne sont plus simplement politiques. C'est ainsi que le lieu s'inscrit davantage dans une dynamique culturelle, avec l'organisation de fêtes et de spectacles. D'autre part, d'après les besoins ressentis et les demandes formulées, il apparaît que, si le GLH continue à avoir une utilité certaine, beaucoup d'homosexuel.l.e.s attendent autre chose³⁸⁷. Le GLH de Dijon raconte une histoire relativement similaire pour l'ouverture du local Diane et Hadrien en février

384 « Enfin ! Un lieu dijonnais », *Homophonies*, n° 16, février 1982, p. 19

385 PREARO Massimo, *Le moment politique de l'homosexualité ...*, *op. cit.*, p. 207

386 « Rouen : un nouveau lieu », *Homophonies*, n° 12, octobre 1981, p. 7

387 *Ibid.*

1982. « Le projet est né au lendemain de la marche nationale du 4 avril : une trentaine de personnes de Dijon y avaient participé, qui toutes étaient enthousiastes et décidées à continuer à « faire quelque chose », mais qui ne souhaitaient pas pour autant forcément assister aux réunions hebdomadaires du GLH, avec leur caractère perçu comme trop militant³⁸⁸. » C'est ainsi que si les lieux peuvent accueillir des réunions, ils sont aussi des lieux de rencontre et de détente, avec un bar et parfois un petit restaurant, disposent d'une bibliothèque et encouragent les activités culturelles. Des services sociaux sont aussi parfois proposés comme une aide médicale ou une assistance juridique. Ces locaux associatifs sont généralement ouverts plusieurs soirs par semaine – en fonction du temps investi par les militant.e.s – et se trouvent en centre-ville. Le facteur spatial est déterminant dans les discours des groupes pour le bon fonctionnement du projet. Il ne s'agit pas de reconstituer un ghetto : ils se veulent « ouvert sur le monde », avec pignon sur rue³⁸⁹. La réalisation de ces projets n'a en réalité été possible que par la multiplication des subventions accordées par le ministère de la culture destinées aux projets associatifs. C'est dans cette mesure que deux animateurs ont pu être engagés au Balcon à Rouen et que Diane et Hadrien a bénéficié d'une subvention de 100 000 francs.

L'enjeu de la visibilité est particulièrement investi par les militant.e.s. C'est ainsi qu'à Dijon, « le plus important, c'est que pour la première fois peut-être le choix avait été fait de faire le maximum de publicité, pour affirmer notre volonté de vivre à visage découvert³⁹⁰ ». Pour l'inauguration du local, 600 affiches, 2 500 tracts et 500 invitations sont diffusés et les médias sont mis à contribution. Cette visibilité nouvelle n'est pas sans heurter la bonne moralité du centre-ville. Le local dijonnais se trouve dans un quartier résidentiel du centre-ville historique et l'arrivée d'une cohorte de gais et de lesbiennes choque et dérange : une pétition est organisée contre leur présence, des dizaines de lettres sont envoyées à la mairie et à la propriétaire et des rumeurs sur le caractère pornographique et pédophile de l'association vont bon train³⁹¹. Tant et si bien que l'agence immobilière à l'origine de la location s'évertue à rompre le bail : « Il se révèle que le local est utilisé pour une association d'homosexuels, ce qui est considéré par les habitants de l'immeuble, les voisins et les parents d'élèves de l'école qui se trouve dans cette rue comme

388 « Enfin ! Un lieu dijonnais », ..., *op. cit.*, p. 19

389 « Rouen : un nouveau lieu », ..., *op. cit.*, p. 7

390 « Dijon : gais bourguignons », *Homophonies*, n° 18, avril 1982, p. 12

391 *Ibid.*

contraire aux bonnes mœurs. Considérant qu'il y a tromperie sur le but réel de l'utilisation des locaux, je vous informe que le bail est résilié à compter du 1^{er} mars 1982 et que congé vous est donné à compter du même jour. [...] Je fais toutes réserves sur la suite de cette affaire, compte tenu du préjudice causé à la réputation de mon Cabinet³⁹² ». Plus surprenante peut-être est la réaction d'une partie du milieu homosexuel dijonnais. Il y a bien sûr ceux.celles qui ont adhéré et participent au local ; « des membres du GLH ont profité de cette conjoncture pour sortir du placard³⁹³ ». Mais d'après le compte-rendu de Jean Boyer, une grande partie du milieu a rejeté la démarche et a parlé de provocation. « Ils auraient bien voulu d'une boîte s'ouvrant en catimini à l'insu des hétéros, mais ils refusaient tout le tintouin publicitaire [...]»³⁹⁴ ». Ces attaques contre le local ne se sont pas manifestées de façon ouverte. Il s'agissait plutôt de rumeurs autour d'un GLH qui avait vu trop grand, qu'il y avait eu trop de publicité et donc des attaques potentielles ou encore que la mairie allait intervenir pour faire fermer le lieu³⁹⁵. L'auto-répression d'une partie des homosexuel.le.s dijonnais a donc été trop forte pour trouver dans ce local un lieu ressource et y voir une perspective émancipatrice.

En décembre 1982, *Homophonies* consacre un dossier spécial aux lieux associatifs. En plus de Dijon, Marseille et Rouen, il existe des locaux dans cinq autres villes : Accueil rencontre information service (ARIS) à Lyon, le CCL à Paris, le Gai-tapant à Lille, le Bilboquet à Caen et Tutti frutti à Rennes³⁹⁶. Quelques mois plus tard à Clermont-Ferrand, le GLH participe à son tour à l'ouverture d'un local appelé Méli-Mélo et le GAISS au Mans fait de même. Si les lieux se multiplient, la fréquentation de ces structures d'accueil est aussi importante. Diane et Hadrien compte en avril 1982 près de 70 membres et plusieurs dizaines de personnes s'y retrouvent tous les soirs³⁹⁷. À Clermont-Ferrand les chiffres sont similaires. Il y a une soixante d'adhérent.e.s et près de 150 personnes différentes ont franchi la porte du local au cours du premier mois³⁹⁸. Comme le rapporte *Homophonies*, ce sont plusieurs milliers de personnes qui ont participé aux activités d'un lieu associatif et des centaines qui y ont adhéré. « Comparé aux vingt à quarante

392 *Ibid.*

393 *Ibid.*

394 « Dijon : gais bourguignons », ..., *op. cit.*, p. 13

395 *Ibid.*

396 « Fiche pratique des nouveaux lieux gais », *Homophonies*, n° 26, décembre 1982, p. 17

397 « Dijon : gais bourguignons », ..., *op. cit.*, p. 12

398 « Le nouveau Clermont-Ferrand », *Homophonies*, n° 32, juin 1983, p. 18

personnes qui étaient membres de chacun des GLH, on a à l'évidence changé d'échelle³⁹⁹. » À Dijon, une étude est réalisée pour savoir qui fréquente les lieux gais. Si l'échantillon de l'étude est très faible (62 personnes), il permet malgré tout de donner un aperçu de ce à quoi ressemble le milieu homosexuel associatif d'une ville moyenne en région : 72 % sont des hommes et 28 % des femmes. La moyenne d'âge est de 27,1 ans pour les premiers et 25,6 pour les secondes. Plus du quart d'entre eux.elles ont entre 23 et 25 ans. La population qui fréquente Diane et Hadrien est plutôt libérée : les parents connaissent l'homosexualité de leur enfant à 59 %, la famille dans 59 % des cas, les amis à 67 % et les amies à 59 % (les lesbiennes sont cependant plus enclines à révéler leur homosexualité à leurs proches). 31 % des personnes ayant répondu à l'étude vivent en couple (50 % pour les femmes, 23 % pour les hommes et 20 % pour les moins de 24 ans). Deux tiers des hommes et un tiers des femmes vont souvent en boîte et illes ont l'habitude de se déplacer régulièrement à Paris ou encore à Lyon. Sur le plan professionnel, 34 % d'entre eux.elles sont ouvrier.e.s ou employé.e.s ; 19 % sont dans l'enseignement, autant sont étudiant.e.s et 13 % sont ingénieur.e.s. Il y a donc une surreprésentation d'une population intellectuelle. Pour ce qui est de la militance, à peine 18 % sont membre du GLH, 16 % d'entre eux.elles y vont quelquefois et seulement 27 % des personnes ayant répondu au questionnaire sont adhérent.e à Diane et Hadrien. Comme le résume l'article d'*Homophonies*, « une silhouette se dessine donc, des 20-30 ans, plutôt hommes que femmes, assez libérés, passablement dragueurs (assidus des boîtes compte tenu de leur éloignement) et peu militants. Des nouveaux gais ? Peut être⁴⁰⁰ ». Ce constat est relativement précurseur des changements qui vont s'opérer dans le milieu homosexuel à peine un an plus tard.

Des lieux associatifs homosexuels apparaissent dans de nombreuses villes à partir de l'automne 1981. Il s'agit, pour ces initiatives qui émanent généralement des militant.e.s des GLH, de proposer un lieu ouvert en centre-ville où les gais et lesbiennes peuvent profiter d'un lieu de rencontre et de détente dans lequel les activités sociales et culturelles sont nombreuses et variées. Ce sont ainsi des milliers de personnes qui fréquentent ces lieux associatifs ayant pignon sur rue, ouvrant ainsi une nouvelle étape pour la mobilisation homosexuelle et le mouvement. Si la

399 « Qui fréquente les lieux gais ? », *Homophonies*, n° 26, décembre 1982, p. 18

400 *Ibid.*

militance s'est recentrée sur une perspective locale, la dimension nationale du mouvement existe bien évidemment encore et, en plus des coordinations nationales, les groupes se retrouvent tous les deux ans à l'Université d'été homosexuelle de Marseille.

3. L'UEH, UN MOMENT PRIVILÉGIÉ.

Tous les deux ans depuis 1979, le GLH de Marseille organise une Université d'été homosexuelle. Deux éditions se succèdent en 1981 et 1983. Ce sont des moments privilégiés pour les groupes de toute la France, permettant de se retrouver l'espace d'une semaine pour se rencontrer, débattre et faire le point sur l'état du mouvement. Ces deux éditions correspondent à des étapes importantes pour le mouvement. Celle de 1981 survient à peine quelques mois après l'élection de François Mitterrand et des premiers changements autour de la répression de l'homosexualité. La deuxième correspond à un moment de rupture pour le militantisme homosexuel, celui-ci se confrontant à un essoufflement du mouvement.

Dès le numéro du mois d'avril 1981 d'*Homophonies*, un appel est lancé pour l'Université d'été homosexuelle de l'été. Organisée par le GLH phocéen, elle se déroule du 26 juillet au 2 août⁴⁰¹. Comme l'expose une plaquette appelant à venir participer à l'UEH, la proposition pour l'année 1981 s'articule autour de l'envie suivante : « Pour se rencontrer, s'écouter, échanger, réfléchir ensemble, débattre avec des hommes et des femmes connus qui ont répondu à notre invitation. Pour faire la fête, participer aux animations, ateliers de créativité, assister aux différents spectacles proposés, au bal, profiter du temps libre pour flâner, visiter les calanques, les îles du Frioul, etc...⁴⁰² ». À l'image du mouvement homosexuel qui, depuis la fondation du CUARH à la première UEH de 1979, cherche à s'ouvrir et à se diversifier, la lettre d'intention pour la rencontre de 1981 joue sur plusieurs plans (politique, culturel, loisirs) pour trouver un écho chez un maximum de personnes. L'UEH est depuis sa première édition un événement mixte mais en réalité, très peu de femmes avaient participé à la première rencontre. Un document de

401 « UEH 1981 Marseille », *Homophonies*, n° 6, avril 1981, p. 7

402 Plaquette d'information sur la « 2^{ème} Université d'été homosexuelle mixte », non daté, fonds d'archive privé de Christian Deleusse, p. 1

travail interne au GLH de Marseille avait dans un premier temps établi les dates de l'UEH du 12 au 18 juillet. Les Rencontres des lesbiennes féministes à Euzières, près d'Alès, se déroulant du 11 au 26 juillet, il est possible d'imaginer que les dates de l'UEH aient été modifiées en conséquence pour permettre aux lesbiennes de participer à la rencontre à Marseille et garantir le cadre de la mixité. Ce désir et ce besoin de mixité est affiché jusque dans la lettre d'accueil que reçoivent les participant.e.s à l'UEH lors de leur arrivée à la salle Saint Georges qui, comme en 1979, est le lieu central des rencontres. Le GLH de Marseille semble avoir pris en compte dans l'organisation de l'événement les enjeux et la complexité de la question de la mixité : « Nous avons été particulièrement attentifs cette année au problème de la mixité et nous avons voulu faire un pas en avant dans ce domaine. L'équipe organisatrice n'étant pas mixte, il est probable que tout n'aura pas été conçu de façon adéquate. Mais nous nous réjouissons des nombreuses lettres de femmes que nous avons reçues et de la participation des femmes du CUARH, des GLH, des GL, du MLF⁴⁰³ ». Comme je l'avais déjà mentionné dans un chapitre précédent, un appel est lancé par certaines lesbiennes pour investir l'UEH⁴⁰⁴. Celles-ci étant « partie intégrante de ce mouvement, il est indispensable d'occuper la place qui [leur] y revient. La présence de chacune est essentielle⁴⁰⁵ ». Elles organisent d'ailleurs leurs propres ateliers articulés autour de trois groupes de travail. Le premier s'intitule « Histoire et perspective des lesbiennes » et doit, en non-mixité, questionner la place des femmes dans la mixité du mouvement. Le deuxième est nommé « L'enfant homosexuel » et doit s'intéresser à la répression du lesbianisme chez les enfants tandis que le troisième, « Lesbiennes et vie sociale », s'intéressera à la place des lesbiennes devant la loi et dans le monde du travail⁴⁰⁶. Pour ce qui est d'une non-mixité effective le temps des rencontres, elles ont obtenu auprès des organisateurs d'être toutes logées dans le même pavillon et réclament une salle non-mixte permanente.

Un dossier-programme a été constitué par le GLH de Marseille destiné aux participant.e.s. Il comprend le programme détaillé de l'UEH et une liste d'adresses – que ce soit les lieux où se tiennent les différentes manifestations mais aussi des adresses de restaurants ou encore des plages nudistes. La drague étant revendiquée, et faisant partie à part entière de l'identité homosexuelle

403 Courrier distribué au participant.e.s de l'UEH, 26 juillet 1981, fonds d'archive privé de Christian Deleusse

404 « Raz de marée lesbiennes à Marseille : investissons l'UEH », ..., *op. cit.*, p. 8

405 *Ibid.*

406 *Ibid.*

masculine, le carnet d'adresses place juste après les différents lieux où se tiennent les UEH (Salle Saint Georges, la Boulangerie, la Faculté des sciences Saint Charles etc.), tous les différents lieux de drague que compte Marseille : les lieux en plein air, mais aussi les cinémas et les saunas⁴⁰⁷. Vient ensuite la présentation des différents ateliers qui s'étalent tout au long de la semaine de rencontres. Le premier s'intitule « Où va le mouvement », organisé à l'initiative des GL, des GLH et du CUARH. Un texte de présentation propose un rapide bilan de l'évolution du mouvement homosexuel depuis la première UEH, deux ans auparavant. « Depuis lors, le chemin parcouru est substantiel : un mouvement existe en France qui va des groupes au CUARH, de Masques à Gai-Pied, de la marche sur Paris à l'apparition décomplexée de mille et un gays et puis le passage de la gauche est là qui institutionnalise l'existence d'une revendication homo⁴⁰⁸ ». Si un long chemin a été parcouru, de nombreuses questions restent en suspens. Il s'agit d'interroger la politique des groupes et ses liens avec la société mais aussi avec le ghetto. La question de la mixité est récurrente et la manière d'accéder aux droits démocratiques et aux droits sociaux sans pour autant « se voir légiféré(e)s, codé(e)s, commercialisé(e)s » est au centre des discussions⁴⁰⁹. D'autres thématiques accompagnent la semaine de rencontre : la sexualité des mineurs avec une série de discussions organisées par le GRED, la situation internationale avec la participation de groupes étrangers comme le FUORI (Italie), le FACG (Espagne) le COC (Pays-Bas) et l'ADGQ (Québec). La Mouvance Folle lesbienne d'Aix-en-Provence et le MLF déposé proposent quant à eux une série de conférences et d'ateliers sur des sujets des plus divers. Au-delà des ateliers théoriques destinés à faire avancer le mouvement, de nombreux autres sont proposés : théâtre, danse contemporaine, photographie de nu masculin, esthétique, maquillage ou encore psychothérapie⁴¹⁰. L'UEH étant aussi bien évidemment un lieu de fête pour ses participant.e.s, trois temps forts marquent les rencontres. Il y a d'abord une nuit à la belle étoile, organisée dans les Îles du Frioul en face de Marseille – avec possibilité de calanque non-mixte. S'ensuivent le traditionnel Grand bal à l'Alhambra et la Grande fête de clôture à la salle Saint Georges⁴¹¹. L'évolution de l'UEH à partir de l'étude de son programme est notable et conséquente. Le mouvement, redevable en cela à l'investissement du GLH de Marseille, se donne les moyens

407 « Présentation du programme », non daté, fonds d'archive privé de Christian Deleusse, p. 3

408 « Présentation du programme », ..., *op. cit.*, p. 5

409 *Ibid.*

410 « Présentation du programme », ..., *op. cit.*, p. 6

411 « Présentation du programme », ..., *op. cit.*, p. 10

d'exister et d'assumer une présence forte dans toute la ville.

Dès le mois de septembre un compte-rendu de l'UEH est publié dans les colonnes d'*Homophonies*. Ce récit à trois voix est bien évidemment un retour subjectif des rencontres mais il donne à voir, à travers trois points de vue, les dynamiques principales qui ont animé la cité phocéenne durant cette semaine de juillet. L'introduction de ce récit est de ce fait honnête dans la démarche qu'il entreprend : « Donner un regard sur l'Université homosexuelle d'été qui s'est tenue du 26 juillet au 2 août à Marseille n'est pas chose aisée. Les activités, les débats, les rencontres peuvent prendre, selon les lunettes que l'on chausse, une plus ou moins grande importance. Influence aussi notre désir de voir le mouvement gai français se renouveler, en théorie comme en pratique, pour plus de force et de clairvoyance⁴¹² ». L'UEH s'est ouverte sur la une du journal *Le Méridional* qui a titré « Marseille, capitale de la pédérastie ». Si France 3 a proposé un mini-reportage sur les rencontres, personne n'a rendu compte de la manifestation organisée en riposte devant le Palais de Justice, ce qui fut « l'occasion pour les Marseillais de nous voir défiler solidaires jusqu'au Vieux Port⁴¹³ » raconte Jacques Vandemborghe. Dans son récit, il s'enthousiasme du fait que 400 personnes appartenant à des composantes parfois très diverses du mouvement aient pu se retrouver et échanger même s'il doute de l'émergence de désirs collectifs « qui puissent guider le mouvement⁴¹⁴ ». La démarche d'une logique unificatrice du CUARH et de perspectives communes pour le mouvement continue donc d'être à l'ordre du jour. Il conclut son témoignage en retenant trois éléments structurants pour la suite du mouvement : l'apparition d'une Coordination nationale des lesbiennes, la permanence du discours « folle radicale » – qui de fait tranche avec nombre des discours pragmatiques du CUARH – et l'idée d'organiser des États Généraux du mouvement sur la base la plus large possible en tenant compte des réalités socio-économiques françaises⁴¹⁵. Le récit de Martine Cotton revient sur l'expérience de la mixité qui a été « le thème central, à un moment où le mouvement homosexuel, en général, le CUARH en particulier, doivent trouver un second souffle et prendre une orientation nouvelle⁴¹⁶ ». Sur les 400 participant.e.s, une centaine étaient des femmes. La relation avec les garçons, comme je l'avais déjà souligné, fut compliquée, ceux-ci étant toujours pétris d'un mépris et d'une misogynie qui

412 « Trois moustiques à Marseille, Marseille capitale du paludisme ? », *Homophonies*, n° 11, septembre 1981, p. 5

413 *Ibid.*

414 *Ibid.*

415 *Ibid.*

416 *Ibid.*

tranchait avec les discours officiels. Martine Cotton raconte que bien des homosexuels présents « rêvent d'un San Francisco à la sauce française, super-ghetto où, comme les vieux et les minorités ethniques, les femmes sont rejetées à la périphérie⁴¹⁷ ». La naissance de la Coordination lesbienne, nullement incompatible avec leur participation au CUARH, garantit à ses yeux la spécificité et l'effectivité de la mobilisation lesbienne. Vincent Legret, qui revient sur l'atelier Mouvement, regrette que ce soit à nouveau « les éternels mêmes et les trop-peu-nombreux » qui se soient retrouvés pour discuter des possibles pour le mouvement sans finalement ne rien remettre en cause⁴¹⁸.

La troisième UEH est appelée à se tenir du 10 au 17 juillet 1983 et se veut être « à la hauteur des bouleversements intervenus dans la communauté gaie actuelle, avec la participation de tous les médias homosexuels, avec la retransmission des moments forts sur les ondes locales et avec, pendant une semaine, le premier quotidien homosexuel⁴¹⁹ ». L'objectif de cette troisième UEH est de rassembler un millier de participant.e.s. Un thème central a par ailleurs été choisi pour l'édition de 1983 : « Vivre gai en Méditerranée ». Il doit marquer le contenu culturel de l'Université (avec des débats autour de l'homosexualité au Maghreb par exemple), tout comme il semble correspondre à une spécificité sociologique régionale⁴²⁰. À l'image des rassemblements précédents, l'UEH est à nouveau organisée comme un moment avec des espaces mixtes. La différence, cette fois-ci, est qu'elle est pensée comme se composant de deux rassemblements distincts qui se retrouvent à des moments précis : l'UEH Lesbos et l'UEH Mykonos. L'une organisée par les lesbiennes, l'autre par les gais. Les référentiels sont par ailleurs relativement évocateurs dans les propositions qu'ils suggèrent. Si deux années ont passé depuis la dernière rencontre, les thèmes des ateliers et des discussions s'expriment cependant dans une certaine continuité : il existe à nouveau un groupe de réflexion autour du mouvement lesbien tout comme un questionnement autour du mouvement homosexuel – avec ses nouveaux paradigmes – est, bien entendu, à l'ordre du jour⁴²¹. De la même façon, comme pour les éditions précédentes, des ateliers en tout genre sont programmés, ainsi que des concerts, un bal et le grand gala de clôture. Je n'ai pas trouvé dans les sources le programme complet de cette édition de l'UEH, mais il peut

417 « Trois moustiques à Marseille, Marseille capitale du paludisme ? », ..., *op. cit.*, p. 6

418 *Ibid.*

419 « Objectif 1000 », *Homophonies*, n° 30, avril 1983, p. 19

420 *Ibid.*

421 « Programmation de l'UEH 1983 », non daté, fonds d'archive privé de Christian Deleusse, p. 1

être intéressant de noter que la question du sida n'a semble-t-il pas été abordée, quels que soient les prismes recherchés et les discours tenus.

Quelques 600 personnes ont participé à la rencontre. Et si l'atelier « Astrologie homosexuelle » a rassemblé plus de participant.e.s que celui consacré au « Mouvement », cette édition fut malgré tout remplie d'une multitude de propositions et d'activités : une vidéo-conférence avec Roger Peyrefitte et Michel Foucault, une nuit du cinéma où fut projeté *Querelle* de Fassbinder, la – maintenant traditionnelle – nuit à la belle étoile dans les îles du Frioul ou encore le bal du 14 juillet⁴²². Le constat fait par Mélanie Badaire est que le mouvement homosexuel français traversait alors une mutation importante et que l'UEH fut par conséquent marquée par deux grands débats. L'un sur le radicalisme au sein du mouvement lesbien qui a traversé de nombreux débats et ateliers. Le deuxième sujet de débat s'articulait autour du mouvement homosexuel masculin auquel se posait le « problème des rapports du commercial et de l'associatif, de l'indépendance du militant par rapport aux annonceurs publicitaires⁴²³ ». L'organisation de la partie Lesbos trouvait son origine dans un désir d'autonomie de la part de certaines lesbiennes radicales : l'organisation de l'UEH avait toujours reposé sur une majorité d'hommes et échouait ainsi dans ses velléités de mixité. À partir de là, a surgi un autre point de tension : la partie Lesbos était elle-même en prise avec des conflits internes aux lesbiennes de Marseille. D'un côté les radicales, les « Douces Amères », qui s'étaient chargées de la partie autonome et de l'autre, les lesbiennes de la « Boulangerie » qui organisaient la partie mixte, le « point de rencontre » entre Lesbos et Mykonos⁴²⁴. Et ce point de rencontre qui devait être complémentaire devint concurrentiel à l'entreprise des radicales. Deux projets furent tout de même actés lors de l'Assemblée générale de clôture fait à Lesbos. Le premier consistait à organiser une réunion annuelle des lesbiennes dont la première devait avoir pour thème « l'autonomie ou l'indépendance du mouvement lesbien⁴²⁵ ». La seconde initiative consistait à constituer un « service lesbien d'information, le SLI, coordonnant les activités lesbiennes au niveau national⁴²⁶ ». Ce deuxième projet devait se faire sous l'égide du MIEL parisien. L'étude des sources ne m'a pas permis de constater la réalisation de ces projets. Il est important d'avoir

422 « Mykonos : une île gaie », *Homophonies*, n° 35, septembre 1983, p. 28

423 *Ibid.*

424 « Lesbos ou l'épouvantail radical », *Homophonies*, n° 35, septembre 1983, p. 30

425 *Ibid.*

426 *Ibid.*

dès maintenant à l'esprit que la rentrée 1983 correspond au début d'une crise du militantisme gai et lesbien.

L'Université d'été homosexuelle, qui s'organise successivement en 1981 et 1983, permet, le temps d'une semaine, à toutes les composantes du mouvement de se retrouver, s'aimer, échanger, et d'exprimer des conflits autour de la situation de l'homosexualité. Ce rassemblement est pour le moins fidèle à la dynamique du mouvement homosexuel français et des débats qui le traversent en ce début de décennie. D'un côté, chaque édition questionne l'état du mouvement et les directions qu'il doit prendre. Cette réflexion évolue entre les deux UEH ce qui démontre le fait que les militant.e.s cherchent depuis 1981 à renouveler les formes de l'engagement homosexuel. La question de la mixité, qui apparaît comme transversale dans toute l'histoire du CUARH mais aussi des autres groupes non affiliés, est un sujet de discussion et de tension permanent. Enfin, au sein même du mouvement lesbien, les désaccords entre les lesbiennes radicales et celles prônant la mixité complexifient leurs rapports et leurs désirs d'autonomie politique.

C. UN MILITANTISME QUI RENOUVELLE SES FORMES D'ENGAGEMENTS

1. REPENSER LE MOUVEMENT ET LE MILITANTISME HOMOSEXUEL : ENTRE RUPTURES ET CONTINUITÉS

Depuis la naissance du CUARH, le militantisme homosexuel s'est majoritairement centré sur la lutte contre la répression et les droits démocratiques. Cette mobilisation s'est exprimée par des campagnes nationales, des pétitions ou encore par la marche du 4 avril 1981. C'est donc une forme d'engagement, un modèle de militance nouveau qui a vu le jour. L'élection de François Mitterrand et les premiers changements en faveur de l'homosexualité bouleverse ce mode d'action. Il y a dans l'esprit de certain.e.s la nécessité de renouveler des pratiques qui ne semblent plus être en adéquation avec l'expérience vécue. Le CUARH navigue donc entre ruptures et continuités, à la recherche d'une direction à prendre. Je vais ici m'appuyer sur deux moments, la marche du 19 juin 1982 et la campagne pour l'extension des lois anti-racistes à l'homosexualité, pour chercher à comprendre cette dynamique.

Le 19 juin 1982, le CUARH organise pour la deuxième année consécutive une marche nationale. Un an après l'arrivée de la gauche au pouvoir, elle fait état d'un certain désenchantement quant à la gestion socialiste : « Depuis le 10 mai, les quelques résultats obtenus ne sont pas venus tous seuls ; si vous saviez le nombre de rendez-vous qu'il a fallu arracher dans les ministères pour qu'enfin la circulaire Defferre parviennent dans tous les commissariats de France et de Navarre [...] ⁴²⁷ ». Pour marquer une continuité dans la mobilisation et sur le chemin qu'il reste à parcourir, que ce soit dans le domaine des lois ou dans le changement des mentalités, il apparaît nécessaire aux organisateurs.trices que ce soit à nouveau des milliers de personnes qui se retrouvent dans la rue ⁴²⁸. Ce moment d'unité du mouvement, symbole de mobilisation des « masses » homosexuelles par le CUARH, se fait l'expression des changements en cours dans le militantisme homosexuel. Cette marche, année après année, offre un instantané de l'état du mouvement et des dynamiques qui le constituent. Comme le précise Gérard Emmanuel

⁴²⁷ « La marche du 19 juin », *Homophonies*, n° 17, mars 1982, p. 16

⁴²⁸ *Ibid.*

concernant la marche de 1982, « nous sommes bien conscients que la situation du 19 juin 1982 n'est pas la même que celle du 4 avril 1981 ; il est bien évident que nos mots d'ordre ne devront pas être les mêmes et que la manifestation se devra de revêtir un caractère plus gai, plus « californien » : une grande fête sur fond de revendications précises⁴²⁹ ». Il y a donc une volonté de rupture dans la continuité : la marche ne peut plus seulement être revendicative, elle doit s'adapter à l'évolution du milieu homosexuel et par conséquent adopter une forme moins militante. Derrière la banderole de tête portant l'inscription « Marche nationale des homosexuels et des lesbiennes », ce sont 15 000 personnes qui défilent ce 19 juin⁴³⁰. Conséquence des débats autour de la mixité du mouvement, le premier changement significatif dans la manifestation est à chercher dans le cortège de tête : ce sont les lesbiennes qui défilent juste après la banderole. Cette initiative s'explique par le fait que l'année précédente, celles-ci avaient été invisibilisées dans la presse. Cette démarche eut un succès relatif car, dès le lendemain, le *Journal du Dimanche* parlait d'homosexuels et de lesbiennes⁴³¹. Lors du passage de la manifestation à Saint-Germain-des-Prés, « plusieurs milliers de personnes désertent les terrasses des cafés pour rejoindre la manifestation. Ce lieu gai traditionnel de Paris se répand dans le cortège qui en quelques minutes double⁴³² ». Il n'est donc plus seulement question de revendications : le caractère festif de la marche est spécifiquement revendiqué par une partie des manifestant.e.s qui ne se retrouvent plus exclusivement dans les slogans des groupes militants. À l'image de l'édition précédente, une fête est organisée le soir de la marche à la Mutualité. La soirée fait salle comble et pour la première fois, une seconde salle a été louée pour permettre à près de 1 500 lesbiennes de se retrouver en non-mixité⁴³³. Avant d'acclamer la chanteuse Marie Paul Belle et de danser jusqu'à l'aube, cette soirée a, à nouveau, été l'occasion de remettre le prix de l'homophobie. Le lauréat 1982 est Léon Arthur Elchinger, évêque de Strasbourg, qui a qualifié les homosexuel.le.s d'infirmer⁴³⁴. Certains rituels sont ainsi vecteurs de continuité.

Le 4 août 1982, François Mitterrand signe la loi qui abroge l'article 331-2 du code pénal. Par ce geste, la dernière campagne d'ampleur nationale du CUARH, amorcée dès 1980, prend fin.

429 *Ibid.*

430 « La marche gaie », *Homophonies*, n° 21-22, juillet-août 1982, p. 12

431 « La marche gaie », ..., *op. cit.*, p. 13

432 *Ibid.*

433 « La marche gaie », ..., *op. cit.*, p. 14

434 *Ibid.*

La vie militante s'est, dans le même temps et dans de nombreuses villes, recentrée sur sa dimension locale et s'est investie dans la création et le fonctionnement des lieux associatifs. Mais la répression et les discriminations multiples sont toujours le quotidien pour de nombreux.ses homosexuel.le.s. Il existe donc pour le CUARH, à la rentrée 1982, un double enjeu. D'un côté maintenir une lutte active sur le terrain de la répression qui ne peut être abandonnée. De l'autre, afin de maintenir une certaine continuité dans son action et une cohérence dans sa raison d'être, il doit s'engager dans une nouvelle campagne d'envergure nationale. C'est ainsi qu'à la 16^{ème} Coordination nationale du CUARH à Nantes en septembre 1982, il est fait état d'« un accord général [qui] pointait le fait que le CUARH devait s'investir dans une campagne nationale d'ampleur⁴³⁵ ». Le GLH de Dijon propose alors de mener une campagne sur l'extension des lois racistes à l'homosexualité, à partir de tracts et de pétitions. S'il existe un enjeu stratégique évident pour le CUARH de continuer à se mobiliser à l'échelle nationale, *Homophonies* énumère, dans son édition de septembre 1982, les nombreuses discriminations auxquelles les homosexuel.le.s sont encore confronté.e.s et pour lesquelles il n'existe pas d'outils législatifs leur permettant d'y faire face. Il en va ainsi des interdictions professionnelles qui sont toujours d'actualité, comme le montre le cas de Jacques Odon à Rouen. La garde d'enfants par des mères lesbiennes n'est par ailleurs jamais assurée comme l'ont démontré les mobilisations pour « Nadia à Nantes, Évelyne à Lyon [qui] ont failli se voir retirer la garde de leurs enfants⁴³⁶ ». En ce qui concerne le logement, la discrimination est, elle aussi, toujours de vigueur : à Rouen toujours, le lieu associatif « Les Balcons » s'est vu tenter un procès par le propriétaire, qui, après s'être rendu compte des intentions du local, a cherché à les expulser. Enfin, comme le rappelle le journal, les appels à la haine sont encore courants. « *Le bien public*, quotidien bourguignon, peut écrire dans ses colonnes que nous sommes des "détraqués, pervers, vicieux qui provoquent des catastrophes"⁴³⁷. » Jean Boyer souligne que, face à ces diverses discriminations, il n'existe pas de recours sur le plan légal. Il pointe ainsi les lois « anti-racistes » de 1972 et 1975 qui ne s'appliquent pas à l'homosexualité, la loi de 1972 ne concernant que la race et la religion tandis que celle de 1975 sanctionne les discriminations « pour raison de son origine, de son sexe, de sa situation de

435 Compte-rendu de la Coordination nationale de septembre 1982 à Nantes, fonds d'archive privé de Christian Deleusse, p. 1

436 « L'extension des lois anti-racistes », *Homophonies*, n° 23, septembre 1982, p. 6

437 *Ibid.*

famille, de son appartenance ou non appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée⁴³⁸ ». Il est question de sexe et non pas d'orientation sexuelle. C'est dans cette perspective que le CUARH revendique l'extension à l'orientation sexuelle de ces lois anti-racistes. À noter que lors de la campagne pour les élections présidentielles de 1981 il avait déjà été fait mention de cette revendication, sans résultat. L'occasion pour le CUARH de mener campagne est le débat parlementaire autour d'une loi contre les discriminations faites aux femmes, portée par la ministre Yvonne Roudy, qui doit être discutée à l'automne 1982 à l'Assemblée Nationale⁴³⁹. Comme le rapporte Jean Boyer, l'enjeu est crucial : « l'engorgement du calendrier parlementaire est tel qu'il faut saisir une occasion probablement unique durant toute la législature : le ministère des droits de la femme va soumettre une loi contre les discriminations des femmes dans le travail. Il faut en profiter ! [...] Cette question doit être, à mon sens, la campagne majeure du CUARH à l'automne : pétitions, délégations auprès des parlementaires et du gouvernement, manifestations si nécessaires. Un rapport de force doit être créé comme il l'a été pour faire abroger la loi anti-homos. L'occasion est unique. Et déjà les médias nous précèdent sur cette voie : *Le Monde* indiquait qu'il s'agissait de la prochaine étape, après la suppression de l'article 331-2⁴⁴⁰ ». Cette nouvelle campagne, dans la manière dont elle est pensée et dans ce qu'elle représente, présente de nombreuses similarités avec celle de 1980-1981.

Cette continuité revendiquée est cependant mise à l'épreuve par une militance qui a évolué. C'est certainement la combinaison de plusieurs facteurs qui rendent cette campagne plus difficile à mettre en place et à faire exister. D'un côté les acquis de 1981 réduisent l'exigence de mobilisation dans le sens où, pour certain.e.s, le changement est déjà intervenu et que pour de nombreuses personnes, « tout était fait, que les textes de loi répressifs à leur égard n'existaient plus, qu'une fée, munie de sa baguette magique, tout à coup avait résolu tous nos problèmes [...]»⁴⁴¹ ». De l'autre, la vie locale accapare beaucoup d'énergie ce qui rend une mobilisation nationale moins palpable et plus lointaine et, de ce fait, moins désirable. Pour rendre cette campagne effective, un dépliant devant servir de support aux débats et une pétition nationale sont mis en place comme outils de mobilisation. Mais la Commission nationale d'octobre 1982, qui

438 *Ibid.*

439 « L'extension des lois anti-racistes », ..., *op. cit.*, p. 7

440 *Ibid.*

441 « La marche du 19 juin », ..., *op.cit.*, p. 16

suit la coordination de Nantes, fait le constat que très peu d'énergie a été mobilisée dans les différentes villes et qu'une relance de la mobilisation s'avère nécessaire⁴⁴². Il y a, d'après les comptes-rendus de la Commission nationale, un enjeu de crédibilité et d'effectivité : « il faut prouver notre crédibilité, le peu de campagnes du CUARH risquant de faire mettre en cause sa pertinence. Il faut prouver qu'un fonctionnement à l'échelon national est un élément important de crédibilité⁴⁴³ ». Malgré ces constats, la Commission nationale suivante acte le fait que la situation n'a guère progressé et que personne ne sent un véritable décollage de la campagne. Au mois de janvier 1983, alors que « la mise en discussion probable de la loi Roudy à la session parlementaire de printemps [...] impose avril comme échéance de cette campagne⁴⁴⁴ », ce ne sont que 1 500 signatures qui ont été récoltées. C'est finalement le report du débat parlementaire à l'automne qui offre du temps au CUARH pour mener la campagne et lui fixer un nouveau rythme avec le « risque qu'elle ne s'enlise dans l'ennui d'une durée interminable⁴⁴⁵ ». Des actions sont alors prévues dans les villes et les premières pétitions sont remises aux Commissaires de la République (les anciens préfets) : à Marseille le 19 mars, à Lyon et Dijon le 30 avril et à Paris et Lille début mai⁴⁴⁶. Un nouveau tract et une affichette sont édités et des initiatives comme la marche nationale annuelle ou l'UEH de 1983, sont imaginées comme des moments devant permettre à la campagne d'être relancée. Le compte-rendu de la Commission nationale de septembre 1983 fait cependant à nouveau état d'un « succès insuffisant de la pétition (moins de 8 000 signatures)⁴⁴⁷ ». L'échec de cette campagne, qui se trouve être la dernière campagne nationale du CUARH, témoigne de l'essoufflement progressif de la dynamique militante du comité. C'est finalement deux ans plus tard, à l'été 1985, alors que le CUARH n'est plus que l'ombre de lui-même, que l'homophobie est étendue aux lois anti-racistes de 1972 et 1975.

La marche du 19 juin 1982, à l'image de celles qui vont la suivre, donne un instantané de l'état du mouvement homosexuel français, de ses évolutions et des dynamiques qui le traversent.

442 Compte-rendu de la Coordination nationale des 15 et 16 janvier 1983 à Lyon, fonds d'archive privé de Christian Deleusse, p. 2

443 *Ibid.*

444 *Ibid.*

445 Compte-rendu de la Commission nationale du 26 février 1983, fonds d'archive privé de Christian Deleusse, p. 1

446 *Ibid.*

447 Compte-rendu de la Coordination nationale des 24 et 25 septembre 1983, fonds d'archive privé de Christian Deleusse, p. 3

Elle symbolise, à partir de 1982, une certaine rupture avec un militantisme plus classique. Les participant.e.s investissent de plus en plus cet espace dans une perspective festive, pour tout simplement vivre leur homosexualité. La continuité dans l'action du CUARH est par ailleurs mise à rude épreuve, avec ici l'exemple spécifique de la campagne pour l'extension des lois anti-racistes, Cette campagne, qui s'inscrit pourtant dans l'essence même du comité, c'est-à-dire la lutte contre la répression et les droits démocratiques, ne mobilise plus. Le militantisme tel qu'il a été envisagé depuis 1979 commence donc à être questionné. En parallèle, le mouvement homosexuel explore de nouvelles voix pour se renouveler.

2. ÉLARGIR LE MOUVEMENT PAR DE NOUVELLES STRUCTURES.

Le monde homosexuel est lentement bouleversé par de nouvelles réalités politiques, sociales et culturelles. Le CUARH, seule composante du mouvement à vocation militante, se confronte à ses premières limites. Les gais et les lesbiennes souhaitent expérimenter d'autres formes de mobilisation pour donner une nouvelle vigueur au mouvement. Une série de projets structure alors l'année 1982 et engendre par conséquent une reconfiguration des paradigmes militants. De nouvelles structures émergent pour donner corps aux différentes initiatives qui traversent le mouvement homosexuel et pour lui donner plus de représentativité, au sein de la communauté mais aussi vers l'extérieur hétérosexuel.

Depuis l'UEH de 1981, l'idée d'organiser des États généraux de l'homosexualité traverse le mouvement. Cette envie est confirmée à la Coordination nationale du CUARH en septembre 1981 et reprise à celle de Dijon en février 1982⁴⁴⁸. L'UEH, qui symbolisait d'une certaine façon le moment où les militant.e.s des diverses tendances s'employaient à un auto-examen, n'est plus suffisante : chaque édition n'a lieu que tous les deux ans et elle rassemble ce que le milieu homosexuel comporte de plus militant, négligeant par ce fait dans ses analyses la « masse » des gais et lesbiennes. Cette rencontre doit, selon Christian Deleusse, être l'occasion d'une rencontre

448 « Pour des États-Généraux de l'homosexualité », *Homophonies*, n° 20, juin 1982, p. 20

large entre les homosexuels et lesbiennes de toutes « tendances et formes d'expression confondues » pour aider à la constitution « d'un mouvement homosexuel, beaucoup plus vaste que le mouvement actuel [...]»⁴⁴⁹ ». Cette initiative, proposée par la revue *Masques*, trouve un écho particulier chez les membres du CUARH. Le constat est fait que la mobilisation du comité a permis « une certaine renaissance du mouvement homosexuel par sa mobilisation sur des objectifs concrets et par les liens qu'il a permis d'établir avec des groupes de différentes villes, souvent fragiles à l'origine⁴⁵⁰ ». Ses succès sont par ailleurs nombreux : la mobilisation autour de l'affaire Croissant en 1979, l'abolition de l'article 331-2, les nombreuses campagnes pour lutter contre la répression ou encore la marche du 4 avril 1981. Malgré ces différents succès, nombreux sont ceux à noter que le mouvement, qui s'est mobilisé sur des moments et des projets précis, est, depuis l'été 1981, à la croisée des chemins. De plus, le centralisme parisien a régi la temporalité du mouvement, souvent sans prendre en compte les dynamiques et les rythmes propres des groupes dans les différentes villes de région. Christian Deleusse note qu'en « province plus qu'à Paris la nécessité d'une expression polymorphe est ressentie », alors que la dimension militante du CUARH a été largement privilégiée, négligeant « la richesse de l'expression homosexuelle : culturelle, festive, associative ...⁴⁵¹ ». Depuis le 10 mai 1981, il existe en outre le désir d'un mouvement homosexuel beaucoup plus large qui ne soit plus seulement focalisé sur le défensif, le répressif et le juridique. Il s'agit alors d'apporter une nouvelle attention aux formes et aux modes de vie gai et lesbien que l'émergence des lieux associatifs et des émissions gaies renforcent et privilégient. D'après Jean Boyer, ces États généraux sont nécessaires au sein d'un milieu et d'un mouvement où tout est bouleversé : « sortie du placard de plus en plus massive, spectaculaire même dans les grandes villes, multiplication des lieux, commerciaux ou associatifs, émergence d'une presse gaie, début de changement d'attitude des pouvoirs publics⁴⁵² ». Ces États généraux doivent donc permettre un questionnement profond du mouvement. Pour que ceux-ci aient un sens, le CUARH ne peut être autre chose qu'un co-appelant à cette rencontre. Cela parce qu'il ne représente qu'une composante du mouvement, à l'image de *Gai-Pied* qui dispose d'une place spécifique dans le milieu. Mais aussi car une partie

449 *Ibid.*

450 *Ibid.*

451 *Ibid.*

452 « Le Mouvement dans tous ces États (généraux) », *Homophonies*, n° 21-22, juillet-août 1982, p. 24

des groupes et autres GLH ne se reconnaissent pas dans le CUARH⁴⁵³. Cela implique une nouvelle fois l'idée de prendre en compte la multiplicité du milieu et les nombreuses identités qui le composent. Par conséquent, il est illusoire d'avoir comme projection pour le mouvement l'unité à tout prix. Comme le note Jean Boyer, « on voit mal comment il pourrait en être autrement ; franchement : quel doux rêveur pourrait imaginer d'associer *Gai-Pied* et les lesbiennes radicales, Arcadie et la Mouvance Folle ?⁴⁵⁴ ». Plus loin, celui-ci développe l'intérêt qu'il perçoit de ces rencontres. Ces dernières s'échelonnent à plusieurs niveaux. Il y a tout d'abord la perspective de « renforcer le dialogue avec les partenaires sociaux » et d'ainsi définir ce qui peut être fait de concert. Ensuite ces États-généraux doivent « élargir l'audience du mouvement » et définir plus précisément la place de chaque composante, de chaque tendance dans celui-ci. Ces rencontres doivent aussi être l'occasion « d'échanges culturels importants » à partir des formes d'expression du mouvement : les revues et la presse. Pour ne pas déroger à la tradition festive du milieu homosexuel, clôturer les États-généraux par une fête qui rassemblerait plusieurs dizaines de milliers de personnes (sic!) pourrait « montrer ainsi la force des homosexualités en mouvement, que ne pourraient ignorer ou snober les pouvoirs publics pas plus que les médias, qui serait un puissant stimulant pour rendre plus impétueuse la sortie du placard, et le renforcement du mouvement organisé⁴⁵⁵ ».

Au lendemain de la marche du 19 juin 1982, une vingtaine de groupes⁴⁵⁶ de toute la France, en plus de nombreuses personnes venues à titre individuel, se retrouvent à l'invitation de *Masques* dans les locaux de l'AGECA à Paris pour initier la préparation des États généraux. Cette première réunion est l'occasion pour les participant.e.s de présenter leurs attentes vis-à-vis de la rencontre. Les débats permettent à nouveau d'amorcer des discussions focalisées sur l'ouverture souhaitée de ces rencontres et la question de la mixité devient très vite centrale. Pour que ces États-généraux disposent véritablement d'une assise nationale, Christian Deleusse propose qu'il y ait en amont des assises régionales qui permettent d'engager les discussions⁴⁵⁷. Une commission

453 « Pour des États-Généraux de l'homosexualité », ..., *op. cit.*, p. 21

454 « Le Mouvement dans tous ces États (généraux) », ..., *op. cit.*, p. 24

455 *Ibid.*

456 Parmi ceux-ci se trouvent : *Masques*, le COPARH, de nombreux GLH, le GL de Marseille, la RHIF, les Gai PTT, le MIEL, *Gai-Pied*, Partages ou encore le GRED.

457 Compte-rendu de la réunion préparatoire des États-généraux des homosexualités du 20 juin 1982, fonds d'archive privé de Christian Deleusse, p. 7

technique ayant « pour mission un travail de débroussaillage⁴⁵⁸ » est mise en place et se retrouve à nouveau dans les locaux de l'AGECA le 19 septembre. La date de juin 1983 est initialement choisie et c'est à Paris que les États-généraux doivent avoir lieu. De grands thèmes de réflexion sont par ailleurs proposés pour alimenter les débats de la semaine de rencontres et ce sont 19 axes de discussions qui sont élaborés⁴⁵⁹. Pour approfondir les thématiques retenues, un bulletin des États-généraux est pensé – ouvert et diffusé le plus largement possible –, une plaquette réunissant l'ensemble de la documentation disponible sur chaque thème est imaginée et, à terme, la publication d'un « livre blanc » sur l'homosexualité en France en 1982 doit alimenter la réflexion⁴⁶⁰.

Une assemblée plénière devant valider les propositions de la Commission technique est convoquée les 30 et 31 octobre 1982. La date initiale des États-généraux est modifiée pour être fixée du vendredi 28 octobre au mardi 1^{er} novembre 1983⁴⁶¹. Une année de préparation semblait, pour les groupes présents, nécessaire pour l'organisation d'un événement d'une telle ampleur. Pour prendre en charge l'organisation des rencontres, une association est créée, pensée pour pouvoir regrouper toutes les tendances et exprimer toutes les sensibilités : c'est le Comité homosexuel et lesbien d'organisation des états généraux des homosexualités (CHLOEGH). Il regroupe, en cette fin d'année 1982, des groupes nationaux comme le CUARH, le GRED ou le CCL, des groupes locaux comme le MIEL, le CLARH, le COPARH ou encore le GLH mixte de Nantes, des lieux associatifs comme Diane et Hadrien, des regroupements spécifiques à l'image des Gais PTT ou D'DASSistance gaie et des revues et journaux comme *Masques* et *Gai-Pied*⁴⁶². Le siège de l'association est fixé à Lyon dans l'idée une nouvelle fois de contrecarrer le centralisme parisien. En parallèle, des assises régionales sont organisées dans plusieurs villes et régions, dans la perspective d'alimenter les débats des États-généraux d'octobre et de ne pas « se laisser asphyxier par des initiatives parisiennes⁴⁶³ ». Les différents groupes de Besançon et de

458 Compte-rendu de la Commission technique des États-généraux des homosexualités du 19 septembre 1982, fonds d'archive privé de Christian Deleusse, p. 2

459 Les thèmes de réflexion sont les suivants : l'école, la famille, le travail, le racisme, l'histoire du mouvement homosexuel, le masculin et le féminin, l'enfance, les minorités dans la minorité, le corps, les lieux associatifs, la radio, la presse, la culture, les lois et les institutions, le discours religieux sur l'homosexualité, être un homme/une femme aujourd'hui, l'homophobie, les cristallisations sexuelles et la nuit gaie.

460 Compte-rendu de la Commission technique ..., *op. cit.*, p. 6

461 « CHLOEGH...zistence... », *Homophonies*, n° 26, décembre 1982, p. 14

462 *Ibid.*

463 « Assises régionales de l'homosexualité », *Homophonies*, n° 27, janvier 1983, p. 16

Dijon ont fait le choix d'une rencontre regroupant toutes les entités de Bourgogne et de Franche-Comté et à Lyon « ce sont huit groupes homosexuels ou lesbiens qui se sont retrouvés les 20 et 21 novembre pour préparer des Assises régionales sur Rhône-Alpes-Auvergne⁴⁶⁴ ».

Un engouement certain s'empare des militant.e.s face à l'opportunité et aux possibilités que présente la tenue de ces États-généraux. Le sentiment de participer à une nouvelle étape de la constitution du mouvement, d'élargir l'aire d'influence de la militance sur le milieu homosexuel, est exprimé par un certain Pierre Dutey dans les colonnes d'*Homophonies* : « Mais au risque de passer pour naïf ou crétin, je tiens à dire qu'à la lecture du communiqué de presse rassemblant dans un même élan le CUARH, la FLAG, Masques, Gai-Pied, etc., j'ai pour la première fois l'impression de coédifier autre chose qu'une tour de Babel. [...] Il y a gros à parier que les États Généraux des homosexualités amèneront un réel bouleversements sur la scène gaie, et pour chacune et chacun d'entre nous, des horizons neufs⁴⁶⁵ ». Dans l'imaginaire de nombreux militant.e.s, la perspective du CHLOEGH est de lentement prendre en charge les prérogatives du CUARH, dans la mesure où l'association se veut représentative de toutes les composantes du mouvement. C'est dans cette logique que la marche nationale de juin 1983 n'est plus organisée par le CUARH mais par le CHLOEGH. Ceci étant dit, la marche de 1983 sera hautement conflictuelle et les États-généraux n'auront en réalité jamais lieu. Je reviendrai, dans un chapitre suivant, plus précisément sur ces échecs.

En parallèle de la dynamique qui doit permettre aux États-généraux de voir le jour, une nouvelle initiative est lancée en juillet 1982. C'est la création de la Fédération des lieux associatifs gais (FLAG). Selon Massimo Prearo, cela de manière peut-être un peu exagérée, la naissance de la FLAG doit être considérée comme « l'événement majeur de l'année 1982⁴⁶⁶ ». Comme l'annonce l'article 2 de ses statuts, elle se propose « de coordonner et de développer les activités des lieux sans buts lucratif destinés principalement aux homosexuels et aux lesbiennes. Cela implique des échanges réguliers d'expériences, une aide (juridique, militante...) pour la défense des lieux en butte à la répression anti-homosexuelle, des démarches vis-à-vis de pouvoirs publics pour obtenir des moyens facilitant le fonctionnement de lieux associatifs gais, la

464 *Ibid.*

465 « CHLOEGH...zistence... », ..., *op. cit.*, p. 14

466 PREARO Massimo, *Le moment politique de l'homosexualité* ..., *op. cit.*, p. 222

coordination et l'organisation des animations culturelles ou militantes des lieux existants⁴⁶⁷ ». Cette forme nouvelle d'organisation des homosexuel.le.s requalifie profondément les groupes militants tel qu'ils ont pu exister jusqu'à la fin des années 1970, ce « qui traduit les changements du mode de vie des gai(e)s dans les villes grandes ou moyennes du pays, [et] qui posera en des termes différents les problèmes du mouvement homosexuel⁴⁶⁸ ». La fédération regroupe la totalité des divers lieux associatifs qui se sont constitués sur le territoire depuis l'automne 1981 : « Tutti Frutti » à Rennes, le local du CLARH à Lille, le « Bilboquet » à Caen, la « Boulangerie » à Marseille, les « Balcons » à Rouen, « Méli-Mélo » à Clermont-Ferrand, « Diane et Hadrien » à Dijon, les locaux du CCL à Paris et de l'ARIS à Lyon. C'est dans la perspective de maintenir cette dynamique unitaire que la FLAG décide de ne pas adhérer au CUARH, même si la grande majorité des lieux associatifs en sont membres. Massimo Prearo souligne avec raison que c'est la première fois que le mouvement homosexuel se dote d'une structure représentative, interlocutrice unique auprès des autorités⁴⁶⁹ – le CUARH est une coordination des groupes autonomes et le CHLOEGH n'apparaît que quelques mois plus tard. L'assemblée générale du mois d'octobre 1982 permet aux différents lieux d'établir une trajectoire commune pour tous les lieux. Il s'agit ainsi de doter chaque local d'une bibliothèque et d'accompagner ces espaces dans les diverses animations culturelles possibles : conférence, festivals de films, expositions⁴⁷⁰. Forte du soutien du milieu homosexuel et des différents groupes, la FLAG s'est ensuite tournée vers les ministères pour « arracher » des subventions là où c'était envisageable. Après des entrevues positives au ministère du Temps libre, pour bénéficier du statut « d'association à buts sociaux » et être agréé comme organisme d'Éducation populaire, et au ministère de la Culture, la fédération a reçu deux subventions importantes qui lui ont permis l'embauche d'un animateur culturel⁴⁷¹.

Il existe donc une envie certaine des militant.e.s, qu'illes soient ou non partie prenante du CUARH, de développer de nouvelles structures pour redynamiser le mouvement et élargir ses perspectives. C'est ainsi que sont successivement créés la FLAG et le CHLOEG, chaque entité ayant sa propre autonomie et des buts qui lui sont propres, dans l'intérêt supposé de tou.te.s. Un

467 « FLAGrants délices... », *Homophonies*, n° 26, décembre 1982, p. 15

468 *Ibid.*

469 PREARO Massimo, *Le moment politique de l'homosexualité ...*, *op. cit.*, p. 224

470 « FLAGrants délices... », ..., *op. cit.*, p. 15

471 *Ibid.*

dernier élément permet au mouvement de trouver un nouveau souffle et de prendre une ampleur croissante : l'apparition et de le développement de nouveaux outils de communication.

3. DES OUTILS DE COMMUNICATIONS EN PERPÉTUELLE ÉVOLUTION.

La fin du monopole d'État sur la radio et la télévision, combiné au développement massif des radios libres, offre une nouvelle opportunité aux gais et lesbiennes : illes peuvent désormais se lancer dans l'aventure radiophonique. Fréquence Gaie devient la première radio homosexuelle à émettre 24 heures sur 24. L'accès à la télévision devient un autre enjeu pour le mouvement. Avec un milieu homosexuel en évolution permanente, les pratiques et les outils de communication mis en place par les militant.e.s sont eux aussi amenés à évoluer. *Homophonies* comptait huit pages lors de sa première parution. Au fil des années, le journal s'étoffe pour proposer en 1982 des numéros de quarante pages. Pour répondre à l'évolution de la demande de son lectorat, la place donnée à la culture, aux sorties et aux petites annonces est largement renforcée.

Lors de la 12^{ème} Coordination nationale du CUARH à Lyon les 26 et 27 avril 1981, il est décidé qu'en parallèle de la lutte pour l'abrogation de l'article 331-2 du code pénal, une campagne soit initiée pour l'accès du mouvement homosexuel aux médias. Si le sens politique de cette campagne est indiscutable, y chercher un prisme stratégique – à l'image de la mobilisation pour l'extension des lois racistes à l'homosexualité – est aussi possible. Jean Boyer considère que cette campagne doit démontrer que le CUARH ne risque pas de disparaître avec la suppression de l'article 331-2. De plus, une telle initiative permet que les différents axes de revendications et de mobilisation ne soient plus seulement de l'ordre du défensif « mais qu'[ils] affirment en positif une volonté maintenue de lutter contre toutes les discriminations⁴⁷² ». Par ailleurs, la récurrence d'articles dans *Homophonies* traitant de l'intérêt d'un accès aux médias pour les gais et lesbiennes souligne nettement l'effort politique fait en direction de cette nouvelle mobilisation. Le compte-

472 « Une campagne "audiovisuel" du CUARH : pourquoi ? Comment ? », *Homophonies*, n° 13, novembre 1981, p. 5

rendu de la rencontre de Lyon est publié dans le journal et dessine le cadre de la future campagne : « Il s'agit [...] d'une volonté du mouvement homosexuel français de s'exprimer et d'exprimer sa diversité et celle de l'homosexualité, un large phénomène social (4 à 5 millions d'homosexuels hommes et femmes en France). Pour ce faire, les méthodes seront souples et multiples : à l'échelon global comme à l'échelon local ou régional, il sera demandé accès, consultation sur les programmes et développement d'une création propre dans la presse, les radios libres, périphériques et du monopole, les chaînes de télévision nationales ou régionales. Cette politique a pour but de réagir tant au silence fait qu'à la déformation observée de notre image et de nos modes de vie⁴⁷³ ». Depuis les années 1970, la télévision s'est largement démocratisée et s'est installée dans la majorité des foyers français. Après l'éclatement de l'ORTF en 1975 sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing, le gouvernement socialiste poursuit la voie de la libéralisation de la télévision et de la radio en mettant fin, le 9 novembre 1981, au monopole de l'État sur ces moyens de communications. Les militant.e.s du CUARH ont pleinement saisi les enjeux qui leur étaient liés. Jean Boyer note « le rôle que joue la télé et la presse dans le modelage des consciences sociales, dans les débats qui s'enclenchent après telle émission ou article dans les lycées, ateliers, bureaux ou cantines⁴⁷⁴ ». Il suffit de se souvenir de l'impact des émissions « Les Dossiers de l'écran » en 1975 ou « Ces hommes qui s'aiment » en 1979 pour mesurer la force que représente la télévision pour la visibilité de la question homosexuelle. L'époque de Ménie Grégoire sur RTL évoquant « l'homosexualité ce douloureux problème » est vieille de dix ans, mais les rapports du mouvement avec la presse, la radio et la télévision sont encore loin d'être apaisés. C'est ainsi que le 4 février 1982, une trentaine de personnes sont invitées par Ivan Levaï sur Europe 1 pour une émission intitulée « Radio libre à l'homosexualité ». À la surprise des participant.e.s, Levaï a aussi invité un médecin sexologue (par ailleurs hétérosexuel) qui s'attache à classer les homosexuel.l.es selon plusieurs types. Les gais et lesbiennes présent.e.s interviennent pour interrompre le médecin et se font expulser de l'émission⁴⁷⁵. Il existe donc toujours des spécialistes pour venir parler à la place des homosexuel.l.es, qui semblent toujours mériter l'avis d'expert.e.s s'exprimant sur leur condition. Cette défiance majeure face au monde des médias est une motivation particulière pour les

473 « Lyon : coordination nationale du CUARH », ..., *op. cit.*, p. 3

474 « Une campagne "audiovisuel" du CUARH : pourquoi ? Comment ? », ..., *op. cit.*, p. 5

475 « Radio libre à ... Ivan Levaï », *Homophonies*, n° 17, mars 1982, p. 4

militant.e.s qui veulent s'approprier ces moyens de communication. D'après Jean Boyer, cette lutte pour l'accès aux médias est une lutte où les victoires sont possibles, notamment du fait de l'attitude du pouvoir socialiste, des changements prévus dans l'audiovisuel (en plus de la fin du monopole d'État, les associations vont disposer de tribunes libres à la télévision et à la radio) et la multiplication des radios libres⁴⁷⁶. La campagne du CUARH s'articule autour de trois idées : « accès », « avis » et « création⁴⁷⁷ ». Pour ce qui est de l'« accès », il s'agit d'obtenir des tribunes régulières sur les chaînes de radio et à la télévision qui seraient ouvertes à toutes les composantes du mouvement. Ces tribunes doivent aussi permettre d'informer sur les expériences locales et offrir la possibilité aux différentes coordinations existantes (coordinations lesbiennes ou régionales) d'expliquer leurs actions et leurs démarches. En offrant la possibilité à toutes les tendances de prendre la parole, « la diversité des points de vue devrait y prévaloir : initiatives et vie des groupes, dénonciations des discriminations, témoignages, activités militantes, magazines (édition, cinéma, théâtre et opéra, variétés...), presse, etc.⁴⁷⁸ ». En ce qui concerne l'« avis », il s'agit dans la campagne de revendiquer la participation à l'élaboration et au contrôle des programmes. Cela pour pouvoir exiger des droits de réponse face aux émissions ou aux propos homophobes et lutter de l'intérieur contre la censure ou l'auto-censure⁴⁷⁹. Enfin, autour de la « création », la démarche vise à exiger que la télévision et la radio s'emploient à favoriser « la réalisation d'émissions permettant une création gaie multiple et diversifiée, dans tous les domaines culturels⁴⁸⁰ ». Cette campagne se construit d'après des formes de mobilisation déjà éprouvées par les militant.e.s du CUARH. Il s'agit pour les groupes locaux de prendre contact avec diverses organisations considérées comme proches pour coordonner les démarches entreprises ; de chercher le soutien des syndicats et pousser les élu.e.s à se positionner sur leurs revendications ; et enfin, de démarcher les stations de télévisions locales de FR3 et les radios libres susceptibles d'accueillir une émission gaie.

La stratégie du CUARH s'avère être payante. Deux ans après la coordination de Lyon, en mai 1983, *Homophonies* se fait l'écho des différentes émissions de radio qui ont essaimé sur tout le territoire. D'après le décompte établi par le journal, ce sont 35 radios libres qui accueillent dans

476 « Une campagne "audiovisuel" du CUARH : pourquoi ? Comment ? », ..., *op. cit.*, p. 5

477 « Une campagne "audiovisuel" du CUARH : pourquoi ? Comment ? », ..., *op. cit.*, p. 6

478 *Ibid.*

479 *Ibid.*

480 *Ibid.*

leur grille horaire une émission gaie. Les grandes villes sont bien évidemment représentées. À Lyon l'émission *Mauvaises fréquentations* est produite les dimanche de 20 à 22h, à Grenoble elle s'intitule *Pollution nocturne* alors qu'à Toulouse l'émission *Bande à part* sur Canal Sud émet le vendredi de 23h15 à 1h15⁴⁸¹. Ce qui reflète la dynamique des radios libres et l'engagement des militant.e.s gais et lesbiennes à s'inscrire dans ce cadre radiophonique, c'est l'existence de programmes dans les radios de villes de taille moyenne. On trouve ainsi une émission gaie à Meaux, Joigny ou encore à Albi qui propose un programme intitulé *Fréquence gay Y. Y.* le jeudi sur RTN de 23h à minuit⁴⁸². À noter cependant que les horaires de programmation des émissions gaies sur les radios associatives sont très tardifs et il est alors courant que celles-ci ne débutent pas avant 22 heures. Par ailleurs, les nombreux événements organisés par les groupes du CUARH, les lieux associatifs et les autres groupes homosexuels se voient accorder une couverture télévisuelle locale par l'intermédiaire des stations de FR3. Les diverses coordinations nationales sont ainsi, à partir de 1982, souvent accompagnées d'un court reportage sur la chaîne locale qui fait suite à la traditionnelle conférence de presse.

Au-delà du CUARH, une autre expérience accompagne l'engouement radiophonique des gais et lesbiennes à travers la naissance de Fréquence Gaie (FG). Comme le décrit *Homophonies*, après un an de fonctionnement, la radio est « que l'on le veuille ou non, la voix de ceux qui s'expriment, ouverte et pour cause, largement en dehors du "ghetto" parisien, elle est la voix des homos et lesbiennes du cru 1982⁴⁸³ ». Frédéric Martel raconte joliment la naissance de la radio. « L'aventure commence sur les toits de Paris. Depuis la colline de Belleville, où est installé dans un appartement privé un émetteur de faible puissance, Fréquence Gaie émet dès le 10 septembre 1981. L'époque est encore à l'amateurisme, mais les auditeurs sont bon public : les disques sont lancés à la mauvaise vitesse, le larsen est fréquent et, afin d'éviter l'effet Faraday, les techniciens en herbe utilisent du grillage de poulailler !⁴⁸⁴ » Deux mois plus tard, la radio émet à trente kilomètres de Paris et près de 120 animateur.trices, pour la plupart âgé.e.s de moins de trente ans, se relaient au micro⁴⁸⁵. Fréquence Gaie est la première radio homosexuelle en Europe à émettre 24 heures sur 24. Son premier président, Patrick Oger, raconte dans une interview à

481 « À travers mes ondes », *Homophonies*, n° 31, mai 1983, p. 16

482 *Ibid.*

483 « Un an déjà », *Homophonies*, n° 25, novembre 1982, p. 18

484 MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir ...*, *op. cit.*, pp. 280-281

485 *Ibid.*

Homophonies ce qui les a poussés, lui et d'autres, à se lancer dans l'aventure radiophonique. « J'étais heureux d'avoir l'occasion de défendre les homos, de les faire sentir membre d'une communauté, de permettre à un certain nombre de gens, notamment les plus jeunes, d'avoir ce que n'avons pas eu, c'est à dire une possibilité de se découvrir homosexuel, de se découvrir des frères et des sœurs, en tous les cas de ne pas être isolé⁴⁸⁶. » Les émissions proposées par FG sont des plus diverses. À l'étude de la grille du 1^{er} juin 1982 on découvre l'émission *Homosphère* qui propose une programmation de radio service, l'émission *Santé* ou encore *Double face*, un programme consacré aux petites annonces⁴⁸⁷. Un article du *Monde* du 27 février 1982 crédite Fréquence Gaie de plus de 100 000 auditeurs.trices et la place en cinquième position des radios les plus écoutées sur Paris⁴⁸⁸. Malgré ce poids indéniable, la commission Holleaux chargée d'attribuer les fréquences à toutes ces nouvelles radios refuse d'en attribuer une à FG. En plein été, une mobilisation se constitue pour défendre la radio et son droit d'émettre et, le 20 juillet 1982, quelques 3 000 personnes défilent à Paris drapés dans des kilomètres de tissu rose⁴⁸⁹. Une fréquence lui est attribuée dès le lendemain. Une seconde manifestation est organisée le 22 janvier 1983 en parallèle d'une opération intitulée « 3000 télégrammes sur le bureau de M. Mitterrand » après que Michèle Cotta, présidente de la Haute Autorité, ait demandé à Fréquence Gaie de partager sa fréquence avec trois autres radios associatives⁴⁹⁰. La mobilisation est à nouveau un succès et permet à FG de continuer à émettre sur le même rythme.

Si FG rencontre un succès certain, ses relations avec le mouvement et les militant.e.s du CUARH sont pour le moins complexes. Seulement quatre heures d'émission par semaine sont proposées aux militant.e.s et les discours à l'encontre du mouvement et du CUARH sont acerbes. Si « l'une des retombées de la première grande marche gaie du 4 avril 1981 avait été le besoin de trouver d'autres formes de militantisme que celles offertes jusque là⁴⁹¹ », la mise à distance de la militance est profonde. Geneviève Pastre, nouvelle présidente de la radio à l'automne 1982, refuse catégoriquement « d'avoir des relations officielles avec le mouvement. Nous sommes en relation avec tout le monde et je trouve que le CUARH [...] a des prétentions absolument

486 « Un an déjà », ..., *op. cit.*, p. 18

487 « Homos, radio... », *Homophonies*, n° 23, septembre 1982, p. 9

488 MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir* ..., *op. cit.*, p. 282

489 *Ibid.*

490 Radio libertaire, Radio verte et Radio Ark-en-Ciel.

491 « Homos, radio... », ..., *op. cit.*, p. 9

exorbitantes lorsqu'il se considère comme représentant des homosexuels français, comme coordinateur national⁴⁹² ». L'argument présenté par le conseil d'administration de FG est qu'elles représentent la communauté homosexuelle en général et qu'elles se refusent à un quelconque contrôle de la radio par les structures militantes. La dynamique enclenchée à Fréquence Gaie est donc similaire à l'opinion d'une partie du milieu homosexuel. C'est le déclin de l'homosexualité militante qui doit être remplacée par une homosexualité de services, tournée vers la culture et le festif. Françoise Renaud reproche alors à la radio, qui par sa position, « qu'elle le désire ou pas, [...] est un miroir de la vie des homos, pour les homos eux-mêmes [...], [de] parle[r] de fait en notre lieu et place⁴⁹³ ». Elle pointe également un problème bien plus grave, celui de la place des lesbiennes et de la misogynie ambiante au sein de la radio. Dans une équipe qui, en 1982, regroupe 140 personnes, 10 % sont des femmes et « il ne semble pas avoir la moindre interrogation, la moindre réflexion d'ensemble⁴⁹⁴ » sur cette thématique. Cette forte invisibilité de la question lesbienne se matérialise précisément lors de la conférence de l'ILIS à Paris en avril 1983. « Sous le prétexte que toutes les journalistes femmes de la station étaient – coïncidence fâcheuse – en vacances, Fréquence Gaie n'a envoyé personne à cette Conférence qui se déroulait à Paris, à quelques kilomètres de ses studios⁴⁹⁵ ». Le MIEL a alors dû insister pour obtenir cinq minutes d'antenne au bulletin d'information du soir. Cette version des faits est cependant contestée par Anne Adrien, membre de FG qui déclare que si elle est prête « à l'autocritique positive, [elle a] aussi envie, parfois, de bondir quand on dénature les faits et attitudes de Fréquence Gaie, par rapport à la conférence de l'ILIS à Paris, puisque tel était l'objet du "coup de patte" en question⁴⁹⁶ ». L'on peut imaginer qu'une conférence de l'IGA se déroulant en France aurait disposé d'une couverture conséquente. La question de la représentativité des lesbiennes traverse ainsi tout le milieu homosexuel, qu'il soit ou non militant, Fréquence Gaie n'étant pas épargnée par les critiques.

Homophonies, le journal du CUARH, est un moyen de communication qui lui aussi se renouvelle et se transforme. Il s'adapte à un lectorat plus large, dont les attentes ne sont plus seulement militantes, et à une époque qui évolue. Le mensuel, qui a vu son nombre de pages se

492 « Un an déjà », ..., *op. cit.*, p. 19

493 « À propos de Fréquence-Gaie », *Homophonies*, n° 25, novembre 1982, p. 21

494 *Ibid.*

495 « Merci Fréquence Gaie », *Homophonies*, n° 31, mai 1983, p. 15

496 « Coup de patte, pas de caresse... », *Homophonies*, n° 32, juin 1983, p. 21

multiplier de façon conséquente, réserve de plus en plus de place aux rubriques culturelles. De nombreux articles ayant trait au cinéma, au théâtre ou encore à des livres font leur apparition jusqu'à occuper près du tiers du journal lorsque celui-ci cesse de paraître en 1985. Les cruciverbistes invétéré.e.s ont aussi pu s'adonner à leur loisir avec l'apparition de mots croisés dans les dernières pages du périodique. De plus, la publicité, signe d'un temps où le secteur commercial prend de l'ampleur, occupe de plus en plus de place dans les pages du journal. Mais le changement le plus notoire est l'apparition de petites annonces dans le mensuel. Après de long débats au sein du CUARH, la Commission nationale publie un encart dans le numéro 25 pour expliquer ce choix. « Les petites annonces font partie du mode de vie de certains gais (es), elles sont un service nécessaire et positif ; leur apparition en 1974 dans *Libération* est même une date dans l'histoire du mouvement homo. En huit ans elles se sont développées de manière exponentielle pour les hommes, pour aboutir aux 1200 annonces mensuelles du *Gai-Pied* qui reçoivent chacune plusieurs dizaines de réponses. *Homophonies* se félicite de ce service rendu⁴⁹⁷. » Il n'est pas question pour *Homophonies* de chercher à faire concurrence au *Gai-Pied*. Les raisons de ce choix sont doubles et le fruit d'une réflexion politique. La première est que, jusqu'à la fondation du journal *Lesbia* en décembre 1982, les lesbiennes ne disposaient pas de moyens d'expression comparable. C'est dans cette perspective qu'*Homophonies* décide d'ouvrir ses colonnes aux petites annonces féminines ainsi qu'aux garçons qui ne se sentent pas à l'aise pour en publier dans les autres journaux. La seconde raison s'explique par la teneur des petites annonces publiées par les autres périodiques. Ceux-ci acceptent les formules discriminatoires (comme « X s'abstenir ») alimentant un « racisme qui se développe à grande vitesse dans les milieux gais, et que nous combattons⁴⁹⁸ ». La politique d'*Homophonies* est alors d'exiger que ces petites annonces expriment des « désirs positifs ». Au fil des mois, les annonces se multiplient et près d'un tiers d'entre elles sont rédigées par des lesbiennes. Ainsi « JF 26 ans, simple et douce, cheveux courts, lunettes, cherche femme entre 25 et 40 ans pour sorties, câlins qui sait, peut-être ferons nous un long bout de chemin ensemble. Réponse à toutes. Bisous⁴⁹⁹ ». Une étude détaillée de ces petites annonces permettrait d'analyser les formes de relations et les imaginaires romantico-affectivo-sexuels entre lesbiennes et entre gais en ce début de décennie.

497 « Petites annonces », *Homophonies*, n° 25, novembre 1982, p. 7

498 *Ibid.*

499 « Petites annonces », *Homophonies*, n° 31, mai 1983, p. 39

L'apparition de Fréquence Gaie et le développement d'émissions radiophoniques homosexuelles représente un bouleversement important dans les moyens de communication dont dispose le milieu homosexuel, qu'il soit ou non militant. La « parole » homosexuelle trouve un écho bien au-delà de ses cercles habituels et accompagne les changements structurels du mouvement. Dans une moindre mesure, la question homosexuelle se fraye à son tour un chemin dans les programmes de télévision, principalement à une échelle locale. *Homophonies*, le journal du CUARH et, dans les faits, du mouvement militant, est lui aussi sommé d'évoluer pour répondre aux demandes et exigences de ses lecteurs.trices. L'apparition des petites annonces symbolise une rupture certaine avec ses premiers objectifs principalement militants. À partir de 1984 se développe un nouveau moyen de communication et de rencontre qui contribue à faciliter les rencontres, principalement entre garçons : le minitel. Faute de sources et par manque de temps, je ne peux développer cette nouvelle innovation.

III. 1983-1986 : LA FIN D'UNE ÉPOQUE

A. LA MULTIPLICATION DES TENSIONS

1. LE TOURNANT DE LA RIGUEUR EST AUSSI MORAL ET RÉPRESSIF

Les élections municipales de 1983 portent à nouveau la droite au pouvoir et l'extrême droite, avec le Front national, fait son apparition sur l'échiquier politique français. L'alternance politique dans de nombreuses villes en région met en péril les lieux associatifs qui reçoivent des subventions municipales. Jacques Chirac, réélu maire de la ville de Paris, laisse libre cours à la Brigade des parcs et jardins qui procède à une véritable chasse aux gais dans les lieux de drague publics. Les cas d'arrestation arbitraires se font nombreux et les descentes dans les lieux gais se multiplient.

Alors que l'opinion publique était restée globalement favorable à l'exécutif socialiste jusqu'à la fin de l'année 1982⁵⁰⁰, l'année qui suit représente une série de ruptures et de bouleversements qui, à défaut de mettre fin aux attentes et espérances placées dans le gouvernement socialiste, les transforme profondément. Ces inflexions majeures dans la politique menée par les socialistes s'exprime, dans le domaine économique et social, par ce qui sera appelé « le tournant de la rigueur ». Déjà lors du congrès socialiste d'octobre 1981, François Mitterrand avait annoncé que « tout ne peut pas se faire en quelques semaines ou même en quelques mois⁵⁰¹ ». Au printemps 1983, il renonce à sortir du Système monétaire européen – ce qui lui aurait permis de conduire une politique de relance – et le 21 mars, une nouvelle dévaluation du franc est décidée par Bruxelles⁵⁰². Il y a alors, d'après François Mitterrand, un impératif à prendre en compte « les contraintes qu'imposent un environnement international soumis à d'autres politiques économiques que la nôtre⁵⁰³ ». S'il se défend de tenir un discours qui prône l'austérité,

500 BERNARD Mathias, *Les années Mitterrand ...*, op. cit. p. 48

501 BERNARD Mathias, *Les années Mitterrand ...*, op. cit. p. 51

502 BERNARD Mathias, *Les années Mitterrand ...*, op. cit. p. 52

503 BERNARD Mathias, *Les années Mitterrand ...*, op. cit. p. 53

il ne cesse cependant dans ses discours d'en appeler à « l'effort », à la « ténacité », dans la perspective d'un « redressement national⁵⁰⁴ ». À l'occasion d'un conseil des ministres exceptionnel le 25 mars 1983, le ministre de l'Économie et des Finances, Jacques Delors, présente un plan de rigueur, censé accompagner le processus de dévaluation, qualifié de « dispositif de guerre économique⁵⁰⁵ ». La liste des nouvelles modalités est conséquente : réduction du déficit budgétaire, imposition supplémentaire de 1 % sur le revenu imposable, prélèvement obligatoire mais remboursable sur les revenus pour les contribuables payant plus de 5 000 francs d'impôts, encouragement à l'épargne, taxe spéciale sur les carburants, augmentation des vignettes sur l'alcool et le tabac, mise en place d'un forfait hospitalier, contrôle des changes etc. La retenue sur la consommation des ménages est supérieure à 40 milliards de francs tandis que la réduction des dépenses publiques est évaluée à 20 milliards. Jacques Delors justifie ces choix en assurant que s'ils sont aussi « massifs », c'est qu'ils ne sont que « provisoires⁵⁰⁶ ». En donnant une « assise doctrinale à des mesures qui semblaient initialement dictée par la conjoncture⁵⁰⁷ », le gouvernement socialiste se convertit lentement à l'économie de marché. François Mitterrand considère alors que des erreurs ont entaché son début de mandat et se fait le chantre d'un nouveau réalisme économique vantant l'esprit d'entreprise. La politique de reconversion industrielle menée à partir du printemps 1984 est la dernière étape de ce processus de libéralisme économique. Le 18 juillet 1984, c'est au tour de Laurent Fabius de constituer un gouvernement pour remplacer celui de Pierre Mauroy, emporté par la mobilisation pour « l'école libre » et l'abandon du projet de loi d'Alain Savary autour de l'Éducation nationale. Comme le souligne Mathias Bernard, ce nouveau gouvernement est symbolique de « l'aboutissement de la conversion du socialisme français au réalisme politique et économique, que le discours désormais dominant assimile à la modernité⁵⁰⁸ ». Conséquence de ces nouveaux choix, les communistes décident de ne pas participer à ce gouvernement et en septembre 1984, par la voix de Roland Leroy dans *l'Humanité*, font savoir qu'ils ne font plus partie de la majorité parlementaire⁵⁰⁹.

Ce tournant de la rigueur est aussi un tournant politique et moral, symbolisé par les

504 *Ibid.*

505 *Ibid.*

506 BERNARD Mathias, *Les années Mitterrand ...*, op. cit. p. 54

507 *Ibid.*

508 BERNARD Mathias, *Les années Mitterrand ...*, op. cit. p. 55

509 BERNARD Mathias, *Les années Mitterrand ...*, op. cit. p. 56

élections municipales de mars 1983. Le reflux socialiste avait déjà été amorcé par les élections cantonales des 14 et 21 mars 1982. La droite s'était approchée des 50 % des voix exprimées, emparé de 8 départements et présidait désormais 59 conseils généraux sur 95⁵¹⁰. Les élections municipales des 6 et 13 mars 1983 sont encore plus dramatiques pour le pouvoir socialiste. Les listes des partis de droite obtiennent plus de 53 % des voix et ce score monte jusqu'à 58 % dans les villes de plus de 100 000 habitant.e.s. Après le second tour, la gauche perd finalement 31 communes de plus de 30 000 habitant.e.s, la majorité d'entre elles ayant été remportées lors de la conquête électorale des élections municipales de 1977. À Paris, Jacques Chirac remporte les vingt arrondissements de la capitale. Les enjeux autour de ces élections ont été très largement discutés par les groupes du CUARH, cela tout particulièrement à partir de la perspective locale des groupes. Car si, au niveau national, la composition de l'échiquier politique ne bouge pas, le basculement d'une mairie est lourde de conséquences pour les groupes et les lieux. *Homophonies* le rappelle dans le numéro d'avril. « Tout le monde était conscient des enjeux : telle ville est passée entre les mains de l'opposition, et ce sont alors des occasions de locaux municipaux, de subventions pour le mouvement homo qui se sont envolées pour six ans⁵¹¹. » Dans une analyse faite sur les élections à Lille, le CLARH souligne la dépendance d'une partie de ses actions à la couleur politique du nouvel élu. Et de reconnaître que l'avenir du local associatif le « Gai Tapant » et son émission hebdomadaire « Espace rose » sur Radio-Lille était déterminé par ces élections⁵¹². Pierre Mauroy y est finalement réélu avec 52,82 % des suffrages ce qui assure une pérennité aux actions du groupe. La situation est toute différente à Nantes où le candidat de droite Michel Chauty ravit la mairie au socialiste Alain Chénard. Une rencontre avec l'un des membres de la liste de Chauty avait éclairé le GLH nantais quant aux conséquences de son élection. Alors que les membres du GLH évoquaient la situation de leur local associatif, M. Saudrais leur avait répondu qu'il n'était « pas question de [leur] donner un lieu pour baiser » et que « s'il existe un local pour les homos, pourquoi pas pour les hétéros », sachant que « de toutes façons, si on [leur] accorde un lieu, ce sera à condition qu'il ne s'y passe aucune cochonnerie⁵¹³ ». Et de conclure, « tout le monde a le droit de vivre, vous aussi ». Le changement de majorité à Nantes et la prise

510 BERNARD Mathias, *Les années Mitterrand ...*, op. cit. p. 49

511 « Municipales », *Homophonies*, n° 30, avril 1983, p. 5

512 « Lille à l'ombre du Beffroi », *Homophonies*, n° 30, avril 1983, p. 5

513 « Nantes : attention danger ! », *Homophonies*, n° 30, avril 1983, p. 6

de l'Hôtel de ville par le RPR et l'UDF est lourde de conséquences dans les domaines du social et de la culture. La Maison de la culture, accusée de promouvoir des spectacles de « mauvaise moralité », voit ses crédits de fonctionnement « réduits de 200 millions de centimes condamnant la MC à l'asphyxie⁵¹⁴ ». Sous le prétexte de la vétusté des bâtiments, les groupes féministes sont expulsés des locaux qu'ils occupaient jusqu'alors. Après avoir supprimé une commission municipale qui étudiait le sexisme dans les livres scolaires, le retour d'un certain ordre moral est couronné par une campagne anti-avortement intitulée « Laissez-les vivre » qui recouvre la ville d'affiches et va jusqu'à tapisser la devanture des anciens locaux de la Maison des Femmes⁵¹⁵. C'est alors « un vent de "normalisation" [qui] se lève dans nos campagnes vertes et douces⁵¹⁶ ».

À Paris, Jacques Chirac est reconduit pour un second mandat. Le COPARH se confrontait déjà aux exactions de la Brigade des parcs et jardins, sorte de police instituée par Chirac, qui s'est largement adonnée à la répression de la drague homosexuelle dans les parcs de la capitale. Le CUARH intente un procès à cette brigade, et demande au Ministère de l'intérieur de dissoudre ce qu'il considère comme une milice. Mais, comme le rapporte Hervé Liffran, c'est le « silence du côté de la place Beauvau où l'on ne veut surtout pas affronter Chirac sur le terrain du sécuritaire, lui laissant les mains libres pour réclamer plus de pouvoir pour cette milice [...]»⁵¹⁷ ». Il y a alors une vigilance de la part des socialistes à ne pas se montrer trop proches du mouvement homosexuel, craignant que ce positionnement puisse lui coûter électoralement Cette prise de distance avec le CUARH perdure jusqu'en 1986 et les élections législatives où le gouvernement, par crainte politicienne, rechigne à s'engager pleinement dans la lutte contre le sida. Je reviendrai sur ce point par la suite. Alors que le COPARH espérait faciliter l'organisation du mouvement à Paris par l'élection de nouveaux maires d'arrondissements, c'est finalement un raz de marée conservateur qui submerge la capitale. Les vingt arrondissements sont sous la coupe de Jacques Chirac ce qui « risque fort, si nous n'y prenons garde de donner des ailes à bien des tenants de l'ordre moral, comme aux Le Pen et autres fascistes qui ont réalisé des scores les plus inquiétants pour les anti-racistes que nous sommes [...]»⁵¹⁸ ».

La résurgence des forces morales et conservatrices se traduit simultanément par

514 « À droite toute, le GLH en sortie avant le retour du bâton », *Homophonies*, n° 33-34, juillet-août 1983, p. 17

515 *Ibid.*

516 *Ibid.*

517 « Paris pas gai ! », *Homophonies*, n° 30, avril 1983, p. 6

518 *Ibid.*

l'apparition et le développement du Front national (FN), le parti de Jean-Marie Le Pen. « Son ascension rapide constitue une surprise pour la majorité des observateurs qui, depuis des années, avaient relégué Jean-Marie Le Pen et son parti groupusculaire au rang de butte-témoin d'une extrême droite d'un autre âge⁵¹⁹ ». Lors des élections présidentielles de 1981, Jean-Marie Le Pen ne recueille pas les signatures nécessaires pour se présenter aux élections et les candidats de son parti ne dépassent pas les 1 % de voix aux législatives du mois de Juin. À la surprise générale, lors des élections cantonales de mars 1982, quelques candidats FN dépassent les 10 % des suffrages exprimés, comme à Dreux en Eure-et-Loir. Malgré une faiblesse structurelle et un nombre très limité de militant.e.s, le parti d'extrême droite progresse encore lors des élections municipales de 1983. À Paris dans le XX^e arrondissement, Jean Marie le Pen obtient 11 % des voix. Alors que certain.e.s avaient prédit un « feu de paille⁵²⁰ », chaque nouvelle élection confirme la progression du FN. Il recueille 11 % des suffrages aux élections européennes de juin 1984 où il parvient à faire élire dix députés. Son score talonne celui du Parti communiste désigné alors comme son principal adversaire⁵²¹. Lors des législatives de mars 1986, avec 10 % des voix – grâce à la proportionnelle introduite par le gouvernement socialiste – 35 députés FN sont élus, leur permettant de constituer un groupe parlementaire à l'Assemblée Nationale. Le curseur politique se repositionne très clairement à droite et le développement du FN symbolise un retour des forces morales et conservatrices qui se positionnent en opposition au mouvement homosexuel.

Le tournant de la rigueur est aussi profondément répressif. Malgré les lois votées par la gauche et les directives et circulaires adressées à tous les commissariats, la répression contre les homosexuel.l.es se fait à nouveau grandissante. Le CUARH, qui dispose d'une commission juridique ayant traité des centaines de demandes, se trouve dans l'obligation, face au nombre croissant de celles-ci, d'ouvrir une seconde permanence dans ses locaux à Paris⁵²². Le « retour des vieux démons⁵²³ » se matérialise le 3 juin 1983 par des milliers de policiers, parfois en uniformes et armés, manifestant aux cris de « Badinter assassin ! » et « À Moscou à Moscou⁵²⁴ ». Les bras

519 BERNARD Mathias, *Les années Mitterrand ...*, op. cit., p. 258

520 BERNARD Mathias, *Les années Mitterrand ...*, op. cit. p. 260

521 *Ibid.*

522 « Nouvelles permanences juridiques », *Homophonies*, n° 28, février 1983, p. 4

523 « Police : le retour des vieux démons », *Homophonies*, n° 33-34, juillet-août 1983, p. 12

524 *Ibid.*

sont tendus de manière suspicieuse, des personnes migrantes gazées de lacrymogène pour le simple fait d'avoir croisé le cortège et des injures antisémites et homophobes telles que « Gouvernement de pédés⁵²⁵ » sont proférées. Le changement d'ambiance est notable quand on se souvient de la volonté de transformation qui fut réelle au sein du cabinet de Gaston Defferre. Selon l'analyse du CUARH, la hiérarchie policière a tout fait pour empêcher ces changements et a utilisé les attentats de 1982, dont celui particulièrement marquant de la rue des Rozières le 9 août, pour discréditer les politiques du Ministère de l'intérieur. « Pour ne pas perdre le contrôle de la police, pour répondre à la campagne sécuritaire de l'opposition, le pouvoir crée le secrétariat d'État à la sécurité publique, désavoue Robert Badinter sur les contrôles d'identité et ouvre toute grande la porte du pouvoir policier à des fonctionnaires qui rêvent d'organiser la "revanche"⁵²⁶. » Et de conclure : « Hier, les immigrés lors des municipales, aujourd'hui la politique de Robert Badinter et les libertés sont attaquées au nom de la sécurité. Et demain qui sera la prochaine cible ? La politique de l'autruche n'a jamais été très probante, à fortiori pour les minorités. La nôtre ferait bien de s'en souvenir⁵²⁷ ».

Cette prémonition tombe juste. Le mouvement homosexuel connaît à partir de 1983 un retour de la répression à son encontre. Je vais à partir de quelques exemples illustrer ce nouveau paradigme répressif. Un tract du CUARH signé du 16 janvier 1984 dénonce « une série de rafles » effectuées par la police parisienne dans la nuit du 13 au 14 janvier⁵²⁸. Ces diverses descentes de police, aux cris de « Allumez les lumières, éteignez la musique ! Contrôle d'identité !⁵²⁹ » sont justifiées par des motifs les plus divers : contrôle de sécurité des établissements à Saint-Germain-des-Prés opéré par la Brigade des stupéfiants et du proxénétisme, recherche d'un meurtrier d'homosexuels dans le quartier des Halles etc. Ce que dénonce le CUARH, c'est qu'il s'agit à nouveau, à contre-courant des promesses de Mitterrand en 1981 (ce qui ne fait qu'accentuer la défiance envers les socialistes), de criminaliser l'homosexualité. Si le CUARH appelle à la mobilisation face à ce retour en arrière annoncé, il ne convoque cette fois-ci les gais et les lesbiennes à aucun rassemblement ou manifestation. Le temps des mobilisations

525 *Ibid.*

526 « Police : le retour des vieux démons », ..., *op. cit.*, p. 13

527 *Ibid.*

528 « La police contre les homos : ça suffit ! », Compte-rendu de la Coordination nationale des 14 et 15 janvier 1984 à Caen, fonds d'archive privé de Christian Deleusse, p. 8

529 « La police contre les gais », *Homophonies*, n° 40, février 1984, p. 5

« massives » semble être révolu. Lors de la Coordination nationale des groupes qui se tient à Caen les 14 et 15 janvier 1984, le débat est engagé pour savoir si cet événement est général, si d'autres villes ont fait l'objet de telle répression, ou non⁵³⁰. La réponse à ce débat semble être apportée trois semaines plus tard. Le 7 février 1984, quatre établissements gais sont frappés de mesures de fermeture administrative allant de neuf jours à un mois pour cause de tapage nocturne. Comme le résume *Homophonies*, « quelle que soit la véracité des accusations avancées, quatre fermetures à la fois, voilà qui ne semble pas uniquement explicable par la loi des séries⁵³¹ ». Dans le même temps, un autre bar du 2^e arrondissement reçoit la visite d'inspecteurs en civil et dans les gares parisiennes, les dragueurs sont menacés par la police de procès-verbaux pour racolage sur la voie publique⁵³². Ces attaques contre le milieu homosexuel ne se cantonnent pas à Paris. Ainsi, à Pau, après l'assassinat d'un garçon venu draguer dans un parc de la ville, une descente de police a lieu dans tous les lieux gais de la préfecture du Béarn. L'opération est humiliante et le présupposé de la police est de trouver l'assassin dans la communauté homosexuelle plutôt que chez les « chasseurs de pédés⁵³³ ». Le Ministère de l'intérieur est conscient de toutes ces dérives, cherche à faire usage de son autorité mais semble incapable de les enrayer⁵³⁴. Une autre affaire s'étant déroulée quelques mois plus tôt à Rouen souligne à nouveau l'impact de cette morale répressive. À l'automne 1983, suite à la distribution d'un tract annonçant l'ouverture du local associatif « Le Bilboquet » devant un lycée de la ville, un certain Thierry, président de l'association « Recherche et Différence », est convoqué devant le tribunal pour excitation de mineurs à la débauche. Il encourt alors une peine allant de deux à dix ans de prison et de cent mille à un million de francs d'amende⁵³⁵. Un tel acharnement du procureur de la République de Caen, de l'appareil judiciaire et policier, étoffe encore davantage le constat que ces institutions refusent le changement. Comme le souligne *Homophonies*, « Thierry est ainsi, de par l'obscurantisme d'un représentant d'un ministère public, le premier responsable de mouvement

530 Compte-rendu de la Coordination nationale des 14 et 15 janvier 1984 à Caen, fonds d'archive privé de Christian Deleusse, p. 3

531 « Attention police », *Homophonies*, n° 42, avril 1984, p. 7

532 *Ibid.*

533 *Ibid.*

534 Le 7 février, le CUARH et HES rencontre Gaston Defferre et une nouvelle circulaire adressée à la police nationale est annoncée. Mme Aimée Dubos, attachée parlementaire du ministre, est désignée par ce dernier pour suivre les questions homosexuelles au sein du cabinet. Un premier contact entre Mme Dubos et le CUARH a lieu le 9 mars 1984.

535 « À Caen l'inquisition », *Homophonies*, n° 49, novembre 1984, p. 5

homosexuel depuis les années vingt à se retrouver en correctionnelle⁵³⁶, en raison de ses fonctions⁵³⁷ ». Thierry est finalement relaxé lors de son procès du 31 octobre 1984 et les charges retenues à son encontre sont abandonnées.

De façon assumée, à partir du printemps 1983, le gouvernement socialiste entame un tournant dans sa politique économique. C'est la rigueur et l'austérité annoncée, et la gauche de gouvernement assume définitivement son ralliement à l'économie de marché dans un monde où le libéralisme économique est triomphant. Ce tournant de la rigueur s'accompagne d'un retour de l'ordre moral et de la répression. Les élections municipales de mars 1983 font tomber de nombreuses villes sous l'égide de la droite, ce qui complique l'action des groupes au niveau local. Le Front national, qui n'était jusqu'en 1981 qu'un groupuscule d'extrême droite, se développe spectaculairement et obtient des scores électoraux sans précédents. Avec ce retour de l'ordre moral, la répression contre les gais et les lesbiennes trouve une nouvelle vigueur. Les forces de police qui ne s'étaient que très peu accommodées de la circulaire Defferre continuent à exercer une forte répression sur le milieu homosexuel. Les fermetures administratives de bars se multiplient et des procès sont intentés contre les militant.e.s. La Brigade des parcs et jardins à Paris devient le symbole de l'acharnement des forces conservatrices contre les amours homosexuels. Représentatifs d'une époque qui semble révolue, certains débats qui ont accompagné l'histoire du mouvement sont désormais source de conflits et de rupture au sein de celui-ci.

536 À l'époque, les animateurs de la revue *Inversion*, l'une des premières revues homosexuelles, furent condamnés à de lourdes peines.

537 « À Caen l'inquisition », ..., *op. cit.*, p. 5

2. LA QUESTION DE LA PÉDOPHILIE COMME RUPTURE AU SEIN DU MOUVEMENT

La question de la pédophilie a accompagné le mouvement homosexuel depuis ses débuts, dans un esprit revendiqué de libération des individu.e.s et de prise en compte de la sexualité des enfants. Si les lesbiennes ont souvent été beaucoup plus réticentes sur son acceptation, l'abaissement de l'âge de la majorité sexuelle relance le débat. Et dans un souci de respectabilité, de nombreux gais prennent leur distance avec cette revendication alors que l'affaire du Coral fragilise encore davantage cette posture politique.

Évoquer la question de la pédophilie dans l'histoire du mouvement homosexuel n'est pas chose aisée. Le caractère répressif et la question morale qui l'accompagne rendent son étude d'autant plus complexe. De plus le risque est grand de proposer une lecture anachronique des faits et des débats, qui ne retransmet que peu la réalité d'une époque où les points de comparaison sont difficilement conciliables. Face à la complexité des termes du débat, je veux reprendre ici les termes d'Antoine Idier qui, dans son ouvrage *Les alinéas au placard*, consacre un chapitre à la question pédophile. S'il se focalise principalement sur les années 1970, la réflexion qu'il propose peut, je crois, être transposée aux premières années de la décennie suivante. « Parler de "revendications pédophiles" est ambigu, dans le sens où le "pédophile" ne qualifie plus la même personne aujourd'hui que dans les années 1970. Aujourd'hui, le pédophile désigne un criminel, coupable d'un crime considéré comme le crime suprême. Dans les années 1970, ce terme désignait un ensemble d'individus ou d'écrits qui défendaient la possibilité de relations amoureuses et sexuelles entre les enfants et les adultes. Il existait ainsi un espace de discussion où était débattue la question de la sexualité des enfants et des adultes, certes déjà contestée⁵³⁸. ». La pédophilie est un thème très largement discuté au sein du CUARH. Les articles consacrés à cette question dans *Homophonies* sont nombreux. Questionner et raconter les revendications ayant trait à la pédophilie, comprendre et analyser les débats et conflits qui traitent de ce sujet, tient difficilement en quelques pages. Cette partie n'est pas non plus le lieu pour revenir sur les fondements théoriques de ce concept et la manière dont il a été pensé par les militant.e.s et les

538 IDIER Antoine, *Les alinéas au placard ...*, op. cit., p. 44

intellectuel.le.s⁵³⁹. Il s'agit seulement ici de présenter quelques éléments de compréhension pouvant éclairer cette tendance non négligeable du mouvement homosexuel.

À l'Université d'été homosexuelle de Marseille en 1979 est fondé le Groupe de recherche pour une enfance différente (GRED). Membre du CUARH, l'un de ses principaux animateurs se trouve en la personne de Gérard Bach, par ailleurs contributeur régulier d'*Homophonies*. À la Commission nationale de septembre 1982, le GRED, dont le siège social se trouve à Brest, revendique 110 membres mais peu de militants⁵⁴⁰. Le compte-rendu fait aussi état de six groupes régionaux, plus ou moins actifs : en Bretagne, en Normandie, en région parisienne, en Franche-Comté, en Rhône-Alpes et en Provence⁵⁴¹. Le GRED dispose par ailleurs d'un journal *Le Petit gredin* qui paraît deux fois par an. À côté de ce périodique, le groupe dispose d'une commission internationale et affirme participer activement aux commissions juridique et éducation du CUARH. D'après Serge Duraz, le secrétaire national du GRED, le groupe est une entité d'action et de réflexion qui s'adresse à toute forme de pédophilie. Élaborée dans le cadre global de l'enfance, « nous pensons que la pédophilie, revendiquée comme toute autre relation adulte-enfant (ni plus ni moins), est un des moyens (pas le seul) de remettre en cause l'enfermement social de l'enfant⁵⁴² ». Si les membres du GRED cherchent à interroger largement la place de l'enfant dans la société, ils expliquent que « compte tenu du besoin d'information et de démystification [...], [la pédophilie] constitue un axe important de [leur] démarche réflexive⁵⁴³ ». Certainement dans un souci de légalité, le groupe se cantonne alors à une perspective réflexive et ne cherche pas à prendre en charge le vécu relationnel des gens. La fondation du GRED relève, selon ses initiateurs, de l'incapacité du mouvement homosexuel de prendre en compte la situation des mineurs dans leur statut social et de ce fait dans leur sexualité. Et lorsque le CUARH milite en faveur de l'abrogation de l'article 331-2, le GRED cherche à élargir cette revendication à « la dépenalisation des rapports consentants quels que soient l'âge, le sexe ou la fonction des personnes impliquées⁵⁴⁴ ». Selon Serge Duraz, il y a cependant des comportements pédophiles qui

539 Le chapitre « Pédophilie et homosexualité » de l'ouvrage d'Antoine Idier *Les aliénas au placard* revient longuement sur l'essence théorique de cette revendication.

540 Il apparaît que si la question de la pédophilie est aussi engagée chez les lesbiennes (sous le terme de koréphilie), ce sont cependant principalement des hommes qui endossent cette militance.

541 Compte-rendu de la Commission nationale du 11 septembre 1982, fonds d'archive privé de Christian Deleusse, p. 2

542 « Un groupe pédophile ? », *Homophonies*, n° 49, novembre 1984, p. 32

543 *Ibid.*

544 *Ibid.*

sont à condamner, tout particulièrement lorsque l'enfant n'est pas respecté en tant que personne à part entière. Par conséquent, il reconnaît que « c'est dans ce difficile équilibre que cherche à se maintenir la politique du GRED⁵⁴⁵ ».

Deux affaires de pédophilie au retentissement national cristallisent les réflexions et la mobilisation autour de cette question. La première, appelée l'affaire Dugué, date de la décennie précédente. Depuis 1978, Jacques Dugué est emprisonné de manière provisoire, pour avoir eu des relations consentantes avec des mineurs de moins de 15 ans. Son procès est annoncé pour le mois de novembre 1981. Cette affaire fut particulièrement médiatisée par le journal d'extrême droite *Minute* (puis reprise par de nombreux journaux), qui a cherché à profiter de cette affaire pour entreprendre une campagne de dénigrement contre la municipalité communiste de Saint-Ouen, « en arguant du fait que Dugué aurait été employé au service municipal des sports de la ville », ce qui est faux⁵⁴⁶. Inculpé pour « attentats à la pudeur sans violence sur mineurs de moins de 15 ans », Jacques Dugué est condamné à 6 ans de prison et 400 000 francs de dommages et intérêts. Si l'IGA, dont le CUARH est membre, a lors de sa deuxième conférence annuelle à Barcelone en avril 1980, adopté une résolution sur la pédophilie et l'âge de la majorité sexuelle (« Croyant que tous les individus doivent avoir le droit de déterminer eux-mêmes leur sexualité quel que soit leur sexe ou âge⁵⁴⁷ »), c'est l'affaire Dugué qui pousse le CUARH à se positionner dans un premier temps en faveur de la pédophilie. Comme le rapporte Jean-Marc Choub, « le CUARH qui a adopté comme principe général la dépénalisation de toutes les relations consentantes quels que soient l'âge et le sexe des partenaires, exige à présent la libération immédiate de Jacques Dugué⁵⁴⁸ ».

Le deuxième cas à faire grand bruit est l'affaire du Coral. Le Coral est un lieu de vie communautaire dans le sud de la France qui accueille des adolescents atteints de troubles psychologiques. L'affaire débute lorsque des personnalités sont photographiées en compagnie de leurs pupilles et accusées d'avoir eu des relations sexuelles avec elles. L'extrême droite exploite à nouveau l'affaire dans la perspective de démontrer que la gauche au pouvoir ne peut être autre chose qu'immorale et laxiste⁵⁴⁹. Cette histoire prend rapidement une ampleur nationale et devient

545 *Ibid.*

546 « Les faits reprochés à Dugué », *Homophonies*, n° 15, janvier 1982, p. 15

547 « Pédophilie : résolution sur la pédophilie et l'âge de la majorité sexuelle », *Homophonies*, n° 1, p. 9

548 « Jacques Dugué : libération immédiate », *Homophonies*, n° 13, novembre 1981, p. 8

549 MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir ...*, op. cit., p. 247

un casse-tête judiciaire. Comme le rapporte *Homophonies*, « tout s'emmêle dans l'affaire du Coral⁵⁵⁰ ». En plus de la pédophilie, ce qui est condamné, ce sont les lieux de vie communautaire et l'homosexualité dans une certaine mesure. Un fait notable est à souligner du côté des parents d'enfants du Coral, « qui pour la première fois dans une affaire de pédophilie ne portent pas plainte mais demandent la libération des inculpés⁵⁵¹ ». Parmi les inculpés l'on trouve trois animateurs du lieu de vie, sans causalité directe avec l'affaire le philosophe René Schérer (défenseur de la pédophilie), l'écrivain Gabriel Matzneff (qui a lui aussi beaucoup écrit sur la pédophilie et dont l'ouvrage le plus connu est *Les moins de seize ans*) et deux autres individus qui n'ont rien à voir avec le Coral, Gérard Durand et Willy Marceau. Le seul lien entre toutes ces personnes sont les accusations de Jean-Claude Krief, la personne à l'origine du scandale. Les accusations reposent principalement sur ce personnage, considéré comme fou par Jack Lang, lui aussi cité dans cette affaire⁵⁵², sur un faux rapport de police et l'acharnement du juge d'instruction M. Salzman, en charge de l'enquête, « qui s'est donné pour mission de démanteler le "réseau international des pédophiles"⁵⁵³ ». Le CUARH, par la voix d'*Homophonies*, prend la défense des accusés : « nous ne savons pas exactement ce qui s'est passé au Coral, mais nous avons les textes et entendu de nombreux témoignages qui attestent du respect de chacun pour les autres quel que soit son âge. Si cette forme de relation pouvait entraîner une histoire d'amour entre les participants, au-delà des préjugés sociaux et des lois, alors oui, ce serait une raison supplémentaire de défendre le Coral⁵⁵⁴ ». Même si le fond de l'affaire n'a jamais été élucidé, la Chambre d'accusation de la Cour de Paris, par deux arrêts du 7 mars 1984, désavoue le juge Salzman en levant les contrôles judiciaires de plusieurs personnes inculpées.

L'affaire du Coral intervient quelque temps seulement après l'abrogation de l'article 331-2. La fin de la législation homophobe complexifie le débat. Avec la signature de la loi du 4 août 1982, les relations homosexuelles consentantes sont désormais considérées comme légales à partir de quinze ans, et le champ de la pédophilie se retrouve donc placé en dessous de cet âge. Comme le note Frédéric Martel, « les enjeux changent et les pédophiles sont nécessairement

550 « Machination... », *Homophonies*, n° 26, décembre 1982, p. 5

551 *Ibid.*

552 MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir ...*, *op. cit.*, p. 248

553 « Le roman noir », *Homophonies*, n° 26, décembre 1982, p. 4

554 *Ibid.*

marginalisés⁵⁵⁵ ». Le clivage avec une partie du mouvement homosexuel se fait grandissant et « l'amertume demeure grande en 1983 chez les défenseurs de la pédophilie, qui peuvent argumenter, non sans vérité, que leur combat a contribué à la libération homosexuelle et à la prise en compte d'une véritable éducation sexuelle des jeunes⁵⁵⁶ ». Il est, de fait, beaucoup plus délicat pour de nombreux homosexuel.l.es, dans la perspective de recherche de respectabilité, de défendre un discours de plus en plus décrié. Au sein du CUARH cependant, les discussions se poursuivent. Le GRED entend prolonger la lutte pour l'abrogation totale de la majorité sexuelle et se fend d'une lettre ouverte aux député.e.s et sénateur.trice.s. Arguant que les lois définissant la majorité sexuelle ont été instituées par « les régimes les plus réactionnaires⁵⁵⁷ », il leur semble « que le prétexte d'âge ne doit pas empêcher des personnes de choisir librement leurs relations ; aussi ces différents textes, qui constituent une grave atteinte aux droits et libertés des individus, doivent-ils être abrogés⁵⁵⁸ ».

Mais si cette position défendue par le GRED est reconnue et acceptée au sein du CUARH, les positions à son encontre ne sont pas équivalentes et, au fil des mois, des prises de distances sont à noter. Malgré quelques articles dans *Homophonies* qui interrogent la pédophilie, les lesbiennes se montrent depuis le départ bien plus réticentes autour de la question de la pédophilie. Le compte-rendu d'une coordination à Rouen donne à voir les différentes positions (et les divisions parfois subtiles) qui traversent les militant.e.s du CUARH. Une personne se charge de résumer les points de vue exprimés et sur lesquels le CUARH devrait statuer :

- « 1. Le CUARH se définit clairement pour ou contre la pédophilie.
2. Le CUARH se définit clairement pour ou contre une action à propos de la pédophilie, y compris au niveau des lois.
3. Quelle que soit l'opinion du CUARH, il n'y a pas de position générale à défendre, mais une action au cas par cas.
4. Le CUARH ne défend un cas que s'il l'estime défendable⁵⁵⁹ ».

555 MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir ...*, op. cit., p. 250

556 *Ibid.*

557 C'est le régime de la Restauration en 1832 qui interdit pour la première fois les relations avec des mineurs de moins de onze ans. La limite d'âge est portée à treize en 1863 sous le Second Empire et haussée à quinze ans en 1942 sous le régime vichyste.

558 Compte-rendu de la Commission nationale du 17 avril 1982, fonds d'archive privé de Christian Deleusse, p. 7

559 « Compte-rendu de la Coordination CUARH des 24 et 25 novembre à Rouen », non daté, fonds d'archive privé de Christian Deleusse, 1 p.

Mais d'après d'autres personnes présentes, aucune de ces positions ne paraît traduire ce qui a été discuté, et un certain Jean-Luc de Rouen conclut en affirmant qu'« on n'obtiendra aucun résultat actuellement sur la pédophilie⁵⁶⁰ ».

Ce qui était encore de l'ordre du débat se transforme lentement en opposition entre les membres du GRED et un certain nombre de groupes du CUARH. C'est ainsi que Gérard Bach souligne que « alors qu'il y a quelques années, en général, les hommes étaient plutôt tolérants, les "nouveaux gais" qui recherchent une intégration rapide dans la société veulent se démarquer de la pédophilie qui gêne leur acceptation sociale⁵⁶¹ ». Sans nécessairement être dans une démarche d'acceptation sociale, le journal du GLH de Rouen prend ses distances avec le discours pédophile en affirmant que « bien sûr les enfants ne sont pas innocents, bien sûr c'est souvent eux qui jouent à la séduction, sauf qu'on a jamais vu un gamin de dix ans pénétrer un type de quarante⁵⁶² ». Les positions semblent de plus en plus inconciliables entre ceux.celles qui ne veulent plus que lutte pédophile et lutte homosexuelle puissent se confondre et ceux.celles qui souhaitent déconstruire encore davantage les normes et les représentations sociales. Il est en réalité intéressant de remarquer que c'est la société hétérosexuelle qui impose cette rupture : la tolérance qui leur est partiellement accordée implique d'une certaine manière un renoncement aux relations avec des personnes de moins de quinze ans.

La question de la pédophile a accompagné toute l'histoire du mouvement homosexuel. La remise en cause des relations normées entre adultes et enfants est déjà présente dans les écrits du FHAR. Si cette revendication n'est pas particulièrement mise en avant dans les publications des GLH tout au long des années 1970, la fondation du GRED en 1979 offre une nouvelle résonance à la question pédophile. Fragilisées par plusieurs histoires retentissantes, les revendications du GRED, suite à l'abrogation de l'article 331-2 du code pénal, clivent encore davantage. Si le CUARH et *Homophonies* sont les derniers espaces du mouvement homosexuel à donner une place au débat et à défendre certaines positions de libre choix, la rupture entre homosexuel.le.s et défenseurs de la pédophilie est de plus en plus marquée.

560 *Ibid.*

561 « Homos – pédos : le face à face ? », *Homophonies*, n° 49, novembre 1984, p. 28

562 *Ibid.*

3. LES NOUVEAUX VISAGES DE L'HOMOSEXUALITÉ

Si l'homosexualité s'est, depuis les années 1970, trouvée proche de la gauche et de l'extrême gauche, les années 1980 voient se reconfigurer le spectre politique et la démarche mobilisatrice des gais et lesbiennes. C'est tout d'abord le développement du secteur commercial autrement appelé le « ghetto marchand ». Ensuite dans la logique du retour d'une certaine morale, une homosexualité se revendiquant comme clairement de droite et d'extrême droite fait son apparition.

Les années 1980 représentent l'explosion du secteur commercial homosexuel, entendu comme étant le « ghetto marchand » par les militant.e.s. Dans son ouvrage, Mathias Bernard évoque un article du magazine *Moi je* paru le 8 janvier 1986 qui consacre un reportage sur ce qu'il qualifie de « gay business ». Le journaliste, auteur de l'article, s'engage dans une comparaison du monde homosexuel durant les deux décennies qui ont vu se développer le mouvement gai et lesbien. « Années 70. Les homosexuels sortent du placard, affirment leur différence. Ils militent. Années 1980. Les gays ont remplacé les homos. Ils ne revendiquent plus. Ils consomment⁵⁶³. » L'article énumère ensuite les nombreux établissements homosexuels qui se sont développés dans toute la région parisienne. Ce sont ainsi 27 bars, une centaine de restaurants, seize discothèques, quatorze journaux qui font vivre le milieu⁵⁶⁴. L'une des figures, symbole d'un capitalisme gay émergent, se trouve en la personne de David Girard. Martel le présente comme « le patron de la drague organisée⁵⁶⁵ ». En quelques années à peine, il prend la tête d'un petit « empire » commercial : il possède deux saunas (le King Sauna et Le King Night), la discothèque Le Haute Tension et toute une série de titres de presse. Surnommé par certain.e.s « le petit Bernard Tapie de l'homosexualité », « son parcours en dit long sur l'état de vénalité de la rue Sainte-Anne au début des années 1980⁵⁶⁶ ». Le développement du phénomène des back-rooms est symbolique de l'effervescence du secteur commercial et fait écho au libéralisme existentiel qui semble s'être emparé d'une grande partie de la communauté homosexuelle. La sexualité immédiate que propose

563 BERNARD Mathias, *Les années Mitterrand ...*, op. cit. p. 166

564 *Ibid.*

565 MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir ...*, op. cit., p. 293

566 MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir ...*, op. cit., p. 294

ces espaces raconte beaucoup du moment 1980 et de l'état de la libération sexuelle. Cette liberté nouvelle, cette consommation à l'infini des corps et des êtres ne sera qu'une courte parenthèse, bientôt refermée par l'épidémie du sida. À Paris cette multiplication des « chambres noires » a lieu dès la fin des années 1970. C'est ainsi qu'entre 1979 et 1984, les lieux ouvrent les uns après les autres : le Bistrot des Halles (le fameux BH) ouvre en juin 1981, le Transfert, le Trap, le Broad en 1982, Le Haute Tension en 1983 ou encore Le Keller la même année⁵⁶⁷. En région ces lieux se développent tout particulièrement à partir du début des années 1980. D'après Frédéric Martel, au début de cette nouvelle décennie, toute ville de plus de 50 000 habitant.e.s compte un sauna, « à l'apparence discrète ou négligée, rarement identifié comme homosexuel [...]. C'est une aubaine pour l'homosexuel de Dax ou de Sénas, isolé, empêtré dans les dragues de plein air périlleuses entre "casseurs de pédés" et rondes policières⁵⁶⁸ ». En parallèle des saunas, les clubs et discothèques se multiplient partout en région, parfois même en pleine campagne. C'est le Blue Boy à Nice, La Petite Taverne à Lyon, L'Esclave bar à Avignon, La Mare au Diable et Le Cancan à Marseille, La Chimère à Aix-en-Provence ou encore Le Zanzibar à Cannes⁵⁶⁹.

Avec le développement du ghetto commercial, c'est tout un quartier à Paris, à l'image de ce qu'il se passe dans les métropoles anglo-saxonnes, qui devient la vitrine de l'homosexualité nouvelle génération. Le pôle gai se déplace, passant de l'axe Opéra/Palais Royal à celui des Halles/le Marais. Le premier bar à s'être installé dans le quartier est Le Village en décembre 1978. S'en suit une multiplication des établissements gais : Le 10 du Perche en novembre 1979, Le Duplex en juillet 1980, Le Central en septembre 1980, Le Piano Zinc en juin 1981, Le Coffee Shop en octobre de la même année ou encore Le Swing à partir du printemps 1983⁵⁷⁰. Comme le raconte Maurice McGrath, le patron du Central, « le Marais est un quartier historique qui passionnait les gais, les loyers y étaient encore peu élevés au début des années 1980⁵⁷¹ ». Le passage de la centralité des établissements commerciaux de la rue Sainte-Anne au Marais correspond aussi à une rupture dans les modes de vie et la consommation. Le marché de la rue Sainte-Anne reposait sur trois principes : « il est impossible de faire sortir les homosexuels avant minuit », « ils ne consomment qu'un verre » (les prix sont prohibitifs) et « il faut sélectionner

567 MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir ...*, op. cit., p. 290

568 MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir ...*, op. cit., p. 295

569 *Ibid.*

570 MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir ...*, op. cit., p. 296

571 MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir ...*, op. cit., p. 297

l'entrée pour éviter les gigolos⁵⁷² ». Le Marais, au contraire, propose une toute autre politique de la consommation. Les prix sont très bas et l'accent est porté sur la visibilité qui correspond à la dynamique du *coming out* de cette époque. Les bars sont lumineux et ont pignon sur rue alors que les établissements de la rue Sainte-Anne fonctionnaient encore avec des portes blindées, des sonnettes, des judas et des videurs⁵⁷³. Au cœur de quartier, ouvre au mois d'août 1983 la librairie Les Mots à la Bouche, fondée en 1980, de Jean Pierre Meyer-Genton. Ce lieu, hautement symbolique, « vient clore la genèse du quartier gai, lui apportant sa légitimité culturelle et la valorisation identitaire qui lui manquait, en constituant un véritable ciment communautaire ». Les homosexuel.le.s du Marais peuvent alors prétendre vivre une vie totalement gaie : « ils prennent le petit déjeuner en écoutant Fréquence Gaie, vont travailler dans un établissement gai (plus d'une centaine à Paris), s'informent en lisant *Gai Pied Hebdo*, dînent dans un restaurant homosexuel du Marais puis dansent, jusqu'au matin, dans une discothèque gaie⁵⁷⁴ ».

À l'image d'une société où le conservatisme et la rigueur morale retrouvent des couleurs, un nouveau visage de l'homosexualité apparaît : l'homosexuel.le de droite. Là où quelques années auparavant, la question identitaire se cristallisait autour de l'opposition entre une homosexualité révolutionnaire et une autre réformiste, ce nouveau paradigme fait écho aux changements de l'époque. Historiquement, il existait la croyance dans les années 1950 et 1960 que l'homosexualité était assimilée à la droite. Il est probable que la croyance marxiste qui faisait de l'homosexualité un vice petit bourgeois ne soit pas étrangère à la construction de cette représentation. D'après Gérard Bach et Gérard Maison « Arcadie y est peut-être pour quelque chose ; mais, surtout, l'atomisation du milieu homo, la volonté de respectabilité des homos, les faisaient sans doute se reconnaître majoritairement dans les partis de droite plus individualistes ; mais où de toute façon, il fallait se taire sur son orientation sexuelle⁵⁷⁵ ». Puis sont arrivées les années 1970 et jusqu'aux élections de 1981, il a existé une nette poussée à gauche et à l'extrême gauche de l'électorat homosexuel. L'homosexualité étant de fait présente dans toutes les classes sociales, dans tous les milieux et celle-ci n'étant pas corrélée « à un chromosome de gauche⁵⁷⁶ », il était relativement logique de voir des gais et des lesbiennes présent.e.s sur tout l'échiquier

572 *Ibid.*

573 *Ibid.*

574 MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir ...*, *op. cit.*, p. 299

575 « À droite toute », *Homophonies*, n° 54, avril 1985, p. 49

576 *Ibid.*

politique. Ce qui est cependant nouveau, c'est que pour la première fois cette homosexualité de droite s'organise. C'est ainsi qu'apparaît un nouveau groupe, le Mouvement des gais libéraux (MGL). Ceux.celles-ci dénoncent « l'alliance subjective » de l'homosexualité avec la gauche et refusent « d'être annexés sans cesse au grand peuple de gauche⁵⁷⁷ ». Dans leur présentation, elles reconnaissent que la droite ne leur a jamais fait de promesses, qu'elle n'a jamais répondu aux questions qui lui étaient posées et que la crainte de leur moralisme et de leur « esprit familiariste⁵⁷⁸ » est fondée. Et c'est dans cette perspective qu'elles concluent que « nous, gais libéraux, de droite à droite, nous voulons leur parler, les interpeller, les questionner, les déranger... ». À la lecture de leur bulletin de liaison, le *Gays infos*, la rancœur contre la gauche est palpable. Ainsi d'après Jean-Paul Chayrigues de Olmetta, plume éditorialiste du journal, si la gauche socialiste a œuvré pour la fin de la législation homophobe, c'est tout simplement pour accélérer la désagrégation de la civilisation occidentale. « L'un des moyens, entre autres, préconisé par les pères de la doctrine "socialo-marxiste" pour ébranler, voire détruire, le mode de vie occidental, n'est il pas en effet la déstabilisation de la cellule familiale ? Partant du postulat que les homosexuels sont obligatoirement en désaccord avec leurs familles, il semble aisé de les utiliser comme éléments destructeurs de l'une des bases de notre civilisation⁵⁷⁹ ». Un autre procédé en cours chez les Gais libéraux, c'est la réécriture de l'histoire, ici sous la plume de Claude Courrouve dans un article intitulé « Droite up, gauche down⁵⁸⁰ ». De cette manière, le gouvernement provisoire de De Gaulle en 1945 qui conserva, par la signature du gaulliste François de Menthon, le délit d'homosexualité pour valoriser une France virile, devient un gouvernement exclusivement composé de ministres socialistes et communistes. Et dans une temporalité beaucoup plus récente, Valéry Giscard d'Estaing devient le chantre de la liberté d'expression homosexuelle. Dans cette histoire réenchantée, « l'arrêté d'interdiction de la revue *Homo*, pris par Poniatowski en 1976, devient "la revue *Homo* en vente libre pendant toute l'année 1975"⁵⁸¹ ». Il ne s'agit pas, d'après Hervé Lifffran, de faire comme si la gauche n'avait jamais été homophobe – en 1984, les critiques à lui faire sont nombreuses – mais de dénoncer une « escroquerie intellectuelle » qui n'apporte pas grande crédibilité aux homosexuel.le.s de droite.

577 « Des gais à droite », *Homophonies*, n° 41, mars 1984, p. 18

578 *Ibid.*

579 « Une droite gaie perplexe », *Homophonies*, n° 49, novembre 1984, p. 13

580 *Ibid.*

581 *Ibid.*

Gérard Bach et Gérard Maison établissent qu'il existe quatre façons d'être homosexuel.le.s et de droite. La première représente ceux.celles qui affirment leurs positions politiques mais qui cachent leur orientation sexuelle (catégorie selon eux la plus nombreuse). Personne, dans l'entourage de ces « pédés planqués », n'est au courant de leurs attirances ou alors on fait semblant de ne pas savoir, comme pour certaines personnalités politiques. Et par conséquent, « ce député ne manquera pas, à chaque occasion ou débat au parlement, de faire des déclarations homophobes pour mieux se couvrir⁵⁸² ». La deuxième catégorie établie sont les homosexuel.le.s de droite mais qui soutiennent toutes les revendications du mouvement, y compris les plus radicales. L'exemple est ici donné de Roger Peyrefitte qui, s'il a revendiqué avoir voté pour le Front national aux élections européennes de 1984, a cependant toujours pris la défense des gais et lesbiennes, allant jusqu'à soutenir les revendications pédophiles. Cette position est, d'après les auteurs de cette catégorisation, relativement rare en France et beaucoup plus développée dans les pays d'Europe du nord⁵⁸³. La troisième façon d'être homosexuel.le.s et de droite est celle du mouvement des Gais libéraux à l'époque de sa création. Illes se situent à droite mais veulent l'interroger et, comme le rapporte le numéro de 3 de leur bulletin, « lui arracher des engagements à respecter, sauvegarder, multiplier les droits des homos ». Cette façon de vivre son engagement politique lié à son orientation sexuelle ne surprend pas les deux Gérard. Ils n'y trouvent rien de véritablement contradictoire et au contraire y voient une « "saine émulation" entre homos de droite et de gauche [qui] doit conduire à une pression commune sur tous les partis politiques⁵⁸⁴ ». La quatrième voie de la combinaison homo et de droite est, selon les auteurs, la plus dangereuse. Elle est représentée par le MGL du printemps 1985 et de la revue *Samourai*. Cette dernière, rachetée par Pierre François Augerau (secrétaire général du MGL), a remercié l'ancienne équipe rédactionnelle du périodique menée par Jacky Fougeray pour y placer ses proches : Félix Chassaing est président du MLG et devient responsable de l'information et Claude Courrouve se voit offrir un poste d'éditorialiste⁵⁸⁵. Cette quatrième branche, si elle cherche « à se donner un look branché n'en est pas moins réactionnaire⁵⁸⁶ ». Dans ses revendications, le MGL souhaite le relèvement de l'âge de majorité sexuelle, l'interdiction des back-rooms ou encore la répression de

582 « À droite toute », ..., *op. cit.*, p. 49

583 *Ibid.*

584 « À droite toute », ..., *op. cit.*, p. 50

585 « Clash à Samourai », *Homophonies*, n° 53, mars 1985, p. 5

586 « À droite toute », ..., *op. cit.*, p. 50

la pédophilie. Une lettre ouverte de la Commission nationale du CUARH s'adresse aux Gais libéraux leur communiquant que « [ils] ne [peuvent] croire que [leur] volonté, souvent affirmée, de [se] démarquer d'avec le mouvement homosexuel dit "de gauche" [les] conduise à participer à la répression anti-homosexuelle⁵⁸⁷ ». Cette surenchère est perçue par les cuarhistes comme la revendication, par principe, de l'exact opposé de qu'illes proposent, quitte à remettre en cause les « quelques acquis des homosexuels et des lesbiennes quant à leurs libertés⁵⁸⁸ ». De façon pour le moins ahurissante, le bulletin du groupe publié dans son septième numéro une lettre de Jean-Marie Le Pen « qui ne pense pas s'être engagé dans une quelconque croisade contre les homosexuels⁵⁸⁹ ». De son côté, *Samourai* s'en prend aux « gauchistes-pédophiles du mouvement homo » et Claude Courrouve reproche au CUARH « d'enrôler sous la "bannière révolutionnaire", les enfants, les Noirs, les femmes, les immigrés etc.⁵⁹⁰ ». Cette attaque en règle du CUARH permet au comité, toujours par la voix de Gérard Bach et de Gérard Maison, de réaffirmer la base de ses engagements politiques et la philosophie qui dirige ses actions : la défense de toutes les minorités. C'est ainsi que le CUARH « s'est constitué pour lutter contre la répression anti-homosexuelle, en considérant que cette lutte était solidaire de la lutte des femmes, parce que l'oppression des lesbiennes comprend aussi celle des femmes. Il a affirmé sa solidarité contre tous les racismes, parce qu'il n'est pas possible de demander aux autres de changer leur mentalité à l'égard de l'homosexualité, si les hommes aussi ne remettent pas en cause leurs préjugés à l'égard de certaines catégories sociales [...]. Si, de fait, nous sommes "ancrés" à gauche, c'est parce qu'elle seule, avec quantité d'imperfections que nous n'hésitons pas à dénoncer, porte ce débat sur les libertés, et que des avancées réelles ont été faites depuis 1981 ». Et de conclure : « Peut-être est-il plus branché d'être de droite aujourd'hui, mais quand les libertés sont en cause, il vaut mieux parfois débrancher⁵⁹¹ ».

Cette nouvelle affirmation identitaire s'accompagne par le développement d'attitudes racistes et discriminantes au sein même du monde gai et lesbien. Il apparaît à la lecture d'*Homophonies* qu'à partir de 1983, le milieu homosexuel se trouve de plus en plus confronté au racisme de ses membres. Comme le souligne Jean Boyer, il s'exprime « de plus en plus envers les

587 « Lettre ouverte aux gais libéraux », *Homophonies*, n° 54, avril 1985, p. 50

588 *Ibid.*

589 *Ibid.*

590 « À droite toute », ..., *op. cit.*, p. 50

591 *Ibid.*

vieux et les Arabes⁵⁹² ». Ce qui tour à tour est qualifié comme étant de la « ségrégation » ou de « l'apartheid », s'exerce tout particulièrement dans les saunas et discothèques (comme Le Broad à Paris) où ces populations sont très souvent refoulées. Ce racisme est par ailleurs bien plus présent chez les gais que chez les lesbiennes où « les "vieilles" sont en général peu rejetées⁵⁹³ ». S'il existe un intérêt selon Jean Boyer à ce que les minorités se retrouvent entre elles, en non-mixité, pour former des groupes de mineurs gais, maghrébins gais ou de vieux gais, que ce soit « l'homme blanc, jeune, friqué, qui décrète l'interdit à l'encontre du vieux, du bicot ou de la folle tordue, cela s'appelle non plus discrimination en positif, mais racisme, ségrégation, discrimination⁵⁹⁴ ». Les choses ne peuvent être plus claires. En plus de la réflexion qui doit être menée au sein du CUARH et de tout le mouvement homosexuel pour se confronter à cette nouvelle réalité, Jean Boyer conseille aux vieux gais de se présenter en groupe dans les établissements où ils sont généralement refoulés, qu'une bande de folles perturbe telle ou telle discothèque du Marais et que les gais maghrébins et noirs s'imposent, avec leurs amis et amants, là où au quotidien ils ne sont pas les bienvenus.

L'homosexualité, en cette moitié de décennie, a adopté de nouveaux visages. D'un côté le ghetto marchand s'est largement développé et renforcé sur tout le territoire. Des clubs, discothèques et saunas apparaissent dans toutes les grandes et moyennes villes en France. À Paris, c'est même l'émergence d'un quartier gai au Marais qui transforme profondément le milieu homosexuel parisien. De l'autre, conséquence d'un retour en force de la rigueur morale et conservatrice, l'homosexualité de droite voire d'extrême droite trouve un nouvel écho auprès d'une certaine frange des gais. Ses positions réactionnaires tranchent tout particulièrement avec la perspective progressiste qu'avait endossée le CUARH depuis 1979.

592 « Traquez la répression », *Homophonies*, n° 32, juin 1983, p. 8

593 *Ibid.*

594 *Ibid.*

B. UN MILITANTISME À BOUT DE SOUFFLE

1. LA TRANSFORMATION DÉFINITIVE DE L'ENGAGEMENT HOMOSEXUEL

À partir de 1977, les Groupes de libération homosexuels entamaient une réflexion quant à la suite de leur mouvement. Les perspectives étaient plurielles et la remise en cause nécessaire. La réflexion engendrée à l'échelle nationale participa à la dynamique de la création du CUARH. En 1981, après la victoire de François Mitterrand, le Comité, qui a trois ans d'existence, se trouve dans l'obligation de tirer un bilan de ces trois ans de luttes et doit repenser son militantisme dans un cadre qui est amené à se modifier profondément. Les changements structurels, politiques et sociaux obligent à nouveau les militant.e.s, à partir de 1983, à questionner l'état du mouvement homosexuel. Les perspectives politiques et militantes ne sont plus évidentes et l'avenir du CUARH incertain.

Dès le printemps 1983 la question des perspectives pour le mouvement se pose. Les éditoriaux d'*Homophonies*, se suivent et se ressemblent. Ils posent continuellement la même question : quelle suite pour la militance ? Si des acquis existent et sont indéniables, ils sont fragiles et l'époque n'inspire que très peu à la sérénité. Les militant.e.s ne peuvent donc se résoudre à voir le mouvement s'éteindre. C'est ainsi que Michel Thomeret, membre de la Commission nationale du CUARH dans l'éditorial du mois d'avril 1983, propose la réflexion suivante : « Certains d'entre nous peuvent imaginer que [...] l'avenir de notre condition homosexuelle serait assurée. Un retour en arrière ? Vous n'y pensez pas ! Erreur. Un acquis n'est jamais définitif et l'actualité toute récente permet encore de le vérifier. Les résultats des dernières élections municipales nous ont fait perdre quelques maigres illusions et nous font même craindre quelques retours de bâton. [...] J'entends déjà, ici ou là, "c'est du passé. N'en parlons plus. Vivons le présent. Jouissons. Profitons-en". Mais autant je suis d'accord pour vivre le présent, autant je dis non pour gommer le passé⁵⁹⁵ ». Quelques mois plus tard, en novembre 1983, Arnaud, Marcel, Marie, Marie-Noëlle et Michel du Comité lillois anti-répression homosexuel signent un autre

595 « Éditorial », *Homophonies*, n° 30, avril 1983, p. 3

éditorial et écrivent : « Être homosexuel(le), ce n'est pas seulement une façon de baiser : c'est d'abord un comportement, un mode de vie, une façon différente d'être dans la société, une remise en question de certaines valeurs. [...] Nous avons trop tendance à penser que tout est gagné, à militer moins ou de façon routinière, [mais] certaines questions demeurent : qu'est ce qui est acquis ? Quelle capacité réelle de résistance aurions nous devant un "retour de manivelle" ?⁵⁹⁶ ».

Lors de la Commission nationale du 19 juin 1983, la nécessité d'une réflexion commune est posée dans des termes pratiques. Le compte rendu de la réunion propose un certain nombre de questions : « quelle analyse faisons-nous de la situation actuelle, quelles actions dans l'avenir, sous quelles formes ? Ce débat est déjà engagé dans certains groupes, il serait souhaitable que ces groupes diffusent leurs réflexions [...]»⁵⁹⁷ ». Les élections municipales à peine passées, la répression prenant de l'ampleur, une mise au point est tout particulièrement nécessaire. De façon logique et compréhensible une première attitude émerge dans les pratiques et les récits. Il s'agit de continuer à aller de l'avant et à ne pas laisser trop de place au doute. C'est ce qui semble se dérouler à la Coordination nationale des 14 et 15 janvier 1984 à Caen. Dix sept groupes sont représentés, et la discussion s'articule autour de « Campagnes communes sur un ou des thèmes forts, comment intéresser à nos luttes d'autres personnes extérieures au CUARH ? Faut-il recentrer nos objectifs ?⁵⁹⁸ ». Le temps n'est pas au repli, au contraire : il est décidé d'organiser un congrès du CUARH – le premier du Comité – à Paris les 21, 22 et 23 avril 1984. Les thèmes proposés pour ce congrès ne laissent pas présager une quelconque crise du mouvement. Il s'agit de discuter éducation, de « racisme interne », de mode de vie, des campagnes militantes du CUARH avec des interventions et des débats avec des groupes homosexuels étrangers⁵⁹⁹. Il est par ailleurs décidé de participer aux assises du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) et de demander la participation du CUARH au Conseil supérieur de l'éducation. Par ces deux initiatives la dimension nationale du Comité continue à être affirmée, malgré les tourments de l'époque. Plus éloquent encore, le tirage d'*Homophonies* est annoncé – de manière exagérée on le sait – à 22 000 exemplaires sur 68 pages⁶⁰⁰.

De façon encore plus déterminée, certain.e.s n'acceptent pas l'idée d'un reflux, d'une crise

596 « Éditorial », *Homophonies*, n° 36, novembre 1983, p. 3

597 Compte rendu de la Commission nationale du 19 juin 1983, fonds d'archive privé de Christian Deleusse, p. 1

598 « CUARH en congrès », *Homophonies*, n° 41, mars 1984, p. 4

599 *Ibid.*

600 *Ibid.*

du militantisme et d'un mouvement en proie aux doutes et aux difficultés. C'est par exemple l'attitude de Pierre Dutey qui fait le récit, quelques mois plus tard, d'une autre Coordination nationale, celle de Lyon, des 27 et 28 octobre 1984. Son compte rendu, emprunt de lyrisme, présente, plein de doutes et d'appréhensions, son arrivée à Lyon. « Et bien, autant vous faire d'emblée cette confidence : je n'y croyais pas. Je l'avoue humblement, les brouillards lyonnais, ou la pré-andropause, ont souvent poussé mon pessimisme natif à rejoindre les Cassandres. Vous savez, les Cassandres : "le CUARH a son passé derrière lui, il n'attire pas la nouvelle génération, le mouvement français se meurt, il est mort ..." Bref la Toussaint approchant, cette vingt-troisième Coordination nationale (la troisième à Lyon) semblait devoir se profiler sur un horizon de chrysanthèmes⁶⁰¹ ». Et de s'exclamer ensuite : « Et voyez comme on avait tort⁶⁰² ». Pour justifier cet enthousiasme Pierre Dutey se lance alors l'énumération des bonnes nouvelles : dix sept groupes étaient représentés dont deux qui demandent leur adhésion au CUARH, « n'est-ce pas le régime habituel depuis des années ?⁶⁰³ », des commissions internes au Comité qui fonctionnent bien et d'après l'auteur de ces lignes une marche nationale en juin 1984 qui fut un succès. Enfin, il rappelle qu'*Homophonies* est une réussite et met en avant la qualité du périodique. La toile de fond qu'il propose retrouve cependant, au fil du texte, une certaine lucidité, même s'il reste relativement optimiste : « le CUARH accuse peut-être le même fléchissement que tous les autres grands mouvements sociaux (syndicalisme, associatif, mouvement des femmes) mais il tire plus qu'honorablement son épingle du jeu⁶⁰⁴ ». Cet entrain est à mettre en perspective avec le sentiment de Pierre Dutey face à l'époque qu'il traverse. Face à la recrudescence de l'homophobie et de la répression, l'existence du Comité est pour lui un préalable et une nécessité existentielle. Douter de la pertinence et de l'existence du CUARH n'est alors logiquement pas possible.

Cet optimisme n'est cependant pas partagé par tou.te.s. Jacques Garry du GLH mixte de Nantes présente un constat bien plus compliqué de l'état de son groupe. Celui-ci est, en 1983, vieux de quatre ans et sa perspective incertaine. D'après lui, il existe un clivage fort dans le fait que c'est un noyau de quelques personnes qui fait fonctionner le GLH, opposé à un cercle plus

601 « Le CUARH fait le point », *Homophonies*, n° 50, décembre 1984, p. 19

602 *Ibid.*

603 *Ibid.*

604 *Ibid.*

important de gens « dont la principale préoccupation est de "consommer" les activités proposées et organisées par les premiers⁶⁰⁵ ». Ce type de difficulté est d'après lui largement significative de ce qu'il se passe dans les différents groupes et associations, quelles que soient leurs tendances et orientations politiques. Cette situation se double de conflits affectifs au sein du GLH, qui a toujours revendiqué que la sexualité et les « rapports sociaux » entre les militant.e.s étaient la raison d'être des activités⁶⁰⁶. Le « marasme » dans lequel se débattent le mouvement, les GLH et les GL, s'entrecroise d'après ce militant avec une crise d'orientation profonde de ces groupes. Il souligne ainsi que toute l'énergie mise à organiser tel ou tel événement se retrouve toujours confrontée à l'échec de ces initiatives : « l'on sait très bien que le résultat au sein du milieu homo sera décevant, et que l'indifférence paiera en retour l'énergie déployée, sauf, peut-être, pour quelques hétéros qui découvrent ainsi une interrogation sur leur propre sexualité (oh joie du paradoxe!)⁶⁰⁷ ». Jacques Garry questionne aussi les perspectives du mouvement quand il les met en comparaison avec l'état des mouvements féministes et des autres « opprimés », les allié.e.s naturel.le.s du mouvement homosexuel. Il considère comme difficilement envisageable de mener sans eux.elles la lutte contre l'oppression, quelles que soient ses formes. Ce qui d'ailleurs l'étonne, c'est de constater à quel point le mouvement homosexuel a su garder une telle vigueur organisationnelle et imaginative tout au long de ces années. Et malgré tous ces constats amers, c'est sur une note d'espoir que se termine son récit. « C'est sûrement là que se situe le plus grand espoir. Celui de voir redémarrer de nouvelles luttes sociales dans lesquelles les homos pourront faire connaître leurs revendications et leur joie de vivre. Il y a peut-être des traversées du désert nécessaires, qu'en pensez- vous ?⁶⁰⁸ ».

Ce qui se joue en réalité c'est une transformation profonde et définitive de l'engagement homosexuel. C'est sa dimension politique et militante qui, si elle ne disparaît pas d'un coup, s'effrite progressivement pour laisser place à une autre forme d'expression. L'époque n'est pas non plus sans rappeler que les lendemains ne sont pas enchanteurs : « démobilisation, manque de perspectives, crise des idéologies ? ... Seules la droite et l'extrême droite ne semblent pas connaître ce genre de problème, hélas !⁶⁰⁹ ». Comme le souligne le MIEL dans un texte

605 « Le GLH mixte de Nantes, un groupe qui s'interroge », *Homophonies*, n° 33-34, juillet-août 1983, p. 18

606 *Ibid.*

607 *Ibid.*

608 *Ibid.*

609 « lesbiennes en mutation », *Homophonies*, n° 53, mars 1985, p. 45

d'invitation à un Forum national sur les lieux et activités lesbien au printemps 1985, « les groupes lesbiens axés sur le militantisme traditionnel sont en pleine dépression, alors que parallèlement, se développent d'autres centres d'intérêts, se créent d'autres activités⁶¹⁰ ». Ces centres d'intérêts différents, ces autres activités, se concentrent autour de réalisations concrètes de projets, et moins autour d'une quelconque organisation politique. De façon emblématique ce qui faisait la jonction entre les groupes militants et une population aux attentes nouvelles étaient les lieux associatifs. Ceux-ci, en 1985, ont presque tous disparu, car certainement trop liés à un mouvement militant entré en déliquescence. Comme le rapporte Claude Connan, « en 1982, la Fédération nationale des lieux associatifs gays comptait 13 de ces lieux répartis un peu partout en France. Chiffre porte-malheur : ils ne sont plus que 3 aujourd'hui⁶¹¹ ». D'après Michel Branchu les raisons pour lesquelles les lieux associatifs ont fermé leurs portes sont variées. Il y a tout d'abord des problèmes financiers liés « à la façon de gérer ce qui ressemble tout de même un peu financièrement à une entreprise et sur le "miroir aux alouettes" qu'a été l'obtention de subventions pour des postes de permanents [...]»⁶¹² ». Mais ce qui a plus que tout obligé ces lieux à fermer, c'est le manque de militant.e.s pour les faire fonctionner. On peut voir cette expérience des lieux associatifs comme la forme d'expression d'une transition entre des structures strictement militantes comme les GLH et les associations de services et de loisirs mais aussi, comme le souligne Michel Branchu, « un intermédiaire entre la mouvance homosexuelle, les médias, l'opinion et les pouvoirs publics⁶¹³ ».

C'est ainsi que dans le même temps, le nombre de groupes et d'associations n'a jamais été aussi élevé. Dans l'annuaire des groupes référencés par *Homophonies* dans sa parution de novembre 1984, ce sont 100 groupes et associations qui se répartissent à travers toute la France. Fait notable, de tous ces groupes ils ne sont plus que 51 à faire partie du CUARH⁶¹⁴. La structure unificatrice, militante et revendicatrice que propose le Comité ne semble donc plus être une nécessité pour les associations existantes. La tendance au développement de petites associations exprime, d'après Jean-Michel Dumont, le désir de s'investir dans une action précise et « non plus

610 *Ibid.*

611 PREARO Massimo, *Le moment politique de l'homosexualité ...*, op. cit., p. 241

612 « L'associatif répond », *Homophonies*, n° 52, février 1985, p. 22

613 *Ibid.*

614 « L'annuaire des groupes », *Homophonies*, n° 49, novembre 1984, p. 16-17

dans un mouvement de protestation générale⁶¹⁵ ». J'avais déjà mentionné le fait que les groupes se tournaient de plus en plus vers des prestations de services. Ce processus est encore davantage accru dans la période 1983-1986. Les lesbiennes parisiennes peuvent donc au sein de l'association Mytilène s'adonner au karaté et au self-défense, alors que les amateur.trice.s de randonnée peuvent grâce à l'association des Gais randonneurs et voyageurs « découvrir la Bretagne à pied, en vélo ou à cheval⁶¹⁶ ». Le seul risque perçu par Jean-Michel Dumont, dans ce développement continu de la vie associative, est le spectre d'un corporatisme et de nouveaux antagonismes entre les groupes. Il soutient ainsi que « les différentes scissions, depuis 1981, des groupes militants et des médias gais, ainsi que l'émergence, en tant que groupe, des gais de droite, en sont certainement des signes⁶¹⁷ ». Dans cette évolution du monde associatif, il apparaît aussi que c'est la naissance d'un nouveau paradigme identitaire. Alors que l'action des GLH, du CUARH et d'un certain nombre de groupes militants tendait à la revendication d'un droit à la différence, cette nouvelle forme de regroupement, dans une perspective de normalisation de ses activités, se place, elle, davantage dans la revendication d'un droit à l'indifférence.

Malgré tous les efforts engagés par les militant.e.s, le renouvellement des formes de militantisme et d'engagement imaginées par le CUARH offre peu de perspectives et ne répond plus aux attentes des gais et des lesbiennes en ce presque milieu de décennie. Le constat est relativement sévère : le nombre de groupes et d'associations membre du CUARH est en constante diminution alors que les associations de loisirs et de services se développent continuellement. En lien avec l'époque c'est en réalité un profond renouvellement des formes d'engagement qui s'opère, auquel le CUARH, dans sa perspective revendicatrice, ne correspond plus. Cet inévitable délitement du Comité est en parallèle aussi à comprendre et à analyser dans la récurrence et la multiplication des échecs et des conflits du mouvement homosexuel.

615 « Mille et une associations », *Homophonies*, n° 49, novembre 1984, p. 14-15

616 « Ça bouge à travers nos villes », *Homophonies*, n° 55, mai-juin 1985, p. 17

617 « Mille et une associations », ..., *op. cit.*, p. 14

2. LA LENTE DÉSENTÉGRATION DU MOUVEMENT

Conséquence d'une époque qui n'offre que peu de perspectives au militantisme et à de nouvelles revendications, le mouvement homosexuel s'effrite et tend lentement vers la désintégration. Conséquence d'une militance qui s'essouffle, de militant.e.s en proie aux doutes et d'échecs qui se succèdent, les groupes membres du CUARH lentement s'éteignent. Les marches nationales se muent en de grandes parades festives, pour le plus grand bonheur du ghetto marchand. L'organe de propagande du CUARH, *Homophonies*, s'il a plusieurs fois déjà été mis en danger, est menacé de disparition. Une page de l'histoire du mouvement homosexuel est sur le point de se tourner, de laquelle le CUARH ne se relèvera pas.

La perspective militante du CUARH est depuis 1983 de plus en plus difficile à tenir et l'avenir du mouvement incertain. L'organisation d'États-généraux de l'homosexualité à l'automne 1983 devait permettre une certaine remobilisation des gais et lesbiennes et l'extension du mouvement à toutes les tendances de l'homosexualité. Pour que cette rencontre ne soit pas seulement un fait parisien et que la place du mouvement en région soit véritablement prise en compte, certains groupes du CUARH se sont engagés dans l'organisation d'Assises régionales pour préparer ces États-généraux. En Bourgogne, le GLH de Dijon, le lieu associatif Diane et Hadrien et le groupe confessionnel David et Jonathan ont organisé cette rencontre du 27 au 30 avril 1983. Signe avant coureur d'un échec à venir, l'article qui rend compte de ces assises régionales dans *Homophonies* est intitulé « Bilan mitigé des assises⁶¹⁸ ». Les militant.e.s n'avaient pourtant pas ménagé leurs efforts : « quatre jours durant, théâtre, cinéma, débats variés (littérature, sociologie, lesbiennes, politique etc.), bals, expositions, "foire au livre gai", films vidéo non-stop se sont succédés, chevauchés⁶¹⁹ ». Et pourtant, le public ne fut pas au rendez-vous. Si quelques 250 à 300 personnes ont participé à l'une ou l'autre des activités, les débats n'ont jamais accueilli plus de quelques dizaines de personnes malgré une couverture importante par la presse locale. Guère surprenant, c'est le bal-gala de clôture qui mobilisa le plus. Comme le signale Jean Boyer, « le développement du mouvement, du GLH, de David et Jonathan, la

618 « Bilan mitigé des assises », *Homophonies*, n° 32, juin 1983, p. 13

619 *Ibid.*

création de groupes dans la région, toutes choses que l'on pouvait raisonnablement escompter ne se sont pas produites⁶²⁰ ». Le constat est d'autant plus amer quand il est fait état des moyens mis en place par les groupes pour la tenue de ces rencontres : des milliers de tracts et d'affiches, une bonne couverture dans la presse et un passage à la télévision. Jean Boyer rappelle que, encore trois ans auparavant, le GLH de Dijon parvenait, sans tous ces moyens, à mobiliser à lui seul tout autant de personnes. La perspective des États-généraux doit donc être repensée : « [ils] ne seront pas l'événement historique que l'on pouvait espérer, qui aurait permis un bond en avant dans la construction du mouvement⁶²¹ ». S'il ne s'agit pas d'annuler les rencontres, les objectifs sont revus à la baisse. Une discussion à ce propos est entamée lors de la Commission nationale du 28 mai 1983 à Paris. Gérard Bach se montre pessimiste quant à la situation et pointe des erreurs stratégiques de la part du CUARH. Il propose alors tout simplement d'annuler ces États-généraux⁶²². Jean Boyer, également présent à Paris, estime qu'il « s'est trompé sur l'appréciation générale de la situation française en 83⁶²³ » et un certain Jean des Gais PTT reconnaît lui aussi qu'il a surestimé le dynamisme des groupes. Il est alors décidé que c'est au cours de la prochaine Coordination nationale à Marseille que doit se décider la suite de ces États-généraux et approfondir le débat sur l'orientation générale du CUARH. C'est pourtant quelque temps plus tard, à la Coordination nationale de septembre 1983, qu'une décision est prise concernant les rencontres. De façon très laconique et sans équivoque, le compte rendu de la réunion annonce : « Pas d'États-généraux⁶²⁴ ». Le CHLOEG en charge de l'organisation de ces rencontres est par ailleurs endetté à hauteur de 6000 francs et sa dissolution imminente⁶²⁵. Cet échec autour de l'organisation des États-généraux, projet porté par le CUARH puis le CHLOEG depuis bientôt deux ans, est le premier échec significatif du Comité. Cette première déconvenue en annonce bien d'autres.

La marche nationale du 4 avril 1981 avait réuni près de 10 000 personnes dans les rues de Paris. Celle de 1982 près de 12 000. L'homosexualité se faisait revendicative et le temps d'une journée, les rues de Paris appartenaient au mouvement. La marche de 1983 est non plus organisée

620 « Bilan mitigé des assises », ..., *op. cit.*, p. 14

621 *Ibid.*

622 Compte rendu de la Commission nationale du 28 mai 1983, fonds d'archive privé de Christian Deleusse, p. 1

623 *Ibid.*

624 Compte rendu de la Coordination nationale des 24 et 25 septembre 1983 à Clermont-Ferrand, fonds d'archive privé de Christian Deleusse, p. 2

625 *Ibid.*

par le CUARH mais par le CHLOEG qui regroupe la grande majorité des groupes nationaux, des lieux associatifs et des médias gais. Cette marche cristallise, en cette année de retour de bâton, les tensions du mouvement et préfigure elle aussi au déclin de la mobilisation homosexuelle. Ce ne sont finalement que 10 000 personnes qui défilent entre Montparnasse et le Palais Royal. Ce qui devait « être une grande fête, a joué sur un mode mineur⁶²⁶ ». Alors que les rares slogans politiques n'étaient que très peu repris, pour la première fois les établissements commerciaux fermaient la marche. Le CHLOEG, à l'initiative de la marche, leur offrait ainsi « une belle occasion de se faire de la publicité gratuite⁶²⁷ ». Le caractère militant des deux marches précédentes avait été largement décrié par certain.e.s. Un certain Kootz du journal *Samourai* s'était alors fendu d'un article expliquant qu'« il faut se souvenir que certains gays n'ont pas participé à la marche de l'année dernière, précisément parce qu'il s'agissait de la manifestation d'un groupe militant⁶²⁸ ». De nombreuses tensions ont alors émaillé l'organisation de la marche que le CHLOEG imaginait comme une sorte de « "gay pride" à l'américaine⁶²⁹ ». Françoise Renauda et Denis Boullé considèrent ainsi que celui-ci, malgré toutes les réunions, commissions et assemblées générales organisées ne s'est jamais donné les moyens d'être efficace. Couplées à ce manque d'organisation, les divergences quant à la marche furent nombreuses. Se posait d'abord la question des objectifs : fallait-il « donner à la marche un aspect revendicatif ou faire la fête⁶³⁰ » ? La division s'est aussi portée sur les enjeux de la manifestation. Elle opposait celles. ceux qui insistaient pour garder une perspective militante dans la marche à d'autres qui voulaient « tout miser sur le ras-le-bol du militantisme et que "vivent nos amours"⁶³¹ ». C'est finalement l'option d'une « fête des homosexualités » qui a prévalu et c'est sans doute, d'après les auteur.e.s de cette analyse, la raison du « demi succès du 18 juin [car] le CLHOEG a fait descendre des milliers d'homos dans la rue sans réelle motivation⁶³² ». Un autre conflit d'importance a éclaté lors de cette marche autour de la place des lesbiennes dans le cortège et la non-mixité. Appelée par la plupart des groupes et journaux lesbiens (le MIEL, *Partages*), ces dernières avaient obtenu de haute lutte qu'elles constituent le cortège de tête. Cette non-mixité du

626 « Gay Pride ou marche militante ? », *Homophonies*, n° 33-34, juillet-août 1983, p. 4

627 « Gay Pride ou marche militante ? », ..., *op. cit.*, p. 5

628 *Ibid.*

629 « Gay Pride ou marche militante ? », ..., *op. cit.*, p. 6

630 *Ibid.*

631 *Ibid.*

632 « Gay Pride ou marche militante ? », ..., *op. cit.*, p. 7

cortège fut particulièrement problématique et recueillit haines et agressions diverses de la part de bien des marcheur.se.s qui n'acceptaient pas cette exigence politique. La situation fut tellement problématique que c'était « probablement la dernière fois que ce cortège sera organisé⁶³³ ». Le soir, lors du traditionnel bal de la Mutualité, on se bousculait moins que les années précédentes et l'espace non-mixte réservé aux lesbiennes fut à nouveau l'occasion pour certain.e.s d'exprimer sexisme et lesbophobie. Quand après s'être fait refouler devant l'entrée de l'espace non-mixte, toutes les raisons étaient valables pour traiter « ces sales gouines » de « mal baisées⁶³⁴ ». La marche de l'année suivante se déroule sous la bannière de « 1984, année internationale d'action des homosexuels et des lesbiennes » décidée par l'IGA et l'ILIS. Si la banderole du CUARH national est flanquée d'un « Le Pen c'est la haine, Le Pen c'est pas la peine⁶³⁵ », l'ambiance est largement à la fête et les slogans sont presque inaudibles. Alors que pour la marche du 4 avril 1981 ce sont plus de 100 000 tracts qui avaient été tirés et des milliers d'affiches, la Commission nationale pour la marche du 23 juin 1984 décide de ne pas imprimer plus de 2000 affiches et 40 000 tracts⁶³⁶. L'espoir d'organiser une marche massive est passé et aucun chiffre de participation à la manifestation n'est donné. Une certaine Odile de Marseille, dans un courrier à *Homophonies*, regrette que très peu de personnes de région se soient déplacées pour la marche parisienne. S'il n'était, pour l'édition de 1984, absolument plus question d'un cortège lesbien de tête, constat est fait que « lors de cette marche [...] nous étions l'un des derniers groupes existant en France : Groupe lesbien organisé au sein de la Boulangerie gaie⁶³⁷ ». La marche de l'année suivante, celle de 1985, est la dernière organisée par le CUARH. Suite à la disparition du Comité à l'été 1986, la perspective militante de cette journée est totalement abandonnée. Elle est délaissée pour un événement à caractère festif et commercial, immédiatement récupéré par le ghetto marchand, à l'image de l'entrepreneur gai, David Girard, qui investit alors pleinement dans la marche.

Organe de presse incontournable du mouvement militant homosexuel et journal du CUARH, *Homophonies* entre en crise au printemps 1985. Si le mouvement homosexuel avait en cette moitié de décennie déjà largement entamé un lent reflux, le journal permettait encore à l'homosexualité militante de maintenir un certain discours, et de se faire l'écho de ce qu'il se

633 « Gay Pride ou marche militante ? », ..., *op. cit.*, p. 4

634 « Gay Pride ou marche militante ? », ..., *op. cit.*, p. 6

635 « Chez nous soyez reines ! », *Homophonies*, n° 45-46, juillet-août 1984, p. 5

636 Compte rendu de la Commission nationale du 31 mars 1984, fonds d'archive privé de Christian Deleusse, p. 1

637 « Courrier des lecteurs », *Homophonies*, n° 47, septembre 1984, p. 66

passait sur l'ensemble du territoire, incarnant ainsi une certaine coordination du mouvement que le CUARH n'était plus en mesure d'accomplir (de moins en moins de groupes sont partie constituante du Comité). Le numéro de février 1985 d'*Homophonies* fait part à ses lecteur.trice.s de son assignation au tribunal le 27 février à la requête d'un certain Thierry Schlumberg. Celui-ci attaque le journal pour avoir présenté en couverture de son numéro de mai 1984 une photo de ce dernier le représentant en tenue de marin. Il considère alors que cette publication lui porte préjudice et après avoir déjà obtenu 10 000 francs en référé réclame désormais 100 000 francs de dommages et intérêts⁶³⁸. Un appel est alors lancé au lectorat du journal pour qu'il apporte son soutien en venant au procès et en adressant un soutien financier. À ce couperet financier s'ajoute une crise interne. L'éditorial de la parution d'avril débute ainsi : « Difficile de faire un journal comme celui-ci. Sa survie est menacée par un éclatement de son comité de rédaction et par des difficultés financières⁶³⁹ ». Lors de la Coordination nationale des 16 et 17 mars à Chalon-sur-Saône, l'essentiel de la rencontre est consacré au journal dont les axes sont redéfinis. Face à des courants « qui se manifestent en réaction sociale contre les acquis des quinze années passées », le journal, tout particulièrement dans la perspective des élections de 1986, se veut être « une parole de liberté » contre l'homophobie, le sexisme et le racisme. Pour faire face aux difficultés que le mensuel traverse, la Coordination nationale fait le choix de mettre en place un comité de rédaction resserré de cinq membres en les personnes de Gérard Bach, Mélanie Badaire, Annie Cariou, Catherine Gonnard et Daniel Semré. L'éditorial se termine en affirmant que si « ce n'est pas la première fois qu'*Homophonies* lance un appel, [...] c'est la première fois que nous disons que la continuité de la parution du journal ne sera assurée que si les lecteurs se mobilisent en s'abonnant, en souscrivant. Il faut le dire, car c'est en mettant carte sur table qu'*Homophonies* poursuivra sa tâche. Nous avons, vous avez, quelques semaines pour réussir⁶⁴⁰ ». Malgré cet appel aux lecteurs et lectrices du journal, le numéro n° 55 est le dernier pour la première version du périodique. Les mois de mai et de juin sont concentrés dans un seul et même numéro et là où la parution précédente comptait encore 68 pages, le dernier tirage lui, n'en dispose que 36. L'éditorial signé par ce même comité de rédaction restreint propose un bilan des mois écoulés. La question récurrente qui se pose était de savoir s'il fallait, ou non, tout faire pour continuer. Dans

638 « Votre journal menacé », *Homophonies*, n° 52, février 1985, p. 13

639 « Éditorial », *Homophonies*, n° 54, avril 1985, p. 5

640 *Ibid.*

le même temps, *Homophonies* a finalement été lourdement condamné par la justice pour la publication de la photo Thierry Schlumberg. Dans une note d'espoir les membres du comité de rédaction refusent cependant de baisser les bras : « la crise financière et politique que nous venons de traverser peut être un moyen de concrétiser un projet d'élargissement de notre journal, pour qu'il soit plus proche des réalités et de la diversité de nos modes de vie. Un carrefour de discussion mixte qui combat l'homophobie, le racisme, le sexisme, ce n'est pas pour nous une idée en l'air⁶⁴¹ ». En cette fin de printemps, une page importante de l'histoire du mouvement homosexuel se tourne et le symbole de la vie militante homosexuelle disparaît. Si la première version d'*Homophonies* s'arrête, la perspective de continuer à produire un journal reste bien présente. Une invitation est lancée pour le 21 mai au siège du CUARH afin de définir quelle pourrait être la suite du mensuel. Les mois passent et c'est finalement le 21 novembre de la même année qu'apparaît la seconde version d'*Homophonies* complété par le qualificatif *Nouvelle série*. Neuf numéros se succèdent jusqu'à juin 1986, date de la fin définitive du journal et du CUARH par extension.

La disparition du CUARH, je l'ai déjà signalé, est difficilement résumable à une date ou un événement. Je n'ai, au fil de mes lectures, pas trouvé de moment d'auto-dissolution ou autre fin programmée. Il existe, je crois, un procédé récurrent dans la fin des mouvements, qui fait qu'il est toujours difficile d'établir avec précision la fin d'une entité du fait des sources qui se font de plus en plus rares. Ce qui est pour le moins imaginable, c'est que tant qu'existe *Homophonies* et plus tard la *Nouvelle série*, le CUARH n'a pas encore tout à fait disparu. Il faut cependant se rappeler que le CUARH est une coordination des groupes et associations homosexuels. Si cette coordination se maintient, il n'en va pas de même pour les composantes de cette dernière. Si les naissances sont souvent annoncées dans *Homophonies*, les décès le sont beaucoup moins. Un article est cependant consacré à la fin du lieu associatif « Les Balcons » à Rouen. Les ressorts de la fin de cette histoire sont connus : démêlés avec le propriétaire du local et la justice, ce qui « a contribué à démobiliser l'énergie d'une équipe d'animation déjà très réduite en nombre et submergée par les nombreux problèmes matériels de mise en route du projet⁶⁴² ». L'attitude consommatrice de nombreux utilisateur.trice.s du lieu a aussi participé à accélérer la fin du

641 « Éditorial », *Homophonies*, n° 55, mai-juin 1985, p. 3

642 « La fin des Balcons », *Homophonies*, n° 30, avril 1983, p. 18

projet. Ou bien comme l'écrivent quelques militant.e.s du GLH de Marseille : « Gestion, gestion quand tu nous tiens ! O que l'associatif est beau sur le papier... De fête en fête ne serions-nous que des vendeurs de canette ? Course d'obstacle avant la fondation, course de fond après l'ouverture⁶⁴³ ». Du côté des lesbiennes à partir de 1984, le constat est fait que « ça bouge dans le mauvais sens avec la disparition de plusieurs groupes en province⁶⁴⁴ ». Le numéro 55 d'*Homophonies* fait part dans sa rubrique « Ça bouge » du fait que le COPARH est dans une perspective de reconstitution et appelle à une assemblée générale le 15 mai 1985⁶⁴⁵. S'il n'avait jamais été fait état de la disparition du groupe parisien ce fait est cependant marquant. Il fut le premier dès septembre 1979 à se constituer sous l'appellation du CUARH-Paris et a largement participé à l'histoire du CUARH national, tout particulièrement lors de ses visites dans les salons des ministères en mai et juin 1981 dans la perspective de faire abroger les différentes législations homophobes. Il n'est pas dit dans les sources pour quelle raison certain.e.s militant.e.s cherchèrent à reconstituer le groupe, mais sa dissolution préalable est un fait marquant dans l'histoire de la fin du CUARH. Le numéro 3 de la *Nouvelle série d'Homophonies*, daté du 22 janvier 1986 propose à son tour un annuaire des groupes. 114 groupes et associations sont référencés, aux objectifs les plus divers. Se côtoient ainsi l'Association des médecins gais (AMG), l'ARIS, David et Jonathan avec d'autres structures comme les Gais gourmets mystiques, les Ornithologistes gais, les Alcooliques anonymes groupes homosexuel(le)s ou encore les Goudous télématiques⁶⁴⁶. Malgré cette effervescence associative, ce ne sont plus que 8 groupes qui sont membres adhérents du CUARH. Leur faible nombre me permet de les citer. On y trouve donc le groupe Homosexualité et socialisme (HES), le GRED national, les Gais retraités, le CCL, le COPARH, le MIEL, les Lesbiennes du CCL et SOS Écoute gaie⁶⁴⁷. Fait tout autant intéressant, il n'existe plus que deux groupes (qui ne sont d'ailleurs plus partie prenante du CUARH) à revendiquer le sigle de GLH : les groupes de Tours et de Marseille.

Il m'est en outre difficile de retracer l'histoire du mouvement pour la dernière année d'existence du CUARH, les sources à ma disposition aujourd'hui n'étant que très partielles⁶⁴⁸.

643 « Dossier mode de vie », *Homophonies*, n° 52, février 1985, p. 42

644 « Ça bouge », *Homophonies*, n° 42, avril 1984, p. 18

645 « Ça bouge », *Homophonies*, n° 55, mai-juin 1984, p. 18

646 « L'annuaire des groupes », *Homophonies Nouvelle série*, n° 3, 22 janvier 1986

647 *Ibid.*

648 Après la fin de la parution de la première version d'*Homophonies*, je ne dispose d'aucune source interne au CUARH me permettant de retracer l'histoire du mouvement entre mai et novembre 1985. En ce qui concerne la

Quelques éléments permettent tout de même de renseigner sur les dernières actions et mobilisations du Comité et du mouvement dans une perspective plus générale. La *Nouvelle série d'Homophonies* propose dans son numéro 2 une rétrospective de l'année 1985. Il y est consigné qu'une Coordination nationale du CUARH a eu lieu le 28 septembre dans les locaux de l'ARIS à Lyon. Le fait que cette rencontre ne dure qu'un jour, alors que durant des années celles-ci se déroulaient sur un week-end, est un fait notable. Le 11 novembre, le GLH de Marseille organisait un événement intitulé « Convergences des initiatives gais et lesbiennes ». Le GLH, par delà le CUARH, « souhaitait réunir des groupes homosexuels et lesbiens au-delà des divergences habituelles et venant de toute la France⁶⁴⁹ ». Mais l'initiative n'ayant pas trouvé l'écho escompté, ce ne furent que les groupes de Marseille, Paris et Bruxelles qui se retrouvèrent, mettant « en évidence l'essoufflement actuel du mouvement gai français⁶⁵⁰ ». Il n'y était plus question d'élaborer des projets insensés mais de se restreindre « à ce qui pouvait être fait avec efficacité⁶⁵¹ ». Les discussions se sont alors focalisées sur un réseau d'entre-aide à la procréation et sur la publication d'un guide pratique sur leurs droits. La dernière trace d'une « perspective politique » du CUARH que j'ai pu trouver, est un questionnaire envoyé aux candidat.e.s aux élections législatives du printemps 1986. En plus de chercher à savoir si les futur.e.s député.e.s s'engagent à ne pas revenir sur les acquis législatifs arrachés au pouvoir socialiste, de nouvelles revendications apparaissent. Il s'agit cette fois-ci d'exiger les mêmes droits sociaux aux couples homosexuels qu'aux hétérosexuels, de supprimer la Brigade des Parcs et jardins à Paris, d'affirmer la non-discrimination des homosexuels et des lesbiennes en matière de contraception ou encore d'exiger le refus des pratiques discriminatoires pour les personnes malades du sida⁶⁵².

Au sein du CUARH, les conflits et les échecs participent à la lente désintégration du mouvement. C'est dans un premier temps les États-généraux de l'homosexualité prévus en novembre 1983 qui sont annulés faute d'énergie et de perspectives. Les marches nationales, si elles continuent à être organisées chaque années n'inspirent plus la même ferveur et sont

Nouvelle série d'Homophonies, je n'ai pour le moment seulement pu consulter que trois numéros sur les neuf existants (les n° 2,3 et 8).

649 « Convergences », *Homophonies Nouvelle série*, n° 2, 18 décembre 1985, p. 4

650 *Ibid.*

651 *Ibid.*

652 « Questionnaire à l'intention des candidats aux élections de mars 1986 », *Homophonies Nouvelle série*, n° 3, 22 janvier 1986

progressivement rattrapées et récupérées par le secteur commercial qui veut en faire une grande fête vidée de toute son essence revendicative et militante. Dans le même temps les groupes politiques et associations militantes tendent à disparaître et au printemps 1985 c'est autour du journal *Homophonies*, qui cinq ans durant a représenté la voix du mouvement, de disparaître. S'il est difficile d'établir une date spécifique pour annoncer la fin du CUARH, il apparaît clairement qu'à l'été 1986 une page du mouvement homosexuel vient d'être tournée. La génération suivante rechigne à s'engager et préfère aller danser.

3. DE LA « GÉNÉRATION MILITANTE » À LA « TROISIÈME GÉNÉRATION »

La crise du mouvement homosexuel est à interroger dans un double mouvement : qu'est ce qui est de son ressort et qu'est ce qui lui est extérieur. Ce qui est de son ressort ce sont les enjeux et les formes de mobilisation que le mouvement propose. Ce qui est extérieur aux militant.e.s homosexuel.le.s c'est un contexte de crise et de retour de bâton mais aussi l'avancée de leurs droits et la fin d'une certaine législation homophobe. C'est à partir de la lecture combinée de ces deux facteurs que peut s'analyser l'état du mouvement et les perspectives de mobilisation. Pour la génération qui a déjà mené tous ces combats, mais aussi pour celle qui suit. C'est dans cette mesure que l'étude du *Rapport gai*, publié en 1984, est intéressante. Pour la première fois une étude s'intéresse à la vie des gais et des lesbiennes en France et il met en lumière l'apparition d'une nouvelle génération, pour qui l'engagement et la lutte politique n'est plus au cœur de ses préoccupations. Marquée par la montée en force de l'individualisme existentiel et du libéralisme économique triomphant des années 1980, cette « troisième génération » opère une nette rupture avec ses aîné.e.s.

La publication du *Rapport gai* est un fait nouveau dans l'appréhension de la question homosexuelle dans les années 1980. Alors qu'aux États-Unis l'homosexualité est déjà un sujet de recherche que les divers rapports Kinsey, s'intéressant à la problématique de la sexualité de manière générale, permettent d'étayer, en France, seul le groupe Arcadie avait, en 1974, publié une étude sur l'homosexualité, ses représentations et les modes de vie des gais et des lesbiennes.

Initiée en 1983, l'étude menée par Gérard Bach, Pierre Dutey et Jean Cavaihles avec le concours de la FLAG repose sur un questionnaire de 300 questions. Il a été distribué à 15 000 exemplaires dans les lieux associatifs gais, à la marche du 18 juin 1983 et à l'Université d'été homosexuelle de Marseille la même année. Certains journaux gais et lesbiens ont par ailleurs accepté d'informer leur lectorat autour de cette étude dans leurs colonnes ce qui a accru sa diffusion. Ce sont ainsi 1600 réponses qui ont été collectées dont 259 émanaient de lesbiennes⁶⁵³. La question de la représentativité de l'enquête est complexe mais assumée : « personne aujourd'hui en France ne peut entrer en relation pour une enquête avec un homo ou une lesbienne qui ne fréquente aucun lieu homo (public, commercial ou militant), ne lit aucun magazine gai et ne parle à personne de son homosexualité. Mais notre échantillon est plus large que les simples militants : nous n'avons qu'un tiers de répondants que l'on peut rattacher peu ou prou à un groupe⁶⁵⁴ ». Voilà pour le contexte.

Cette étude souligne l'existence au sein de la population homosexuelle d'une « génération militante », présentée dans les termes suivants par *Homophonies* : « Ceux qui ont eut 25-34 ans en 1983, avaient 10 à 19 ans en mai 1968, environ 15-24 ans à la belle époque du FHAR, des GLH, des luttes et des mouvements sociaux du début des "seventies", puis 20 à 29 ans quand le CUARH a été créé, que "Gai-Pied" à commencer à paraître. C'est la génération qui a vécu son adolescence dans le climat de contestation révolutionnaire d'après 68, dans l'émergence sociale du phénomène gai en France. C'est comme l'atteste abondamment "Le Rapport gai", la génération militante⁶⁵⁵ ». À cette génération politique suit une autre, que d'aucun.e.s ont qualifié comme étant la « troisième génération ». L'occurrence à cette nouvelle génération de gais et de lesbiennes apparaît relativement tôt dans les sources que j'ai pu consulter, dès 1983. Une brève présentant un nouveau groupe parisien, le Club rencontres et activités bleues (CRAB) est décrit dans les termes suivant, par Gérard Maison : « un groupe mixte bien sympa, aux activités diverses, cool, de la troisième génération comme l'on dit maintenant⁶⁵⁶ ». Cette génération des moins de 24 ans, c'est à dire ceux.celles qui arrivent après la fameuse génération militante (la première génération étant celle des homosexuel.le.s des années 1950 et 1960, autour d'Arcadie) semblent avoir un

653 « Tranches de vie », *Homophonies*, n° 41, mars 1984, p. 28

654 « Tranches de vie », ..., *op. cit.*, p. 30

655 « La génération militante », *Homophonies*, n° 41, mars 1984, p. 35

656 « Brèves », *Homophonies*, n° 33-34, juillet-août 1983, p. 11

comportement bien différent de leurs aîné.e.s : elles sont moins au cœur du mouvement, lisent moins la presse homosexuelle, ont moins fait leur *coming out* auprès de leurs proches et de leurs familles et sont aussi plus nombreux.ses à voter à droite.

Le *Rapport Gai* s'attache alors à comparer ces deux générations, ce qui permet de saisir les transformations en cours dans le mouvement. Ainsi d'après l'enquête, 63 % des gais de 25 à 34 ans militent dans le mouvement homosexuel. Ils sont alors soit membres actifs d'un groupe, soit ils participent d'une manière où d'une autre aux manifestations, à la signature de pétitions etc. Chez les moins de 24 ans, cette propension de garçons engagés descend à 45 %. Chez les 35 – 44 ans, celle-ci est de 52 % et pour les plus âgés de 41 %. Du côté des lesbiennes cette hiérarchie est relativement similaire même si moins marquée. L'on trouve 69 % de militantes chez les 25 – 34 ans, 66 % chez les plus jeunes et 55 % chez les plus âgées⁶⁵⁷. Pour ce qui est des pratiques culturelles, analysées ici autour de la lecture d'une presse homosexuelle, il existe une forte corrélation entre un profil militant et la propension à lire cette presse. Établie autour de la lecture du mensuel *Gai-Pied* (titre le plus lu et par là même le plus représentatif) il apparaît qu'un tiers des 18 – 24 ans lit le journal, contre 50 % pour les 25 – 34 ans et 53 % des 35 – 44 ans. L'analyse formulée quant à ces chiffres est alors de considérer que « l'attrait de la presse pour les générations d'âge mûr n'est pas motivé par la compensation de manques, la recherche d'une jeunesse qui leur échappe, mais par une plus forte maturité militante, une conscience gaie forgée dans les combats des années soixante-dix⁶⁵⁸ ». Du côté des lesbiennes les conclusions sont quelques peu différentes. Les lectrices les plus assidues à la revue *Lesbia* sont aussi les plus âgées. Celles qui lisent *Gai-Pied* et *Homophonies* sont plus jeunes, moins engagées dans le mouvement et affichant plus fréquemment des opinions politiques de droite. Une analyse sociale peut aussi être faite quant à la lecture de la presse. Il existe une littérature qui trouve son lectorat tout à fait ailleurs que dans la génération militante. Il s'agit des mensuels *Hommes*, *Jean-Paul* et *Off* (des magazines exclusivement masculins qui offrent une large place à l'érotisme) dont les lecteurs ont un « niveau culturel plus bas que la moyenne, de professions plus subalternes, habitant de petites villes (très peu de lecteurs réguliers à Paris : 3 % contre 8,4 % dans les villes de moins de 10 000 habitants, soit presque trois fois plus)⁶⁵⁹ ». En ce qui concerne les

657 « La génération militante », ..., *op. cit.*, p. 35

658 « La génération militante », ..., *op. cit.*, p. 36

659 *Ibid.*

auditeur.trice.s des émissions gaies des radios libre qui émettent dans une trentaine de villes en 1983, ceux.celles-ci sont différent.e.s de la presse écrite. La troisième génération semble être meilleure auditrice que lectrice indifféremment d'ailleurs qu'elle se défisse politiquement de gauche ou de droite. L'hypothèse avait été émise lors de l'élection de François Mitterrand qu'il existait un vote homosexuel. L'enquête menée par la FLAG confirme cette analyse. Il y est montré qu'entre les législatives de 1978 et le premier tour de la présidentielle de 1981, la gauche gagne 6,1 points chez les hommes homosexuels alors qu'elle perd deux points dans l'ensemble de l'électorat. Plus significatif encore, entre le premier et le second tour, Mitterrand gagne encore 5,6 point chez les gais, alors que sa progression dans le reste de la population n'est que de 4,5 points. L'écart entre les homosexuel.le.s et l'ensemble de l'électorat est donc de 8,1 points ce qui permet à Jean Cavailles d'affirmer qu'il est « suffisamment ample pour être significatif, d'autant plus qu'on le retrouve avec une belle constance pour toutes les classes d'âges, tous les milieux socio-professionnels, tous les niveaux d'engagement militant (depuis les activistes jusqu'à ceux qui sont les plus éloignés du mouvement : un tel unanimisme montre qu'il s'agit bien d'une lame de fond, qui a probablement déplacé des dizaines ou des centaines de milliers de voix des gais⁶⁶⁰ ». Si la génération des 24 – 35 ans vote résolument à gauche, les plus jeunes et les plus âgé.e.s sont elles.eux plus nombreux.ses à voter à droite. Assumer publiquement son homosexualité vis-à-vis de son entourage est en 1984, un acte qui doit être pensé comme un geste politique et qui est souvent bien plus engagé que la participation à une manifestation homosexuelle ou la signature d'une pétition. S'il existe un « dire sélectif », c'est-à-dire le fait de se confier à certaines personnes seulement, le « dire non-sélectif » est à comprendre comme « la volonté d'en finir avec la loi du silence, la négation sociale de l'homosexualité⁶⁶¹ ». Dans sa répartition générationnelle il apparaît que seulement 15 % des plus de 44 ans et 20 % des moins de 25 ans pratiquent ce dire généralisé. Les chiffres montent à 26 % chez les 25 – 34 ans et chez 25 % des 35 – 44 ans. En ce qui concerne les pratiques de drague, l'enquête stipule que ce sont les colleurs d'affiches, c'est-à-dire les militants, qui battent les records de fréquentation des lieux de drague et de multiplicité des pratiques : « ce sont eux qui font le plus de rencontres dans la vie quotidienne, dans les lieux publics, les bars [et] les cinémas gais⁶⁶² ». Les plus jeunes eux, semblent privilégier les

660 *Ibid.*

661 *Ibid.*

662 « *La génération militante* », ..., *op. cit.*, p. 37

discothèques et les clubs alors que les plus âgés fréquentent davantage les saunas. Dans cette étude Jean Cavaihles cherche à comprendre ce qui explique la désaffection militante des moins de 25 ans qui semble contredire les propos de Trotski quand il affirmait dans son Programme de transition que « quand s'use un programme ou une organisation, s'use aussi la génération qui les a portés sur ses épaules. La rénovation du mouvement se fait par la jeunesse, libre de toute responsabilité pour le passé ». Il propose tout d'abord l'hypothèse qui serait que « les plus jeunes n'auraient pas encore eu le temps de se découvrir homosexuels, de parcourir toutes les étapes pour s'assumer, et donc [...] trouver ensuite la force de militer⁶⁶³ ». Sauf que le *Rapport gai* démontre qu'au sein de cette génération des moins de 25 ans l'âge moyen est de 21 ans et demi, « et à cet âge là les étapes de l'histoire individuelle de la découverte de l'homosexualité ont été presque toujours parcourues⁶⁶⁴ », alors que dans la génération des 25 – 34 ans l'âge moyen est de 28 ans. L'écart d'âge est donc relativement faible et est donc « plutôt lié à l'histoire sociale de l'émergence de l'homosexualité en France [...]»⁶⁶⁵. Il est donc un fait indéniable qui veut que la troisième génération préfère aller danser plutôt que de militer.

Je me permets ici de présenter l'extrait d'une contribution écrite par les militant.e.s du GLH de Marseille pour l'UEH de 1985. Elle est, je crois, particulièrement évocatrice sur ce qui se joue comme tension entre les différentes générations et ce que les conditions sociales diverses et géographiques des gais impliquent. Le texte appuie aussi sur les différences qui existent entre ceux qui peuvent assumer une relative visibilité avec ceux qui, dans la majorité des cas vivent loin des centres urbains :

« La jeunesse ? Comme elle paraît heureuse, divertie et branchée à travers le miroir déformant de la pub et des modes ! Comme si les boîtes ne coûtaient rien, alors qu'un jeune sur deux est au chômage et que l'autre gagne le SMIC ou dépend de "papamaman". La "troisième génération" représente ceux qui ne sont ni chômeurs, ni smicards, ni restreints par les cordons de la bourse paternelle. Cela fait-il assez de monde pour tracer un archétype ? Sans oublier ceux qui ne "s'assument" pas (image honteuse d'un passé révolu ?), ils sont silencieusement majoritaires... Il ne faut peut-

663 *Ibid.*

664 *Ibid.*

665 *Ibid.*

être pas confondre son marché et le bon peuple !

L'homo "come-outé" ? Il n'a pas souvent moins de vingt-cinq ans (indépendance affective et financière oblige) ; il ne dépasse guère les quarante ans (les vieux plis ne se déprennent pas si facilement). Dans la soudaine et relative profusion actuelle, que cherche-t-il ? Il a éventuellement goûté (de loin) au militantisme ; il y est en tout cas (mais de loin) moins hostile. Il est le plus souvent dégoûté de la follitude, a peut-être tâté du cuir, répugne à l'ostentation, mais ne se gêne pas quand même pas trop, achète la presse gaie à son kiosque, fréquente les bars et restaurants gais, jette un coup d'œil un peu sceptique aux initiatives, rêve de l'amour fou (si !) et a des besoins pressants qu'il assouvit vaille que vaille. Il a une fois ou l'autre écouté la radio gaie du coin. Il lit les P.A. [petites annonces], va voir le dernier film gai ; il se dit qu'il ne vit pas si mal (s'il n'est ni au chômage ni principalement anti-socialo-communiste !).

L'homo "non come-outé" ? S'il est marié, il se dit qu'il est dedans jusqu'au cou et se demande comment en sortir, convaincu qu'il n'en sortira pas. Impasse.

S'il ne l'est pas, il écoute assez régulièrement l'émission gaie du coin (s'il la connaît), achète *Gai-Pied* au kiosque de la gare, téléphone éventuellement à l'association du lieu, s'il y en a une, mais angoisse beaucoup à l'idée d'y aller. Il se dit qu'il est seul au monde, alors qu'il est majoritaire (parmi les gais).

La (relative) profusion actuelle lui renvoie de sa personne une image coincée. Il ne sait pas de quoi demain sera fait et est très vigilant sur l'image que les "come-outés" renvoient d'eux-mêmes. Peut-être va-t-il parfois au sauna, en boîte, etc. Il est amoureux d'un hétéro.

S'il a plus de quarante ans, il a suffisamment lu les P.A. pour penser qu'il est au rencard, foutu pour l'amour et autres joyeusetés⁶⁶⁶ ».

Si les homosexuel.le.s de moins de 25 ans rechignent à s'aventurer dans une odyssée politique et militante, ce phénomène concerne en réalité toute la jeunesse française, qu'elle soit homo ou hétérosexuelle. Mathias Bernard dans son ouvrage *Les années Mitterrand* semble un peu moins sévère quant à cette désaffection de la sphère politique. Il propose un concept s'articulant autour de l'émergence d'une « génération morale ». Si elle prévaut pour toute la jeunesse, les jeunes gais et lesbiennes en sont alors logiquement partie intégrante. Cette

666 « Dossier mode de vie », *Homophonies*, n° 52, février 1985, p. 39-40

terminologie fait écho à celle établie quelques années plus tôt par *Le Nouvel Observateur* qui le 9 octobre 1978 dans un dossier consacré à la jeunesse parle de « la bof génération⁶⁶⁷ ». C'est la première génération à ne pas avoir été marquée par une guerre (mondiale ou coloniale) ou par un événement fondateur comme Mai 68. « Son quotidien, c'est la crise économique, le spectre du chômage, les difficultés de l'intégration dans la vie active [...] Cette absence de perspectives ne suscite pas de révolte sociale, mais plutôt une certaine passivité teintée de pessimisme et de défiance à l'égard du monde des adultes⁶⁶⁸ ». Cette « génération morale » a émergé à partir de l'anti-racisme⁶⁶⁹, lié au choc des premiers succès du Front national dès 1983. « Ils ont révélé à la société française une image d'elle-même qu'elle ne voulait pas voir : le racisme ordinaire existe dans la patrie des droits de l'homme [...]»⁶⁷⁰. Cette situation est par ailleurs alimentée par le meurtre d'un Algérien en novembre 1983, poignardé et jeté d'un train dans l'indifférence générale et par les émeutes de l'été 1983, dans la cité des Minguettes à Vénissieux près de Lyon. Conséquence de cette prise de conscience générationnelle, lorsque la marche « pour l'égalité et contre le racisme » arrive à Paris le 3 décembre 1983, ce sont près de 100 000 personnes qui défilent au côté des marcheur.se.s parti.e.s de Marseille. « Dans cette foule, beaucoup de jeunes qui ne sont pas issus de l'immigration et qui veulent exprimer leur sympathie et leur soutien [...]. L'anti-racisme français est né⁶⁷¹ ». Une génération morale également.

La génération militante, celle des 25 – 34 ans est la génération des GLH et du CUARH. Une génération politique bercée à l'effervescence des années 68 et de la mobilisation politique et sociale des quinze années suivantes. Le *Rapport gai* publié en collaboration avec la FLAG par les éditions Persona en 1984 souligne la naissance d'une troisième génération âgée de moins de 25 ans. Moins politisée et peu disposée à l'engagement militant, cette génération est celle des années disco pour laquelle les acquis arrachés par leurs aîné.e.s sont une évidence et ne méritent plus de mobilisation. Si l'hypothèse de cette troisième génération masque toutes celles et ceux pour qui vivre une homosexualité plus librement n'est pas possible, reconnaître son existence permet de

667 BERNARD Mathias, *Les années Mitterrand ...*, op. cit. p. 270

668 *Ibid.*

669 Il est possible de rappeler ici que le CUARH a participé à toutes les diverses marches contre le racisme depuis 1983 et que la question du racisme est un de ses axe de lutte.

670 BERNARD Mathias, *Les années Mitterrand ...*, op. cit. p. 277

671 BERNARD Mathias, *Les années Mitterrand ...*, op. cit. p. 278

mieux saisir la fin du mouvement homosexuel.

C. LE SIDA OU LA FIN D'UN MONDE

1. LA PLACE DU MOUVEMENT HOMOSEXUEL DANS LA MOBILISATION FACE À L'ÉPIDÉMIE : UNE HISTORIOGRAPHIE SOUS TENSION

Proposer un développement sur l'histoire du sida⁶⁷² et de ses conséquences est incontournable pour saisir l'histoire du mouvement homosexuel. Il ne s'agit cependant pas ici de faire une Histoire du sida. L'exercice serait long et complexe et il existe par ailleurs des ouvrages qui s'y réfèrent. Ce que je me propose d'aborder ici, c'est la construction de cette histoire à partir du point de vue et de l'expérience empirique des militant.e.s et du mouvement. Cette histoire sera de ce fait lacunaire mais l'entreprendre à partir du quotidien de toutes ces personnes, permet de complexifier son appréhension face à un moment, une époque qui cristallise de nombreuses certitudes et fantasmes. Il est donc question ici, principalement à partir de la lecture d'*Homophonies*, de retracer la chronologie des connaissances perpétuellement bouleversées, d'une mobilisation qui prend lentement forme et des enjeux sous-jacents à cette épidémie. La principale difficulté quant à cet objectif et face à l'émotion que suscite cette histoire, c'est la reconstruction anachronique et parfois pleine de jugements d'une période, en oubliant les réalités d'alors, quitte à réécrire l'histoire. Je fais le choix d'ouvrir cette étude dès février 1982, parce que d'un côté cette date représente le moment où *Homophonies* parle pour la première fois du sida, mais aussi pour m'intégrer dans le débat historiographique autour des responsabilités du mouvement homosexuel dans la mobilisation face à l'épidémie. Si l'histoire du sida en France est intrinsèquement liée aux dernières années du CUARH il m'a cependant semblé plus pertinent de proposer un récit à part, malgré le risque d'oublier que tous ces événements sont liés.

672 Il existe une chronologie dans l'utilisation des termes autour de la maladie que Frédéric Martel explicite dans son ouvrage : il est d'abord fait état du « cancer gay » principalement utilisé par les médias alors que le monde médical parle lui de « maladie opportuniste et sarcome de Kaposi ». Par la suite l'on parle du GRID (Gay related immuno-deficiency), d'AIDS à partir de l'été 1982, de S.I.D.A. (peu à peu entre 1982 et mai 1983), du SIDA (acronyme utilisé à partir de la mi-mai 1983), de Sida mi-1984 et enfin le substantif « sida ». Pour simplifier la lecture je fais le choix ici d'utiliser le substantif, quel que soit le moment, en respectant bien sûr l'usage du choix des mots par les protagonistes dans leurs écrits.

L'historiographie de cette histoire, dans les toutes premières années de l'épidémie, est relativement succincte. Les chercheur.e.s ont principalement tourné leur intérêt vers la seconde moitié des années 1980 et la décennie suivante, cela, certainement lié au fait qu'à partir de 1985 une mobilisation spécifique se met en place et que les ravages du virus se démultiplient. L'auteur qui a alors le plus écrit sur la période 1981-1985, et qui de ce fait devient incontournable est Frédéric Martel avec son ouvrage *Le rose et le noir*. Celui-ci a des propos très durs contre le mouvement homosexuel qu'il accuse d'être responsable de la lenteur de réaction dans la mobilisation face à l'épidémie. Il propose selon de nombreux points de vue une lecture anachronique des faits, portant en jugement la manière dont les choses se sont déroulées ainsi que la façon dont elles auraient dû être anticipées et appréhendées par les militant.e.s. À la lecture du chapitre consacré à ces premières années de l'épidémie intitulé « L'incendie », la complexité des enjeux et de la situation du mouvement gai et lesbien ne semble pas avoir trouvé grâce à ses yeux. Les accusations qu'il profère sont très dures envers celles et ceux qui ont assisté dans un premier temps, impuissant.e.s, au mal en devenir. Il considère ainsi que « le "déli homosexuel" est un fait important de l'histoire de l'épidémie en France : la peur d'une nouvelle stigmatisation ne suffit pas à justifier l'irresponsabilité des militants homosexuels⁶⁷³ ». Quelques pages plus loin il réitère ses attaques : « Les porte-paroles de l'homosexualité militante ont donc refusé de voir l'ampleur de la pandémie et n'ont pas réussi à répondre à ce formidable enjeu qui consistait à alerter les homosexuels sans accroître la stigmatisation. [...] Ils ont préféré sacrifier des impératifs sanitaires cruciaux au nom de la défense aveugle de la libération sexuelle [...]»⁶⁷⁴.

D'autres auteurs ont aussi, souvent dans un récit plus large, raconté les premières années de l'épidémie et les prémices de la mobilisation. C'est ainsi le cas de l'ouvrage dirigé par Patrice Pinell, *Une épidémie politique. La lutte contre le sida en France 1981-1996*. La position du livre quant à la responsabilité des militant.e.s est moins tranchée. Il établit que les positions sont multiples et expose qu'alors que « les plus durs parlent d'irresponsabilités dramatiques par ses conséquences, d'autres se contentent d'invoquer une incapacité à organiser une réponse communautaire⁶⁷⁵ ». Pinell semble cependant reconnaître l'idée que « les organisations homosexuelles avaient, dans un premier temps, "raté le coche" de la mobilisation et de son

673 MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir ...*, op. cit., p. 362

674 MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir ...*, op. cit., p. 368

675 PINELL Patrice (dir.), *Une épidémie politique ...*, op. cit., p. 27

organisation⁶⁷⁶ ». Pour expliquer cet échec, certaines thèses défendent l'idée du déclin au début des années 1980 du mouvement homosexuel. J'espère que ce mémoire sera en mesure de montrer que la question est définitivement plus complexe. Patrice Pinell discute aussi cette affirmation dans son ouvrage, en soulignant le fait que cette idée d'un déclin du mouvement n'est cohérente « qu'à condition de ne considérer le mouvement homosexuel qu'au travers de sa seule représentation politique, ou du moins d'accorder à celle-ci, un rôle surdéterminant⁶⁷⁷ ». D'autant plus, ajoute-t-il, quand on regarde l'état du mouvement associatif à partir de 1983 qui n'a jamais été aussi étendu. Et de conclure que « la première association de lutte contre le sida, Vaincre le sida (VLS) est le fait de militants homosexuels actifs et qu'elle voit le jour dès 1983, les premiers cas de sida venant tout juste de se révéler⁶⁷⁸ ». L'ouvrage *Résister ou disparaître ? Les homosexuels face au sida* de Frank Arnal, cherche à complexifier la réflexion quant à la – lente – mobilisation des gais et des lesbiennes. Ce livre, qui interroge la question de la prévention et de l'action politique autour du sida, pointe du doigt la responsabilité du gouvernement français qui a largement tardé dans la réaction avec l'engagement des pouvoirs publics. Plus important encore, il ne cherche pas à attribuer la responsabilité des errements de la mobilisation à un groupe ou au mouvement, mais questionne la multiplicité des facteurs qui y affèrent. Les analyses divergent donc d'un an, ce qui n'est pas négligeable quand on sait la vitesse avec laquelle l'épidémie se propage. Selon lui, c'est « un ensemble complexe où se mêlent les politiques gouvernementales concernant la contraception depuis la loi de 1920, le lien à l'ordre moral entretenu par les différentes instances politiques et religieuses, l'absence d'un discours universitaire reconnu sur la vie sexuelle, le rôle des intellectuels et celui des mouvements sociaux. On peut y ajouter aussi la difficile communication entre ces instances. Mais, surtout, ce retard [de la mobilisation préventive française] rend compte d'une impossibilité à considérer l'homosexualité et la sexualité comme un fait social⁶⁷⁹ ». Un grand tout donc, qui interdit toute simplification idéologique. Là où par exemple Frédéric Martel concentre un grand nombre de ses critiques sur le journal *Gai-Pied*, l'accusant de ne pas avoir adopté une position « responsable » quant au virus, Frank Arnal considère lui que le mensuel « a entrepris une politique de prise en compte du sida dès la fin de

676 PINELL Patrice (dir.), *Une épidémie politique ...*, op. cit., p. 28

677 Ibid.

678 PINELL Patrice (dir.), *Une épidémie politique ...*, op. cit., p. 29

679 ARNAL Frank, *Résister ou disparaître ? Les homosexuels face au SIDA. La prévention de 1982 à 1992*, Paris, L'Harmattan, 1993, p. 88

1983⁶⁸⁰ ». Christophe Broqua dans son histoire d'Act Up, *Agir pour ne pas mourir*, revient aussi sur les prémisses de la mobilisation et, en s'inspirant des travaux de Michel Pollak, propose encore d'autres facteurs pour analyser les raisons de l'épidémie en France. Selon lui la réaction tardive des homosexuels doit aussi être comprise par l'étude et la compréhension de l'individu homosexuel. Ainsi, « le double stigmatisme de l'homosexualité et du virus voue en effet le plus grand nombre au silence et à une gestion solitaire de son identité et de ses risques⁶⁸¹ », ce qui complexifie encore davantage la possibilité de toute mobilisation. Je peux conclure cette rapide présentation historiographique par les propos introductifs de ce même Michel Pollak, dans son ouvrage *Les homosexuels et le sida. Sociologie d'une épidémie*. Son étude permet de reconsidérer le sida en tant qu'épidémie, ce qui permet de saisir quels sont les constructions sociales et l'imaginaire qui lui sont impartis. Cela, pour mieux comprendre les réactions et les interactions qui lui sont associées. Il est alors important de souligner qu'« aucune maladie n'a suscité ces dernières années autant de réactions d'angoisse et de fascination que le sida, brassant les craintes et les tabous millénaires d'épidémie, d'homosexualité et de mort. Ses voies de transmission par le sang et par le sperme sont lourdes d'affects liés aux idées de pureté, de procréation et de reproduction sociale⁶⁸² ».

Si les critiques de Frédéric Martel sont destinées au mouvement homosexuel dans son ensemble, certains de ses avatars sont particulièrement visés par ses propos. Le *Gai-Pied* accuse beaucoup de ses reproches mais Martel est aussi particulièrement acerbe envers le CUARH et son mensuel, *Homophonies*. C'est ainsi que le « journal d'une constante ambivalence, n'a ni donné l'alerte ni transmis de consignes claires [même s'il] a cependant, et c'est essentiel, donné la parole à des médecins⁶⁸³ ». L'étude du journal met cependant cette analyse à mal. Plus problématique encore dans la perception qu'il donne des préoccupations du comité de rédaction d'*Homophonies*, Frédéric Martel évoque un médecin gai de Nantes, Charles A., qui dans le courrier des lecteurs se « flatte de ne connaître rien à peu près rien du "cancer gay"⁶⁸⁴ ». Citer cette lettre permet à l'auteur de considérer que l'attitude du journal face à la question du sida reste ambiguë. Il donne alors à

680 ARNAL Frank, *Résister ou disparaître ? ...*, *op. cit.*, p. 13

681 BROQUA Christophe, *Agir pour ne pas mourir. Act up, les homosexuels et le sida*, Paris, Presses de Sciences Po, 2005, p. 16

682 POLLAK Michel, *Les homosexuels et le sida. Sociologie d'une épidémie*, Paris, France, Métailié, 1988, p. 11

683 MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir ...*, *op. cit.*, p. 358

684 « Le courrier d'Homophonies », *Homophonies*, n° 36, novembre 1983, p. 50

cette missive autant d'importance qu'au dossier réalisé deux mois plus tôt par le périodique, intitulé « Sida : médecins et malades parlent », et qui avait fait la couverture du journal⁶⁸⁵. S'il n'est pas question de nier les propos de ce médecin qui s'avèrent être polémiques, il est cependant nécessaire de les recontextualiser, à la fois dans la place qu'ils prennent dans le journal mais aussi en ce mois de novembre 1983. Tout d'abord en ce qui concerne le journal, cette lettre, qui ne représente ni les positions du CUARH ni celles d'*Homophonies*, est particulièrement insignifiante par rapport à la quantité de dossiers et d'articles consacrés à la maladie. La mettre en exergue revient par conséquent à déformer le contenu éditorial du journal pour étayer un propos construit. Par ailleurs, même si l'on peut supposer que c'est la décision du comité de rédaction de choisir les lettres qu'il publie, il me semble qu'assimiler le courrier des lecteurs.trices – qui par ailleurs n'est jamais très tendre ni avec *Homophonies* ni avec le CUARH – à l'ensemble du journal est une erreur. En ce qui concerne le contexte, il est important de rappeler qu'en 1983 les connaissances sur le sida étaient encore plus que balbutiantes et que durant ce même été la presse généraliste avait largement stigmatisé la population homosexuelle (je reviendrai sur ce point) en parlant de « cancer gay ». Quelques pages plus loin, dans une comparaison relativement surprenante, Frédéric Martel incrimine encore une fois les militant.e.s du CUARH : « On s'étonnera cependant que les militants du CUARH et d'*Homophonies*, si peu vigilants en matière de lutte contre le sida, soient, au même moment, devenus les défenseurs de la cause pédophile », et de conclure de façon surprenante – et fautive – que « le journal ne survivra pas, au-delà de 1985, à de tels dérapages⁶⁸⁶ ». Frédéric Martel fait aussi appel à d'anciens militants pour venir corroborer son point de vue. Ainsi Jacques Fortin, l'une des figures du GLH phocéen se retrouve à reconnaître que « l'hécatombe homosexuelle engendrée par le sida, c'est un peu notre faute⁶⁸⁷ ». Et Gérard Bach, maintes fois retrouvé dans les colonnes d'*Homophonies*, de dire « j'ai des regrets. Il y avait des risques réels de dérapage : la panique et la résurgence de l'homophobie. Cela a été évité, mais au prix d'une prise en compte insuffisante de la gravité de l'épidémie dans le milieu homosexuel⁶⁸⁸ ». S'il n'est pas question de remettre en cause ces témoignages ni la sincérité de leurs propos, l'acharnement de Frédéric Martel à vouloir chercher des coupables m'a poussé à

685 MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir ...*, op. cit., p. 358

686 *Ibid.*

687 MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir ...*, op. cit., p. 366

688 MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir ...*, op. cit., p. 367

mon tour à interroger les ancien.ne.s militant.e.s et à recueillir leurs avis sur une possible responsabilité de leur groupe ou du journal. Jean-Michel Rousseau (alias Mélanie Badaire), n'est en retour pas forcément très tendre avec son contempteur : « Quand le livre de Martel est sorti, moi j'étais ulcéré et je me suis dit là il est dans une reconstruction à posteriori de choses qui n'existent pas, mais j'avais un doute et donc j'ai relu tous les numéros qui traitaient du sida. On n'était absolument pas dans le déni qu'il décrit parce qu'il y avait des papiers entiers avec le professeur Schmurtz et machin. On en avait parlé et en plus on avait au sein du comité de rédaction un médecin qui avait lancé un groupe qui s'appelait VLS et qui est décédé du sida par ailleurs. Donc en fait on avait beaucoup de réflexions sur le sida au contraire. Je ne crois pas avoir été dans le déni. En revanche il y a eu des débats lourds, mais c'est pas ce que raconte Martel sur deux choses : autour de l'opération rallumer les back-rooms et sur l'interdiction du don du sang pour savoir si ça se justifie ou pas, est ce que c'est discriminatoire⁶⁸⁹ ».

Si l'on se tient à une étude quantitative d'*Homophonies* – la première édition – il apparaît que sur les 55 numéros, 17 traitent directement de la question du sida, que ce soit par un encart, un article ou un dossier de plusieurs pages, faisant plusieurs fois la couverture du mensuel (c'est à dire numériquement, près du tiers des numéros). Cette question est abordée pour la première fois dans la parution de février 1982. Pour cette seule année, cinq numéros traitent du sida. En 1983 ce sont six numéros qui abordent le sujet, dont deux couvertures. En 1984 ce chiffre diminue, pour revenir à cinq éditions. Et pour l'année 1985 – sachant qu'après la parution du mois de mai le journal dans sa première formule s'arrête – ce sont trois numéros qui évoquent le sujet, dont un en fait sa couverture.

La première occurrence aux États-Unis de ce qui ne s'appelle pas encore le sida apparaît le 5 juin 1981 dans la revue de l'agence épidémiologique fédérale, le Centers of Disease Control (CDC) d'Atlanta⁶⁹⁰. Il y est fait état de l'observation de cinq cas de malades dans les hôpitaux de Californie dont les symptômes sont équivalents : forte fièvre, perte de poids conséquente et affections respiratoires. L'autre point commun entre tous ces patients : ils sont homosexuels. En France, c'est le *Gai-Pied* qui rend compte en premier de ce qu'il se passe outre-atlantique. Sous la plume d'Antoine Perruchot, l'article intitulé « Amours à risques » raconte que « la communauté

689 Entretien avec Jean-Michel Rousseau en janvier 2017.

690 MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir ...*, op. cit., p. 320

gaie américaine est en émoi. Depuis quelques semaines, une quarantaine de cas de la fort rare maladie de Kaposi ont été recensés aux USA. Tous les malades sont pédés⁶⁹¹ ». Comme je l'ai mentionné juste auparavant, la Commission médecine du CUARH titre un article « Charme discret... et risques du vagabondage » dans son édition de février 1982 et à coup de conditionnel indique qu'un cas aurait été détecté à Paris. Dans un premier temps ce dernier questionne le sens de cette nouvelle et s'inquiète d'une possible perspective morale : « Existe-t-il une pathologie spécifique aux homosexuels masculins ? Est-ce la dernière trouvaille de nos moralistes pour nous remettre sur les rails de la normalité ? Il faut savoir à quel point les maladies sexuellement transmissibles ont toujours été utilisées comme un épouvantail contre la libération des mœurs⁶⁹² ». Une fois cet enjeu idéologique dénoncé, un questionnement est avancé, relativement loin du déni annoncé. Le constat énoncé est celui d'une population homosexuelle masculine se trouvant confrontée avec bien plus de fréquence à certaines maladies. La multiplicité des partenaires et des pratiques est retenue et reconnue en tant que facteur de risque. Une différence est aussi faite entre les homosexuels masculins des grands centres urbains et les autres, qui ne doit pas permettre « d'extrapoler les observations faites sur les homos de Californie à tous les homosexuels masculins⁶⁹³ ». Face à ces risques reconnus, des conseils d'attitude et de prévention sont mis en avant par cette Commission médecine : des tests réguliers et des vaccins pour les maladies qui le permettent, mais surtout « il faut développer une certaine éthique et une certaine solidarité afin que toute personne atteinte d'une maladie sexuellement transmissible, si bénigne soit-elle avertisse aussitôt ses partenaires, réguliers ou occasionnels⁶⁹⁴ ». L'article se conclut par la publicité d'une brochure et l'adresse d'un dispensaire et d'un institut à Paris.

La maladie prend dès 1982 un tour politique, facteur qui doit être pris en compte dans le rapport de méfiance que les gais vont établir avec les institutions. Le député RPR Jacques Godfrain s'adresse au ministre de la Santé lors d'une séance de questions au gouvernement le 15 février. Réagissant à un article du *Monde* daté du 27 janvier autour des cas de syndrome de Kaposi observés aux États-Unis, il s'inquiète du fait que les personnes touchées soient toutes des jeunes hommes homosexuels et des héroïnomanes. Comme le retranscrit alors le *Journal Officiel*,

691 MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir ...*, op. cit., p. 323

692 « Charme discret... et risques du vagabondage », *Homophonies*, n° 16, février 1982, p. 18

693 *Ibid.*

694 *Ibid.*

le député demande au ministre de développer une campagne publicitaire « destinée à informer la jeunesse des dangers de l'homosexualité » et lui suggère de financer cette même campagne sur les « fonds destinés à la publicité anticonceptionnelle dont manifestement ne peuvent bénéficier les homosexuels⁶⁹⁵ ». En réaction, le CUARH se fend d'une lettre ouverte à l'attention de ce même Jacques Godfrain. Après avoir questionné, sur un ton moqueur, le député sur sa soudaine sollicitude envers les homosexuels, il interroge le président de l'Assemblée nationale sur les « mesures [qu']il compte prendre afin que de tels propos racistes ne puissent se renouveler dans l'hémicycle »⁶⁹⁶. Et de promettre le prix de l'homophobie 1982 à l'auteur de ces propos.

Les connaissances autour de la maladie sont en 1982 encore balbutiantes. En France trois médecins, Willi Rozenbaum, Odile Picart et Jacques Leibowitch, en relation avec le Ministère de la Santé ont mis sur pied un réseau de surveillance auprès des milieux médicaux ainsi que de la communauté homosexuelle. Cette initiative est considérée comme bienvenue par Jean Marc Choub, membre de la Commission médecine pour qui cette initiative permet de « développer la prévention la plus efficace⁶⁹⁷ ». Le 24 avril 1982, l'Association des médecins gais organise à Paris un colloque où se retrouvent quelques soixante-dix médecins pour discuter « des déficits immunitaires observés chez certains homosexuels⁶⁹⁸ ». À ce colloque participe le groupe de travail chargé par le Ministère de la Santé de travailler sur ce syndrome, auquel s'est joint le docteur Brunet. Une certaine mesure peut être observée dans les propos des médecins : « Sans nier le caractère préoccupant de ce syndrome, l'ensemble des participants ont tenu à dénoncer les articles alarmistes de la presse (médicale ou non médicale) qui dramatisent à outrance la situation, ainsi que les utilisations politiciennes ou homophobes⁶⁹⁹ ». Jean Marc Choub qui fait le compte rendu de cette rencontre propose alors dans son article pour *Homophonies* une mise au point de ce qui est alors connu en ce qui concerne la maladie et cherche à replacer le syndrome dans son contexte. Il apparaît que ce dernier comprend un certain nombre de maladies différentes, à l'image du sarcome de Kaposi, qui entraîne un déficit immunitaire des lymphocytes T. Fait important, il est alors démontré que ce syndrome ne se rencontre pas seulement chez les

695 « Information, prévention et utilisation homophobe. Sarcome de Kaposi et déficits immunitaires », *Homophonies*, avril 1982, p. 4

696 « Lettre ouverte à Monsieur le député Godfrain et futur prix de l'homophobie 1982 », *Homophonies*, avril 1982, p. 4

697 « *Charme discret... et risques du vagabondage* », ..., *op. cit.*, p. 18

698 « Pas de péril en la demeure », *Homophonies*, n° 20, juin 1982, p. 12

699 *Ibid.*

homosexuels masculins, puisqu'aux États-Unis près de 12 % des personnes atteintes sont hétérosexuelles dont un tiers d'entre elles sont des femmes. Il est aussi établi que la maladie n'est pas développée chez tous les hétérosexuels et tous les homosexuels : en ce qui concerne les gais, il s'agit davantage de ceux qui « ont une activité sexuelle particulièrement dispersée, puisqu'ils ont en moyenne une centaine de partenaires par an⁷⁰⁰ ». Les hétérosexuel.le.s eux.elles, sont à ce moment tou.te.s utilisateur.trice.s de drogues par voie intraveineuse. Les hypothèses d'alors suggèrent la responsabilité d'un facteur toxique ou infectieux, transmissible par voie sexuelle ou intraveineuse. Le poppers considéré un temps comme le principal suspect a été écarté mais les hypothèses restent multiples et à ce moment là encore invérifiables. Rétrospectivement dérangeant dans ce qu'il minimise l'ampleur du désastre à venir, il est énoncé « qu'on a infiniment plus de chance de mourir d'un accident de la route, d'un cancer du poumon (pour ceux qui fument) ou d'un infarctus que d'être atteint de cette maladie [...]»⁷⁰¹ ». Le faible nombre de cas alors détectés, les approximations médicales et la méconnaissance du mal à venir doivent, je pense, participer à expliquer la teneur de ces propos. Face à tant d'inconnu Jean Marc Choub invite ceux qui souhaitent obtenir des renseignements à contacter l'AMG ou le centre d'épidémiologie de l'hôpital Claude Bernard à Paris. Au 31 décembre 1982, ce sont 48 cas de sida qui ont été recensés en France, dont 28 sont des homo-bisexuels masculins⁷⁰².

De nombreux auteurs s'accordent pour dire que la réaction du mouvement homosexuel a été lente voire timorée. Il est cependant indéniable qu'une certaine information commence à circuler dès 1982, que la réaction et la prévention du monde médical et militant, même si balbutiante, existe. Contrairement à Frédéric Martel qui, pour ces premières années d'épidémie, est manifestement à la chasse aux responsables, il s'agit en réalité davantage de chercher à complexifier la lecture et la compréhension de l'attitude des un.e.s et des autres. Il est aussi nécessaire de garder à l'esprit que le sida s'inscrit dans un contexte spécifique : la peur du retour

700 *Ibid.*

701 *Ibid*

702 Les chiffres concernant les personnes malades du sida ne sont, à cette époque, pas toujours équivalents et ont depuis beaucoup varié. C'est dans cette mesure que je choisis de donner les chiffres que propose Frédéric Martel dans son ouvrage *Matériaux pour servir à l'histoire des homosexuels en France : chronologie, bibliographie, 1968-1996*. Il mentionne ainsi le chiffre cumulé des cas au 31 décembre de chaque année « tel qu'il est répertorié aujourd'hui, suivant ainsi les conseils du Centre européen pour la surveillance épidémiologique du sida. Ces chiffres ne correspondent pas exactement à ceux qui étaient déclarés à l'époque, compte tenu des changements de définition de la maladie et des retards de déclaration ». p. 18

de bâton homophobe après les premiers acquis de 1981, un climat politique où la droite fait un retour en force, un nombre de patients malades encore très faible, une certaine défiance envers le monde médical et des connaissances scientifiques encore très limitées, parfois contradictoires et rapidement dépassées.

2. LE « CANCER GAY » OU L'IGNORANCE DU MAL À VENIR. 1983 – 1984, LA NAISSANCE D'UNE MOBILISATION

Alors que jusqu'en 1984 ce ne sont que quelques dizaines de cas de sida qui sont enregistrés en France, et malgré les nombreuses inconnues qui entourent la maladie, le mouvement homosexuel active la mobilisation. Dans le même temps, les propos diffamatoires dans les journaux, les diverses réticences des pouvoirs publics et la conjoncture politique compliquent la prise de conscience des gais et les obligent à mener la lutte sur plusieurs fronts.

Le constat établi par *Homophonies* en février 1983 est sans appel : « le syndrome d'immunodépression acquise progresse dans le monde⁷⁰³ ». Les informations et les nouvelles certitudes quant à la maladie se précisent au fil des mois. Depuis l'été 1982 de nouveaux foyers du virus sont découverts: les Caraïbes et la côte ouest de l'Afrique. La maladie devient lentement celle des 4 H : homosexuels, hémophiles, haïtiens, héroïnomanes. Alors que le dépistage du sida devient efficace, les seuls traitements qui existent « ne permettent [pas] aux patients de récupérer toute leur immunité⁷⁰⁴ ». Au delà de l'euphémisme, il n'existe que peu de place au doute concernant l'avenir des malades. Déjà en 1982 la presse fait ses choux gras de titres racoleurs concernant le virus et de sa prédominance chez la population homosexuelle. *Le Matin de Paris* titre ainsi, le 2 janvier 1982, « Les homosexuels punis... par le cancer », suivi du journal *Le Monde* à la date du 6 janvier 1982 : « Mystérieux cancer chez les homosexuels américains ». De là est apparue cette réaction défensive de la part des gais contre l'assimilation du virus avec leur sexualité. Parce que le temps des discriminations légales est encore tout proche et que

703 « Pas de cancer gai... », *Homophonies*, n° 28, février 1983, p. 10

704 *Ibid.*

l'homophobie quotidienne est encore une réalité bien prégnante, la peur de se voir à nouveau largement stigmatisé est prégnante. Albert Rosse dans le *Gai Pied* écrit alors : « Et voilà les pédés qui réintègrent, par le biais de leur maladie spécifique, la liste des fléaux sociaux qu'ils avaient malencontreusement quittée⁷⁰⁵ ». L'avancée des recherches scientifiques permet à *Homophonies* dans son édition de février 1983 de titrer un article « Pas de cancer gai » et de formuler quelques lignes plus bas que « de nouveaux cas ont été décelés chez les femmes et chez les hétérosexuels. Découverte qui [...] devrait mettre fin à la triste définition du sarcome de Kaposi comme cancer des homosexuels⁷⁰⁶ ». Mais ces découvertes ne sont d'aucun effet sur l'imaginaire collectif et la presse entre le printemps et l'été 1983 multiplie les titres stigmatisants. *Libération* dans sa parution du 19 mars intronise par « L'épidémie du cancer gay ». Quelques semaines plus tard *Le Matin de Paris* écrit à son tour « New York se bat, Paris continue à danser », suivi quelques jours plus tard par *Le Nouvel Observateur* du 17 juin dont la première page est flanquée d'un « Panique chez les gays ». À la fin de l'été, c'est au tour de *Le Parisien libéré* d'écrire, à la date du 31 août : « La peste rose, le sida⁷⁰⁷ ». L'assimilation est alors dans toutes les têtes et la lutte pour dissocier les deux, interminable.

Pour ne pas rester cloîtré dans la spéculation, il est alors nécessaire, pour les militant.e.s et le comité de rédaction du journal, de faire intervenir le personnel médical : des médecins, des professeurs. Si faire intervenir des professionnels du soin est un gage de crédibilité pour le mensuel, il s'agit aussi de rassurer un lectorat qui n'échappe pas à ce que l'on peut raconter à son encontre. Dans son édition du mois de juin, *Homophonies* invite alors Claude Lejeune, le président de l'Association des médecins gais, à venir s'exprimer dans les colonnes du journal. Il me semble important de rappeler que la relation du monde homosexuel avec le monde médical est alors pleine de défiance : ce sont les médecins qui pendant des dizaines d'années ont psychiatrisé, lobotomisé et enfermé les homosexuel.le.s pour ce qu'elles étaient. La France a perçu, jusqu'en 1981, l'homosexualité comme une maladie mentale par la simple reconnaissance du classement des maladies de l'OMS. Établir des liens de confiance entre ces deux mondes est alors une entreprise complexe mais qui s'avère obligatoire pour lutter contre l'épidémie. Le sentiment de rejet des médecins et de tout le corps médical est résumé par Patrick Cardon, issu de

705 MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir ...*, op. cit., p. 320

706 « Pas de cancer gai... », ..., op. cit., p. 10

707 MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir ...*, op. cit., p. 337

la Mouvance Folle-lesbienne du GLH d'Aix-en-Provence. Il explique ainsi que « le sida est arrivé au moment précis où les médecins et les homosexuels avaient cessé de dialoguer : c'était chez le psychiatre que certains parents convoquaient leurs enfants lorsqu'ils apprenaient leur homosexualité ; c'étaient des médecins qui pensaient traiter l'attraction homosexuelle par un procédé radical : la lobotomie ! L'image que nous avons de la médecine c'était donc la répression. C'est alors que les toubibs ont voulu renouer le dialogue pour nous annoncer l'apparition d'une nouvelle maladie, au moment où nous avons réussi à sortir l'homosexualité de la liste des maladies psychiatriques. Les médecins ne pouvaient plus être crédibles⁷⁰⁸ ». L'existence de l'AMG propose donc un entre-deux, une passerelle entre un monde et un autre qui ne le supporte plus. Un dialogue apparaît alors comme possible. Par ailleurs, en quelques mois les connaissances sur la maladie se sont étendues. L'équipe du professeur Luc Montagnier publie dans la revue *Science* du 20 mai 1983 sa découverte du rétrovirus LAV, supposé être le responsable du sida. C'est dans ce contexte que Claude Lejeune accorde l'entretien à *Homophonies*. La question du don du sang par les « populations à risques », qui va alimenter de larges débats au sein du mouvement homosexuel, est évoquée pour la première fois dans le mensuel. Aux États-Unis, les donneurs étant rétribués pour leur don, et du sang étant importé, principalement pour soigner les hémophiles, une réglementation semble s'avérer être nécessaire. La Direction générale de la santé décide d'ailleurs le 20 juin d'instituer un questionnaire pour évincer les « donneurs à risques » lors des transfusions sanguines. Cette circulaire, largement critiquée par les militant.e.s pour le risque supposé de fichage qu'elle entraîne, n'est en réalité que très peu suivie.

Trois mois plus tard, en septembre 1983, c'est tout un dossier consacré à la maladie qui est publié dans *Homophonies*. Pour appuyer et renforcer le dialogue entre les médecins et les gais, le professeur Montagnier et un dermatologue sont invités à s'exprimer dans les colonnes du journal. Les quelques lignes qui introduisent le dossier rappellent les enjeux liés à l'épidémie en cette rentrée 1983. « La huitième décennie du vingtième siècle se poursuit. La tuberculose est vaincue depuis longtemps. Les navettes spatiales assurent des voyages presque réguliers. Les accélérateurs de particules génèrent l'anti-matière. Des millions d'être humains meurent chaque année de faim. Autre part, quelques hommes sont atteints par une maladie contagieuse dont on

708 MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir ...*, op. cit., p. 366

connaît encore si peu de choses. Les vieux démons de l'oppression se réveillent. L'information se transforme en déclarations, en répression, en illusion, en réprobation. Le nom du mal : quatre lettres : SIDA, syndrome d'immuno-dépression acquise⁷⁰⁹ ». La présentation du dossier soulève en outre deux perspectives essentielles. La première se trouve devenir la position politique du journal mais dans une plus large mesure celle du CUARH, dans son désir d'absence de jugement moral : « Un chercheur, un praticien, un malade vous parlent. Dans leurs discours, ne cherchez pas la morale ; non, ils s'interrogent, et ils informent. Écoutez-les⁷¹⁰ ». La seconde s'articule autour de la temporalité de l'époque et du rythme des découvertes et des déconvenues : « Le présent dossier est une photographie de la situation en cet été 1983. Il est possible que dans un mois, six mois, deux ans, de nouvelles données complètent, infirment, annihilent ou confirment les paroles de l'un ou l'autre [...]. Écoutez-les⁷¹¹ ». Dans une interview, le professeur Luc Montagnier, expose l'état des connaissances auprès du lectorat d'*Homophonies*. Alors qu'il souhaite dédramatiser la situation, particulièrement après les attaques de la presse, les propos du chercheur démontrent à quel point les erreurs de jugement sont nombreuses et l'avenir de l'épidémie insoupçonné. Il explique ainsi que « la panique [n'est pas] justifiée, ni par le faible nombre de cas actuels, ni par leur développement prévisible. La progression observée aux USA ne va pas se maintenir très longtemps, et il est peu probable qu'on atteigne le chiffre de 25 000 cas en 1985, comme le laissent prévoir certaines projections⁷¹² ». L'inconnu étant maître mot, les rumeurs les plus diverses circulent alors sur les modes de contamination. Pour certain.e.s le récent vaccin contre l'hépatite B est responsable de la transmission du virus. Alors que cette hépatite fait près de 500 morts en France par an en 1983, Michel Canesi, un médecin interrogé par *Homophonies*, constate « le refus d'un certain nombre de patients de se faire vacciner, avec la parution de ces informations⁷¹³ ». Le vent de panique soufflé par une certaine presse n'est donc pas sans conséquence dans les stratégies de santé publique. Il n'est alors guère surprenant d'observer une certaine défiance quant aux discours proclamés et aux recommandations émises. C'est aussi l'analyse de Michel Pollak qui considère que le « désarroi scientifique n'aide guère les victimes probables ou désignées comme telles à établir une stratégie efficace de gestion du

709 « Médecins et malades parlent », *Homophonies*, n° 35, septembre 1983, p. 9

710 *Ibid.*

711 *Ibid.*

712 « Entretien avec le professeur Montagnier », *Homophonies*, n° 35, septembre 1983, p. 14

713 « Le quotidien d'un médecin », *Homophonies*, n° 35, septembre 1983, p. 18

risque. Cette confusion a donc créé chez beaucoup d'homosexuels le sentiment qu'ils étaient dénoncés moins pour ce qu'ils faisaient que pour ce qu'ils étaient. D'où les réactions les plus fréquentes de contre-dénonciation (dénonciation des dénonciateurs), de dénégation ou ... d'attentisme timoré⁷¹⁴ ».

Il est, je l'ai déjà évoqué, reconnu par certain.e.s – et leurs intentions sont souvent diverses – que le mouvement homosexuel a été relativement lent à mettre en place une mobilisation contre le sida. La question de ce que cela signifie mérite d'être posée. À partir de quand et par quels moyens engagés, une mobilisation est-elle considérée comme crédible et à la hauteur des enjeux ? D'autant plus dans une situation comme celle vécue en ce début des années 1980. Les dernières grandes épidémies sont entrées dans les livres d'histoire et personne n'est alors en mesure de pouvoir imaginer quels sont les ravages que le sida va propager. Les facteurs d'interprétation de cette mobilisation « tardive » sont divers. D'après Frank Arnal, cette responsabilité incombe aux pouvoirs publics. Il constate que dans les principaux pays de l'Europe du Nord, des actions publiques de prévention ont été mises en place dès 1984. En France la construction d'une politique publique a été bien plus tardive. Au ministère de la Santé, des Affaires sociales et de la Solidarité nationale Edmond Hervé et Georgina Dufoix s'opposent à la publicité sur les préservatifs et la vente libre de seringues – celle-ci ne le sera qu'en 1987 sous l'impulsion de Michèle Barzach ministre de la Santé dans le gouvernement de Jacques Chirac. L'Agence française de lutte contre le sida n'est par ailleurs créée qu'en 1989. L'explication de Frank Arnal, à rebours des discours officiels, « réside essentiellement sur la notion d'un ordre moral hexagonal qui, refusant la visibilisation du fait homosexuel, ne pouvait mettre en place une véritable politique de prévention à l'égard des homosexuels⁷¹⁵ ». Dans une analyse relativement similaire, Christophe Broqua considère que ce sont les pays où l'organisation sociale des gais et des lesbiennes était la plus forte au moment de l'apparition du sida que le nombre de cas à connu la progression la plus grande, « en raison des campagnes d'information rapidement entreprises. Dans ce modèle, la France se trouve dans une situation défavorable, à l'inverse des Pays-Bas ou des pays scandinaves⁷¹⁶ ».

Sans pouvoir répondre à la question initiale et au-delà des débats entre auteurs, il apparaît

714 POLLAK Michel, *Les homosexuels et le sida ...*, op. cit., p. 12

715 ARNAL Frank, *Résister ou disparaître ? ...*, op. cit., p. 65

716 BROQUA Christophe, *Agir pour ne pas mourir ...*, op. cit., p. 16

que la mobilisation homosexuelle est un fait, quelles que soient les conclusions qui peuvent en être tirées. *Homophonies* en invitant médecins, patients et chercheurs, diffuse un savoir, des connaissances et conseils de prévention alors encore difficilement accessibles. Le journal *Gai Pied* participe encore davantage à la diffusion de l'information : en 1981 il publie un article ayant trait au sida. Ce chiffre grimpe à cinq en 1982, 34 en 1983, 51 en 1984 et 170 en 1985⁷¹⁷. La toute première association spécifiquement destinée à lutter contre le sida est créée à l'été 1983 par Patrice Meyer, membre de l'AMG et contributeur régulier à *Homophonies*. Après l'Université d'été homosexuelle il fonde Vaincre le sida (VLS). C'est cette association qui la première, établit les principes de l'action communautaire, « en produisant des brochures d'information, en ouvrant une ligne d'écoute téléphonique durant l'hiver 1984 et en mettant en place les premières formes d'aide aux malades⁷¹⁸ ». La construction de la mobilisation n'est pas seulement parisienne même si près de la moitié des cas recensés y sont comptabilisés. Cela s'explique par le fait qu'à la différence des États-Unis, où les « pôles » de l'homosexualité sont répartis entre les différentes métropoles (San Francisco, Los Angeles, New-York etc.), il n'existe en France qu'un seul véritable « pôle » se trouvant à Paris. Ainsi sur les 377 cas de sida cumulés déclarés à la fin de l'année 1984, 48 % des malades se trouvent à Paris et 18 % dans le reste de l'Île-de-France⁷¹⁹. Les besoins d'information et d'accompagnement étant évidemment une réalité en région, une réunion débat est organisée le 23 novembre 1983 par l'ARIS avec des représentants locaux de l'AMG. « Le point fut fait sur les dernières connaissances concernant l'agent causal de la maladie. Les scientifiques s'attachèrent particulièrement à laver de tout soupçon la vaccination contre l'hépatite B mise en cause, en juin dernier, comme étant susceptible de transmettre le SIDA⁷²⁰ ». Cette mobilisation se construit aussi à l'échelle internationale. Du 20 au 22 janvier 1984 l'IGA a tenue une conférence européenne de trois jours à Amsterdam pour permettre un échange d'information à propos du virus. Une quinzaine de pays étaient représentées regroupant médecins gais, membres de groupes d'aide aux malades et militant.e.s de différents groupes. Un certain nombre de décisions sont adoptées, signe d'une mobilisation croissante et de plus en plus structurée. Il est ainsi demandé aux organisations, dans chaque pays, « de prendre contact avec leurs autorités

717 MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir ...*, op. cit., p. 357

718 BROQUA Christophe, *Agir pour ne pas mourir ...*, op. cit., p. 16

719 BROQUA Christophe, *Agir pour ne pas mourir ...*, op. cit., p. 38

720 « SIDA sur Rhône », *Homophonies*, n° 39, janvier 1984, p. 4

gouvernementales et le ministère de la Santé pour qu'ils prennent leurs responsabilités financières au niveau de l'information, de la recherche médicale et du soutien aux groupes d'aide aux malades⁷²¹ ». Lors de cette conférence, il est souligné que les gais étant les plus touchés par l'épidémie, il leur incombe d'être en première ligne dans la lutte contre la maladie et qu'ils ont le devoir et l'intérêt de favoriser une coopération croissante avec les instances médicales. Dans cette perspective, les associations de médecins gais ont un rôle charnière à jouer. La réunion a aussi été l'occasion de rappeler l'aide psychologique dont les malades ont besoin et de mettre l'accent sur « le dilemme entre la protection de la santé publique et celle de l'émancipation des gais⁷²² ». C'est à cette occasion qu'est prise la décision de demander aux gais de répondre aux questionnaires qui leur sont destinés lors des dons du sang et à ceux qui font partie des « catégories à risques », c'est-à-dire ceux ayant des partenaires multiples, de s'abstenir temporairement. Dans une perspective plus militante il est aussi appelé à la vigilance et à une réaction immédiate pour « dénoncer toutes les erreurs et attaques discriminatoires, comme à ce sujet dans les médias⁷²³ ». C'est avec une relative clairvoyance, sous forme de prédiction politique, que Patrick Gilhard et Daniel Semré qui se sont chargés du compte-rendu de la conférence européenne concluent : « Il est clair que seul un effort combiné de la communauté gaie, des autorités médicales et de l'ensemble du grand public peut garantir les intérêts des gais et les droits fondamentaux reconnus à chacun⁷²⁴ ». En parallèle des réunions auxquelles elle participe, l'AMG publie aussi des plaquettes de prévention et d'information. L'association constate que « contrairement à la fantastique prise en charge du SIDA et de toutes ses facettes économiques ou sociale aux États-Unis, la France reste encore en retard et trop peu mobilisé⁷²⁵ ». Si la dotation de l'État pour la recherche équivaut à 800 000 francs, cette somme s'avère être insuffisante. À l'image des récoltes de fonds aux États-Unis, l'AMG en collaboration avec le *Gai Pied* organise alors le 23 janvier 1984 au Théâtre de Paris un gala au profit de la recherche sur le sida⁷²⁶. Les bénéfices de l'événement sont tous reversés à une nouvelle association, créée spécifiquement dans la perspective de la recherche scientifique. Elle est dénommée ARSIDA et regroupe les principaux

721 « Mobilisation contre le sida », *Homophonies*, n° 41, mars 1984, p. 15

722 *Ibid.*

723 *Ibid.*

724 *Ibid.*

725 Lettre de l'Association des médecins gais, Paris, 13 janvier 1984, fonds d'archive privé de Christian Deleusse, p. 1

726 Lettre de l'Association des médecins gais, ..., *op. cit.*, p. 2

chercheur.e.s qui travaillent sur le virus, notamment ceux.celles de l'Institut Pasteur. La création de VLS puis d'ARSIDA inaugure un mouvement qui s'étale jusqu'à la fin de la décennie.

Dans le numéro 40 d'*Homophonies* paru en février 1984, une certaine euphorie transparaît dans la rubrique des brèves. Jean Marc Choub l'annonce dès le titre : « SIDA : enfin une bonne nouvelle ». Ce nouvel espoir est à la hauteur du vent de panique vécu jusqu'alors. « Depuis deux ans, on n'a cessé d'assister à une progression croissante du nombre de cas qui doubleraient tous les six mois. Les scientifiques ne craignent pas de faire des extrapolations, prévoyant pour les années à venir une véritable hécatombe⁷²⁷ ». Mais les statistiques du CDC d'Atlanta ont pour la première fois enregistré en 1983 une diminution des nouveaux cas déclarés. C'est ainsi que du premier au deuxième semestre de cette même année ils sont passés de 1001 à 642 cas. Le taux de mortalité a lui aussi diminué : de 48 % en 1982 il est descendu à 32 % en 1983. Rien ne permet cependant à ce moment là de penser que la maladie est en voie d'être enrayée mais l'auteur de l'article est cependant persuadé qu'ils n'assisteront « probablement pas à une flambée décimant les homos comme tant de "scientifiques" se plaisaient à le dire⁷²⁸ ». Le ressentiment contre le corps médical reste donc toujours d'actualité malgré les discours de bonnes intentions de certain.e.s. Jean Marc Choub tente d'expliquer cette diminution des cas en émettant plusieurs hypothèses. D'un côté le changement de comportement des gais étasuniens qui rendrait la transmission moins rapide. De l'autre il envisage la possibilité que le foyer initial de la maladie se soit mis en sommeil « pour des raisons aussi mystérieuses qu'il s'est brutalement animé quelques années plus tôt⁷²⁹ ». Il reconnaît cependant que « tant qu'on y verra pas plus clair sur le mode de déclenchement de la maladie, on ne pourra faire aucune supposition sur son issue ». L'ignorance est encore maître mot.

Entre 1982 et 1983 le nombre de cas déclarés de sida en France a triplé. Il est passé de 48 à 140 malades. Les incertitudes médicales sont encore nombreuses et malgré les avancées de la recherche, l'ignorance autour de l'épidémie reste profonde. À partir de 1983 la mobilisation des gais se met lentement en place. L'information est diffusée dans les journaux homosexuels, des actions de prévention sont mises en place et des fonds récoltés pour la recherche. Hasard

727 « SIDA : enfin une bonne nouvelle », *Homophonies*, n° 40, février 1984, p. 4

728 *Ibid.*

729 *Ibid.*

inexpliqué, l'année 1984 débute par une baisse importante du nombre de cas diagnostiqués aux États-Unis. L'accalmie est brève et l'espoir d'une régression de la maladie va être rapidement douché.

3. « SIDA : RIEN NE VA PLUS ». 1984 – 1986, LE TOURNANT POLITIQUE DE L'ÉPIDÉMIE.

Progressivement, la mobilisation s'étend. De nouvelles associations naissent pour encourager la recherche et accompagner les malades. Les connaissances relatives à la maladie, si elles se développent, sont encore souvent de l'ordre de l'hypothèse et les doutes nombreux. La situation outre-atlantique donne une idée du mal à venir et l'apparition d'un test de dépistage en 1985 révèle progressivement l'ampleur du désastre. Le mouvement homosexuel qui a désormais pris toute la mesure de l'ampleur de la maladie continue à devoir se prémunir des risques de recrudescences de l'homophobie alors que le pouvoir politique se défile devant les responsabilités qui lui incombent.

Alors que le premier semestre 1984 avait été marqué par une certaine diminution du nombre de cas de personnes diagnostiquées malades du sida, ce qui avait provoqué un certain soulagement du côté d'*Homophonies*, le numéro du mois de septembre change radicalement de ton. Il ressort des travaux réalisés par le ministère de la Santé que la France est confrontée à une nette progression des cas de sida : ce sont trois à quatre nouveaux cas par semaine qui sont détectés⁷³⁰. Pour assombrir davantage le tableau, il est annoncé qu'une étude médicale américaine a mis au jour, après l'étude d'échantillons de sang – dont certains sont vieux de près de six ans – prélevés sur les populations dites à risques, des chiffres affolants : « le pourcentage de cas où l'on a décelé les anticorps qui seraient associés au développement du SIDA serait passé de 1 à 65 % en six années !⁷³¹ ». D'après l'auteur de l'article, le constat est simple : « l'on s'achemine probablement vers un cap difficile en Europe⁷³² ». Il y a donc une urgence à mettre à profit le décalage qui existe entre les États-Unis et l'Europe pour réagir rapidement. « Les homos doivent

730 « SIDA : rien ne va plus », *Homophonies*, n° 47, septembre 1984

731 *Ibid.*

732 *Ibid.*

désormais être conscients de leur responsabilité ». En filigrane Philippe Fretté, l'auteur de l'article, admet que la mobilisation contre le virus n'est pas suffisante face à l'imminence du danger. Il ne cherche cependant pas à calquer la mobilisation étasunienne sur le cas français et considère que la communauté homosexuelle doit produire ses propres éléments de réponse, compte tenu de la différence de situation mais aussi de la spécificité culturelle française par son action dans le champ politique. Et de conclure sur un ton alarmiste : « Ce qu'il faut bien comprendre, c'est qu'il faut faire vite : d'abord parce qu'il y a des vies en jeu, ensuite parce qu'il n'est pas question de laisser à nos détracteurs l'occasion d'exploiter un amalgame facile entre libération sexuelle, cancer gai et vengeance divine...⁷³³ ».

Ce vent de panique suit d'après Hervé Liffran, une série de bonnes nouvelles qui ont eu des répercussions néfastes sur la mobilisation. À partir de la découverte du LAV en 1983, « les plus folles rumeurs ont commencé à circuler sur la mise au point imminente d'un vaccin⁷³⁴ ». Cette situation, d'après le permanent du CUARH, aurait eu pour conséquence que les conseils de prévention ne soient guère suivis d'effets. D'après lui, la grande presse est responsable de cette situation pour avoir été dans l'outrance, d'avoir soufflé le chaud et le froid quitte à décrédibiliser l'ensemble de l'information médicale. Les conséquences sont donc prévisibles : les gais n'accordent plus que peu de crédit à l'information donnée sur le sida, ce qui ne peut être que dramatique. Avec la recrudescence des cas divulgués en septembre 1984, il n'existe alors d'autre alternative que « d'alerter rapidement les gays des dangers que peut faire courir la maladie et les précautions à prendre pour limiter les risques⁷³⁵ ». Ce nouveau vent de panique au sein de la communauté homosexuelle est symbolisé par le Docteur Claude Lejeune et les diverses prises de position qu'il a exprimées. Le président de l'AMG avait jusqu'alors cherché à pondérer les risques encourus et à tout faire pour dénoncer ceux qui assimilaient la maladie au « cancer gay ». Son revirement est profond sans véritablement permettre de comprendre sa signification : culpabilité de ne pas en avoir assez fait, prise de conscience de l'hécatombe à venir, etc. Il se répand alors dans les journaux à l'été 1984 et « se livre à une violente campagne : la maladie est "quasiment homosexuelle à 100 %". Le Sida est parmi les homosexuels : "il n'est plus ailleurs", les gens sont

733 *Ibid.*

734 « Le SIDA en question », *Homophonies*, n° 48, octobre 1984, p. 4

735 *Ibid.*

"je m'en-foutiste et individualistes" affirme ce médecin qui n'y va pas par quatre chemins⁷³⁶ ». Ces affirmations qui contrecarrent tous les discours cherchant à « déhomosexualiser » le sida, réduisent à néant tous les efforts engagés. L'article pour dénoncer les propos de Claude Lejeune, après un entretien avec le docteur Willy Rozenbaum du Groupe français d'étude sur le sida, rappelle que les homosexuels représentent 60 % des cas de sida en France et 71 % aux États-Unis. Le docteur Patrice Meyer, fondateur de VLS, revient aussi sur cette polémique en cherchant à comprendre quelles en seront les conséquences tout comme il questionne l'attitude de Claude Lejeune. « Alors, il reste les éclaboussures, tous les effets parasites immédiatement prévisibles et dont nous aurions pu faire l'économie : retour à l'époque du "cancer gay", rejet comme d'habitude sur nous tous de ses propres responsabilités [...]»⁷³⁷ ». Il affirme aussi que les militants gais n'ont pas attendu le communiqué du docteur Lejeune pour prendre le sida au sérieux et de conclure que « n'en déplaise à "la figure de proue de la communauté homosexuelle" (dixit *Le Matin*), il ne s'agit pas de nous confondre avec un bateau ivre⁷³⁸ ». Ce que préconise le docteur Meyer, c'est d'insister tout particulièrement sur les mesures de préventions connues, données par le Bureau des maladies transmissibles, ayant court en cet automne 1984 : abstention volontaire du don du sang, réduction du nombre de partenaires et usage du préservatif. L'espoir formulé par les médecins, en ce qui concerne la communauté homosexuelle, c'est un ralentissement de la diffusion du virus. Ce ralentissement permettant de disposer d'un délai pour élaborer des moyens efficaces pour faire face à la maladie.

Le 4 décembre 1984 les statuts d'Aides sont officiellement déposés. Cette association est fondée par Daniel Defert, le compagnon de Michel Foucault mort le 25 juin 1984 du sida. Le 25 septembre de la même année le professeur de sociologie à l'université de Vincennes adressait une lettre à une dizaine de personnes dans la perspective de créer une nouvelle association de lutte contre le sida. Il y écrit que « les gais n'ont pas pris la mesure des conséquences morales, sociales et légales pour eux. La libération sexuelle n'est pas l'alpha et l'oméga de notre identité. Il y a urgence à penser nos formes d'affections jusqu'à la mort, ce que les hétéros ont déjà institutionnalisé depuis longtemps. Je ne retournerai pas mourir chez maman [...]»⁷³⁹ ». L'action de

736 *Ibid.*

737 « Quelle vérité aujourd'hui ? », *Homophonies*, n° 48, octobre 1984, p. 6

738 *Ibid.*

739 MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir ...*, *op. cit.*, p. 377

l'association se définit sur plusieurs axes et dans plusieurs directions. Il y a tout d'abord la constitution d'une permanence téléphonique avec un répondeur, la diffusion de brochures et de tracts dans les lieux gais, principalement les bars ainsi que l'organisation de débats et de réunions publiques et un service destiné à accompagner les personnes malades. Le 16 février 1985 Aides édite sa première brochure, à 5000 exemplaires, qui est alors ajoutée comme supplément au *Gai Pied Hebdo*⁷⁴⁰. La mise en place organisationnelle de l'association se fait ainsi dans les premiers mois de l'année 1985, sans véritables moyens financiers. L'une des caractéristique de l'association est que, même si essentiellement composée par des homosexuels, aucune référence à l'homosexualité n'y est faite, le poids du stigmat de la maladie étant pour certains déjà largement suffisant. Frédéric Edelmann qui a rejoint l'association en décembre 1984 justifie ce choix en expliquant que « le sida est considéré comme une maladie de pédés. Nous optons donc pour défendre les malades et non pas les homosexuels en tant que tels. Il était évident que, pour se battre sur le terrain social, Aides ne devait pas être assimilée à une association de défense des droits homosexuels ». Avec la naissance d'Act Up en 1989, le choix sera contraire et l'affirmation de l'identité homosexuelle au cœur du projet politique de l'organisation.

La création et le fonctionnement d'Aides repose sur de nombreuses similitudes avec les dynamiques qui régissent les organisations outre-atlantique. Les regards sont d'ailleurs depuis le début de l'épidémie largement tournés vers les États-Unis qui semblent affronter l'épidémie avec deux à trois ans d'avance par rapport à ce qu'il se passe en Europe. Déjà à la fin du printemps 1983, Claude Lejeune rapporte que, c'est « un véritable vent de panique qui souffle en Amérique sur la communauté gaie, et c'est tout un mode de vie qui actuellement est remis en cause [...] »⁷⁴¹. Deux positions radicalement divergentes sont alors en train d'émerger. La première, assimilée à un retour du puritanisme revendique le retour à une vie de couple « chantant la gloire de la fidélité à vie »⁷⁴². Ce courant moraliste défend ainsi la fermeture des saunas et des back-rooms. La seconde, plus libérale, revendique comme priorité une accélération de la recherche. C'est ainsi que le 30 avril 1983 un gala de récolte de fonds est organisé au Madison Square Garden à New-York. Une organisation majeure est aussi fondée pour prendre en charge la lutte contre la

740 MARTEL Frédéric, *Matériaux pour servir à l'histoire des homosexuels en France : chronologie, bibliographie, 1968-1996*, Lille, France, Cahiers Gai-Kitsch-Camp, 1996, p. 22

741 « Pas de cancer gai... », ..., *op. cit.*, p. 11

742 *Ibid.*

maladie : c'est la Gay Men's Health Crisis (GMHC). À l'automne 1984, elle préconise des solutions radicales pour endiguer le virus. Elle prône ainsi l'abandon des rapports sexuels ano-génitaux, oro-génitaux et oro-anaux « au profit de la masturbation réciproque et d'une grande affection⁷⁴³ ». Ces conseils visent principalement les personnes ayant des partenaires multiples et qui fréquentent assidûment les saunas et les back-rooms. Ces établissements, contrairement à ce qu'il se passe en France, sont partie prenante dans la prévention et diffusent l'information. À partir du printemps 1984, une polémique surgit à San Francisco qui met moins d'un an avant d'arriver en France : la fermeture des back-rooms⁷⁴⁴. Après une conférence de presse du directeur de la santé publique de la ville, Mervyn Silverman, le 4 avril 1984, tente de faire interdire toute pratique sexuelle dans les bains, les saunas et les sex-shops. Après avoir cherché le soutien de l'establishment gai, il s'est fait désavouer par ces derniers, très sceptiques quant à la réglementation proposée : éclairage au néon des back-rooms, suppression des portes des cabines individuelles ou encore des inspections sanitaires draconiennes. L'Association américaine des médecins pour les droits de l'homme prend à son tour position et écrit au printemps 1984 qu'« il n'y a actuellement aucune preuve que la fermeture des saunas ne réduise les risques ou les conséquences du Sida. Nous maintenons que des contacts sexuels multiples et anonymes, où qu'ils aient lieu, accroissent les risques des maladies sexuellement transmissibles, y compris le Sida. Les tentatives visant à réglementer les comportements sexuels ont eu simplement pour effet de changer de lieux d'expression, jamais de les restreindre. Nous sommes en faveur et nous exigeons des mesures éducatives afin de réduire les risques, à la lumière des connaissances actuelles [...]»⁷⁴⁵. La communauté homosexuelle étasunienne, fortement organisée, est à même d'établir des contre-pouvoirs et ainsi de s'opposer avec vigueur aux inclinations réactionnaires d'une partie du personnel politique.

Il est de plus en plus clair que le pouvoir politique en France est lui aussi partie prenante dans la lenteur d'une réaction et tarde à mettre en place une politique de santé publique à la hauteur de la catastrophe annoncée. Les enjeux sont principalement électoralistes, tout particulièrement autour des élections législatives du printemps 1986. Les malades étant en grande

743 « Quelle vérité aujourd'hui ? », ..., *op. cit.*, p. 6

744 La polémique autour de la fermeture des back-rooms arrive en France au printemps de l'année 1985. L'enjeu autour de cette question pour les militant.e.s est moins sanitaire qu'il n'est politique dans la mesure où il participe au retour de l'ordre moral.

745 « Le temps des boucs émissaires », *Homophonies*, n° 48, octobre 1984, p. 6

majorité homosexuels et l'épidémie étant marquée par le sceau du « cancer gay », le personnel politique se montre très frileux quand il s'agit de prendre position et de s'engager. C'est ainsi que, lorsque le 20 juin 1985, Laurent Fabius annonce à l'Assemblée nationale le dépistage obligatoire du sida dans les centres de transfusion lors des prélèvements de sang, il s'applique rigoureusement à gommer toute référence à l'homosexualité de son discours⁷⁴⁶. Deux mois plus tôt, en avril 1985, Edmond Hervé, le secrétaire d'État à la Santé, suite à un « empêchement », ne recevait pas Aides qui avait demandé audience au ministre⁷⁴⁷. Frédéric Edelman, journaliste et membre de l'association de Daniel Defert, publie en 1991 un article dans le journal *Le Monde* qui revient, six ans plus tard, sur la responsabilité des hommes et femmes politiques français.e.s dans la gestion de l'épidémie. Leur réaction quant aux mesures sanitaires à prendre apparaît comme étant particulièrement timorée, frôlant l'irresponsabilité. Je me permets ici de reproduire un extrait de l'article duquel ces conclusions peuvent être tirées.

« Dès la fin de 1984 et le début de 1985, l'épidémie de sida, ses modes de transmission, sa croissance (on parlait alors d'un doublement annuel des malades) étaient en fait connus dans toute leur réalité par les responsables de la Direction générale de la santé, et par le cabinet de M. Edmond Hervé, alors secrétaire d'État à la santé. Au printemps 1985, j'ai moi même été reçu à deux reprises, avec un autre représentant de l'association AIDES, au cabinet du secrétaire d'État à la santé pour plaider la cause de la prévention notamment vers la communauté homosexuelle, la plus touchée alors comme elle le reste d'ailleurs aujourd'hui en France. À ce moment là, la Grande Bretagne pouvait déjà nous servir d'exemple puisque s'y élaboraient les premières campagnes de prévention, dont évidemment les Français allaient se gausser... Le représentant de M. Hervé était parfaitement au fait de la question du sida et nous montra, par ses paroles et sa confiance, à quel point il partageait notre inquiétude. Il devait cependant nous déclarer bientôt qu'après consultation de Matignon il s'avérait impossible de débloquer des fonds pour la prévention, dans la mesure où, à un an des législatives, le gouvernement ne souhaitait pas donner l'idée qu'il soutenait les gays. [...] Il a fallu à la France plus de deux ans pour mettre en

746 FAVRE Pierre (dir.), *Sida et politique, les premiers affrontements, 1981-1987*, Paris, l'Harmattan, 1992, p. 66

747 MARTEL Frédéric, *Matériaux pour servir à l'histoire des homosexuels en France ...*, op. cit., p. 22

place des structures qu'on espère adaptées comme l'Agence française de lutte contre le sida. Dans le même temps d'autres pays entreprenaient d'importantes campagnes de prévention. Pour revenir à l'exemple de la Grande Bretagne, il est aujourd'hui frappant de constater qu'elle compte cinq fois moins de malades, à population à peu près égale⁷⁴⁸ ».

Complexifier les positions et engagements des un.e.s et des autres est décidément nécessaire pour saisir les enjeux de l'épidémie dans leur globalité. Pour revenir à cette période d'errements politiques qu'a été ce moment d'attentisme de la part du gouvernement socialiste, Frank Arnal se réfère à un sondage des Renseignements généraux. Celui-ci montrait que la libéralisation de la publicité pour les préservatifs et la vente de seringues aurait fait perdre quelques points au Parti socialiste lors des élections législatives de 1986⁷⁴⁹. La faute est grave et les responsabilités, n'en déplaisent à certains, au moins partagées⁷⁵⁰.

Je voudrais ici évoquer un dernier point qui doit, je crois, être pris en compte dans la compréhension et l'interprétation de ces années charnières : les conséquences psychologiques qu'entraîne la maladie. À la fin du mois de décembre 1984 est mis au point le test Élixa. Il permet de détecter des anticorps dans le sang, et par analogie de définir le statut sérologique du patient. Le test permet de rechercher ce qui ne s'appelle pas encore la séropositivité. Quelques mois plus tôt la recherche scientifique avait pu établir que la période d'incubation du sida pouvait être de plusieurs années. Il devenait alors évident pour les médecins que c'étaient des milliers de personnes qui étaient contaminées. Comme le rapporte le professeur Montagnier en parlant de San Francisco, « une rétrospective détaillée a été faite à San Francisco depuis 1978. Sur ceux qui avaient déjà développé des anticorps à cette date, un sur dix a fait un SIDA [...]. Actuellement, aux États-Unis, le nombre de cas double tous les quatorze mois, soit aujourd'hui un total cumulé de sept mille début décembre 1984. Cela veut dire qu'il y a au moins plusieurs dizaines de milliers de personnes infectées par le virus actuellement, même si, semble-t-il une sur dix fait la maladie⁷⁵¹ ». En dépit des approximations scientifiques, l'horizon apparaît comme

748 EDELMAN Frédéric, « Sida, la faute des politiques », *Le Monde*, 12 juin 1991

749 ARNAL Frank, *Résister ou disparaître ? ...*, *op. cit.*, p. 68

750 Je n'ai pas le temps non plus ici de revenir sur l'affaire du sang contaminé où l'État fut reconnu comme responsable d'une « faute lourde » dans la gestion de la crise du sang transfusé.

751 « Comprendre le SIDA », *Homophonies*, n° 52, février 1985, p. 8

particulièrement macabre. L'apparition du test Élixa place en réalité une épée de Damoclès sur la tête d'une large partie de la communauté gaie. Il est dans un premier temps proposé aux centres de transfusion et aux services hospitaliers, et au fil de l'année 1985 le test est disponible à travers toute la France. Il est alors désormais possible de *savoir* et les attitudes face à l'opportunité de faire ce test divergent. Ainsi Jean Michel Rousseau raconte que « quand [les tests] sont arrivés, les gens s'ils étaient séropositifs, ce qu'on ne disait pas à l'époque, on disait "tu as le sida". Et donc le [résultat] du test c'était tellement binaire que tu hésites à faire le test. Parce que si on te dit que tu as le sida c'est fini. [...] Je dirais qu'on n'était pas dans le déni comme dit Martel, on était désespérés sur qu'est ce qu'on peut faire. À part dire il faut des moyens pour la recherche, tu ne peux pas dire grand chose et en plus tu n'as pas de discours à tenir aux gens parce qu'on était submergés d'informations qui étaient contradictoires et fausses⁷⁵² ». Être malade du sida ou séropositif – même si le terme est alors anachronique – fait émerger deux attitudes face à l'engagement militant. D'un côté, et c'est le cas de toutes les associations de lutte contre le sida, la mobilisation initiale est le fait de personnes atteintes par le virus ou leurs proches. Comme le rapporte Michel Pollak c'est la proximité avec la maladie qui est le moteur de l'action collective, « rompant ainsi avec les contours traditionnels de l'engagement humanitaire ou caritatif⁷⁵³ ». De l'autre, là où la militance politique requérait une certaine projection dans l'avenir, le sida transforme radicalement cette perspective. L'avenir ne se perçoit plus en années mais se compte en mois. Ce sont des vies qui se retrouvent confrontées au fait qu'elles seront particulièrement courtes. À partir de là, il est difficile de trouver du sens à s'engager dans une lutte politique. L'avenir est hypothétique et l'expérience immédiate de la vie, par l'intermédiaire par exemple de la fête, devient un exutoire recherché. Comme le rapporte Sanzio, « le test on ne voulait pas le passer, parce qu'on avait trop peur du résultat. [...] Le militantisme dans ce cas là, ça devient secondaire. C'est même pas que ça devient secondaire, c'est qu'on n'a plus le temps et l'envie⁷⁵⁴ ». La réflexion quant à l'engagement militant et à la place des mouvements homosexuels dans la lutte contre le sida ne peut pas faire l'économie de cette question là.

752 Entretien avec Jean-Michel Rousseau en janvier 2017.

753 BROQUA Christophe, *Agir pour ne pas mourir ...*, op. cit., p. 34

754 Entretien avec Alain Lecoulter, alias Sanzio, en janvier 2017

L'accroissement des connaissances sur le sida accompagne la découverte de cas de plus en plus nombreux. Au 31 décembre 1984 ce sont 377 cas qui ont été recensés en France. La multiplication des malades dans les années qui suivent est alors vertigineuse : 959 en 1985, 2213 en 1986, 4458 en 1987 et 7503 en 1988. À la mesure du mal qui grandit, la mobilisation continue à s'organiser. La naissance d'Aides intervient à un tournant de la maladie : alors que l'horreur annoncée est de plus en plus palpable, le pouvoir politique, empêtré dans ses propres logiques politiciennes, n'accorde pas l'attention requise à l'épidémie en mettant en place une véritable politique de santé publique. Les associations existantes, qui se placent principalement du côté de l'accompagnement des malades et du soutien à la recherche, n'investissent pas dans l'engagement politique pour s'opposer au pouvoir en place et attirer l'attention de l'opinion publique. Il va falloir attendre la création d'Act Up en 1989 pour que le combat politique ressurgisse et mette les hommes et les femmes politiques face à leurs responsabilités.

CONCLUSION

Né de la première Université d'été homosexuelle en juillet 1979, le Comité d'urgence anti répression homosexuelle bouleverse profondément la mobilisation et l'engagement militant homosexuel durant la première moitié des années 1980. Cette nouvelle coordination apparaît alors que le mouvement homosexuel des années 1970, incarné par les Groupes de libération homosexuel, est à la recherche d'un second souffle et d'une redéfinition des perspectives et paradigmes militants. Le CUARH symbolise alors une époque où « les nouveaux discours abandonnent la rhétorique radicale de l'oppression et de la libération pour celle, plus libérale, des droits et de la reconnaissance⁷⁵⁵ ». Composé d'une myriade de groupes et d'associations, il engage alors son combat pour l'abrogation de la législation homophobe et contre la répression institutionnelle et sociale que les gais et lesbiennes subissent au quotidien. En introduisant ce mémoire, j'ai fait miens un certain nombre de paradigmes pour étudier et comprendre l'histoire de ce mouvement. Ces référentiels thématiques n'existent pas seulement pour eux-mêmes. Ils s'entrecroisent, s'influencent et agissent souvent de concert. S'il est plus aisé de les distinguer pour mieux les saisir, ils sont pourtant intrinsèquement liés. C'est ainsi que les évolutions d'un militantisme homosexuel devenu revendicatif pour ensuite endosser à nouveau une perspective existentielle ne peuvent être comprises sans intégrer le prisme d'une étude géographique et spatiale de cette mobilisation. Il en va de même avec la dimension autonome de cette lutte qui doit être analysée à la lumière de sa propre temporalité. De la même manière, les transformations structurelles du mouvement doivent être mises en regard avec la totalité de ces paradigmes.

Le CUARH se voulait être une tendance autonome du mouvement homosexuel. Il s'est dans un premier temps doté de structures et de modes de fonctionnement qui devaient lui assurer une certaine autonomie politique. Cette dernière s'est forgée en établissant des moyens de communications qui lui étaient propres, à l'image du journal du mouvement *Homophonies* ou encore des publications locales des groupes et associations, en organisant et diffusant ses propres émissions de radios à partir de 1981 et, dans sa réalisation la plus conséquente, en créant des

755 CHAUVIN Sébastien, « Les aventures d'une "alliance objective" : Quelques moments de la relation entre mouvements homosexuels et mouvements féministes au XX^e siècle », *L'Homme et la Société*, n° 158, 2006, p. 125

lieux associatifs. Mettre en place un mouvement autonome impliquait également une lutte pour la visibilité sur l'échiquier politique traditionnel, ceci par une participation aux grands rendez-vous politiques et militants de l'époque à l'image des manifestations du 1^{er} mai, mais aussi par l'organisation de ses propres rencontres, festivités et manifestations. La marche du 4 avril 1981 représente alors le pari réussi de la visibilisation d'une homosexualité « des masses » et renforce le caractère autonome d'une structure que les organisations, partis politiques et syndicats ne peuvent plus ignorer. Mais dans la mesure où le CUARH adopte une posture revendicative, il se trouve pour la première fois confronté à l'obligation d'engager un véritable dialogue avec le monde politique classique pour voir ses revendications entendues et prises en compte. Il s'agit aussi pour le CUARH de structurer un mouvement homosexuel qui ne l'avait été que de manière imparfaite par les GLH à l'échelle nationale, en organisant des Coordinations nationales trimestrielles, des Coordinations nationales mensuelles lors desquelles les groupes et associations peuvent se rencontrer et élaborer des stratégies à visée hexagonale. Dans la perspective de construire un mouvement homosexuel international, le CUARH adhère à l'IGA tandis que les groupes lesbiens participent aux rencontres de l'ILIS.

Avec le CUARH c'est la perspective même du militantisme qui évolue. Alors que l'engagement dans les années 1970 relevait davantage d'un militantisme existentiel, le choix du comité de se placer sur le terrain de la lutte pour ce qui est appelé alors les droits démocratiques, fait évoluer dans un premier temps son engagement sur une voie revendicative. C'est ainsi que dès 1979, il lance sa première campagne contre les interdictions professionnelles. En prise avec son époque, le CUARH participe alors activement à la campagne présidentielle de 1981 pour obtenir de la part des candidat.e.s des engagements clairs quant aux revendications homosexuelles. Cette logique revendicatrice, après la satisfaction d'un certain nombre de leurs demandes, rencontre ses premières limites. Si la majorité des principes légaux discriminants ont été supprimés, alors pourquoi continuer à militer ? Dans le même temps, la campagne pour l'extension des discriminations homophobes aux lois anti-racistes ne renoue pas avec l'envergure et l'engouement des premières campagnes et les États généraux de l'homosexualité qui devaient permettre au mouvement d'explorer de nouvelles directions et d'expérimenter de nouveaux paradigmes sont annulés. L'engagement homosexuel bifurque à nouveau pour retrouver son essence première, celle d'un militantisme existentiel, en participant à la création de lieux

associatifs dans de nombreuses villes et en promouvant une action davantage tournée vers l'accueil, le service, l'accompagnement et le loisir. Avec l'apparition de l'épidémie du sida, le militantisme va s'engager dans deux voies distinctes. Il y a d'abord celle des premières associations qui, dans l'émergence d'une perspective communautaire, se spécialisent dans la diffusion de l'information, de l'accompagnement des malades et du soutien à la recherche. Des groupes plus militants comme le CUARH, en plus de participer à la diffusion de l'information par le biais de son journal, se trouvent dans l'obligation d'investir l'arène politique pour faire face aux attermolements du personnel politique et du risque de recrudescence de l'homophobie alimenté par les titres racleurs des journaux. Le *Rapport gai* avait établi en 1984 que les militant.e.s, d'abord des GLH puis du CUARH, étaient partie prenante de ce qui fut qualifié de génération militante. La génération suivante, baptisée la « troisième génération », prend ses distances avec cette forme de militantisme héritée de la décennie précédente. Celle-ci préfère aller danser tant qu'il est encore temps, avant de s'impliquer à son tour, quelques années plus tard, dans la lutte contre le sida.

La temporalité de l'action du CUARH est celle du temps présent. Il ne s'agit plus de lutter pour des lendemains qui chantent ou un quelconque grand soir. Les revendications sont pragmatiques, se veulent immédiates avec une véritable prise sur la réalité quotidienne des homosexuel.le.s. Au contraire d'un militantisme existentiel en mesure de façonner sa propre temporalité, le CUARH est alors pleinement inscrit dans l'actualité de son temps. La crise que traverse la mobilisation homosexuelle doit nécessairement être analysée au prisme d'un double mouvement : ce qui le constitue et qui est de son ressort et ce qui lui est extérieur ; ce qui relève des choix, des dynamiques et des initiatives des militant.e.s et ce qui lui est imposé par un contexte plus général. C'est à partir de la lecture combinée de ces deux facteurs qu'une analyse de l'état du mouvement et de ses perspectives peut être avancée. Il en va évidemment ainsi de l'élection présidentielle de 1981 mais aussi, avec des conséquences plus immédiates sur la mobilisation, du tournant de la rigueur en 1983 ainsi que des élections municipales du même printemps. Le tournant de la rigueur n'est pas seulement économique, il est aussi moral et politique. Le mouvement constate alors une recrudescence de la répression et le retour du bâton est palpable dans les nombreuses villes que la droite a arraché aux socialistes. Les subventions pour les lieux associatifs sont coupées, les locaux parfois retirés et les groupes locaux font alors

face à des interlocuteur.trice.s particulièrement hostiles. Vivre un militantisme politique homosexuel à Paris ne peut être comparé avec les multiples réalités des groupes du CUARH en région. Les dynamiques temporelles engagées par la multitude d'associations à travers tout le territoire ne peuvent être que spécifiques, même si elles s'inscrivent dans un mouvement d'ordre national. Leurs attentes, leurs réalités, leurs envies et leurs engagements diffèrent d'une ville à l'autre. Participer à un militantisme homosexuel au sein du CLARH de Lille ou au GLH de Tours ne résonne pas de la même façon. Les implications et les mises en jeu sont spécifiques et différentielles. Les engagements et réflexions qui peuvent alimenter les discours d'un groupe peuvent ainsi apparaître bien plus tard dans une autre ville, tout comme ils peuvent se contredire. Si la volonté est commune, l'expérience immédiate est propre à chaque groupe. La temporalité de l'épidémie du sida est tout aussi constituante de l'engagement et des mobilisations homosexuelles. Si, dans un premier temps, la mise en place d'une mobilisation à la hauteur de la catastrophe à venir a pu paraître inappropriée et tardive, le CUARH et les gais et lesbiennes de manière plus générale sont suspendus aux évolutions de l'épidémie. Le sida entraîne d'ailleurs une reconfiguration des perspectives militantes : alors que les militants sont progressivement touchés par la maladie, les enjeux temporels évoluent. Pour les personnes atteintes, l'urgence temporelle se concentre autour de la maladie. Pour les autres, la projection d'un engagement militant est difficile à concevoir, encore plus après la découverte du test Élisabeth. Si demain n'a pas lieu, alors autant aller danser ce soir.

Si la question du temps joue activement dans l'existence des groupes, le fait géographique et spatial est lui aussi tout particulièrement significatif dans l'histoire du CUARH. Il faut en premier lieu se souvenir que ce sont les GLH en région qui, dans la perspective de donner un second souffle au mouvement, ont organisé l'UEH de 1979, acte fondateur du Comité. Si Paris retrouve une certaine prédominance dans la direction du mouvement, les associations en région sont pléthore. La mobilisation de ces groupes permet une reconfiguration en profondeur de l'homosexualité politique et lui offre de nouvelles pistes pour un engagement qui s'affranchit lentement du cadre militant classique. Au-delà d'un militantisme revendicatif, les associations en région se trouvent dans l'obligation d'adapter leurs discours et leurs pratiques pour être au plus proche des réalités des gais et lesbiennes qui les entourent. C'est ainsi que les groupes ont développé une pratique autour de l'accueil, de l'aide et de l'accompagnement des homosexuel.le.s

qui n'avaient pas nécessairement d'engagements politiques. Par ailleurs, tous les deux ans, le GLH de Marseille organise l'Université d'été homosexuelle. Elle se déroule successivement en 1981, 1983 et 1985 et permet aux groupes, sur un temps plus long que les différentes coordinations nationales, de se retrouver, d'échanger et de s'aimer. Que ces rencontres aient lieu dans la cité phocéenne symbolise le fait que la dimension locale et régionale du mouvement est largement constitutive de la longévité du Comité et que divers pôles de l'homosexualité militante existent en France. Les conflits avec Paris sont par ailleurs nombreux. Dès les premières semaines d'existence du CUARH, les groupes régionaux reprochent aux militant.e.s de la capitale de chercher à s'approprier la conduite du mouvement sans respecter les temporalités, désirs et projections des entités régionales. Enfin, alors que le CUARH, dans sa dimension nationale, s'essouffle à partir de 1985, on assiste à un éclatement et à une autonomisation de la mobilisation. L'engagement associatif se concentre sur sa dimension locale et en 1986, à l'heure de la mort du Comité, ce ne sont plus que douze groupes et associations qui en sont membres. Le fait spatial connaît lui aussi, dans cette première moitié de décennie, de grandes évolutions. Là où dans les grandes et moyennes villes de France, les lieux de rencontres étaient fort rares, et où parfois les seuls lieux de drague se concentraient autour du ghetto sauvage, la situation évolue ostensiblement. Le développement du secteur commercial et l'émergence d'un capitalisme gay exploite la misère affective de bien des gais et lesbiennes. Les bars se multiplient, les discothèques fleurissent et des saunas apparaissent sur tout le territoire. À Paris la rue Sainte-Anne est progressivement abandonnée et c'est un véritable quartier gai qui fait son apparition dans le Marais. Un nouveau mode de vie gai est alors possible au sein duquel le libéralisme existentiel est porté aux nues.

La dimension identitaire de l'homosexualité est continuellement sous-jacente dans l'histoire du CUARH. Les GLH faisaient le postulat en 1978 que l'une des raisons des échecs successifs et répétés du mouvement était liée aux extrêmes divergences autour du sens de l'identité homosexuelle. La constitution du CUARH, pour s'extraire de la récurrence des conflits, se fait autour d'un engagement minimum : lutter contre la répression. Ce paradigme commun permet alors à cette communauté de destin, au niveau des groupes, de garder son autonomie et les inclinations identitaires qui lui sont propres. Cette question identitaire s'établit particulièrement autour des tensions et des conflits entre les militant.e.s. Il y a d'abord la question de la mixité du

mouvement, transversale à toute l'histoire du Comité. Les lesbiennes féministes en rupture avec le féminisme hétérosexuel et ne souhaitant pas emprunter la voie du séparatisme doivent continuellement lutter contre le sexisme et la misogynie de leurs camarades masculins. Si elles disposent de leurs propres groupes et aspirent à une non-mixité à des moments bien définis, elles revendiquent pour autant une place entière au sein du CUARH, quitte à bousculer certaines habitudes et confronter les hommes à leur construction sociale patriarcale. Un deuxième débat identitaire surgit autour de la question de la pédophilie. Cette revendication, qui accompagne le mouvement homosexuel depuis ses débuts, se trouve confrontée dans les années 1980 à plusieurs difficultés. La première s'explique par l'abaissement de l'âge de la majorité sexuelle à 15 ans pour les homosexuel.le.s. De nombreux.ses militant.e.s, dans un certain souci de respectabilité, ne veulent plus s'embarrasser de cette lutte et cherchent à la dissocier du combat pour l'émancipation homosexuelle. La seconde s'articule autour de plusieurs scandales, dont l'affaire du Coral, qui, faisant les gros titres de la presse généraliste, disqualifie profondément ce combat. Avec le tournant de la rigueur en 1983 et le retour de la droite aux affaires, une nouvelle identité trouve alors l'espace pour s'exprimer : l'homosexuel.le de droite et d'extrême droite. La rupture idéologique que représente les années 1980 permet pour la première fois à des gais et des lesbiennes d'affirmer des positions réactionnaires et de se mettre en porte-à-faux avec quinze ans de mobilisations homosexuelles, pendant lesquels seule une homosexualité de gauche voire gauchiste aurait été autorisée à s'exprimer. L'épidémie du sida relance aussi les paradigmes identitaires. La maladie est majoritairement contractée par des homosexuels. L'acceptation ou le rejet de cette nouvelle réalité fait couler beaucoup d'encre. Les prémices de la mobilisation ne peut faire l'économie de cette réflexion, qu'elle l'accepte ou la rejette. C'est ainsi le cas de Aides qui refuse de devenir une association homosexuelle de lutte contre le sida.

À partir de 1985, le CUARH en tant que coordination des groupes et associations homosexuels tend à disparaître. Il peut être commode de considérer qu'avec la disparition de la deuxième édition du journal *Homophonies*, en juin 1986, le CUARH cesse d'exister. Les raisons de cette disparition, je l'ai déjà évoqué, sont nombreuses. Avec la fin du CUARH, c'est aussi la fin du mouvement homosexuel militant et une période de près de quinze ans, initiée par la naissance du FHAR et poursuivie par l'époque des GLH, qui s'achève. S'il n'existe plus de mouvement militant, la mobilisation s'est pourtant reconfigurée autour ce qui est devenu

l'urgence de cette deuxième moitié de décennie : la lutte contre l'épidémie du sida. Cette dernière participe, au moins dans un premier temps, à une véritable rupture épistémologique de l'engagement homosexuel. Il ne s'agit plus de faire mouvement et de porter haut et fort une parole gai et lesbienne. Les associations qui se développent privilégient l'accompagnement des malades et de leurs proches, endossant ainsi la perspective du *care* et une logique de service. Ce n'est qu'avec la naissance d'Act Up en 1989 que la lutte contre le sida va retrouver une approche offensive, renouant ainsi avec une perspective politique et militante disparue. Nombreux sont ceux de cette génération militante à avoir été emportés par la maladie. Au point où l'on pourrait suggérer que la disparition de toute une partie de cette génération militante a participé à la mise sous silence d'une époque où des hommes et des femmes avaient destiné leurs vies à la lutte contre l'oppression et à l'émancipation des leurs. Il existe donc un impératif et une urgence, pour moi, pour nous, trente ans plus tard, d'écrire cette histoire, de la faire vivre et de garder en mémoire celles et ceux qui se sont battu.e.s pour que nous ayons enfin la liberté d'aimer qui nous souhaitons et que ce soit avec fierté que nous puissions revendiquer qui nous voulons être.

BIBLIOGRAPHIE

1. OUVRAGES GÉNÉRAUX

A. OUTILS DE RECHERCHE ET HISTORIOGRAPHIE

- . ABELOVE Henry, BARALE Michèle, HALPERIN David, *The Lesbian and Gay Studies Reader*, New York, Routledge, 1993.
- . AGRIKOLIANSKY Éric, FILLIEULE Olivier et SOMMIER Isabelle (dir.), *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, Paris, La Découverte, 2010, 328 p.
- . APRILE Sylvie, DUCLERT Vincent, BEAUPRÉ Nicolas, ZANCARINI-FOURNEL Michelle et DELACROIX Christian, *Le Grand Atelier de l'Histoire de France : L'époque contemporaine 1815-2005*, Belin, 2012, 384 p.
- . BERNSTEIN MARY, Identities and Politics : Toward a Historical Understanding of the Lesbian and Gay Movement, *Social Science History*, vol.26, n°3, 2005, 531-581 p.
- . BLASIUS Mark et PHELAN Shane (dir.), *We are everywhere : a historical sourcebook of gay and lesbian politics*, New York, 1997, 844 p.
- . CARDON Patrick (dir.), *Les cahiers GKC*, Revue d'études sur les homosexualités, Gay-Kitsch-Camp, Lille.
- . CHAMBERLAND Line, Homosexualités : enjeux scientifiques et militants, *Sociologie et sociétés*, vol. 29, n°1, Montréal, Canada, Presses de l'Université de Montréal, 1997.
- . CHAPERON Sylvie, « La sexologie française contemporaine : un premier bilan historiographique », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, n°17, février 2007, p. 7-22.
- . Chaperon Sylvie, « L'histoire contemporaine des sexualités en France », *Vingtième Siècle*, n°75, 2002.
- . DUYVENDAK Jan Willem, *Le poids du politique. Nouveaux mouvements sociaux en France*, Paris, L'Harmattan, 1994, 329 p.
- . DYNES R. Wayne (dir.), *Encyclopedia of Homosexuality*, New York – Londres, Garland, 1990, vol. 1 et 2, 1484 p.

- . ERIBON Didier, *Les études gay et lesbiennes : colloque du Centre Georges Pompidou, 23 et 27 juin 1997*, Paris, France, Centre Georges Pompidou, coll. « Supplémentaires », 1998, 126 p.
- . ERIBON Didier (dir.), *Dictionnaire des cultures gays et lesbiennes*, Paris, Larousse, 2003, 548 p.
- . FASSIN Eric, « Politique de l'histoire : *Gay New York* et l'historiographie homosexuelle aux États-Unis », *Actes de la recherche en science sociale*, n°125, décembre 1998.
- . FILLIEULE Olivier, MATHIEU Lilian et PÉCHU Cécile (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, 651 p.
- . FILLIEULE Olivier et ROUX Patricia (dir.), *Le sexe du militantisme*, Presses de Sciences Po, Paris, 2009, 361 p.
- . *GLQ : A JOURNAL OF LESBIAN AND GAY STUDIES*, Yverdon, Duke University Press, 1993 - ...
- . GERSTNER David A., *Routledge international encyclopedia of queer culture*, London, 2006, 720 p.
- . HALPERIN David M., *How to do the history of homosexuality*, Chicago, 2002, 208 p.
- . *Homosexualité et lesbianisme, mythes, mémoires, historiographies : actes du colloque international, Sorbonne 1er et 2 décembre 1989*, Lille, Cahiers Gai-Kitsch-Camp, 1990, 126 p.
- . *JOURNAL OF HOMOSEXUALITY*, Binghamton, New York, Haworth Press, 1974 - ...
- . *La Revue h*, Paris, Les Amis de la Revue h, 1996.
- . MARTEL Frédéric, *Matériaux pour servir à l'histoire des homosexuels en France : chronologie, bibliographie, 1968-1996*, Lille, Cahiers Gai-Kitsch-Camp, 1996, 99 p.
- . MINTON Henry (dir.), *Gay and Lesbian Studies. The Emergence of a Discipline*, New York, Haworth Press, 1992.
- . MOSSUZ-LAVAU Janine (dir.), *Dictionnaire des sexualités*, Paris, R. Laffont, 2014, 973 p.
- . MURAT Laure, « Tentative de bilan historiographique des études gay et lesbiennes », dans Bruno PERREAU (dir.), *Le choix de l'homosexualité. Recherches inédites sur la question gay et lesbienne*, Paris, France EPEL, 2007, p. 239-245.
- . MURPHY Timothy F. (dir.), *Reader's guide to lesbian and gay studies*, Chicago, 2000, 720 p.

- . NARDI M. Peter et SCHNEIDER E. Beth, *Social Perspectives in Lesbian and Gay Studies. A Reader*, New York, Routledge, 1998, 625 p.
- . POVERT Lionel et GRANCHER Michel, *Dictionnaire gay*, Paris, Jacques Grancher, 1994, 483 p.
- . PREARO Massimo, Réflexions critiques sur l'histoire contemporaine de l'homosexualité, dans *Bulletin d'Histoire Politique*, Homosexualités et politique en Europe, volume 16, n° 3, Université Laval, Québec, janvier 2010.
- . REBREYEND Anne-Claire, « Comment écrire l'histoire des sexualités au XXe siècle ? », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n° 22, 2005, pp. 185-209.
- . REVENIN Régis, « Les études et recherches lesbiennes et gays en France (1970-2006) », *Genre & Histoire*, Automne 2007, 18 p.
- . SEIDMAN Steven et RICHARDSON Diane, *The Handbook of Lesbian and Gay Studies*, Londres, Sage, 2002, 472 p.
- . TAMAGNE Florence (dir.), Histoire des homosexualités en Europe : un état des lieux, *Revue d'histoire moderne et contemporaine, Écrire l'histoire des homosexualités en Europe : XIXe-XXe siècles*, Paris, France, Société d'histoire moderne et contemporaine, n°53, avril 2006, 239 p.
- . TIN Louis George (dir.), *Dictionnaire de l'homophobie*, Paris, Presses universitaires de France, 2003, 451 p.

B. RÉFLEXIONS ÉPISTÉMOLOGIQUES

- . BUTLER Judith, *Défaire le genre*, Paris, Amsterdam, 2012, 331 p.
- . BUTLER Judith, *Trouble dans le genre : le féminisme et la subversion de l'identité*, Paris, La Découverte, 2006, 283 p.
- . CAZIER Jean-Philippe (dir.), *L'objet homosexuel. Études, constructions, critiques*, Mons, Belgique, Sils Maria, 2009, 222 p.
- . CHAPERON Sylvie, « De l'usage du genre en histoire », *Le genre comme catégorie d'analyse : sociologie, histoire, littérature*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 107-112
- . DAVIDSON Arnold Ira, *L'émergence de la sexualité : épistémologie historique et formation des concepts*, traduit par Pierre-Emmanuel DAUZAT, Paris, Albin Michel, 2005, 365 p.

- . FASSIN Eric, « Genre et sexualité : des langages de pouvoir », *Histoire et sociétés : revue européenne d'histoire sociale*, n°3, 3e trimestre 2002.
- . JACKSON Julian, « Arcadie : sens et enjeux de l'« homophilie » en France, 1954-1982 », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, n°53, avril 2006.
- . KOSOFKY SEDGWICK Eve, *Épistémologie du placard*, Paris, Éditions Amsterdam, 2008, 257 p.
- . RIOT-SARCEY Michèle, « De l'usage du genre en histoire », *Le genre comme catégorie d'analyse : sociologie, histoire, littérature*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 81-86.

2. CONTEXTE POLITIQUE, ÉCONOMIQUE ET SOCIAL : LES ANNÉES MITTERRAND

- . AUDIER Serge, *La pensée anti-68*, Paris, La Découverte, 2008.
- . BAVEREZ Nicolas, *Les trente piteuses*, Paris, Flammarion, 1998.
- . BECKER Jean-Jacques, *Crises et alternances 1974-1995*, coll. « Nouvelle histoire de la France contemporaine », Paris, Le Seuil, 1998, 808 p.
- . BERNARD Mathias, *La France de 1981 à 2002. Le temps des crises ?*, coll. « La France contemporaine », Paris, Le Seuil, 1998.
- . BERNARD Mathias, *Les années Mitterrand. Du changement socialiste au tournant libéral*, Paris, Belin, 2015, 346 p.
- . BERNSTEIN Serge, MILZA Pierre et BIANCO Jean-Louis (dir.), *François Mitterrand. Les années du changement, 1981-1984*, Paris, Perrin, 2001, 973 p.
- . CRETTEZ Xavier et SOMMIER Isabelle (dir.), *La France rebelle. Tous les foyers, mouvements et acteurs de la contestation*, Paris, Michalon, 2002.
- . CUSSET François, *La Décennie. Le grand cauchemar des années 1980*, Paris, La Découverte, 2006.
- . DELACROIX Christian et ZANCARINI-FOURNEL Michelle, *La France du temps présent 1945-2005*, coll. « Histoire de France », Paris, Belin, 2010, 653 p.
- . DUPOIRIER Élisabeth et GRUNBERG Gérard (dir.), *Mai 1986 : la drôle de défaite de la gauche*, Paris, PUF, 1986.
- . FAVIER Pierre et MARTIN-ROLLAND Michel, *La Décennie Mitterrand, Tome 1 : Les*

ruptures 1981-1984, Tome 2 : Les épreuves 1984-1988, Paris, Le Seuil, 1990-1991.

- . GALLAND Olivier et LEMEL Yannick (dir.), *La Société française. Un bilan sociologique des évolutions depuis l'après guerre*, Paris, Armand Collin, 2011.
- . HOFFMANN Stanley et ROSS George (dir.), *L'Expérience Mitterrand. Continuité et changement dans la France contemporaine*, Paris, PUF, 1988.
- . MÉNIÈRE Laurent (dir.), *Bilan de la France 1981-1993*, Paris, Hachette, 1993, 419 p.

3. OUVRAGES AUTOUR DU GENRE ET DE LA SEXUALITÉ

- . ARIÈS Philippe et BÉJIN André, *Sexualités occidentales*, Paris, Seuil, 1982, 245 p.
- . BOZON Michel et BAJOS Nathalie (dir.), *Enquête sur la sexualité en France : pratiques, genre et santé*, Paris, La Découverte, 2008, 609 p.
- . BOZON Michel, *Les jeunes et la sexualité : initiations, interdits, identités (XIXe-XXIe siècle)*, Paris, Autrement, 2010, 407 p.
- . BOZON Michel, *Sociologie de la sexualité*, Paris, A. Colin, 2013, 125 p.
- . CAPDEVILA Luc, BROUQUET Sophie, COCAUD Martine, GODINEAU Dominique, ROUQUET François et SAINTCLIVIER Dominique (dir.), *Le genre face aux mutations : masculin et féminin, du Moyen Âge à nos jours*, Rennes, PUR, 2015.
- . CASTA-ROSAZ Fabienne, *Histoire de la sexualité en Occident*, Paris, La Martinière, 2004, 223 p.
- . CHAPERON Sylvie, « Kinsey en France : les sexualité féminine et masculine en débat », *Le Mouvement social*, n°198, janvier-mars 2002, pp. 91-110.
- . CHARTRAIN Cécile et CHETCUTI Natacha, « Lesbianisme : théories, politiques et expériences sociales », *Genre, sexualité & société*, n° 1, printemps 2009.
- . CHAUMIER Serge et UBBIALI Georges, « La révolution sexuelle des années 1970. Entre discours et pratiques », *Dissidences, Révolution sexuelle*, n° 10, février 2002.
- . CHETCUTI Natacha et GRECO Luca (dir.), *La face cachée du genre*, Paris, Presses Sorbonne nouvelle, 2012, 157 p.
- . DUBY Georges (dir.), *Amour et sexualité en Occident*, Paris, Le Seuil, 1991

- . FOUCAULT Michel, *Histoire de la sexualité*, tome 1 : *La volonté de savoir* tome, 1976, 211 p., tome 2 : *L'Usage des plaisirs*, 1976, 285 p., tome 3 : *Le souci de soi*, 1976, Paris, Gallimard, 284 p.
- . GAMI Alain et HEKMA Gert (dir.), *Révolutions sexuelles*, Paris, la Musardine, 2015, 394 p.
- . KNIBIEHLER Yvonne, *La sexualité et l'histoire*, Paris, O. Jacob, 2002, 267 p.
- . LAQUEUR Thomas W., *La fabrique du sexe : essai sur le corps et le genre en Occident*, Paris, Gallimard, 1990.
- . PORHEL Vincent et ZANCARINI-FOURNEL Michelle (dir.), *68', révolutions dans le genre ?*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2009, 288 p.
- . RAUCH André, *L'identité masculine à l'ombre des femmes : de la Grande Guerre à la Gay Pride*, Paris, Hachette, 2004.
- . REVENIN Régis, *Hommes et masculinités de 1789 à nos jours : contributions à l'histoire du genre et de la sexualité en France*, Paris, Autrement, 2007, 293 p.
- . REVENIN Régis, *Les garçons, l'amour, la sexualité : une jeunesse sous surveillance ?*, Paris, Atelier national de reproduction des thèses, 2014.
- . REBREYEND Anne-Claire, « *Pour une histoire de l'intime : sexualités et sentiments amoureux en France de 1920 à 1975* », Thèse de doctorat d'histoire, Université Paris VII, 2006.
- . SIMON Pierre et LÉVY Claude, *Rapport Simon sur le comportement sexuel des Français*, Paris, Pierre Charron, 1972, 353 p.
- . SPIRA Alfred, BAJOS Nathalie, *Les comportements sexuels en France*, Paris, La Documentation française, 1993, 351 p.
- . ZANCARINI FOURNEL Michelle, « Genre et politique : les années 1968 », *Vingtième siècle*, n° 75, septembre 2002, p. 133-143.

4. HISTOIRE DES HOMOSEXUALITÉS EN FRANCE

A. UNE HISTOIRE GÉNÉRALE DE L'HOMOSEXUALITÉ

- . ALDRICH Robert (dir.), *Une histoire de l'homosexualité*, Paris, Seuil, 2006, 383 p.
- . BARBEDETTE Gilles et CARASSOU Michel, *Paris gay 1925*, Paris, Presses de la Renaissance, 1981, 243 p.
- . BOISSON Jean, *Le triangle rose. La déportation des homosexuels (1933-1945)*, Paris, Robert Laffont, 1988.
- . BONELLO Christian, *Discours médical sur l'homosexualité en France au XIXe siècle*, Paris, 1984, 421 p.
- . BONNET Marie-Jo, *Les relations amoureuses entre les femmes : XVIe-XXe siècle*, Paris, Odile Jacob, 2001 (1981).
- . BUOT François, *Gay Paris, Une histoire du Paris Interlope entre 1900 et 1940*, Paris, Fayard, 2013, 285 p.
- . DUBERMAN Martin, VICINUS Martha et CHAUNCEY George (dir.), *Hidden from history : reclaiming the gay and lesbian past*, London, Penguin, 1991, 579 p.
- . HAHN Pierre, *Nos ancêtres les pervers : la vie des homosexuels sous le Second Empire*, Paris, O. Orban, 1979, 335 p.
- . JABLONSKI Olivier, « The birth of the French Homosexual Press in the 1950' », dans MERRICK et SIBALIS (dir.), *Homosexuality in French History*, Oxford University Press, 2001
- . MENDES-LEITE Rommel (dir.), *Sodomites, invertis, homosexuels : perspectives historiques*, Lille, Cahiers Gai-Kitsch-Camp, 1994, 193 p.
- . MERRICK Jeffrey W. et SIBALIS Michael, *Homosexuality in French history and culture*, New York, 2001, 293 p.
- . MURAT Laure, *La loi du genre : une histoire culturelle du « troisième sexe »*, Paris, Fayard, 2006, 459 p.
- . LEVER Maurice, *Les bûchers de Sodome : histoire des « infâmes »*, Paris, Fayard, 1985, 426 p.

- . SPENCER COLIN, *Histoire de l'homosexualité : de l'Antiquité à nos jours*, traduit par Olivier SULMON, Paris, Pocket, 2005, 472 p.
- . TAMAGNE Florence, *Histoire de l'homosexualité en Europe : Berlin, Londres, Paris*, Paris, Seuil, 2000, 691 p.
- . TAMAGNE Florence, *Mauvais genre ? : une histoire des représentations de l'homosexualité*, Paris, La Martinière, 2001, 286 p.

B. HISTOIRE DU MOUVEMENT HOMOSEXUEL ET LES GROUPES MILITANTS

- . CHAUVIN Sébastien, « Les aventures d'une "alliance objective" : Quelques moments de la relation entre mouvements homosexuels et mouvements féministes au XXe siècle », *L'Homme et la Société*, n°158, 2006, 111-130 p.
- . DUYVENAK J-W., « La disparition du mouvement gai », *Un sujet inclassable ? Approches sociologiques, littéraires et juridiques des homosexualités*, Lille, GKC, 1995.
- . FILLIEULE Olivier, « Le mouvement homosexuel », dans CRETTEZ Xavier et SOMMIER Isabelle (dir.), *La France rebelle*, Paris, Michalon, 2002.
- . FORT Vanessa, *Le Front homosexuel d'action révolutionnaire*, Paris, 2005, 99 p.
- . IDIER Antoine, *Dissidanse rose : fragments de vies homosexuelles à Lyon dans les années 70*, Lyon, Michel Chomarat, 2012, 153 p.
- . GIRARD Jacques, *Le Mouvement homosexuel en France : 1945-1980*, Paris, Syros, 1981, 206 p.
- . GUNTHER Scott, « Building a more stately closet : French gay movement since the early 1980s », *Journal of the History of Sexuality*, vol. 13, n°3, juillet 2004.
- . JACKSON Julian, *Arcadie : la vie homosexuelle en France, de l'après-guerre à la dépenalisation*, Paris, Autrement, 2009, 363 p.
- . LE BITOUX Jean, CHEVAUX Hervé et PROTH Bruno-Marcel, *Citoyen de seconde zone : trente ans de lutte pour la reconnaissance de l'homosexualité en France (1971-2002)*, Paris, Hachette Littératures, 2003, 441 p.
- . MARCHANT Alexandre, *Le discours militant sur l'homosexualité masculine en France (1952-1982) : de la discrétion à la politisation*, Mémoire de maîtrise, École normale supérieure, Cachan, 2005, 427 p.

- . MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir : les homosexuels en France depuis 1968*, Paris, Seuil, 2008, 772 p.
- . PREARO Massimo, « Le moment 70 de la sexualité?: de la dissidence identitaire en milieu militant », *Genre, sexualité & société*, n° 3, 1 Juin 2010.
- . SIBALIS Michael, « L'arrivée de la libération gay en France. Le Front Homosexuel d'Action Révolutionnaire (FHAR) », *Genre, sexualité & société*, traduit par Nathalie PAULME, n° 3, 1 Juin 2010.
- . SIBALIS Michael, « Le mouvement de libération gay (1960 - 1990) » dans GIAMI Alain et HEKMA Gert (dir.), *Révolutions sexuelles*, Paris, la Musardine, 2015, p. 197-222.
- . SIBALIS Michael, « Mai 68?: le Comité d'Action Pédérastique Révolutionnaire occupe la Sorbonne », *Genre, sexualité & société*, n° 10, 1 Décembre 2013.

C. AUTOUR DE LA QUESTION JURIDIQUE ET DE LA RÉPRESSION

- . BACH Gérard, *Homosexualités : expression, répression*, Paris, Le Sycomore, 1982.
- . BORRILLO Daniel (dir.), *Homosexualités et droit : de la tolérance à la reconnaissance juridique*, Paris, PUF, 1999 (1998).
- . COUROUVE Claude, *Les Origines de la répression de l'homosexualité*, Paris, C. Courouve, coll. « Archives de l'homosexualité », 1978, 19 p.
- . DANET Jean, *Discours juridique et perversions sexuelles (XIXème et XXème siècles)*, Nantes, Faculté de droit et des sciences politiques, 1977, 105 p.
- . IDIER Antoine, *Les alinéas au placard : l'abrogation du délit d'homosexualité, 1977-1982*, Paris, Cartouche : Institut François Mitterrand, 2012, 201 p.
- . LEROY-FORGEOT Flora, *Histoire juridique de l'homosexualité en Europe*, Paris, Presses universitaires de France, 1997.
- . TIN Louis george ET PASTRE Geneviève, *Homosexualités : expression / répression*, Paris, France, Stock, 2000, 256 p.

D. LA QUESTION DU SIDA

- . ARNAL Frank, *Résister ou disparaître ? Les homosexuels face au SIDA. La prévention de 1982 à 1992*, Paris, L'Harmattan, 1993.
- . BENHAÏM Michèle et BORDA Jacques, *Sida, luttés à vif*, Grenoble, Pensée sauvage, 1994, 119 p.
- . BOUNAN Michel, *Le temps du sida*, Paris, Allia, 1990, 151 p.
- . BROQUA Christophe, *Agir pour ne pas mourir. Act up, les homosexuels et le sida*, Paris, Presses de Sciences Po, 2005.
- . BUTON François, « Sida et politique : saisir les formes de la lutte », *Revue française de science politique*, vol. 55, n° 5-6, 2005.
- . DE BUSSCHER P.-O., « Les enjeux entre champ scientifique et mouvement homosexuel en France au temps du sida », dans CHAMBERLAND Line (dir.), *Homosexualités : enjeux scientifiques et militants. Sociologie et Sociétés*, n° 29, Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 1997.
- . DUYVENAK, J.-W. et KOOPANS R., « Résister au Sida : destin et influence du mouvement homosexuel », dans POLLAK, M., MENDÈS-LEITE, R. et VAN DEM BORGHE, J. (dir.), *Homosexualités et Sida*. Lille, GKC, 1991.
- . FAVRE Pierre, *Sida et politique, les premiers affrontements, 1981-1987*, Paris, l'Harmattan, 1992.
- . GRMECK Mirko Dražen, *Histoire du sida. Début et origine d'une pandémie actuelle*, coll. Médecine et Société, Paris, Payot, 1989.
- . LE TALLEC Jean-Yves, TOMOLILLO Sylvie et WELZER-LANG Daniel (dir.), *Un mouvement dans la lutte contre le sida. Les sœurs de la perpétuelle indulgence*, Paris, L'Harmattan, 2000, 315 p.
- . MENDÈS-LEITE R., « Des révolutions sexuelles à l'ère du sida: bascule et reconstruction(s) des sexualités », *Sexualités et Sida. Sociétés*, n° 39, Paris, Dunod. 1993, p. 21 – 27.
- . MENDES LEITE Rommel, POLLACK Michel et VAN DEM BORGHE Jacques (dir.), *Homosexuels et sida. Actes du colloque international*, Lille, Cahier Gay-Kitsch-Camp, 1991.
- . PINNEL Patrice (dir.), *Une épidémie politique. La lutte contre le sida en France 1981-1996*, Paris, PUF, 2002, 412 p.

- . POLLACK Michel, *Les homosexuels et le sida. Sociologie d'une épidémie*, Paris, Métailié, 1988, 212 p.
- . POLLAK M., « Les homosexuels face au sida », *Une identité blessée. Études de sociologie et d'histoire*. Paris, Métailié, 1994.
- . VOEGTLI Michael, « La politisation d'une épidémie : les mécanismes de construction d'une cause », *Genre, sexualité et société*, n° 9, printemps 2013.

5. QUESTIONNER L'IDENTITÉ HOMOSEXUELLE

- . ALTMAN Dennis et ELSEN Claude, *Homosexuel(le) : oppression et libération*, Paris, Fayard, 1976, 230 p.
- . BERSANI Leo, *Homos. Repenser l'identité*, Paris, Odile Jacob, 1998, 217 p.
- . BORILLO Daniel, *L'homophobie*, Paris, PUF, 2001 (2000).
- . BOURDIEU Pierre, « Quelques questions sur le mouvement gay et lesbien », *La domination masculine*, Paris, Seuil, 2014, 161-168 p.
- . BUISSON-FENET Hélène, *Un sexe problématique : l'Église et l'homosexualité masculine en France : 1971-2000*, Paris, PUV, 2004.
- . BRETT Beemyn B., *Creating a Place for Ourselves. Lesbian, Gay and Bisexual Community Histories*, Oxford, 1995.
- . CAVAILHES Jean, DUTEY Pierre et IGNASSE Gérard, *Rapport gai : enquête sur les modes de vie homosexuels en France*, Paris, Persona, 1984, 277 p.
- . CHAUVIN Sébastien, LERCH Arnaud, *Sociologie de l'homosexualité*, La Découverte, Paris, 2013, 128 p.
- . CHETCUTI Natacha, *Se dire lesbienne. Vie de couple, sexualité, représentation de soi*, Paris, Payot, 2010, 299 p.
- . CHETCUTI Natacha et MICHARD Claire (dir.), *Lesbianisme et féminisme. Histoires politiques*, Paris, L'Harmattan, 2003, 314 p.
- . COUROUVE Claude, *Vocabulaire de l'homosexualité masculine*, Paris, Payot, 1985, 248 p.
- . CHAUNCEY George, « Après Stonewall, le déplacement de la frontière entre le « soi » public et le « soi » privé », *Histoire et société*, n°3, 2002.

- . CHAUNCEY George, *Gay New York : 1890-1940*, Paris, Fayard, 2003 (1994).
- . COUROUVE Claude, *Vocabulaire de l'homosexualité masculine*. Paris, Payot, 1985.
- . DANIEL Marc et BAUDRY André, *Les homosexuels*, Paris, Casterman, 1973, 151 p.
- . ÉRIBON Didier, *Réflexions sur la question gay*, Paris, Fayard, coll. « Histoire de la pensée », 1999, 526 p.
- . FASSIN Éric, *L'inversion de la question homosexuelle*, Paris, Éditions Amsterdam, 2005, 263 p.
- . FORTIN Jacques, *L'homosexualité est-elle soluble dans le conformisme ?*, Paris, Textuel, 2010, 142 p.
- . FOUCAULT Michel, *Les Anormaux*, Paris, Gallimard, 1999, 351 p.
- . GAY LEFT COLLECTIVE (dir.), *Homosexuality, Power and Politics*, Londres, Allison & Busby, 1980, 223 p.
- . HALPERIN David M., *L'art d'être gai*, traduit par Marie YMONET, Paris, EPEL, 2015, 622 p.
- . HEKMA Gert, OOTERHUIS Harry et STEAKLEY James, *Gay Men and the Sexual History of the Political Left*, Haworth Press, 1995.
- . JONQUET François, *Jenny Bel'Air : une créature*, Paris, Pauvert, 2001, 332 p.
- . LE BITOUX Jean et SIBALIS Michael, *Entretiens sur la question gay*, Béziers, H&O, 2005, 162 p.
- . LE TALEC Jean-Yves, *Folles de France : repenser l'homosexualité masculine*, Paris, La Découverte, 2008, 331 p.
- . LELAIT David, *Gayculture : codes, looks, idoles, humour, mode de vie, sens de la fête, revendications et attentes*, Paris, Anne Carrière, 1998.
- . LEONETTI Paul-François, « *Je suis un homo ... comme ils disent* », Paris, Alain Lefevre, 1978.
- . MARTEL Frédéric, *Global Gay : comment la révolution gay change le monde*, Paris, Flammarion, 2013, 347 p.
- . MENDÈS-LEITE, *Le sens de l'altérité : penser les (homo)sexualités*, Paris, 2000, 181 p.
- . MIELI Mario, *Éléments de critique homosexuelle*, Paris, EPEL, 2008, 355 p.

- . MOORE Patrick, *Beyond Shame : Reclaiming the Abandoned History of Radical Gay Sexuality*, Beacon Press, 2004, 236 p.
- . PREARO Massimo, *Le moment politique de l'homosexualité : mouvements, identités et communautés en France*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2014, 329 p.
- . RAMBACH Anne et RAMBACH Marine, *La culture gaie et lesbienne*, Paris, Fayard, 2003, 420 p.
- . ROUSSEL Yves, « Le mouvement homosexuel français face aux stratégies identitaires », *Les temps modernes*, n° 582, mai - juin 1995, p. 84-108.
- . VOLTZEL Thierry, *Vingt ans et après*, Paris, Verticales, 2014, 211p.
- . WITTIG Monique, *La pensée straight*, Paris, Balland, 2001 (1978).

ANNEXES

INVENTAIRE DES SOURCES :

Fonds Privé de Christian Deleusse, Marseille

Homophonies, Périodique d'information et de liaison des lesbiennes et homosexuels.

- N° 1 : novembre 1980, 12 pages.
- N° 2 : décembre 1980, 20 pages.
- N° 3 : janvier 1981, 20 pages.
- N° 4 : février 1981, 20 pages.
- N° 5 : mars 1981, 20 pages.
- N° 6 : avril 1981, 20 pages.
- N° 7 : mai 1981, 20 pages.
- N° 8 : juin 1981, 20 pages.
- N° 9 – 10 : juillet – août 1981, 35 pages.
- N° 11 : septembre 1981, 28 pages.
- N° 12 : octobre 1981, 28 pages.
- N° 13 : novembre 1981, 28 pages.
- N° 15 : janvier 1982, 40 pages.
- N° 16 : février 1982, 28 pages.
- N° 17 : mars 1982, 28 pages.
- N° 18 : avril 1982, 28 pages.
- N° 19 : mai 1982, 28 pages.
- N° 20 : juin 1982, 36 pages.
- N° 21 – 22 : juillet – août 1982, 36 pages.
- N° 23 : septembre 1982, 36 pages.
- N° 24 : octobre 1982, 36 pages.

- N° 25 : novembre 1982, 36 pages.
- N° 26 : décembre 1982, 36 pages.
- N° 27 : janvier 1983, 36 pages.
- N° 28 : février 1983, 44 pages.
- N° 30 : avril 1983, 44 pages.
- N° 31 : mai 1983, 44 pages.
- N° 32 : juin 1983, 52 pages.
- N° 33 – 34 : juillet – août 1983, 52 pages.
- N° 35 : septembre 1983, 52 pages.
- N° 36 : octobre 1983, 52 pages.
- N° 38 : décembre 1983, 52 pages.
- N° 39 : janvier 1984, 52 pages.
- N° 40 : février 1984, 60 pages.
- N° 41 : mars 1984, 68 pages.
- N° 42 : avril 1984, 68 pages.
- N° 45 – 46 : juillet – août 1984, 68 pages.
- N° 47 : septembre 1984, 68 pages.
- N° 48 : octobre 1984, 68 pages.
- N° 49 : novembre 1984, 68 pages.
- N° 50 : décembre 1984, 68 pages.
- N° 52 : février 1985, 68 pages.
- N° 53 : mars 1985, 68 pages.
- N° 54 : avril 1985, 68 pages.
- N° 55 : mai – juin 1985, 36 pages.

Compte-rendu des Coordinations nationales.

- Dijon, 9 et 10 février 1980, 2 pages.
- Tours, 19 et 20 avril 1980, 3 pages.
- Paris le 1^{er} juin 1980, 1 page.

- Angers, 20 et 21 septembre 1980, 2 pages.
- La Baule, automne 1980 (5ème coordination), 2 pages.
- Troyes, 2 et 3 janvier 1981, 5 pages.
- Paris, 5 avril 1981, 1 page.
- Strasbourg les 23 et 24 mai 1981, 1 page.
- Rouen, 24 et 25 novembre (année inconnue), 1 page.
- Lieu inconnu, 6 juin 1982, 3 pages.
- Nantes, septembre 1982 (16ème coordination), 4 pages.
- Lyon, 15 et 16 janvier 1983, 12 pages.
- Paris les 16 et 17 avril 1983 (18ème coordination), 1 page.
- Clermont-Ferrand, 24 et 25 septembre 1983, 5 pages.
- Caen, 14 et 15 janvier 1984, 8 pages.
- Chalon sur Saône, 16 et 17 mars 1985, 1 page.

Compte-rendu des Commissions nationales

- 6 juin 1981, Paris, 3 pages.
- 27 juin 1981, Paris, 3 pages.
- 31 juillet 1981, Paris, 2 pages.
- 17 octobre 1981, Paris, 5 pages.
- 17 avril 1982, Paris, 12 pages.
- 11 septembre 1982, Paris, 8 pages.
- 18 décembre 1982, Paris, 3 pages.
- 26 février 1983, Paris, 4 pages.
- 28 mai 1983, Paris, 4 pages
- 19 juin 1983, Paris, 3 pages.
- 23 octobre 1983, Paris, 3 pages.
- 31 mars 1984, Paris, 5 pages.
- 19 mai 1984, Paris, 1 pages.
- 26 janvier 1985, Paris, 6 pages.

La liste des sources suivante se fait par leur ordre d'usage tout au long du mémoire.

- « Radicalité homosexuelle ou lutte de classe des homos », *Rouge*, du 24 au 30 août 1979.
- « L'université homosexuelle d'été, vacances, vacances... », *Gai Pied*, n° 6, septembre 1979, p. 8-9.
- Courrier à l'attention des organisations politiques et des syndicats, Paris, 7 septembre 1979.
- Pétition pour l'extension de la loi anti-raciste de 1975 à l'orientation sexuelle, 1979.
- Lettre comme feuille de route pour les rencontres du 29 et 30 septembre 1979, 24 août 1979.
- Lettre aux participants de la réunion du COUARH à Rouen, GLH de Marseille, novembre 1979.
- « Contre les interdictions professionnelles pour homosexualité », plaquette réalisé à partir de dossier rassemblés par le CUARH-Paris, Paris, janvier 1980.
- « Le 31 mai, pour les droits et libertés des homosexuels (hommes et femmes) », non daté, 1 p.
- « Point sur le rassemblement national à Paris le 31 mai ... », non daté, 1 p.
- « Manifeste », non daté, 4 p.
- « Intervention à Beaubourg de Jean Cavaihles », 4 avril 1981, 5 p.
- « Intervention de Martine Cotton au plateau Beaubourg », 4 avril 1981, 4 p.
- « Intervention de Marie Noëlle à la Mutualité », 4 avril 1981, 2 p.
- BOYER Jean, « Le fonctionnement du CUARH », Dijon, non daté, 3 p.
- « Règlement intérieur du CUARH », 18 septembre 1983, 4 p.
- Newsletter de la Commission internationale du CUARH, n° 1, février 1980, 2 p.
- Note à l'attention du Directeur général de la police nationale, 12 juin 1981.
- « Quelques perspectives pour la rentrée », non daté, 4 p.
- Plaquette d'information sur la « 2^{ème} Université d'été homosexuelle mixte », non daté, 1 page.
- Courrier distribué au participant.e.s de l'UEH, 26 juillet 1981.
- « Présentation du programme », non daté, 11 p.
- « Programmation de l'UEH 1983 », non daté, 17 p.
- Compte-rendu réunion préparatoire des États-généraux des homosexualité, 20 juin 1982, 9 p.
- Compte-rendu de la Commission technique des États-généraux des homosexualité, 19 septembre 1982, 6 p.
- Lettre de l'Association des médecins gais, Paris, 13 janvier 1984, 2 p.

Bibliothèque du Centre LGBT, Paris Île de France

Homophonies, Périodique d'information et de liaison des lesbiennes et homosexuels.

- N° 14 : décembre 1981, 28 pages.

- N° 29 : mars 1983, 44 pages.

- N° 37 : novembre 1983, 52 pages.

- N° 43 : mai 1984, 68 pages.

- N° 44 : juin 1984, 68 pages.

- N° 51 : janvier 1985, 68 pages.

Homophonies, Nouvelle série.

- N° 2 : 18 décembre 1985.

- N° 3 : 22 janvier 1986.

- N° 4 : 28 juin 1986.

Bibliothèque du Périgord, Toulouse

Masques, Revue des homosexualités.

N° 3, Hiver 1979 – 1980.

N° 6, Automne 1980.

N° 8, Printemps 1981.

N° 19, Automne 1983.

N° 21, Printemps 1984.

N° 24, Hiver 1984 – 1985.

N° 25-26, Printemps 1985.

Archives reproduites

Une sélection non exhaustive de quelques archives de mon corpus de sources sur lesquelles j'ai pu travailler tout au long de ma recherche.

RÉUNION POUR LA DÉFINITION DES CAMPAGNES DU CUARH À PARIS LES 29 ET 30 SEPTEMBRE 1979.

Archives de Christian Deleusse.

Paris le 24/8/79

Après la décision à Marseille de lancer le Comité d'Urgence-Anti-Répression Homosexuel (CUARH) et d'organiser fin septembre une campagne nationale contre les interdictions professionnelles pour homosexualité, les CHA avaient été chargés d'organiser une rencontre nationale les 29 et 30 septembre pour lancer cette campagne.

Elle devait se dérouler en trois temps : le samedi après midi, coordination CHA-GLH pour définir les modalités de cette campagne; dimanche après midi, réunion avec les organisations, partis et syndicats démocratiques pour définir les modalités de leur participation à cette campagne. Le week-end devant se clôturer par une conférence de presse.

Une lettre est envoyée aux organisations, partis et syndicats (la CFDT viendra peut-être); d'autre part, nous devons rencontrer Arcadie, le Centre du Christ Libérateur (Pasteur Doucé), David et Jonathan (homos catholique), pour leur demander de participer à cette campagne. Au niveau des CHA, nous proposons outre des actions spectaculaires et la campagne large autour d'affiches, pétitions, de tracts, avec les organisations, la mise sur pied d'une manif nationale à la mi-novembre de tout les groupes homosexuels(les).

Nous devons également contacter les groupes lesbiens et un comité de personnalités devrait se mettre en place autour de G. Hocquenghem, D. Fernandez, Geneviève Pastre à la mi-septembre. On vous demande d'amener outre vos idées, des projets précis d'affiches, auto-collants, badges.....

Ordre du jour des 29 et 30 septembre:
=*****=
Réunions: à l'AGECA, 177 rue de Charonne II°, Metro : Alexandre Dumas ou Charonne.
-Samedi 29: 14h, définition de la campagne
16h-18h propositions concrètes
-Dimanche 30: 14h réunion avec les autres organisations
17h conférence de presse .

Au niveau parisien, nous sommes en train d'organiser une permanence téléphonique anti-répression samedi après-midi en liaison avec des avocats (ça peut vous donner des idées!). Pour financer la chose et aider les homos en but à la répression, nous allons lancer une caisse de solidarité homo sur Paris avec un financement large (Appel dans le ghetto, dans la presse.....). Cette caisse pourrait éventuellement être élargie au niveau national à la réunion de fin septembre .

.../...

Afin d'assurer le fonctionnement du CUARH, nous proposons une participation "minimum souhaité" de 100 Francs par groupe. Ecrivez-nous absolument avant le 15 septembre pour donner le nombre de participants de votre groupe (qui doit être limité entre 1 et 5 personnes selon l'importance numérique du groupe et cela pour le bon déroulement de la rencontre) et celui des gens à héberger.

Accueil, pour ceux qui arriveront le vendredi soir, à l'Elephant Rose 7-9 rue Francis de Pressencé 14°, Metro Parnety, à partir de 19h. Prochain courrier vers le 20 septembre.

BON A DECOUPER ET A RENVOYER CHEZ: GIL CERISAY 13 BOULEVARD DE PICPUS 75012 PARIS.

+++++
VILLE DE

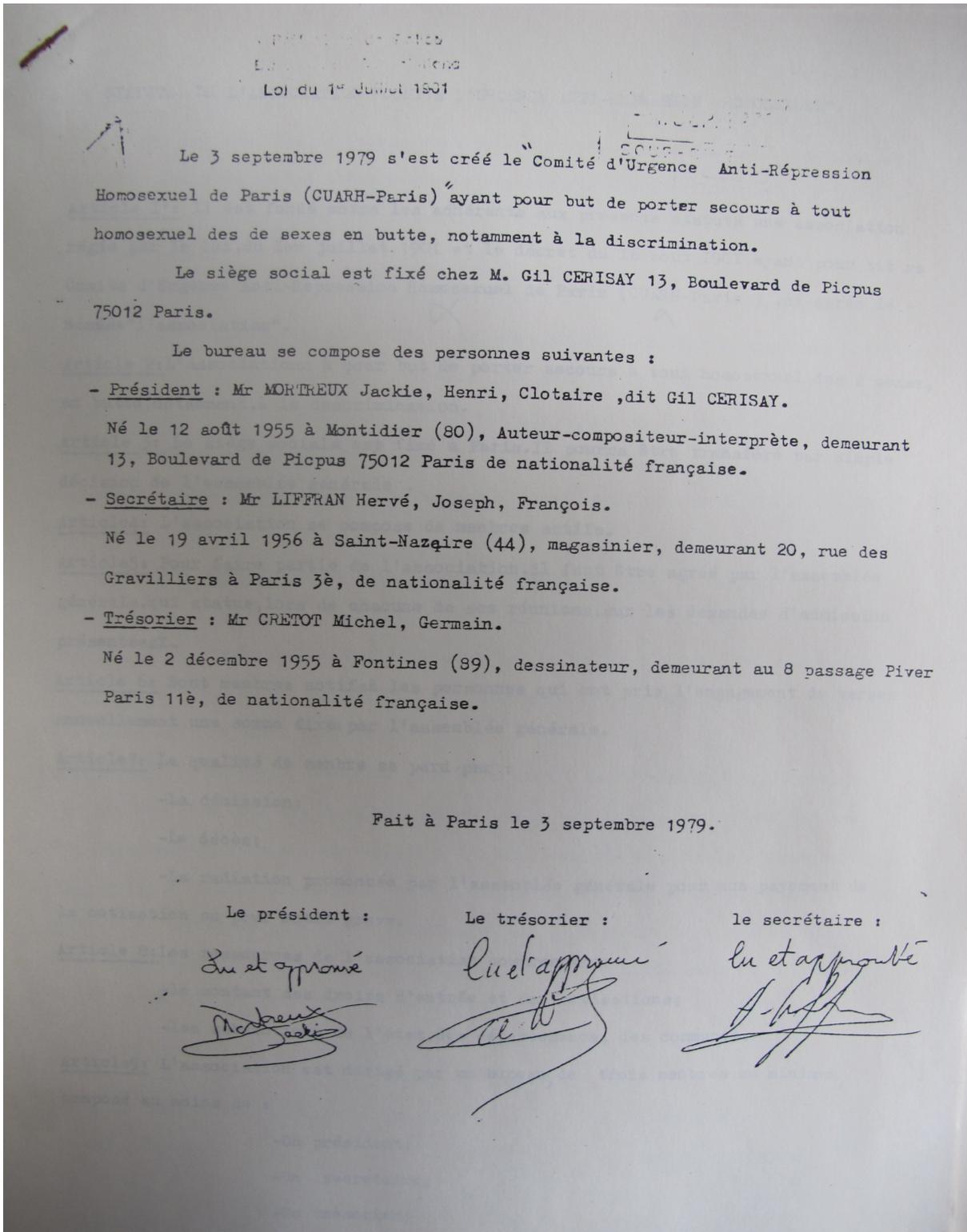
NOMBRE DE PARTICIPANTS A LA RENCONTRE:.....

NOMBRE DE PERSONNES A HEBERGER:.....

SOMME POUVANT ÊTRE VERSE PAR LE GROUPE:.....
.....

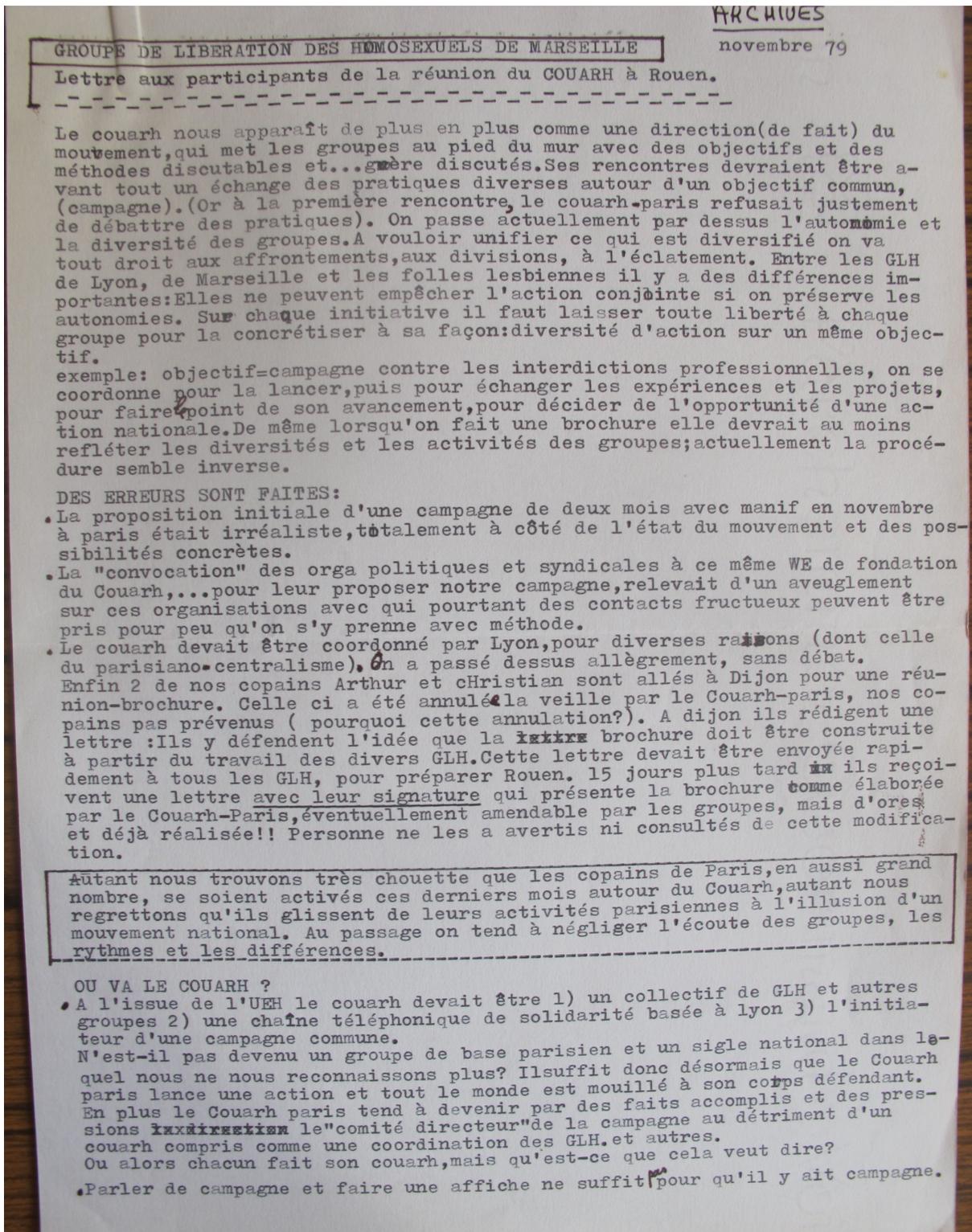
CONSTITUTION DE L'ASSOCIATION CUARH-PARIS.

Archives de Christian Deleusse.



LETTRE AUX PARTICIPANT.E.S DE LA RÉUNION DU COUARH À ROUEN PAR LE GLH DE MARSEILLE.

Archives de Christian Deleusse.



Il est indispensable que chaque groupe mette sur pied "sa" campagne: action en direction des autres groupes homos, puis dans le milieu homo; action en direction des organisations politiques et syndicales; en direction de l'opinion publique de sa région.
Et les réunions du Couarh serviraient à échanger les expériences et à mettre au point les actions nationales communes, sous le sigle Couarh: conf. de presse, affiche, brochure, pétition, marche...mobilisation sur cas.

- Devant la confusion actuelle nous doutons de l'efficacité de la réunion de Rouen (de plus les voyages depuis septembre nous coûtent cher :un mois de cotisations!). ~~XXXXXXXXXXXX~~ Aussi nous préférons vous envoyer cette lettre en souhaitant que vous en discutiez déjà à Rouen puis dans vos groupes. Pour notre part nous préférons nous abstenir de participer à la rencontre de Rouen.

En résumé:

- les groupes: respecter leur autonomie et les diversités. Coordinations oui, fédération non!
- coordinations: lieu de rencontre, d'échange d'expérience et de décisions sur un point (campagne); on marche au consensus et de préférence on y vient porteur d'un débat ayant eu lieu dans son groupe.
- campagne : on se met d'accord sur un thème; chaque groupe improvise alors à sa façon.
- couarh : sans préjuger de son avenir, une telle structure doit n'être qu'une coordination des groupes pour une action particulière. Pas une organisation coiffant les autres.

N O S P R O P O S I T I O N S :

1. clarifions l'affaire des couarh: COUARH, couarh paris, couarhof. Soit les groupes de base n'utilisent pas le sigle, et celui-ci revient à une coordination de groupes homos, soit nous ne nous y reconnaitrons pas!
2. La campagne néanmoins envisagée et partiellement lancée (pétition affiche) nous tient à coeur. Développons là: pour cela nous proposons que chaque groupe organise sa campagne, communique ses idées à tous les autres, et essaye d'en mesurer l'impact. Par exemple si un jour on devait décider une marche nationale il faudrait que chaque groupe puisse dire "nous faisons monter tant de cars". (Idem pour le tirage et paiement des affiches!)
3. Se donner les moyens d'une vraie campagne cela implique de marcher sur 2 jambes:
 - mille et une actions pratiques dans le milieu homo (entr'aide par permanence et bientôt téléphone, ciné-homo mensuel, bulletin-journal, sortie d'une affichette sur les discriminations (envisagée), divers débats cet hiver...telles sont nos initiatives locales). Si nous ne savons pas attirer les pa et lesbiennes il n'y aura pas de campagne.
 - démarches locales et centrales envers les orgas polit. et syndicales, envers Arcadie,...

Nous proposons qu'une coordination des groupes ait lieu fin janvier ou début février sur ces trois points en donnant le maximum de place à l'échange d'expériences et de projets. Tout ceci ayant été évidemment discuté au préalable dans les groupes.

En tout état de cause nous poursuivons ici la campagne: autour de nos initiatives locales et la pétition commune présentée sous notre sigle.

En espérant pouvoir nous associer rapidement à une action commune, nous vous souhaitons mille plaisirs
bises à tous-toutes
GLHM

MANIFESTE DU CUARH.

Archives de Christian Deleusse.

M A N I F E S T E

Aujourd'hui encore, en cette fin de siècle, le simple fait d'avoir une sexualité différente et de vouloir l'assumer à tous les niveaux de la vie suffit à être mis au ban d'une société qui véhicule oppression, répression et intolérance.

Afin de lutter contre la répression spécifique dont font l'objet les homosexuels hommes et femmes, s'est constitué en juillet 1979, le Comité d'Urgence Anti-Répression Homosexuelle (C.U.A.R.H.), qui regroupe diverses organisations déjà existantes :

- Comités Homosexuels d'Arrondissement de Paris (C.H.A.) mixtes ;
 - Groupes de Libération Homosexuelle de Province (G.L.H.) mixtes ;
 - David et Jonathan (homophiles chrétiens), mixte ;
 - Beit Haverim (Juifs homosexuels), mixte ;
 - Divers groupes lesbiens de province et de Paris,
 - Centre du Christ Libérateur (C.C.L., mixte)
- et un grand nombre de personnes venues à titre individuel.

Conscient du fait que la cessation des discriminations à l'encontre des homosexuels, hommes et femmes, implique de mener une action simultanément sur plusieurs points, le C.U.A.R.H. demande :

- L'abrogation immédiate de l'alinéa 3 de l'article 331 du Code Pénal, qui fixe à dix huit ans l'âge licite pour les relations homosexuelles, alors qu'il est de quinze ans pour les relations hétérosexuelles. Cet article a été institué par le régime du Maréchal Pétain, en période de guerre et d'occupation et revient sur les conquêtes de la Révolution Française, abolissant les "crimes imaginaires".

./.

- L'extension au sexe et à l'orientation sexuelle de la loi du 1er juillet 1972 (n° 72.546) sur le Racisme, qui sanctionne les actes discriminatoires commis à raison de l'origine, de l'appartenance ou de la non-appartenance à une ethnie, une nation, une race, une religion ; L'extension à l'orientation sexuelle de la loi du 11 juillet 1975 (n° 75.625) et de la loi du 7 juin 1977 (n° 77.574), sur le racisme, qui sanctionne les actes discriminatoires commis à raison de l'origine, du sexe, de la situation de famille, de l'appartenance ou de la non-appartenance à une ethnie, à une nation, à une race, à une religion (cf. articles 416 et 416-1 du Code Pénal).
- La non-discrimination à l'encontre des homosexuels hommes et femmes en matière d'emploi (licenciement, défaut d'embauche, mutations, non-accès à certaines professions ou certaines responsabilités, etc...) et en matière de logement.
- La non-discrimination à l'encontre des parents homosexuels en matière de droit de garde, de visite et d'hébergement de leurs enfants. Cette non-discrimination aurait en outre, le mérite de supprimer le paradoxe qui veut qu'on reproche aux homosexuels de ne pas faire d'enfants, alors qu'on ne manque pas de les leur retirer lorsqu'ils en ont.
- ~~X~~ - La reconnaissance des droits sociaux, administratifs, juridiques et fiscaux de deux personnes vivant en couple homosexuel, par les diverses administrations.
- Le droit à l'adoption par ~~des~~ personnes célibataires ou vivant en couple homosexuel.
- La destruction des fichiers et l'arrêt du fichage des homosexuels hommes et femmes par la Police et toutes autres autorités. La dissolution du Groupe de Contrôle des Homosexuels à la Préfecture de Police de Paris.

./.

- La fin de la discrimination opérée par l'Administration pénitentiaire qui isole les détenus homosexuels, hommes ou femmes, du seul fait de leur orientation sexuelle.
- La suppression de toute référence à l'homosexualité masculine ou féminine, dans la classification des "troubles mentaux" établie par l'Organisation Mondiale de la Santé (O.M.S.). (1) Dans l'immédiat, le ministère français de la Santé doit, en ce qui le concerne, prendre l'initiative de cette suppression dans sa propre classification des maladies mentales. Nous rappelons qu'en décembre 1973, l'Association Américaine de Psychiatrie a cessé de considérer l'homosexualité comme une maladie.
- L'arrêt de toute tentative ou recherche d'ordre médical ou autre, destinée à changer l'orientation sexuelle.
- L'indemnisation des homosexuels hommes et femmes, victimes du régime nazi, notamment dans les camps de concentration et d'extermination ; l'arrêt du silence sur ce problème dans les manuels d'Histoire et dans l'enseignement officiel sur le racisme et les méfaits du nazisme, ou de toute autre doctrine ou pratique similaire.
- La défense au niveau international de toute personne victime, en raison de son homosexualité, d'une répression d'ordre légal, para-légal, ou illégal; La reconnaissance sur le plan international pour ces personnes du statut politique et du droit à l'asile politique ; La prise de position en ce sens par le Droit International et les diverses instances internationales.

./.

(1) 9ème Classification Internationale des Maladies (1975)
de l'O.M.S., pp. 195-6

- La prise en compte au niveau des instances internationales des problèmes que l'intolérance pose quotidiennement aux homosexuels hommes et femmes dans leur existence, leur mode de vie, leur identité, en raison de leur orientation sexuelle propre.

Ayant connaissance de ce que le Conseil de l'Europe s'est donné pour mission première de veiller au respect et à l'application des Droits de l'Homme et à leur extension, nous en appelons à la Commission des Questions Sociales et de la Santé qui, en son sein, oeuvre tout particulièrement à proposer aux différents Etats Européens des mesures de bien être et de plus grande justice pour leurs ressortissants.

Les signataires, homosexuels ou tout simplement soucieux du sort réservé à ces derniers, appuient l'initiative du C.U.A.R.H. auprès du Conseil de l'Europe. Ils signalent que ces préoccupations sont partagées par un grand nombre de Français et notamment par ceux qui ont signé l'appel du C.U.A.R.H. du 23 octobre 1980 (ci-joint).

-0-0-0-0-0-0-0-

LE FONCTIONNEMENT DU CUARH EN 1979.

Archives de Christian Deleusse.

ARCHIVES

LE FONCTIONNEMENT DU CUARH.

Voici par écrit les décisions sur le fonctionnement du CUARH qui ont été prises à l'unanimité des groupes présents à Rouen, moins l'abstention du Havre. Bien entendu si certain/es pensent que nous avons mal retranscrit ou interprété de manière tordue les propositions qui ont été formulées par oral, il faut nous envoyer vite vite un petit mot rectificatif : nous en ferons part dans notre prochain courrier, c'est-à-dire probablement bientôt, si nous voulons que la fonction de coordination marche à peu près.

1°/ RESEAU TELEPHONIQUE.

Il faut le faire effectivement fonctionner. Son but est de permettre une mobilisation ultra-rapide de tous les groupes face à un problème précise de repression, pour appliquer les consignes données par le/la copain/copine concerné/e, son avocat, le GLH ou groupe qui suit son affaire. Exemple : la décision de Marc Croissant demandant que des télégrammes soient envoyés de partout à la mairie d'Ivry au moment de son entrevue avec le maire.

Dans ce cas c'est le GLH, ou la personne concernée, qui fait fonctionner le réseau, ce qui veut dire que tous les groupes doivent avoir le numéro téléphonique de tout le monde ; le fichier des correspondant/es par ville a été actualisé à Rouen. Il n'a pas été décidé s'il fallait le transmettre ou non par écrit à tous les groupes : que ceux qui ont donné leur numéro de téléphone indiquent s'ils pensent qu'il est gênant que celui-ci soit transmis à tous les groupes.

2°/ COORDINATION DES GROUPES PARTIE PRENANTE DU CUARH.

Afin de palier les problèmes surgis dans la dernière période concernant le fonctionnement, le lien entre Paris, les villes, le CUARH-national, etc., il a été décidé qu'un groupe assurerait la coordination des activités du CUARH national et de la campagne contre les interdictions professionnelles. Ce groupe, désigné lors de chaque coordination, sera celui chargé d'assurer la coordination nationale suivante. Un roulement sera ainsi assuré tous les deux mois environ. La fonction de cette coordination sera non pas de prendre des décisions au nom du CUARH national, mais de consulter l'ensemble des groupes à propos de chaque initiative importante, afin de savoir s'il y a ou non accord pour engager le CUARH, de centraliser les suggestions et point de vue sur ces initiatives. Exemples : lors de la rencontre qui a eu lieu avec la CFDT, à propos du vote des lois à l'Assemblée Nationale, pour l'organisation de la conférence de presse avec la CFDT Ivry sur Marc Croissant, le fonctionnement aurait été le suivant, si un groupe coordinateur avait alors fonctionné : 1°/ Paris, qui, dans chacun de ces cas, était au point de départ de l'initiative, aurait écrit au groupe coordinateur pour indiquer l'échéance, faire éventuellement des propositions ; 2°/ Le groupe coordinateur envoyait alors rapidement une lettre à tous les groupes pour les informer ; 3°/

le problème était discuté dans tous les groupes, les réponses transmises au groupe coordinateur ; 4°/ celui-ci faisait alors une synthèse en fonction des réactions des uns et des autres.

Bien entendu ce fonctionnement théorique, correspondant à l'optimum, est long : il faut donc essayer de prévoir les échéances deux à trois semaines à l'avance pour permettre à ce va-et-vient épistolaire de fonctionner. Quand ce n'est pas possible, le téléphone peut permettre de gagner du temps. Ceci suppose que les groupes réagissent au quart de tour, avec vélocité, sérieux, bon huilage des rouages administratifs internes au groupe. Tel n'est pas le cas partout ? Alors ceux qui sont en retard, paresseux, dilettantes, ne devront s'en prendre qu'à eux-mêmes si leur point de vue arrivé trop tard n'est pas pris en compte.

Jusqu'au 9-10 Février, date de la prochaine coordination nationale, ce travail de coordination administrative des groupes est pris en charge par Dijon.

3°/ STRICT RESPECT DE L'AUTONOMIE DES GROUPES.

La diversité actuelle doit être préservée. Cela veut dire qu'il n'est pas du ressort d'une coordination nationale de savoir s'il faut ou non créer des CUARH dans les villes ou les régions, pas plus qu'il n'est possible de se substituer aux groupes pour savoir comment ils doivent fonctionner. En particulier à propos de Paris, c'est du ressort du CUARH-Paris de décider s'il garde son sigle (solution préconisée par certains qui y voient l'avantage d'une crédibilité plus grande des prises de position, plus le fait que ce sigle commence à être connu dans la ville), ou s'il doit en changer (ce que d'autres pensent préférable, pour éviter toute confusion entre actions et positions parisiennes et nationales, pour régler un des problèmes posé par la lettre de Marseille).

4°/ MISE EN PLACE D'UN COLLECTIF D'AVOCATS.

Des contacts doivent être pris avec des avocats susceptibles de défendre de manière correcte les homosexuels et lesbiennes (un avocat par région serait souhaitable). Chaque groupe doit donc prospecter, transmettre à Dijon les noms ; le débat reprendra à Dijon sur le type de défense à utiliser, ce qu'on peut ou non demander aux avocats en question, etc.

5°/ LA PROCHAINE COORDINATION NATIONALE AURA LIEU LES 9 ET 10 FEVRIER 1980 A DIJON.

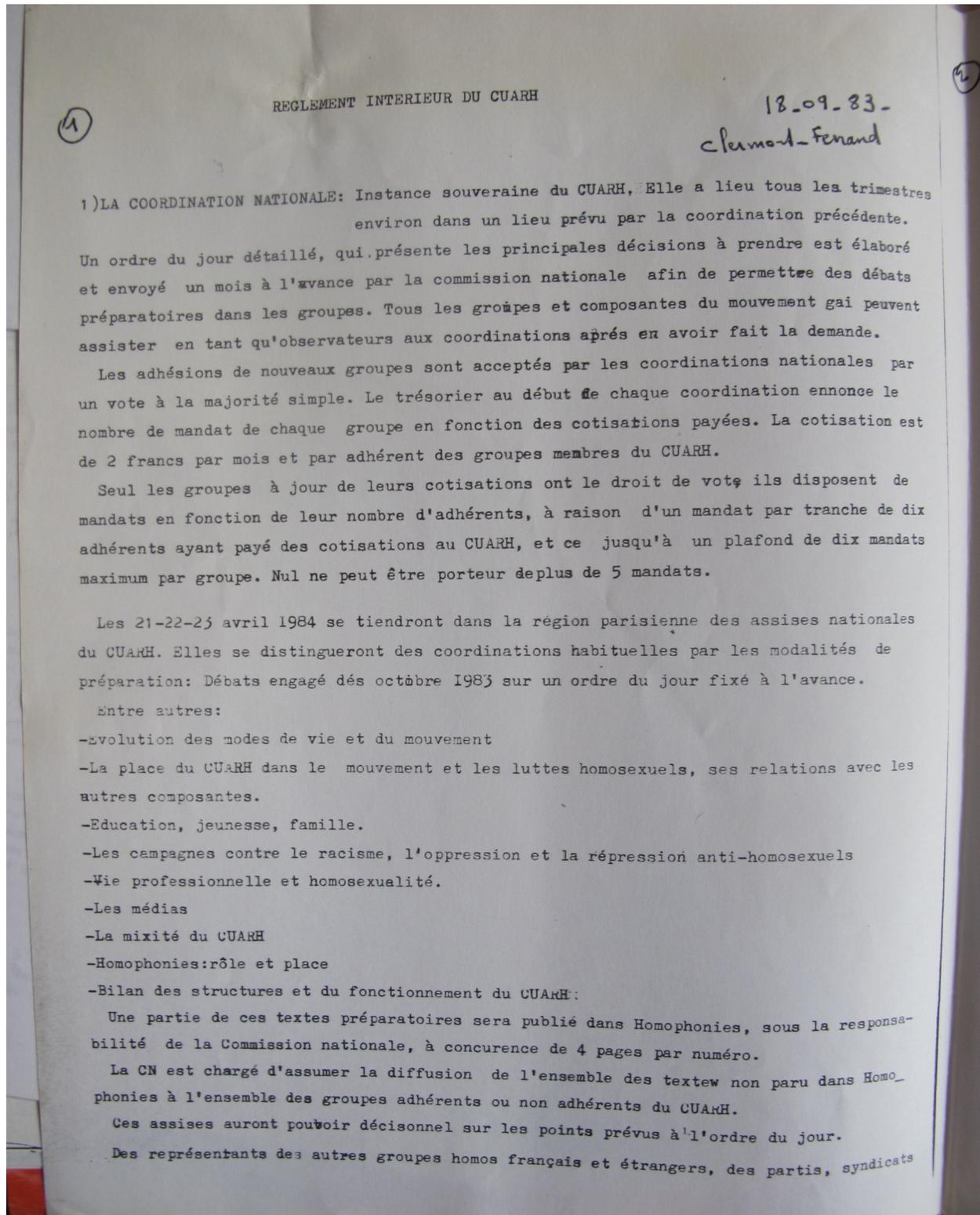
Adopté par les GLH de Rouen, Caen, Tours, Clermont-Ferrand, Dijon, Rennes, Angers, Amiens ; par le CUARH-Paris.
Abstention : le Havre.

Annexe : réseau de diffusion ADHOS. Il s'agit d'une initiative indépendante du CUARH, mais qui constitue un moyen pouvant permettre une meilleure circulation des informations. En ce sens les groupes participants à la coordination du CUARH estiment que ce réseau doit être alimenté par les groupes ou les copains/copines, et que son fonctionnement sera tout à fait positif.

Les pétitions doivent être régulièrement envoyées à Geneviève Pastre ; il peut être bon que les groupes en gardent une photocopie pour comptabiliser les résultats obtenus sur leur ville.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CUARH 18 SEPTEMBRE 1983.

Archives de Christian Deleusse.



2) et mouvement en contact avec le CUARH seront invités à ces assises.

2) LA COMMISSION NATIONALE (CN): Elle est composée de 8 membres au moins élus nominalement par la coordination nationale. Le renouvellement total de la CN a lieu tous les ans, les membres sont rééligibles. La CN peut-être totalement ou partiellement révoqué par la coordination nationale. Elle cherche à représenter la mixité, les régions et les courants du CUARH. Chaque membre de la commission peut se faire représenter par un/e suppléant/e. La commission est élu par la coordination sur proposition des groupes membres du CUARH est à jour de leurs cotisations. Chaque groupe ne peut avoir plus d'un membre titulaire à la commission nationale. Tout membre qui n'aurait pas assisté ou ne se serait pas fait représenter à trois réunions consécutives de la CN n'en sera plus membre.

La CN est l'instance chargé d'exécuter les décisions de la coordinations nationale et de prendre toute décision nécessaire entre deux coordinatøns dans le respect de la souveraineté des coordinatøns. La CN se réunit mensuellement. Ses réunions sont ouvertes sur invitation de la CN. Les voyages des membres titulaires ou de leurs suppléants sont remboursés par la trésorerie nationale.

3) LE SECRETARIAT: Il est l'instance habilité à prendre des décisions urgentes et est le porte parole du CUARH dans l'intervalle des réunions de la commission nationale. Il est composé de quatre personnes, il doit être mixte et a, au moins deux membres hors régions parisienne. Il est élu par la CN, et en son sein, ses membres sont à tout moment révocables par la CN ou la coordination. Le secrétariat est renouvelé par moitié au moins tous les six mois, les membres sortants ne sont pas rééligibles immédiatement.

Dans son fonctionnement, le secrétariat doit solliciter les membres de la CN sur les décisions à prendre (courrier, ^{ou} téléphone confirmé par écrit) chaque fois que les délais le permettent. Il doit alors mettre en oeuvre la décision qui correspond à la majorité de la Commission nationale.

Pour le cas ou l'urgence ne permettrait pas le fonctionnement de cette procédure démocratique normale, ou pour les cas qui relèvent de la routine, ou de prises de positions d'importance mineures, le secrétariat peut alors décider en son sein, sans consultation préalable de la CN.

Chaque décision du secrétariat, ou chaque procédure de consultation de la CN ou des groupes donne lieu à compte rendu écrit, envoyé par courrier à tous les groupes membres du CUARH dans la semaine qui suit.

Le secrétariat décide des modalités de ^{son} fonctionnement interne.

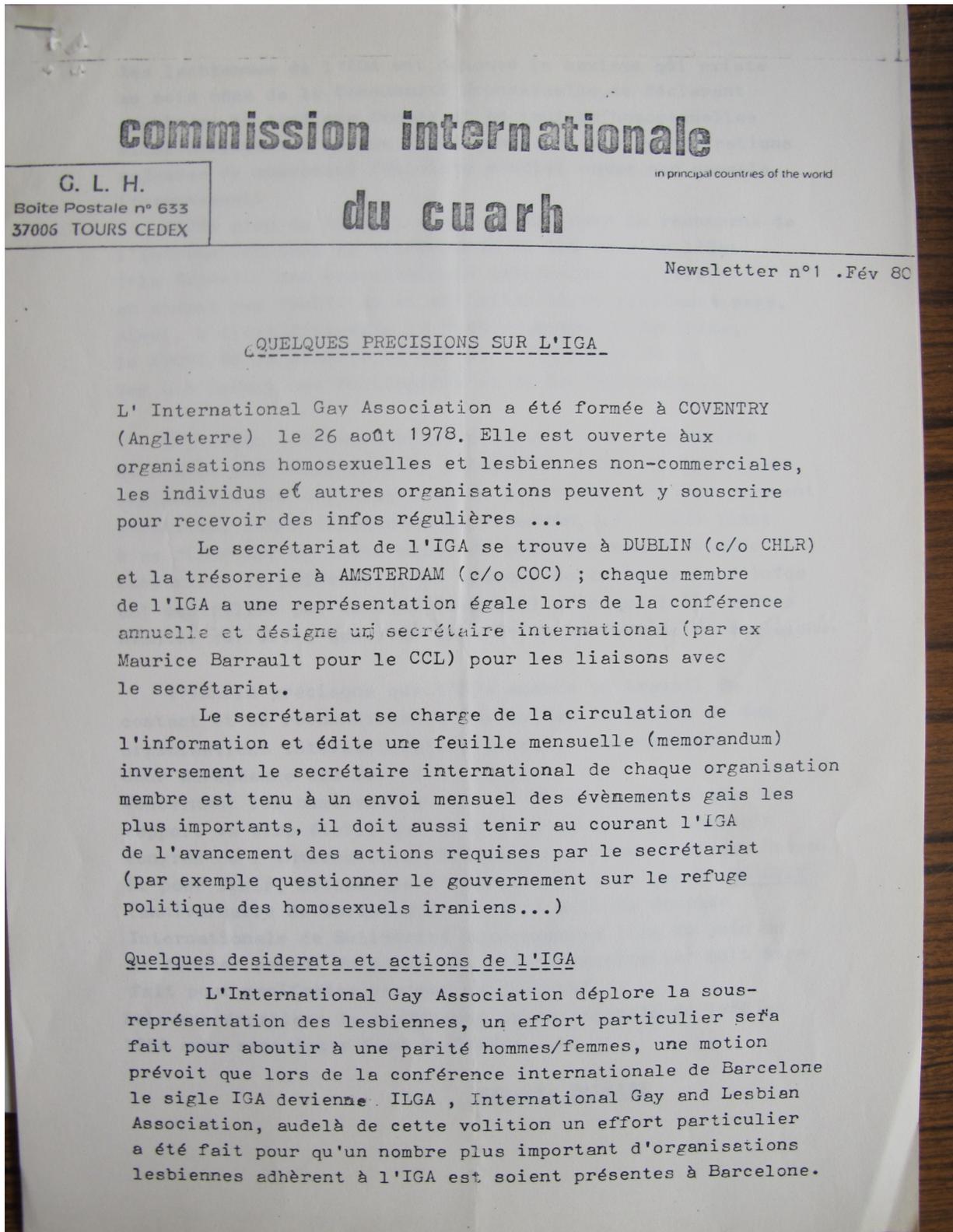
CUARH

Comité d'Urgence Anti-Répression Homosexuelle
(membre de l'International Gay Association)

COMMISSION NATIONALE ELUE LE 18 SEPTEMBRE 1983

Michel Thomeret (Le Mans)
Gérard Maison (Partages)
Mélanie Badaire (Marseille)
Pierre Fauchère (Clermont-Ferrand)
Catherine Lanères (D'ASSistance gaie)
Daniel Semré (COPARH)
Serge DUGred (GRED)
Françoise Renaud (MIEL)
Gérard Bach (CHOP)
Michel Fournie (CLARH)

Archives de Christian Deleusse.



Les lesbiennes de l'IGA ont dénoncé le sexisme qui existe au sein même de la Communauté Homosexuelle, se déclarant opprimées en tant que femmes et en tant qu'homosexuelles elles demandent à ce que l'IGA soutienne les revendications majeures du mouvement féministe mondial comme par exemple l'avortement.

2°) Un plan de travail a été établi pour la recherche de l'information dans le tiers-monde et les pays de l'Est (+la Chine) ; des organisations nationales ont pris en charge par facilités et affinités un ou plusieurs pays. Ainsi, à titre d'exemple, le F-48 s'occupe de la Chine, le FUORI de la Hongrie, le COC de l'Indonésie et le Gay Lib Sydney des Philippines et de la Papouasie...

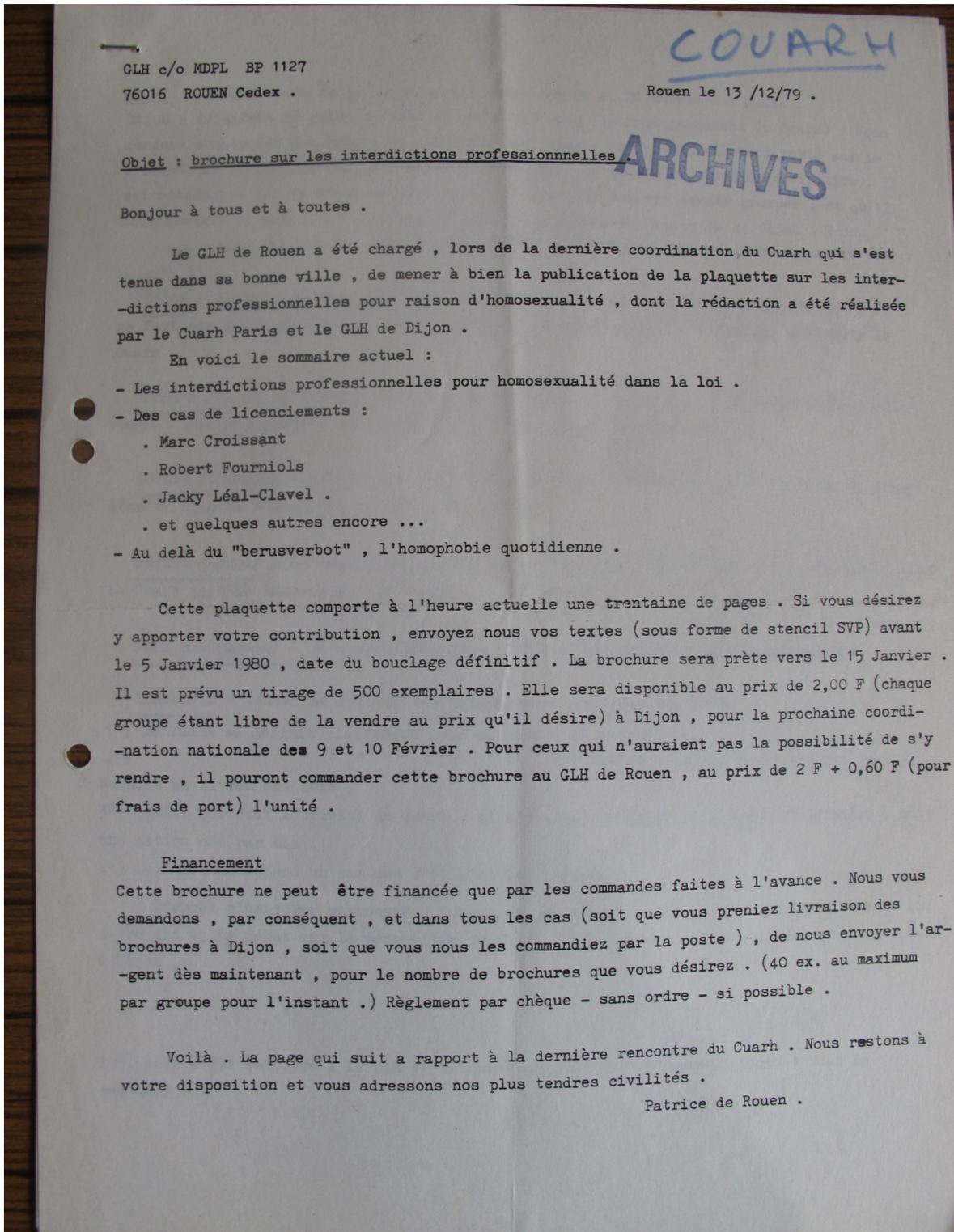
3°) Aucun consensus n'a été atteint sur la question de l'aide aux organisations pédophiles (dans certains pays anglosaxons les organisations de pédérastes ont été purement anéanties, leurs dirigeants emprisonnés...). L'IGA tient à se dissocier de toute prise de position réactionnaire concernant la pédérastie, un travail de contacts et d'infos est centralisé par le F-48 (Danmark) afin que l'IGA puisse avancer sur cette question lors de la Conférence de Barcelone.

4°) Enfin précisons que l'IGA amorce un travail de contact et de reconnaissance auprès des instances et des organisations internationales, Amnesty International Cour Européenne des Droits de l'Homme. etc Concernant les homosexuels dans l'Education Nationale, un rapport va être établi qui sera utilisé lors du prochain congrès de l'International Federation of Free Teachers Union. Et pour finir, notons que l'IGA demande à ce que le 26 JUIN (anniversaire de Christopher Street) soit la Journée Internationale de Solidarité Homosexuelle (le 26 juin ou le dernier samedi du mois). Un effort particulier doit être fait pour manifester partout ce jour-là!
Avis aux énergies: la conférence internationale de 1980 ou 1981 aura sans doute lieu en France ...

Mélanie BADAIRE

COURRIER AUTOUR DE LA BROCHURE SUR LES INTERDICTIONS PROFESSIONNELLES, 13 DÉCEMBRE 1979.

Archives de Christian Deleusse.



Comité d'Urgence Anti Répression Homosexuelle
1, rue Keller, 75011 Paris, Tél : 806 09 39

SOLIDARITÉ CONTRE LES AGRESSIONS

Les agressions contre les homosexuel(le)s femmes et hommes sont quotidiennes :

- cassages de gueules sur les lieux de rencontre,
- menaces contre les locaux homosexuels (groupes, sauna, cinéma),
- Le Mercredi 5 novembre, le «Club Vidéo Gay», cinéma homosexuel de la rue du Dragon, à Paris, a été l'objet d'une attaque d'un groupe se revendiquant «défenseur de l'ordre moral».

C'est une occasion pour tous les homosexuels de réfléchir à ce qu'il faut faire en cas d'agression, de préparer la riposte.

QUE FAIRE FACE AUX LOUBARDS ET AUX FASCISTES ?

L'idéal est de se regrouper et de leur ficher une raclée : fuir sans regarder derrière soi serait de la non-assistance à homo en danger ! D'ailleurs, le seul fait d'avoir une attitude ferme suffit bien souvent à dégonfler ces baudruches.

Si on ne se sent ni le courage, ni la force d'affronter physiquement les agresseurs, il est plus correct, vis à vis de ceux et celles qui trinquent, de se regrouper pour limiter les dégâts, éviter qu'il y ait d'autres victimes et secourir les blessés.

Si cela est possible, il faut prévenir la police; souvent les policiers s'en foutent et ne font rien; mais il arrive qu'ils mettent en fuite, voire qu'ils arrêtent les agresseurs. S'ils refusent d'intervenir, relevez les numéros et prévenez le CUARH (le répondeur du 806 09 39 marche 24 heures sur 24).

Le réflexe spontané face à l'agression, quand on se sent seul et culpabilisé (bien à tort) de draguer entre homos, est de s'enfuir chacun de son côté. Pour éviter cet inconvénient, le CUARH propose d'amener chacun sur le lieu de drague le petit siflet de la solidarité.

Si vous parvenez à vous regrouper près du lieu de l'agression, regardez les visages, les dégaines des agresseurs, relevez les numéros des voitures, des motos, et mettez-vous en rapport avec le CUARH.

Notre solidarité peut faire cesser ces agressions !

QUE FAIRE FACE A LA POLICE ?

Rester calme et courtois. Protestez si la police outrepassa ses droits, mais sans vous agiter. Relevez le plus possible de noms, de numéros d'immatriculation, et prévenez le CUARH.

La police a le droit de vous demander votre identité. Vous êtes tenus de répondre à l'interrogatoire d'identité sur *cing* points seulement :

- nom
- prénom
- date de naissance
- adresse
- profession (au sens de *moyens d'existence*; on peut rester vague : «ouvrier», «employé», «cadre»...)

Vous n'êtes pas tenus de donner le nom de votre employeur.

Tant que vous n'êtes pas inculpés, répondez aux autres questions «je n'ai rien à déclarer». Si vous êtes inculpés, vous avez le droit d'être interrogés en présence d'un avocat.

En principe, si vous déclinez votre identité, la police n'a pas le droit de vous «embarquer»; en fait, elle le fait souvent...

QUELQUES PETITS RAPPELS SUR LA LÉGALITÉ PAS TOUJOURS RESPECTÉE

ce qui est interdit :

Les rapports homosexuels avec les mineurs de 18 ans (15 ans pour les hétéros)
— les outrages publics à la pudeur, autrement dit, les rapports sexuels, même entre adultes, dans les lieux publics.

Et c'est tout !

ce qui n'est pas interdit :

Se promener dans les parcs, parler avec ses copains (ses copines), les embrasser, se tenir par la main... Certains policiers et loubards essaient de nous interdire ça aussi, mais là, c'est eux qui sont dans leur tort, et pas nous !!

nos droits :

Contrairement à ce que croient certains loubards, il n'est pas permis de casser la gueule aux homos, ni même de les insulter : nous n'hésitons pas, dans ces cas là, à recourir à la justice, et à les faire condamner le plus lourdement possible, non sans exiger des dommages et intérêts !

La police pratique le contrôle d'identité (actuellement de légalité douteuse) et le fichage systématique des homosexuels et lesbiennes (tout à fait illégal). Si on vous fiche ostensiblement, prévenez le CUARH au 806 09 39, racontez tout, mais sans laisser votre nom au téléphone. Si vous voulez notre aide, écrivez au CUARH, 1 rue Keller, 75011 Paris, ou venez le mercredi à cette même adresse, de 20 à 23 heures.

Tous les mois,

achetez, lisez

HOMOPHONIES

*Bulletin de liaison et d'information des homosexuels
et des lesbiennes du CUARH*

en vente au CUARH, et dans les lieux sympa...

5 francs

MARCHE NATIONALE DU 4 AVRIL 1981.

Archives de Christian Deleusse.

Comité d'Urgence Anti-Répression Homosexuelle

MARCHE NATIONALE POUR LES DROITS ET LIBERTES DES HOMOSEXUELS ET DES LESBIENNES

LA CONDITION HOMOSEXUELLE

A l'heure où la loi anti-raciste de 1975 ne tolère plus que les individus subissent des discriminations en raison de la race, l'ethnie, la religion ou le sexe, les homosexuels et les lesbiennes sont encore victimes dans l'emploi, le logement, l'éducation et le quotidien, de discriminations intolérables. Par exemple :

- une loi qui prend sa source dans le régime de Vichy, sous Pétain, est devenue l'alinéa 2 (ex-alinéa 3) de l'article 331 du code pénal qui interdit toute relation homosexuelle avant 18 ans, alors que pour l'hétérosexualité, seules sont illicites les relations avec des partenaires de moins de 15 ans.
- l'Organisation mondiale de la santé range l'homosexualité dans sa classification des « troubles mentaux » (sic).
- en cas de divorce, des parents homosexuels se voient le plus souvent retirer le droit de garde, de visite ou d'hébergement de leurs enfants.
- il existe au sein de la police un « Groupe de contrôle d'homosexuels » qui entreprend un fichage systématique de ceux et celles qui aiment des individus de leur sexe.

POUR NOS DROITS ELEMENTAIRES, IL NOUS FAUT NOUS BATTRE

Pour lutter contre ces discriminations qui sont une atteinte inadmissible aux plus élémentaires droits de la personne humaine, des lesbiennes et des homosexuels se sont regroupés au sein du C.U.A.R.H. (Comité d'Urgence Anti-Répression Homosexuelle) :

- ils ont décidé d'interpeller à ce propos, les différents candidats et candidates à l'élection présidentielle par l'intermédiaire d'une lettre ouverte.
- ils ne pensent pas en effet qu'il puisse être concevable de voter pour des candidats ou candidates qui empêchent des millions de femmes et d'hommes de s'aimer entre elles ou entre eux.

Le Comité d'Urgence Anti-Répression Homosexuelle (C.U.A.R.H.) a décidé d'organiser une marche nationale à Paris pour les droits et libertés des homosexuels et des lesbiennes le 4 avril prochain.

A Washington, l'an dernier, ils étaient 200 000, hommes, femmes, homos et hétérosexuels à défiler ainsi...

Cette année à Paris, il faut que toutes celles et tous ceux qui se sentent partie prenante des luttes pour les libertés, pour les droits de la personne humaine, viennent affirmer à l'occasion de cette marche leur solidarité avec celles et ceux dont l'orientation sexuelle vient à se porter sur des personnes du même sexe.

PARIS
LE SAMEDI 4 AVRIL 1981
(RdV M° MAUBERT-MUTUALITE
15 Heures)

C.U.A.R.H. — 1, rue Keller 75011 PARIS. Tél : 806 09 39

GALA à 20 heures à la MUTUALITE

avec

JULIETTE GRECO

Grand Bal jusqu'à l'aube

Entrée : 40 F

ARCHIVES



ABONNEZ-VOUS A « HOMOPHONIES »

Mensuel d'information et de liaison des lesbiennes et des homosexuels du C.U.A.R.H., en vente dans les lieux sympas ou par abonnement : 12 numéros : 50 F ; sous pli

fermé : 70 F (abonnement de soutien : à partir de 100 F).
Chèques à l'ordre de : CUARH-Publications, 1 rue R.Keller, 75011 PARIS.

Le CUARH coordonne les groupes suivants :

AMIENS
ANGERS

GLH, 4, rue des Archers, 80000 Amiens
GLH mixte : Librairie « La Tête en Bas », 17 rue des Poëliers, 49000 Angers Tél : (16) 41-88 93 58

ANGOULEME
AUXERRE

GLH chez Grec BP 8 16004 Angoulême
GLH : Librairie « Obliques », rue Joubert 89 000 Auxerre

BREST

GLH mixte : librairie « Graffiti », place St-Louis, 29200 Brest. Réunions : 1^e et 3^e mercredi de chaque mois
GLH 7, rue des croiseurs, 14000 Caen

CAEN

CLERMONT-FERRAND

GLH 19, rue de l'Auge, 63001 Clermont-Ferrand
CHC BP 336, 63009 Clermont-Ferrand Cedex

DIJON

GLH : Librairie « Lisa », 20 rue d'Assas 21000 Dijon. Tous les jeudis de 19 h. à 20h.30 à la MJC de Quetigny.
GLH mixte, 21 rue Jules Sigfried 76600 Le Havre. Permanence tous les mercredi de 17 h.30 à 18 h.30, Tél : (35) 42.09.87

LE HAVRE

LYON

CUARH/CEP (FAHM) : BP 6 69245 Lyon Cedex, ou 44 rue St. Georges 69005 Lyon
GLH chez Corps 41, rue de la Palud, 13001 Marseille
GLH librairie « 71 », 29, rue Jean Jaurès 44000 Nantes. Permanence tous les mercredis de 18 à 19 h.
Groupes Lesbiennes. Maison des femmes, 3, rue Conan Marriadi, 44000 Nantes. Permanences : 1^e et 3^e mardi de chaque mois de 18 h. à 20 h.

MARSEILLE
NANTES

RENNES

GLH librairie « le Monde en Marche », 7 rue St. Georges 35 100 Rennes

ROUEN
ST.ETIENNE

GLH chez MDPL, BP 1127, 76016 Rouen Cedex
GLH : librairie « Antibroge » 40 rue E. Hamnard, 42000 St.Etienne

STRASBOURG

Collectif Homosexualité Strasbourg, 13, rue du Général Zimmer 67 000 Strasbourg. Tous les jeudis de 20 h. à 23 h.

TOULOUSE

GLH. Librairie « Adèle » 39, rue St. Rome, 31000 Toulouse
Maison des Femmes : 19, rue des Couteliers, 31000 Toulouse

TOURS

GLH BP 133, 37006 Tours cedex. Tous les vendredis soirs à 21h.
Groupe lesbien, chez le GLH BP 133, 47006 Tours Cedex
GLH 7, rue des Noes 10300 Ste Savine Tél : (25) 74.04.63

TROYES

Pour les groupes du CUARH de : Aix en Provence, La Roche sur Yon, Le Mans, Lille, et Besançon, s'adresser au CUARH-Paris qui transmettra.
Pour les groupes lesbiens de Lille, Montpellier, Rennes, s'adresser au CUARH-Paris qui transmettra

Groupes de Paris

CUARH-Paris, 1 rue Keller 75011 Paris. Tél : (1) 806.09.39
DAVID et JONATHAN BP 9107, 75327 Paris Cedex 07
CCL (Pasteur Douce) 3 bis rue Clairaut 75017 Paris. Tél : 627.49.36
CHOP (Comité Homosexuel de l'Ouest Parisien) chez Gers BP 145, 75263 Paris Cedex 06
CHOC (Comité Homosexuel et Combattant-Banlieue Est) Chez le CUARH-Paris.

Pour tous départ organisé adressez-vous au groupe le plus proche.

Inpr. PRIMAVERA 202 99 97

INTERVENTION DE MARIE NOËLLE À LA MUTUALITÉ LE 4 AVRIL 1981.

Archives de Christian Deleusse.

INTERVENTION DE MARIE-NOËLLE A LA MUTUALITE

militante du Cuarh-Paris

Il faut, encore ce soir, parler de la répression.

Elle est omniprésente, multiforme, quotidienne. Et nous devons, sans trêve, lutter contre les discriminations que subissent les homosexuels et les lesbiennes. Discriminations qui frappent à tous les niveaux: dans le travail, dans le logement, dans le quotidien, sur le plan législatif...

Cette lutte le CUARH estime qu'elle doit être menée par les homosexuels, hommes et femmes, de façon mixte.

Homosexuels, lesbiennes, défenseurs des libertés, nous étions nombreux à la marche, nous sommes encore nombreux ce soir, rassemblés malgré nos diversités; et cette présence massive prouve notre détermination à ne plus nous cacher à ne plus nous taire.

Le CUARH lutte contre la répression ^{anti-}homosexuelle, mais il ne détient pas le monopole de cette lutte ni du mouvement homosexuel. La lutte contre la répression est essentielle, mais pas exclusive. Il y a d'autres moyens d'affirmer notre homosexualité et de défendre notre liberté.

Développons toute forme d'expression, créons d'autres groupes, d'autres collectifs, d'autres structures pour manifester notre existence, à tous les niveaux, dans toutes les directions: politiques, culturelles, sociales, que ce soit de façon mixte ou non mixte.

Nous avons besoin d'un mouvement puissant, d'un mouvement pluriel, qui rassemble toutes les idéologies, qui respecte toutes les diversités.

C'est dans cette perspective que s'inscrivent diverses initiatives. Actuellement, par exemple, le Gai Pied organise un festival de films homosexuels, en juillet le GLH de Marseille organisera une université d'été mixte. Ce même mois les lesbiennes se retrouveront ensuite entre elles, pour un camp d'été près d'Alès.

Nous devons multiplier les actions de ce genre qui témoignent de notre capacité à nous organiser et à affirmer notre identité.

Dans de nombreux pays des actions similaires sont entreprises. A Londres, en ce moment se déroule la conférence nationale des lesbiennes. Le 28 juin, comme chaque année, partout dans le monde, sera célébrée la semaine de fierté gae.

Bientôt à Turin, une coordination internationale rassemblera les membres de ILIS et de l'IGA, regroupant la plupart des organisations gaies existant dans le monde.

Toutes ces initiatives prouvent, s'il en était besoin, la vitalité homosexuelle le désir de se réaliser ensemble. Elles sont le reflet d'une force internationale que nous devons sans cesse développer.

C'est pourquoi la coordination du mouvement au plan international est indispensable, car c'est aussi au sein d'une lutte internationale que nous pourrons faire reconnaître nos droits et notre identité dans le monde entier.

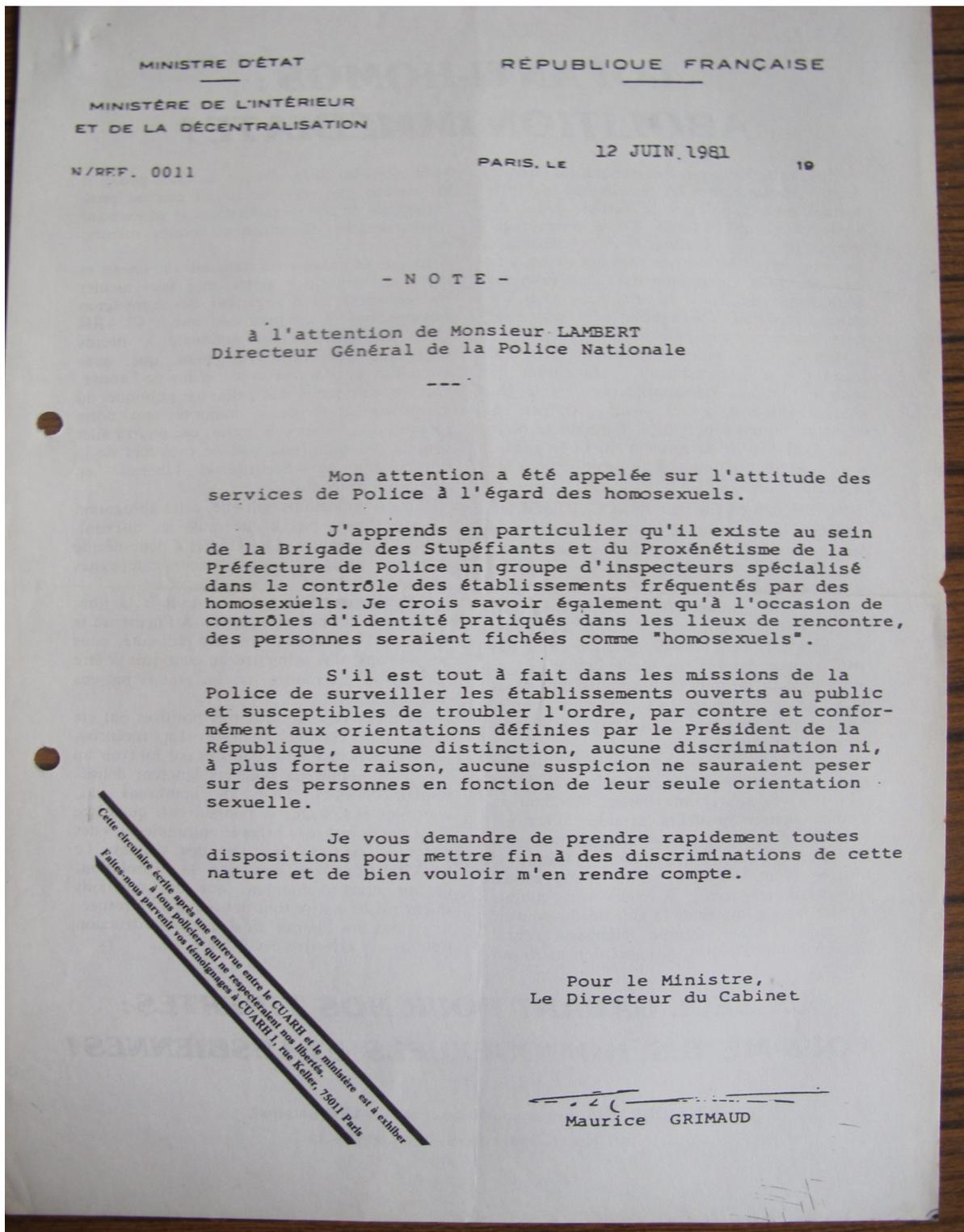
La journée du 4 avril est un succès, mais ne sera vraiment importante pour le mouvement homosexuel, que si elle arrive à faire prendre en compte, en cette période électorale, les revendications homosexuelles, et si elle contribue à relancer les énergies militantes.

Car seul un combat de l'ensemble des homosexuels, hommes et femmes, nous permettra de parvenir à arracher les droits que l'on nous refuse.

C'est tous ensemble que nous vaincrons.

CIRCULAIRE DE GASTON DEFFERRE AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA POLICE NATIONALE.

Archives de Christian Deleusse.



POUR DES ÉTATS-GÉNÉRAUX DE L'HOMOSEXUALITÉ, CHRISTIAN DELEUSSE, MARS 1982.

Archives de Christian Deleusse.

Mars 82 1

POUR DES ETATS GENERAUX DE L'HOMOSEXUALITE

L'idée a été lancée à la coordination nationale du CUARH de Lyon en septembre 1981 et reprise à celle de Dijon en février dernier. L'heure est venue d'organiser une grande rencontre nationale des homosexuels et des lesbiennes dans toutes leurs formes d'expression, de s'interroger sur la phase nouvelle du mouvement homosexuel.

L'objectif peut être de créer une grande occasion de rencontre entre les homos et lesbiennes, toutes tendances et formes d'expression confondues, c'était un peu le projet des UEH de Marseille. Il peut être d'aider à la constitution d'un mouvement homosexuel, beaucoup plus vaste que le mouvement actuel, englobant donc largement le CUARH; en tout cas de tels Etats Généraux permettraient de réfléchir à l'opportunité d'un tel mouvement.

Les limites présentes du CUARH.

La proposition d'Etats Généraux est partie d'une réflexion critique du CUARH, il est donc normal que ce soit cette critique qui soit énoncée ici, elle ne signifie en rien qu'il doive être le seul critiqué. Toutes les composantes de la "mouvance" homosexuelle d'aujourd'hui ont elles aussi à s'interroger.

Le CUARH a à son actif un certain nombre de réussites, il a permis une certaine renaissance du mouvement homosexuel par sa mobilisation sur des objectifs concrets et par les liens qu'il a permis d'établir avec des groupes de différentes villes, souvent fragiles. Il a su ^{à l'origine} établir mettre au point tout un réseau de contact avec les autorités publiques ^{et} préciser ses revendications. Un certain nombre de plate-formes communes aux homosexuels ont été établies. Les copains de Paris ont su pénétrer le ghetto parisien. De l'affaire Croissant en 1979, à l'abolition de l'article 331 al.2 toute une série de grandes étapes ont été franchies: pétitions, procès, manifestations. Le grand moment des 3 dernières années a, bien sûr, été la marche du 4 avril 1981, avec ses 10 000 homosexuels dans la rue. Enfin les français prennent une certaine place dans le mouvement international, et cela commence à se sentir à l'IGA, même si nous sommes encore novices ^{par rapport à} par rapport à certains grands mouvements étrangers.

Mais en même temps à Paris comme dans les régions, il était difficile de ne pas ressentir la dangereuse réduction du mouvement homosexuel dans laquelle nous cheminions dans des batailles homosexuelles menées au pas de charge par un noyau de militants homosexuels parisiens "conscients". La fascination exercée par cette efficacité tout à fait nouvelle a entraîné une grande tendance à la centralisation et à la directivité à tel point que les copains de Paris se sont investis porte-parole du mouvement national un peu trop rapidement. La dimension parisienne trop affirmée a entraîné une forte incapacité de se mettre à l'écoute des rythmes d'évolution des groupes de "province". Et ces groupes se sont parfois essouffés en donnant plus d'importance à la diffusion de mots d'ordre nationaux qu'à la construction de leur groupes dans leurs villes. Ce "modèle" parisien a été mortel pour certains. Et la dimension militante trop affirmée a singulièrement oublié les richesses de l'expression homosexuelle. Comment des militants qui consacraient toutes leurs soirées à mettre au point des motions et des manifestations pouvaient-ils être encore à l'écoute de toutes les autres formes d'expression homosexuelles culturelles, festives, associatives... qui font la vie des homosexuels et de leurs divers groupes. En province plus qu'à Paris la nécessité d'une expression polymorphe est ressentie ~~très fortement~~ très fortement, à Paris le CUARH est une forme d'expression homosexuelle parmi de multiples autres, dans nos villes le GLH est le vivier de toutes les formes d'expressions. Et cela, ^{si en tenant au fait} ~~comme~~ qu'il avait une vocation très définie, le CUARH l'a rarement compris.

Depuis le 10 mai 1981, ~~il n'y a plus~~ la nécessité d'un mouvement homosexuel large qui ne privilégie plus le défensif, le juridique et la lutte contre la répression apparaît fortement. L'importance à attacher à nos modes de vie et au relationnel apparaît nettement à travers les évolutions de nos groupes, deux éléments en témoignent l'essor des locaux d'association (Dijon, Montpellier, Lyon, Aix-en-P., Rouen, Marseille ...) et la multiplication des émissions gaies sur radios locales.

Créer les conditions d'un large mouvement homo.

A partir de ce constat, il paraît important d'appeler à une grande rencontre des homosexuels. Le CUARH ne serait

que l'un des co-appelant à cette rencontre, en tant que composante du mouvement. Toutes les autres formes d'expression du mouvement, au sens large, y ont leur place. Les rencontres multiformes et riches de multiples ~~expériences~~ ^{initiatives} locales qui se sont réalisées au cours de l'année 1978 avant la naissance du CUARH (Clermont-Ferrand, le Mazel en été, et les Hautanes à Lyon) ont montré ce que pouvait être alors la naissance d'une vaste rencontre des expériences locales. Rencontre et base de départ nouvelle pour tout ceux qui se sentaient une filiation avec le FHAR et le mouvement homo du début des années 70. Né un peu de ce même moule et à peu près en même temps que le CUARH, Gai-Pied constitue un pôle essentiel du "mouvement" homosexuel d'aujourd'hui.

Sans être un mouvement, la "mouvance" qui entoure Gai-Pied est une réalité incontestable. Ceci est beaucoup plus visible à Paris, sans doute, ~~puisque~~ ^{où} Gai-Pied a pu tester son impact à travers diverses manifestations (bals, festivals de cinéma ...). Mais en province, on connaît bien souvent plus Gai-Pied que le CUARH ou que tout autre mouvement homo, et à l'intérieur des GLH, Gai-Pied et le CUARH sont vus comme deux pôles, tout à fait complémentaires, du mouvement homosexuel.

A côté de cela divers GLH ne se sont ~~jamais reconnus~~ ^{pas toujours senti} ~~à l'aise~~ dans le CUARH et d'autres ne s'y sont jamais reconnus, comme les copains de l'Eventail à Aix-en-Provence.

Or les uns et les autres expriment diverses facettes du même mouvement.

Les 2 Universités d'Été Homosexuelles de Marseille de 1979 et 1981, ont eu pour objectif de donner ou de redonner une place à toutes ces composantes du mouvement. Elles ont exprimé à leur façon, ~~extérieurement~~ ponctuellement, ce que pourrait être ce mouvement homosexuel.

Les lesbiennes de leur côté se reconnaissent pour une part dans ce courant homosexuel issu des années 70 et défendent la nécessité d'un travail commun entre homosexuels et lesbiennes, pour les autres elles se reconnaissent dans une filiation très différente celle du féminisme défendu par le MLF, d'autres encore tentent de définir une voie indépendante. ~~À Marseille~~ La mobilisation des femmes apparaît de plus en plus, elle marque nettement la phase actuelle. Il est clair qu'elles doivent avoir leur place dans le

mouvement homosexuel.

Les groupes homosexuels issus de filiations différentes devraient pouvoir aussi y trouver toute leur place. Il n'est sans doute pas envisageable pour l'heure qu'Arcadie veuille y prendre part, mais divers groupes qui se sentent mal à l'aise dans Arcadie ou bien qui sont déjà entré en dissidence, tel l'ARIS à Lyon, doivent s'y sentir accueillis. Les groupes à filiation religieuse tel le CCL (Centre du Christ Libérateur), David et Jonathan, ou encore Beit Haverim devraient aussi en être partie prenante. Les groupes cuir devraient aussi y avoir leur place, etc...

La nécessité d'un vaste débat, d'une grande rencontre, d'une confrontation, entre les uns et les autres apparaît aujourd'hui. Nécessité pour nous, de nous écouter les uns les autres pour mieux donner à chacun et à toutes nos formes d'expression, leurs places. Nécessité vis à vis de l'extérieur des autorités publiques, des partis, des syndicats, des associations etc... pour entretenir un débat permanent sur tout ce que les homosexuels mettent en cause dans la société présente.

Préparer ces Etats Généraux.

A partir de là, plusieurs questions méritent d'être posées:

1-S'agira-t-il d'une vaste rencontre ponctuelle ou du point de départ d'un renouvellement profond du mouvement homosexuel? Les Etats Généraux décideront eux-mêmes. Mais poser la question est déjà important, car c'est, de la part du CUARH, manifester une capacité de se mettre en cause. Et l'on voit poindre de ce côté les critiques des plus militants qui vont ~~craindre~~ considérer qu'on va perdre une partie du contenu politique de notre démarche.

2-Ces Etats Généraux vont-ils être appelés par le CUARH ou par un collectif de mouvements? Ils ne seront crédibles, à mon avis, que s'ils sont souhaités et convoqués par plusieurs des parties prenantes potentielles ~~suffisamment~~ ~~présentatives~~ ~~de~~ ~~la~~ ~~diversité~~ ~~recherché~~ à ces Etats Généraux, suffisamment représentatives de la diversité recherchée. Il y a en tout cas nécessité que beaucoup de mouvements et médias soient associés à ^{leur} ~~sa~~ préparation comme à leur réalisation: GLH liés au CUARH ou pas, CUARH, groupes parisiens,

Gai-Pied, Masques, radios gaies, Arcadie (ou groupes issus d'Arcadie), CCL, Groupes Lesbiennes etc...

3-Quelle place donner aux organisations non homosexuelles invitées? Certains avaient envisagé de donner avant tout à ces Etats Généraux un objectif de rencontre et d'accueil des organisations (partis, syndicats, associations...) non homosexuelles (cf. la proposition de J. Vandemborghe, à Lyon en septembre). La perspective est évidemment ici toute différente puisqu'il s'agit avant tout de permettre aux homos de se rencontrer et de se redéfinir. Il n'en demeure pas moins qu'il sera utile de donner à cette rencontre une dimension d'ouverture vers l'extérieur.

Ces questions doivent être posées et ~~réflexions~~ susciter toute la réflexion nécessaire, Mais l'essentiel de la préparation de ces Etats Généraux est dans leur murissement à la base. Pour cela deux démarches sont nécessaires:

-La priorité au travail dans nos régions: chaque groupe a d'abord à s'insérer dans sa propre ville, et là l'expérience des uns et des autres a déjà montré les multiples formes d'action possibles. Mais aussi, la coordination des groupes les plus proches géographiquement fait apparaître de nouveaux types de soutien et de solidarité. L'organisation d'Etats Régionaux apparaît comme la meilleure forme de préparation à ces Etats Généraux. Le principe en a été admis lors de la Coordination nationale du CUARH de Lyon, en septembre 1981.

-Il faut dès maintenant prendre tous les contacts possibles tant au niveau de nos villes qu'au niveau national avec tous les groupes homos susceptibles d'être associés à ces rencontres. Et ~~est-ce~~ il paraît opportun de lancer le ~~thème~~ débat sur ce projet dans nos médias (journaux homos, radios gaies) pour laisser s'exprimer toutes les propositions et toucher le maximum d'homos. Ces deux idées ont, elles aussi, été retenues lors de la Coordination nationale du CUARH de Dijon, en février 1982.

Est-ce à dire que nous arriverons grâce à cette préparation à attirer tous les ~~groupements~~ groupements d'homosexuels, et même les plus réticents comme Arcadie? Sans doute pas, mais ce qui compte c'est de parvenir à un renforcement du pouvoir

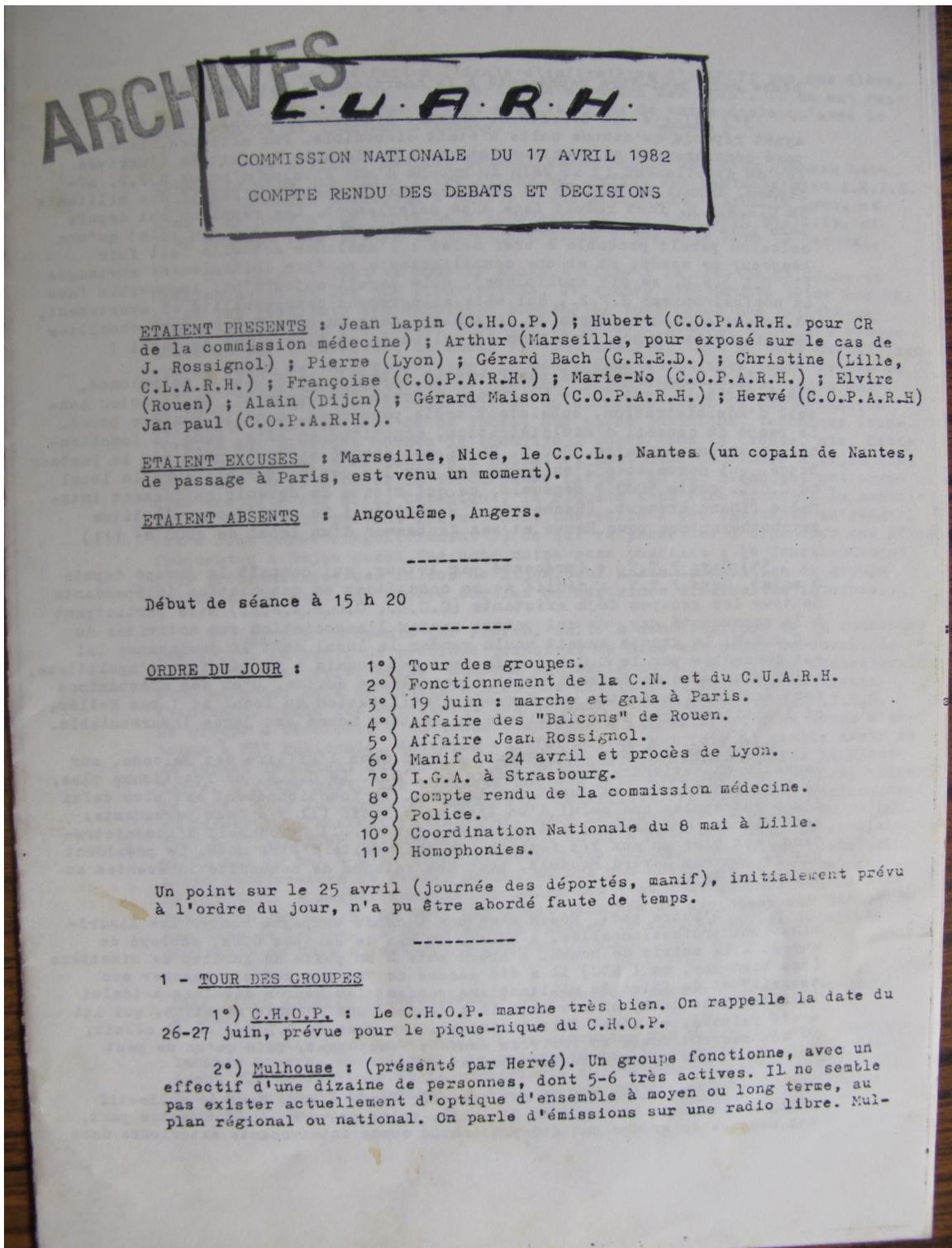
d'attraction d'un mouvement homosexuel qui a tendance à devenir aujourd'hui trop aride.

Ces Etats Généraux devront-ils se tenir au printemps ou à l'été 1983, c'est l'état de leur préparation qui en décidera. Et les thèmes autour desquels ils se dérouleront seront tout à fait liés à l'écho que recueillera le projet auprès des organisations homosexuelles et lesbiennes, et auprès des homos dans leur ensemble.

Christian de Leusse
Marseille, mars 1982

COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION NATIONALE DU 17 AVRIL 1982.

Archives de Christian Deleusse.



housse sera peut-être représenté à la coordination nationale de Lille.

3°) Lille : Le C.L.A.R.H. cherche toujours un local, la Mairie ayant répondu qu'aucune salle n'était disponible. Par ailleurs, il s'est posé dernièrement un problème interne considérable du fait de l'arrivée (ou du départ) au sein du groupe d'une dizaine d'homos R.P.R. affectés, durant la période de vacances qui laissait l'effectif des militants du C.L.A.R.H. fort réduit face à ce déferlement. Les réunions ont depuis lors pris un tour très politique et extrêmement agressif, au point qu'une scission paraît probable à bref délai : l'ambiance actuelle fait fuir beaucoup de monde, et si une conciliation a pu être initialement envisagée (le C.L.A.R.H. se dit apolitique), elle paraît aujourd'hui impossible face au confusionnisme R.P.R., qui mêle allègrement homosexualité et avortement, et déboue à rendre compte de la manière dont un homo R.P.R. peut concilier les exigences de son vécu homo et celles de sa discipline de parti !

4°) C.C.L.L. (présenté par Hervé et Arthur). Le C.C.L.L. a scissionné, Alain Barault veut faire un groupe nouveau "rencontres". De l'ancien conseil d'administration, subsistent trois personnes, dont le Pasteur Doucé. Le reste du conseil d'administration, constitué en hâte, rend le fonctionnement un peu précis. S.O.S. HOMOS est assuré exclusivement par le Pasteur Doucé, qui comme bien l'on pense est sur les dents. Par ailleurs le local du C.C.L.L. coûte 5000 F mensuels, ce qui risque de devenir rapidement intenable financièrement. (Rachetons ! Rachetons ! Ne serait-ce qu'à titre psychothérapeutique pour Hervé et ses fantasmes d'un local de 4000 m² !!!)

5°) Gays P.T.M. : (présenté par Arthur, qui connaît le groupe depuis 2 mois), Gays P.T.M. a décidé de se constituer en association indépendante de tous les groupes déjà existants (C.C.L., C.O.P.A.R.H.) mais participant à la communauté gay, ce qui pourra amener l'association aux activités du C.L.A.R.H. le groupe aurait voulu garder le local dont la jouissance lui est consentie par le C.C.L., mais ceci est soumis à un réquisit d'apolitisme, qui risque même de faire l'objet d'une clause écrite. D'où des discussions, dont émergera peut-être une demande d'utilisation du local au 1 rue Keller, si l'activité très individualiste du Pasteur Doucé est jugée insurmontable.

6°) Rouen : Rouen est investi à fond dans l'affaire des Balcons, sur laquelle on reviendra dans le cadre de l'O.J. Le G.L.H.R. ne fonctionne plus, le G.L. fonctionne, et quant aux Balcons, le fonctionnement est plus celui d'une entreprise que celui d'un lieu associatif (il y a deux permanents, dont Sylvie, qui travaillent comme des perdus...) Le conseil d'administration est plus qu'aux 2/3 féminin, ce qui mérite d'être noté. Le président est de nouveau Gérard Mauduit, pour des raisons de commodité inhérentes au procès en cours.

D'autre part, Rouen mène une seconde campagne contre les discriminations professionnelles, à partir du cas de Jacques OMON, employé de bureau à la mairie de Rouen. D'abord muté à un poste de gardien de cimetières (pas bien gay, ça ! NDC) il a été accusé de "ne pas pouvoir assurer son travail" et de faire du militantisme pendant les heures dévolues à icelui (militantisme homo, of course). Il a demandé une seconde mutation, qui lui a été refusée, et s'est fait licencier. Les gens du G.L.H., où il allait, le connaissent comme un individu souvent exaspérant, mais qu'on ne peut évidemment pas laisser tomber pour autant.

7°) Lyon : Le G.I.L.H. est bien sûr lancé à fond dans le collectif d'organisation de la manif du 24 avril, point prévu à l'O.J. D'autre part, des membres du groupe ont été pressentis comme intervenants extérieurs dans

le cadre d'un exposé fait à l'école d'Infirmières d'ANNÉCY, par une élève, sur "les répressions de l'homosexualité au cours des âges". Il en est ressorti d'excellents contacts tant avec les gens de cette école qu'avec le Groupe David et Jonathan d'Annecy.

Le G.I.L.H. devrait prochainement bénéficier d'un créneau hebdomadaire dans une radio libre lyonnaise. Enfin, les contacts avec A.R.I.S. (groupe lyonnais constitué à partir d'une dissidence d'Arcadie Lyon, et gros à ce jour d'une certaine d'adhérent(e)s...) sont très positifs, si l'on en veut pour preuve la co-organisation d'une fête homo le 1er mai.

8°) Dijon : Tout va pour le mieux à Dijon : la recette de Diane et Hadrien avoisine les 500 F par soirée, le nombre d'adhérents passe les 90, et si les résultats des dernières cantonales font peser une hypothèque sur la subvention que devait accorder le conseil général à DH, les rescous soulevés par l'ouverture du local se sont réalisés, tant du côté du bailleur que de celui de la propriétaire. La cabine dans était même toute remise de voir ses locataires nettoyer un bombage "Dijon ville propre, pédés out". On rappelle que dijon a rassemblé en un opuscule toute la documentation afférente à la création de ce local, aux plans juridique, technique (conformité aux diverses normes de sécurité), échos dans la presse, etc. Cette documentation sera disponible à Lille, et peut être commandée à Dijon (DH) moyennant 30 F. A noter la concurrence faite à DH par Besançon, qui organise une fête par mois. Cependant, la riposte a pu être trouvée, la municipalité de TALANT prêtant gratuitement une salle à ses habitants en Général (et à Jean Boyer singulièrement !) ce qui va permettre d'organiser des fêtes fréquentes à Dijon aussi. Une note moins rose pourtant : le fonctionnement plus problématique des filles de Dijon, qui après la création du groupe "isocèle" ne sont pas encore sorties de certaines difficultés internes...

9°) Nice : (présenté par Pierre, suite à contacts lors de la rencontre des G.L.H. au sud). Le problème principal de Nice est celui du local. La librairie "le papier mâché" concède une salle au M.I.H.N., qui souhaiterait être autonome mais se heurte à bien des difficultés face aux bailleurs éventuels, quand ils apprennent les tenants et aboutissants du M.I.H.N. Le groupe a bénéficié d'un temps d'antenne à la radio, et d'un temps d'antenne à FR3 régionale, émission qui fut diffusée 2 fois et sembla avoir eu un impact important sur Nice et les environs. Le M.I.H.N. édité le Minotaure. D'autre part, des contacts ont été pris avec Jacques MESSIN, maire de Nice, pour lui demander comment il conciliait ses vibrantes déclarations en faveur de l'abrogation du 331-2, avec la minute de la séance du 20 NDC. 1981 à l'Assemblée Nationale, prouvant qu'il a voté contre... Il semble qu'il ait du mal à s'en tirer autrement que par des pirouettes verbales, assez embarrassées du reste. Enfin, malgré une nostalgie de "structures", le M.I.H.N. a magnifiquement organisé les 3 et 4 avril derniers la 5ème rencontre des G.L.H. du sud, qui s'est terminée en apothéose sur une plage des lacs de Lérins. (d'où je devais ramener le coup de soleil du siècle, préluant au hâle si séduisant que etc... NDC)

PARENHÈSE ARCADIE (rassemblement de plusieurs choses dites qui tournent autour)

- Arcadie Nice participait à la rencontre des G.L.H. du sud, avec son langage propre, revendiquant la paternité de l'abrogation du 331-2, évoquant "le métabolisme et la physiologie de l'homosexualité" (terrifique, NDC) et trusant le crachoir à tout propos. Au demeurant, les meilleurs fils du monde...

avait été décidé à la coordination de Dijon. Il faut trouver une formule qui, tout en faisant comprendre que les 45 F donnent accès au bal, évite de mentionner explicitement ce bal, ce qui évitera 70 000 F de SACEM.

- contacts : une rencontre prévue avec Masques, GP, FG etc.
On a mis sur fiche les abonnés à Homophonies et les demandes de renseignements (800 à 1000) on fera un courrier demandant de prendre des billets à l'avance, auquel on joindra une carte postale. Dire aussi qu'un coup de main est le bienvenu, il y a des gens qui refusent de s'investir dans un machin militant à long terme mais tout à fait d'accord pour quelque chose de ponctuel. On fait remarquer qu'il faut à tout prix que les gens sachent comment on a eu leur adresse, la parano régnerait encore.

3) Finances : on essaye de tenir le même budget que l'an dernier, soit 100 000 F, ce qui sera difficile : N.P. Belle est plus chère que Grèce, et la Mutu a pris 4000 F dans l'intervalle !

- salle	23 000 F
- Marie Paule Belle.....	35 000 F
- SACEM.....	11 000 F
- location piano.....	1 700 F
- Vignette sécu.....	1 500 F
- Tracts.....	5 000 F
- Affiches.....	9 000 F
- Autocollants et badges.....	7 500 F
.....	93 700 F

JPP fait remarquer que l'an dernier, sur 10 000 personnes présentes dans la rue, 6 000 ne sont pas venues au bal. Or il faut récupérer du fric. Donc c'est à faire lors de la marche. Prévoir 3 camionnettes de boissons à 5 F.

4) Cortège lesbiennés : question de Marie-No : peut-on prévoir un cortège lesbiennes en début de manif ? Aucune opposition de principe. Sa- voir que rien ni personne n'empêchera des gens de caracolier devant la banderolle de tête. On prévoit donc 2-3 rangs de sécurités mixtes, une banderolle de tête mixte, puis le cortège lesbiennes avec tout de suite une banderolle lesbienne.

5) Gala : problème de la première partis. On est tous d'accord pour n'accepter que des prestations gratuites vu les frais déjà engagés. Pour éviter de tomber dans un côté "stratège", il faut éviter de trop multiplier le nombre de ces prestations. 3 artistes ou groupes, dont un féminin (+ M.P. Belle, ce qui fait 50 % de femmes) semblent un nombre raisonnable. Le contrat de M.P. Belle vaut pour une heure. Si on commence vers 21 h 15 pour éviter aux artistes les gens qui n'arrivent pas d'entrer, ça fait 2 h à meubler. Les GILBERTES sont candidates pour au moins 1/2 heure. La cho- rale "L'oeur et à corps", très drôle, est d'accord. Mathias aussi, qui avait déjà chanté à la Mutu. LYDIA serait aussi candidate, ainsi que Danièle Cotereau. Choix définitif à arrêter à Lille.

Musique pour le bal : on a au moins deux prétendants musique. L'un qui l'avait fait le 4 avril, très bien, mais payant. L'autre un peu moins bien, mais gratuit. On est plutôt pour des choses gratuites. D'autre part Alain de Dijon serait d'accord pour faire des bandes musique pour 5 ou 6 h.

6) Espace lesbien : Le 19 décembre dernier, le balcon de la Mutu était réservé aux femmes, les hommes n'ayant pas le droit d'entrer. Ceci a été très bien vécu par les femmes, moins bien par certains hommes. Il y a pour- tant eu par la suite un discours sur cette "mise à l'écart des lesbiennes".

Comme en tout état de cause ce qui était possible le 19 décembre dans une salle aux trois quarts vide sera impossible le 19 juin dans une salle qu'on espère pleine à craquer, le problème se pose du renouvellement de cet espace lesbien. On se met d'accord sur le principe d'allouer à cette fin la moitié du balcon, à condition :

- qu'il soit possible matériellement d'assurer une réparation effective, solide, précise, par des contre-plaquéés ou autres.
- que cet aménagement de la salle soit possible réglementairement (normes de sécurité) ce qui reste à vérifier.
- qu'on puisse assurer un service d'ordre beaucoup plus sérieux que le 19 décembre, SO mixte (il est important qu'un garçon puisse dire à un autre : non, c'est réservé aux femmes).

4 - APPAIRE DES BALCONS DE ROUEN

Le régime locatif des "Balcons" est celui d'un bail de sous-locati- on. Le sous-bailleur a porté plainte pour utilisation illégale des locaux en arguant non du bail de sous-location, mais du bail de location. Il y a alors eu deux visites d'huissier, relevant les affiches Homos à l'exclusion des autres pourtant nombreuses. On a appris le 1er avril (riez) le passage en référé le...2 avril. L'avocat a démolit sans peine la plainte pour inco- mpatibilité entre les activités de l'association et les termes du bail. Une plainte a été déposée par l'association, contre X, pour discrimination (art. 416-2). Le juge a mis l'affaire en délibéré, suite au 7 mai. Un dossier détaillé a été réalisé pour contacter toutes les associations de Rouen en demandant leur soutien (pétition, conférence de presse).

Si la plainte pour discrimination a des suites, un aval juris- prudentiel peut lui être donné, ce qui est très intéressant. Il est donc capital que l'affaire prenne une dimension nationale, d'où la nécessité d'un relai parisien pour faire un foin. Dans ce cadre, il était important que la presse homo en parle de façon très précise. Or, malgré les promesses de G.P. de réserver une place à l'affaire des "Balcons" dans son numéro de mai, malgré les nombreux coups de fil de Rouen annonçant un probable retard de l'article, qui devait cependant arriver avant la date de bouclage, on apprend aujourd'hui qu'il n'y aura rien dans GP. ce qui semble détesta- ble. L'impératif de bouclage est certes réel, mais des articles exceptionnels peuvent être intégrés jusqu'à une semaine après les autres, tant dans Homophonies que dans GP. La différence entre les deux, c'est qu'Homophonies n'insisterait pas à casser le journal pour couvrir un événement important.

A la suite de quoi on décide d'un coup de téléphone à Jean L. B. pour explications (Elvire, Alain), et tentative de faire passer au moins 10 lignes. JLB n'était au courant de rien (puisqu'on vous le dit). Pour le dénouement, allez voir GP de mai.

5 - DOSSIER JEAN ROSSIGNOL

Jean a réussi en juillet dernier un concours de contrôleur. Il travaille depuis le 20 octobre 1981 aux FTT comme contrôleur stagiaire (guichet, tri). Les rapports de ses supérieurs sont très favorables, et il n'a aucun problème de contact. Il se heurte pourtant à la direction départe- mentale et nationale, Giscardienne, et reçoit en date d'avril 82 une pre- mière lettre du Receveur du bureau où il travaille, lui signifiant son li- cencement "pour inaptitude professionnelle". Intervention de la CGT et de son avocat, suspension, enquête. L'enquête échoue à contrecarrer la décision et il reçoit une lettre du ministère lui confirmant son licenciement pour

"Inadaptation aux services qui lui sont demandés".

On se souvient que Jean a été révoqué de l'E.N. en 1979, sans pouvoir obtenir sa réintégration. Le dossier a dû suivre, et la direction du personnel des PTT veut "faire chier le directeur de cabinet et le ministre, pour faire une bavure". D'autre part, pour Jean, il est clair qu'un individu est indésirable : lui. On fait donc d'une pierre deux coups. Pourtant, il est extrêmement difficile de faire virer quelqu'un des PTT. Quels ont donc été les arguments ?

- Les demandes itératives d'avances sur traitement. Mais Jean n'avait pas été payé pendant 3 mois.
- Les absences (2 jours en 3 mois).
- Les erreurs de caisse (une fois) ; F en plus, une autre fois ; F en moins, comme tous les contrôleurs)

- Les multiples changements de service, qui sont aujourd'hui invoqués comme preuve d'instabilité et d'inadaptation aux tâches prescrites. Or ils font partie du cursus normal et administratif de tout contrôleur stagiaire, et d'autre part ces "multiples services" ont été en fait 2.

- Les notes obtenues au stage de formation : 11,5/20 au lieu des 13/20 exigés. Mais ce qui a fait chuter la moyenne de Jean de 15 à 11,5, c'est un 4 obtenu après interrogation sur un sujet qu'il n'avait pas eu le temps de travailler, du fait du décès de son Grand-Père. Il a donc subi un examen de rattrapage avec questions écrites, puis oral comprenant deux questions préliminaires sur les fonctions du contrôleur, suivies d'un entretien d'1 h 1/2, plus ou moins inquisitoire, sur sa vie personnelle. Jean a obtenu 5/20 à ce rattrapage, et il pense sincèrement avoir été sous-noté. Il n'y a d'ailleurs jamais eu de stagiaire viré pour note inférieure à 10, depuis des années, et l'autre contrôleur qui passait l'examen en même temps que lui a eu 8, et n'est pas viré.

Vu le statut de stagiaire, l'affaire passe en commission administrative paritaire. Le soutien des syndicats est donc possible, et la CPDT organise une grève sur ce cas la semaine prochaine. Les copains du boulot et les copains de la CPDT sont donc très clairs. Les chefs de service directs sont propices. Une conférence de presse est prévue le 26 avril avant la commission administrative paritaire, à laquelle le CUARH pourrait être associé aux côtés de la CPDT. Passage prévu le même jour à FRJ, A2, et peut-être PFI. Certains copains de Gay PTT, qui ont eu des problèmes analogues (avec envoi en HI psychiatrique, ou visite à domicile de psys inquisiteurs) pourraient, sinon prendre la parole, du moins s'associer à la conférence de Presse par un témoignage écrit. Jean rappelle que pour l'E.N. il n'avait pas contacté les médias, et que c'est une erreur à ne pas répéter. Il fait enfin remarquer que dans l'administration, quelle qu'elle soit, un dossier vous suit.

6 - MANIF DU 24 AVRIL ET PROCES DE LYON

Pierre déplore le manque de netteté du CUARH dans cette affaire. Un courrier a été adressé par le Collectif d'organisation à tous les groupes du CUARH (entre autres) leur demandant s'ils appelaient à la manif du 24 ou soutenaient. Seuls Angers et Aix ont répondu. Le soutien du CUARH, qui semblait acquis au vu du CR de la CN du 7 mars, n'a jamais fait l'objet d'une réponse officielle au Collectif, qui s'est donc autorisé sur l'avis du GILH à faire figurer le CUARH sur la liste des appelants. Cette même imprécision se retrouve dans l'article passé dans Homophonies d'Avril : la manifestation du 24 n'est pas organisée par le groupe

F.A.H.M. (femmes accusées d'homosexualité et aternité), mais par un collectif regroupant le Mouvement Français pour le Planning Familial (MFPM), le groupe F.A.H.M., le groupe Femmes Montées et Patriarcat, le G.I.L.H. et des individus. Ce qui fait toute la différence du monde quand on sait que la partie adverse recueille minutieusement tous les articles de presse, tracts, affiches, libelles de banderoles, slogans, espérant en tirer les preuves éclatantes de l'activisme dangereusement subversif déployé par la mère.

Par ailleurs les choses en sont là : Me HALIMI attend la date de clôture des dossiers pour qu'aucune pièce ne puisse plus y être versée. Puis elle enclenchera sa propre campagne presse/radio/télé. On n'a aucune raison de douter de sa pugnacité en ce domaine.

Le CUARH a donc suivi cette affaire d'un peu loin. On espère que ce n'est pas parce qu'elle concernait une femme. L'information a peut-être mal passé en dépit des comptes-rendus faits aux diverses coordinations et commissions nationales. Quoi qu'il en soit, le procès de Lyon n'est pas terminé, et cela concerne toujours le CUARH. Lors de la manif du 24 avril, une banderole CUARH sera descendue par les filles du MIEL, et portée par des gens du CUARH présents à Lyon. (dijon ? Lyon ?) on verra sur place.

7- STRASBOURG : CONFERENCE PREPARATOIRE A L'I.C.A.

Jean Lapin : nous n'attachons pas assez d'importance à l'échelle internationale. Tous est national, régional, local. On y perd quelque chose d'essentiel.

Le "pouvoir" de l'I.C.A. va quitter Dublin et être réaffecté entre l'Ecosse, les Pays-Bas, le Danemark (pour la trésorerie), la Suède, la Pologne belge. Ceci exclut tout ce qui est latin, ainsi que l'Allemagne. (sauf erreur. Il subsiste des zones floues...) Par ailleurs les latins étaient très peu présents à Strasbourg : tout ceci nous échappe complètement.

Sur le passé, peu de choses à dire : nous avons foiré, certes. Se mettre dans la gueule de l'évêque était une gaffe monumentale, surtout sans engagement écrit et signé. Noter que la R.H.I.P., qui s'est également couverte de pipi, s'en est autrement mieux sortie que nous. Mais mieux vaut parler du futur. Nous aurons 75 dollars à payer pour l'inscription à l'I.C.A. Une réunion est prévue les 26 et 27 juillet prochain (à moins que ce ne soit le 14) à Washington. Si nous voulons être présents, il en coûtera 5 000 F par tête de pipe. Et qui trait ? Ma réponse, étroitement assujettie à l'état des finances du CUARH, sera donnée après le 19 Juin.

Gérard Bach : cette 3ème conférence de l'I.C.A. était très décevante. On aurait eu l'ordre du jour de Barcelone, c'était pareil ! L'I.C.A. est une organisation lente, et qui mieux est elle recule : on n'en veut pour preuve que le refus d'une discussion sur la pédophilie, adont à une voix de majorité, c'est extrêmement sage, rangé, intégré, tendance encore renforcée par la prépondérance des USA et de l'Europe du Nord. Tout ceci est fort ennuyeux, car l'image internationale de l'homosexualité en dépend. Si nous voulons que cela change, il faut y mettre un maximum de force. Or comment faire ? cela risque de dépasser nos moyens. Quel plan coïncident ? en tout état de cause, difficile à mener à bien) adopter pour Washington ? Il faut au préalable une concertation nationale, qui semble possible pour autant que cette analyse est reprise par G.P. et d'autres. Noter enfin la présence de 10 % de filles à l'I.C.A.

on débat aussi d'une éventuelle action en justice contre l'évêque Elle ne peut pas se fonder sur la question des salles (faute d'une passatio de contrat de location (à laquelle l'évêché n'est d'ailleurs pas habilité). Elle pourrait se fonder sur contre sur une citation directe en référé sur l

plan de la diffamation. Il faudrait à la fois des individus et des groupes qui prennent la parole. On a trois mois pour agir, et même si Dieu sait quoi dans le Concordat fait qu'on soit déboutés, ça fera du bruit. Cependant, il semble qu'on ait déjà gagné dans cette affaire tout ce qu'on avait à y gagner : l'évêque s'est couvert de ridicule. Il serait bien malvenu de perdre une hypothétique seconde manche. Sauf contre-ordre, on décide donc de s'en tenir là.

8 - COMPTE RENDU DE LA COMMISSION MEDECINE.

Lundi prochain, suite au forcé de Jean-Marc, un rendez-vous est obtenu auprès de Mme DREYFUS, conseiller technique auprès du cabinet du ministre de la Santé, chargée des questions psychiatriques. Il y a donc à présent deux interlocuteurs au ministère de la santé : Mme DREYFUS et une autre personne qui est déjà intervenue auprès de l'O.M.S. et dit accepter de transmettre des courriers à M. RALITS. Il faut toutefois une élaboration plus précise des revendications. (distribution d'un document en 7 points, qui sera étudié à Lille et sert de base à cette élaboration). Il faudrait essayer de mettre en place une commission nationale médecine. Quant au rendez-vous avec Mme DREYFUS, on en attend surtout une prise de contact, dans l'optique d'avoir un maximum d'interlocuteurs dans les différents cabinets. La personne qui ira à ce R.V. devra être à Lille.

9 - POLICE

Suite aux propos de G. DEFERRE, un communiqué de presse a été adressé à l'A.F.P.

Dans le cadre des contacts avec la commission de révision du Code pénal, on prend connaissance d'un document élaboré par le CVARH et le GRSD, "le droit au corps", qui sera disponible à Lille, et regroupe l'ensemble des propositions pour la révision du code pénal émanant de ces deux groupes.

10 - COORDINATION NATIONALE DE LILLE.

Un courrier sera adressé en temps voulu précisant l'ordre du jour. Retenir d'ores et déjà qu'il est prévu un fonctionnement en plusieurs commissions : Homophonies (diffusion en province...), Médecine, Education nationale (de nombreuses demandes en ce sens s'étant fait jour).

11 - HOMOPHONES.

Après recherche du réseau de diffusion correspondant le mieux à la cible, homophonies sera diffusé en kiosque via les MMP de la région parisienne à partir du mois prochain, avec un tirage majoré de 7 000 exemplaires. Il faudrait vendre 1 500 numéros en kiosque pour équilibrer le journal. Si ce canal de diffusion produit les résultats escomptés, on peut envisager l'extension à telle ou telle ville qui le demanderait, avec campagne publicitaire à l'appui.

Il faudrait envisager la création d'un mini-comité de rédaction par ville. D'autre part, il serait souhaitable qu'au niveau parisien un groupe de 5-6 personnes coordonne la diffusion en province, en étant responsables chacune d'un secteur géographique défini.

Le claviste (avec ses excuses pour le retard) :
Pierre DUTEX, du G.I.J.H.

LETTRE OUVERTE A MESDAMES ET MESSIEURS LES DEPUTES ET SENATEURS à propos des lois sur certaines libertés des mineurs

Le changement politique qu'a connu notre pays va être pour vous l'occasion d'aborder à nouveau l'abrogation de l'article 331 alinéa 2 du Code Pénal qui réprime les relations homosexuelles entre adultes et jeunes de 15 à 18 ans. En effet, alors que le Sénat et le Gouvernement précédents étaient montrés favorables dès 1978 à l'abrogation de ce texte, celui-ci devait être finalement réintroduit de façon inattendue par les députés de l'ancienne majorité. Tous les parlementaires de l'actuelle majorité s'étant à l'époque engagés pour l'abrogation de ce texte, et le Président François Mitterrand ayant pris personnellement fait et cause contre les discriminations anti-homosexuelles, il nous paraît bien évident que ce texte est appelé à disparaître prochainement de notre Code Pénal.

Notre propos, plutôt que de revenir sur l'évidente iniquité de ce texte, pétaïniste rappelons-le, Mesdames et Messieurs, à attirer votre attention sur le contexte dans lequel il se situe par rapport à la législation concernant les mineurs.

En effet, s'il apparaît maintenant normal qu'un mineur de plus de 15 ans ait le droit de vivre sa sexualité comme il l'entend, il existe encore dans la législation actuelle un certain nombre de textes qui restreignent considérablement la liberté des jeunes dans ce domaine. Signalons d'abord l'article 356 du Code Pénal, qui concerne le *détournement de mineur sans fraude ni violence*, et dont la formulation est si vague qu'il peut aisément permettre la poursuite d'un adulte ayant une quelconque relation avec un mineur. Rappelons-nous à ce propos l'affaire Gabrielle Russier, Celle-ci, n'ayant pu être poursuivie pour motifs sexuels, puisqu'il s'agissait d'un rapport homosexuel avec un mineur de plus de 15 ans, s'était trouvée inculpée au titre de cet article 356, alors même que le mineur concerné était parfaitement consentant à son propre *détournement*. Il paraît d'une part urgent de faire en sorte qu'une telle loi ne puisse servir de répression substitutive aux législations caduques concernant les seuls faits sexuels ; et d'autre part, s'il est bien évidemment nécessaire d'interdire les véritables enlèvements de mineurs, il est anormal et rétrograde qu'un jeune ne puisse se rendre solennellement chez une personne étrangère à sa famille sans faire courir à son hôte le risque d'une condamnation. En effet, dès l'instant où une relation se tisse par consentement mutuel, et ce quelle que soit la nature de cette relation, il est logique que la loi n'ait pas à intervenir.

Passons maintenant à l'article 331 du Code Pénal voté en 1980 et qui punit de 6 mois à 3 ans de prison toute relation intime entre un(e) mineur(e) et une personne ayant autorité sur des jeunes de par sa situation familiale ou professionnelle. Précisons qu'il s'agit là d'une attitude rétrograde de la législation, qui permettrait, pour reprendre un même exemple, de condamner maintenant une personne comme Gabrielle Russier pour motifs sexuels. Ainsi, non content de pénaliser les rapports homosexuels, l'ordre moral prétend-il aussi condamner les personnes qui sont en contact direct avec des mineurs (de plus de 15 ans pour ce texte), et peuvent ainsi se trouver impliquées dans une relation intime. Une nouvelle fois, les jeunes sont privés de toute liberté de choix, et les adultes menacés d'une lourde condamnation pour des faits où personne n'est lésé, les protagonistes étant par définition consentants. Il s'agit là encore d'une grave atteinte à la liberté individuelle.

Rappelons également l'existence, dans l'article 334-1 du Code Pénal, de l'ordonnance n° 58-1298 du 23 décembre 1958, concernant l'extradition de mineurs à la débauche, et dont la formulation, la aussi très vague, punit de 2 à 10 ans de prison quiconque aura attiré aux moeurs en excitant, favorisant ou facilitant habituellement la débauche ou la corruption de la jeunesse de l'un ou l'autre sexe au-dessous de l'âge de la majorité, ou, occasionnellement, des mineurs de 16 ans. Il s'agit une nouvelle fois d'un texte qui laisse la porte ouverte à toutes les

interprétations, et a ainsi permis il y a quelques années de condamner un éducateur qui avait fourni des contraceptifs à des adolescents !

Enfin, à l'heure où se pose fort justement la question du respect des droits et libertés individuels, il convient de se pencher sur l'article 331 alinéa 1 qui punit de 3 à 5 ans de prison *tout attentat à la pudeur commis ou tenté sans violence ni contrainte ni surprise sur la personne d'un mineur de 15 ans*. Ce texte éminemment répressif appelle plusieurs questions que nous souhaitons soumettre à votre réflexion.

En effet, alors que le code napoléonien ne réprimait pas les relations affectives et sexuelles entre individus d'âge différent, c'est le régime réactionnaire de la Restauration qui, en 1832, a le premier interdit les rapports sexuels consentants avec des mineurs de moins de 11 ans. La limite d'âge a été portée à 13 ans en 1863 sous le seconde Empire. Elle a enfin été haussée à 15 ans en 1945 en parallèle avec la reprise des lois anti-homosexuelles pétainistes. N'est-il pas aujourd'hui opportun d'abolir cette discrimination par âge que les régimes les plus réactionnaires ont instituée dans notre pays ?

D'autre part, que peut signifier un *attentat* qui soit commis *sans violence ni contrainte ni surprise* ? Autant il est nécessaire de protéger tant les mineurs que les majeurs des véritables attentats sexuels, autant il est permis de se demander où est l'aspect répréhensible d'une relation établie par définition avec le consentement des protagonistes. La loi ne doit-elle pas se contenter de protéger les personnes contre les abus, et donc les violences, morales ou physiques, que d'autres peuvent perpétrer à leur égard ? Doit-elle et peut-elle dicter leurs choix aux individus et s'ingérer dans la vie privée des gens pour traquer et réprimer certains types de rapports arbitrairement interdits même si les partenaires les désirent ?

Qui plus est, l'alinéa 3 de ce même article 331 double les peines (5 à 10 ans de prison) si cet *attentat* a été commis ou tenté *par un ascendant légitime, naturel ou adoptif de la victime ou par une personne ayant autorité sur elle, soit par deux ou plusieurs auteurs ou complices, soit encore par une personne qui a abusé de l'autorité que lui confèrent ses fonctions*. Encore une fois, comme pour l'article 331-I évoqué plus haut, ce sont les personnes les plus proches des jeunes par leur situation familiale ou professionnelle qui sont doublement pénalisées, et assimilées aux auteurs des véritables attentats sexuels (*avec violence, contrainte ou surprise*) pour qui ce même alinéa prévoit des peines égales. Autrement dit, aux termes de ce texte, un père, un tuteur, un éducateur ou une institutrice qui entretiendrait une relation amoureuse avec un mineur de 15 ans risque autant qu'un individu qui userait de violence pour satisfaire ses pulsions sexuelles !

Terminons en évoquant la manière dont se passe généralement l'application de cette loi. Nul besoin de plainte pour que la machine répressive se mette en route. Nulle écoute des aspects *positifs* (= non sexuels : affection, aide, etc.) que le mineur peut exprimer, on ne s'intéressera, de manière délibérée et obsessionnelle qu'aux aspects jugés *négatifs* (et donc sexuels). Le consentement du mineur est nié par principe, sous prétexte d'irresponsabilité ; mais alors que devient l'absence de contrainte qui définit cette loi ? Insistons aussi sur le fait que si *traumatisme* il y a, c'est toujours les forces de la répression qui le créent, en culpabilisant et en avilissant le mineur impliqué dans la relation. Et pendant ce temps l'adulte se retrouve en prison. L'épanouissement et le bonheur d'un garçon ou d'une fille lourdement contrariés, la carrière et l'honneur d'un adulte brisés, tels sont les seuls effets de ce texte qui punit sévèrement une forme d'amour.

Il nous semble donc, Mesdames et Messieurs, que le prétexte d'âge ne doit pas empêcher des personnes de choisir librement leurs relations ; aussi ces différents textes, qui constituent une grave atteinte aux droits et libertés des individus, doivent-ils être abrogés.

GRUPE DE RECHERCHE POUR UNE ENFANCE DIFFÉRENTE
COMITÉ D'URGENCE ANTI-RÉPRESSION HOMOSEXUELLE

* * *

COMPTE-RENDU DE LA COORDINATION NATIONALE DES 24 ET 25 SEPTEMBRE 1983 À CLERMONT-FERRAND.

Archives de Christian Deleusse.

22 avenue des États-Unis
63000 CLERMONT-FERRAND
(73) 30.93.26

COMPTE RENDU DE LA
Coordination nationale du CUARH
tenue le samedi 24 et le dimanche 25 septembre 1983
à Clermont-Ferrand

Groupes représentés(*) :

David et Jonathan	8
D'Assistance Gale	4
GREC	8
MIEL	2
Nouveaux gais PTT	8
Clermont-Ferrand, GHC	1
Clermont-Ferrand, Méli-Mélo	7
Le Mans, GAISS	2
Lille, CLARH	8
Lyon, GILH	2
Marseille, GLH	8
Nancy, Gailor + CIEL + Etre et connaître	8
Paris, CHOP	1
Paris, COPARH	3
Paris, Partages	5
Saint-Etienne, GLH	1

Observateurs:

- Angers, GLH
- Rouen, groupe en formation
- Franck Arnal (rédaction de Gai Pied)

Excusés:

- Chambéry, GAICHA
- Dijon, GLH + Diane et Hadrien
- Nantes, GLH
- Salon de Provence, Gai Salon

La coordination a tenu quatre séances dans les locaux de Méli-Mélo, deux le samedi après-midi (avant et après la réception par la municipalité de Clermont-Ferrand), une le dimanche matin et une le dimanche après-midi.

Pierre, désigné par les groupes de la ville organisatrice, selon l'usage, pour assurer la présidence des séances, souhaite la bienvenue aux participants au nom de Méli-Mélo et du GHC.

Les délégués se présentent et l'ordre du jour est établi; aux points principaux initialement prévus (adoption du nouveau règlement intérieur; préparation du "congrès national"; lois anti-discriminatoires) sont ajoutées des questions diverses, à la demande de certains délégués.

L'ordre du jour a été remanié à plusieurs reprises en fonction du déroulement des débats. Pour des raisons de clarté, on ne s'est pas astreint dans ce compte rendu à suivre strictement l'ordre des discussions, mais on a opéré des regroupements thématiques.

(*) Le nom des groupes représentés est suivi du nombre de mandats validés, après la vérification définitive des mandats, effectuée le dimanche 25 en suivant les principes et règles définis dans le nouveau règlement intérieur.

Association déclarée régie par la loi de 1901

1. Questions diverses

1.1. Homophonies

- Le comité de rédaction d'Homophonies a perdu deux membres, l'un par départ à l'étranger; l'autre, Jan-Paul Pouliquen, par démission.

Lecture de la lettre de démission de J.P. Pouliquen; explications diverses. La coordination décide l'envoi d'une lettre à J.P. Pouliquen, signée par le président, reconnaissant l'important travail accompli par celui-ci au sein du CUARH.

Sont élus en remplacement: Patrick Gilhard, Mélanie Badaire.

- Homophonies est en bonne santé. La proposition d'augmenter le tirage de 2000 exemplaires est acceptée.

- Polémiques entre Nouveaux gais PTT et le comité de rédaction; des articles proposés par les nouveaux gais P.T.T. auraient été refusés; affirmation contestée par le comité de rédaction.

- Point annexe: 2/3 des gens qui s'abonnent prennent également une cotisation individuelle, ce qui représente un apport de 1000 à 2000 francs par mois.

1.2. Bulletin interne

Homophonies ne peut suffire à faire passer toute l'information; il faut pouvoir communiquer à tous les groupes, et sans aucune censure, les résultats de la réflexion engagée pour la préparation des assises d'avril 1984. Le principe d'un bulletin interne de liaison entre les groupes est adopté; Marseille étudiera les aspects techniques.

1.3. Création d'une interprofessionnelle gale (au niveau national)

Information donnée par les Nouveaux gais P.T.T.; réunion constitutive à Paris le 14 octobre.

1.4. CLOEGH

Pas d'Etats-Généraux.

La situation actuelle est présentée par Pierre Duthey:

- Problème financier; il y a actuellement un "trou" de 6000 francs; or les cotisations impayées par certains groupes appartenant au CUARH (sur les 22 groupes membres du CLOEGH, 15 sont aussi au CUARH) s'élèvent déjà à 3000 francs.

- Problème de la dissolution.

La coordination invite les groupes du CLOEGH membres du CUARH qui ont des dettes à l'égard du CLOEGH à faire face à leurs responsabilités, mais elle estime ne pouvoir intervenir plus directement sur ce point. La motion suivante est adoptée:

"Le CUARH, informé des difficultés actuelles du CLOEGH, souhaite que celui-ci se réunisse le plus rapidement possible et il appelle les membres du CUARH adhérant au CLOEGH à participer à cette réunion."

1.5. Congrès du P.S.

Il aura lieu les 28, 29 et 30 octobre à Bourg-en-Bresse. Trois délégués du CUARH sont officiellement invités. Sont désignés par la coordination: Serge (GRED), Arnaud (Lille) et soit Virgile, soit Gérard Bach (après arrangement entre eux).

1.6. International

1984 a été déclarée "Année internationale d'action des lesbiennes et des gais" par l'I.G.A. Information sur deux manifestations prévues: marche sur l'O.N.U.; tribunal International (sur le modèle du Tribunal Russell), débouchant sur la publication d'un "livre rose": les organisations nationales peuvent préparer des rapports et proposer des membres du jury et des avocats.

1.7. SIDA

Point rapide sur la situation actuelle, le rôle des médias, les implications "répressives" sur nos modes de vie, les initiatives de certaines associations (Médecins gais, Vaincre le SIDA).

Daniel (COPARH) donne quelques indications sur la préparation de l'émission télé du 5 no-

vembre: participants, contenu, intervention du CUARH.

1.8. Commission éducation

Nécessité de relancer l'action de la commission. Le thème "éducation, jeunesse, famille" sera inscrit à l'ordre du jour des assises nationales d'avril 1984.

Comment toucher un public plus jeune? Relations avec les groupes de gais mineurs et de lesbiennes mineures./ Recensement de types d'actions possibles.

Relations avec le ministère de l'éducation nationale; essayer d'obtenir un rendez-vous avec R.-G. Schwarzenberg.

Réunion le 23 octobre à 10 heures.

1.9. Lieux associatifs

Arthur (Nouveaux gais P.T.T.) annonce la prochaine ouverture d'un lieu associatif à Paris, l'Escargot.

2. Lois anti-discriminatoires

Le point est fait sur la question: succès insuffisant de la pétition (moins de 8.000 signatures); entrevue avec le rapporteur de la loi Roudy le 29 septembre; ambiguïté et insuffisances de la liaison avec la loi Roudy, qui de toute façon ne concerne pas certains aspects (en particulier, ce qui relève du Code du Travail); informations sur la position actuelle du ministère des droits de la femme et du gouvernement en général: pas d'opposition de principe sur l'extension des lois anti-discriminatoires à l'orientation sexuelle, mais préoccupations tactiques (ne pas compliquer un débat déjà épineux; ne pas dénaturer le projet initial d'Y. Roudy centré sur les droits des femmes; projet d'introduire l'extension le plus discrètement possible par le biais d'un amendement en seconde lecture); diverses propositions d'actions, en direction des parlementaires, des syndicats; discussions de vocabulaire ("sexisme", "orientation sexuelle") et possibilités d'extension au niveau de l'interprétation jurisprudentielle; définition des associations habilitées à intervenir en justice (durée d'existence, monopole des syndicats en matière de droit du travail).

Conclusion: ne pas laisser passer l'occasion; continuer et diversifier l'action pour l'aménagement de la loi Roudy, tout en ayant conscience de ses imperfections et de ses lacunes, même sur le plan strictement législatif; mais penser à la suite (en cas d'échec ou pour remédier à ses insuffisances).

3. Assises nationales

La partie du texte du règlement intérieur préparé à la coordination de Marseille qui concerne un "congrès national du CUARH" à tenir au printemps 1984 est détachée du règlement intérieur pour former un texte à part, en raison de son caractère ponctuel(*).

Echanges sur la nature de cette coordination d'une nature particulière, destinée à débattre de problèmes de fond à partir de discussions à la base engagées dès l'automne 1983; elle est rendue plus nécessaire par l'annulation des Etats-Généraux; la dénomination d'assises est substituée à celle de congrès.

Date: 21 au 23 avril 1984 dans la région parisienne.

Les thèmes prévus à l'ordre du jour sont complétés; la liste définitive sera arrêtée à la coordination nationale de janvier 1984.

Les textes préparatoires paraîtront dans Homophonies et dans le bulletin interne ou seront distribués à part.

Le texte modifié et complété sur les assises nationales est adopté à l'unanimité moins deux abstentions.

4. Règlement intérieur

Le texte préparé à Marseille est amendé sur divers points. L'essentiel des discussions porté sur le paragraphe 1 (Coordination nationale) et notamment sur la représentation des groupes et les mandats; les amendements ayant donné lieu à un vote sont relatés ci-dessous; les autres amendements, adoptés par consensus, ne sont pas détaillés ici.

(David et Jonathan, absent sans procuration, n'a pas participé aux votes concernant le règlement intérieur)

Amendement "Le trésorier au début de chaque coordination annonce le nombre de mandats de chaque groupe en fonction des cotisations payées": cet amendement est adopté par 32 voix pour, 24 contre, 8 abstentions et 4 refus de vote. Il implique le refus d'une proposition tendant à un contrôle par la coordination du nombre réel des adhérents des groupes disposant de mandats; il sera fait confiance aux déclarations des groupes au moment où ils payent leur cotisation.

Jurisprudence de la coordination de Clermont en ce qui concerne l'interprétation de la phrase "Seuls les groupes à jour de leurs cotisations ont le droit de vote": la coordination est souveraine pour régler les cas particuliers, tels que discordance entre le nombre de mandats annoncé pour un groupe par le trésorier national - éventuellement rectifié par les règlements en début de séance - et le nombre de mandats revendiqué par ce groupe (qu'elle s'explique par un retard dans la transmission d'un règlement ou par toute autre raison) ou encore validation des mandats d'un groupe habituellement en règle qui pour une raison valable n'a pu verser à temps sa dernière cotisation.

Amendement remplaçant "jusqu'à un plafond de 8 mandats maximum par groupe" par "jusqu'à un plafond de 10 mandats maximum par groupe": cet amendement est adopté par 42 voix pour (D'ASSIST. gale, Nouv. gais PTT, Lille, Marseille, Nancy, 1 mandat COPARH sur 3, Partages), 24 contre et 2 abstentions.

Amendement "Nul ne peut être porteur de plus de 5 mandats" adopté à l'unanimité moins 8 abstentions et 2 refus de vote. L'interprétation de la coordination est que cet amendement, qui limite le poids de chaque délégué et oblige les grands groupes à envoyer au moins deux personnes, autorise et limite en même temps les représentations multiples: le même délégué peut représenter plusieurs groupes dans la limite des cinq mandats.

Proposition de faire passer la cotisation des groupes de 2 à 3 francs par mois/adhérent rejetée par 38 contre, 1 pour, 19 abstentions et 10 refus de vote.

Vote global sur le règlement intérieur modifié en fonction des amendements adoptés par vote ou par consensus:

le nouveau règlement intérieur est définitivement adopté par 37 voix pour, 22 abstentions et 9 refus de vote.

5. Elections

5.1 Désignation du trésorier national

Le trésorier actuel, Laurent, a quitté Lille; il est prêt à conserver la charge de trésorier national à Toulouse. Toutefois, le CLARH (Lille) demande le maintien de la trésorerie nationale à Lille. Après discussion sur le point de savoir si la charge de trésorier national est confiée personnellement à un individu ou bien à un groupe, la Coordination désigne à l'unanimité moins 4 abstentions le candidat présenté par Lille, Yves Gorichon, comme trésorier national. L'ancien et le nouveau trésorier seront convoqués à la prochaine réunion de la Commission nationale pour passation des pouvoirs.

5.2 Election de la Commission nationale

L'élection a eu lieu au scrutin uninominal majoritaire à un tour(*), sur candidatures préalablement présentées par les groupes auxquels appartiennent les candidats. Le nombre de membres à élire n'est pas défini à l'avance; il doit cependant être suffisant pour que la commission comprenne au moins huit membres; sont déclarés élus au premier tour les candidats ayant obtenu la

(*) La question d'un second tour à la majorité relative ne s'est pas posée, le nombre minimal de 8 membres prévu par le règlement intérieur pour la commission nationale ayant été atteint dès le premier tour à la majorité absolue.

majorité absolue. Le vote a lieu à bulletins secrets, avec un bulletin par mandat participant au vote.

Nombre de mandats participant au vote: 68 (David et Jonathan, absent sans procuration); sont élus les candidats ayant obtenu 35 voix au moins.

Virgile (Nancy)	33	
Michel Thomeret (Le Mans)	58	ELU
Gérard Maison (Partages)	45	ELU
Mélanie Badaire (Marseille)	58	ELU
Pierre Fauchère (Clermont-Fd)	51	ELU
Jean Rossignol (Nouv.gais PTT)	32	
Catherine Lanérés (D'DASSist.gale)	37	ELU
Daniel Semré (COPARH)	53	ELU
Serge Dugrez (GRED)	58	ELU
Françoise Renaud (MIEL)	58	ELU
Gérard Bach (CHOP)	39	ELU
Michel Fournié (Lille)	58	ELU

Interventions regrettant que, soit par absence de candidature soit par non-élection, certains groupes importants ne soient pas représentés. Il est rappelé que les prochaines coordinations pourront toujours compléter la commission nationale, s'il y a des candidatures présentées par les groupes.

6. Prochaine coordination nationale

Sur invitation des groupes de Nancy présentée par Virgile, il est décidé que la prochaine coordination aura lieu à Nancy, les 14 et 15 janvier 1984.
(N.B.: Les groupes nancéens ayant ultérieurement déclaré forfait, la coordination se tiendra à Caen, à la même date).

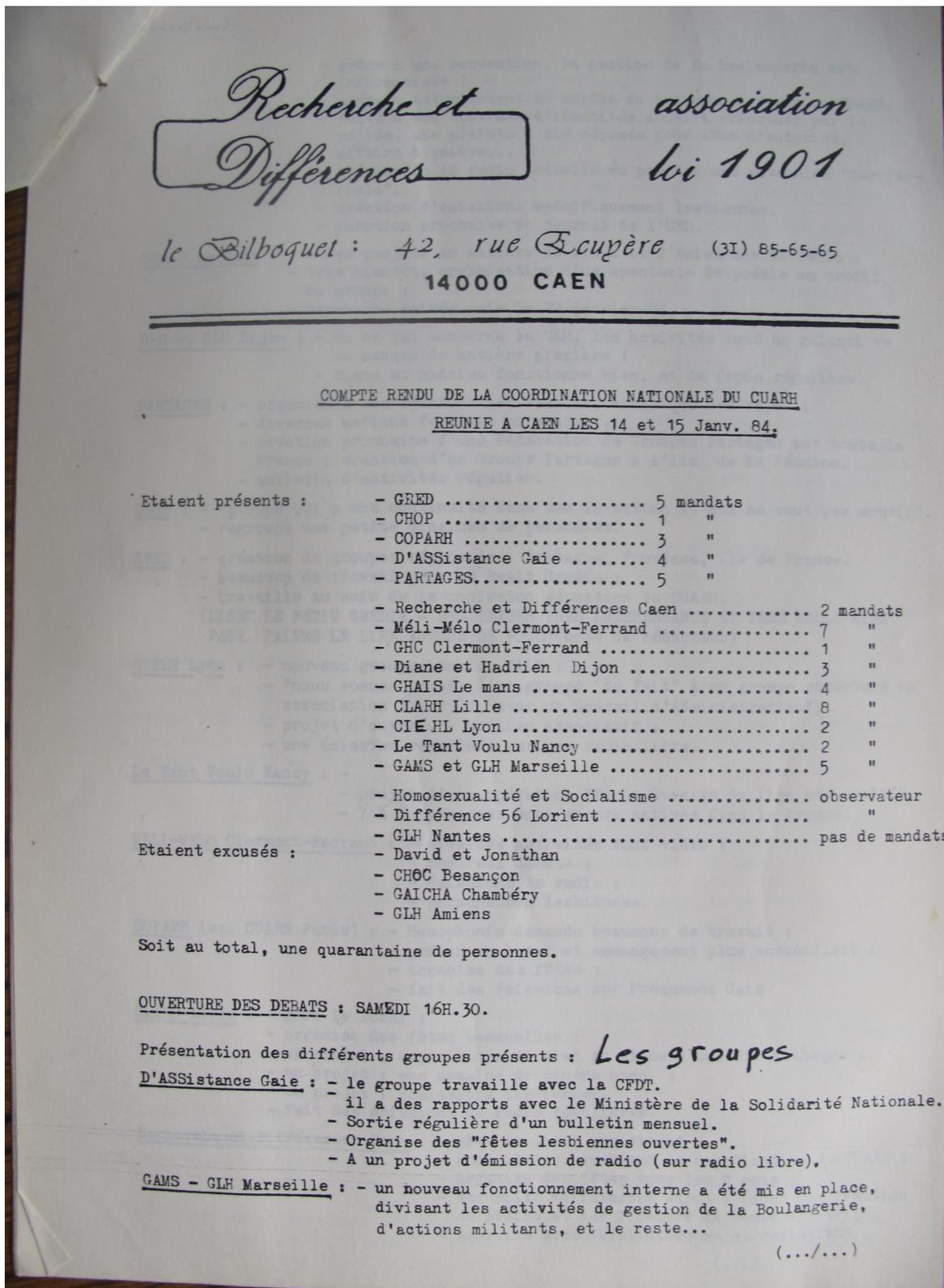
Fait à Clermont-Ferrand, le 20 octobre 1983

Le président de séance,

Pierre FAUCHERE.

COMPTE-RENDU DE LA COORDINATION NATIONALE DES 14 ET 15 JANVIER 1984 À CAEN.

Archives de Christian Deleusse.



(.../...)

- grâce à une subvention, la gestion de la Boulangerie est informatisée !
- prépare actuellement la sortie du Bulletin Interne du CUARH.
- suite à des contrôles d'identités abusifs effectués par la police, une plainte a été déposée pour abus d'autorité, affaire à suivre...
- l'émission de radio actuelle va prendre une extension "territoriale".
- création d'émissions spécifiquement lesbiennes.
- parution prochaine du journal de l'UEH.

GHAIS Le Mans : - a des projets en matière de lieux et d'émissions de radio ;
- très bientôt, organisation d'un spectacle de poésie au profit du groupe ;
- prochaine soirée gaie le 28 janvier 84.

D-H et GLH Dijon ; - en ce qui concerne le GLH, les activités sont au ralenti vu un manque de matière première !
- Diane et Hadrien fonctionne bien, et de façon régulière.

PARTAGES : - organisons des réunions habituelles, ainsi que des repas ;
- diverses actions festives en projet ;
- création prochaine d'une Fédération de Groupes Partages sur toute la France ; création d'un Groupe Partages à l'île de la Réunion.
- bulletin d'activités régulier.

CHOP : - "groupe qui a une continuité dans son in-action et qui ne veut pas mourir".
- regroupe une petite dizaine de personnes.

GRED : - création de groupes régionaux : Bretagne, Provence, Ile de France.
- beaucoup de travail pour le Petit Gredin ;
- travaille au sein de la commission éducation du CUARH.
(LISEZ LE PETIT GREDIN - DES TEXTES TRES INTERESSANTS ET TRES BELLE MISE PAGE. FAITES LE LIRE AUTOUR DE VOUS)(note du rédacteur)

CIELH Lyon : - nouveau groupe issu du GILH ;
- "nous sommes passés d'un groupe "de fait" à un groupe structuré en association loi 1901, avec un Conseil d'Administration";
- projet d'ouverture un lieu associatif ;
- une émission régulière sur une radio libre.

Le Tant Voulu Nancy : -
- projet d'une opération "Porte Ouverte du lieu associatif".
- 7 à 8 personnes sont encore actives dans le groupe.

MELI-MELO Clermont-Ferrand : - diverses activités dont vidéo ;
- nombreux débats ;
- émissions de radio ;
- permanences lesbiennes.

COPARH (ex. CUARH Paris) : - Homophonie demande beaucoup de travail ;
- gestion du local et aménagement plus accueillant ;
- organise des fêtes ;
- fait des émissions sur Fréquence Gaie

CLARH Lille : - gère le local ;
- organise des fêtes mensuelles ;
- en projet : expositions et mise en place d'une Bibliothèque ;
- en projet : une semaine de cinéma homo. ;
- en projet : commissions lesbiennes.
- fait des émissions de radio régulières.

Recherche et Différences Caen : - gère le lieux associatif ;
- accueille ce week-end la coordination du CUARH ;
- organise des fêtes tous les 2 mois ;
- accueille différentes expos ; (dont une création du Bilboquet sur l'oeuvre de Renée VIVIEN) ;
- activité vidéo-bibliothèque- et restaurant

(.../...)

.../...)

- ouvert 5 soirs par semaine ;
- intervient dans des stages du Planning Familial et dans stages 16-18 ans ;
- organise la défense de 2 mères lesbiennes divorcées ;
- fait des émissions de radio régulières ;
- invite le Pasteur Doucé à la fin du mois de Janvier ;
- étudie un moyen de financement rentable à moyen terme...

- GLH Nantes : - existe depuis plusieurs années ;
- la principale activité consiste en l'animation d'une émission de radio ; à ce sujet le groupe informe de la création d'une Fédération Gaie pour la Communication ;
 - le groupe se pose, et pose différentes questions à l'ensemble du CUARH :
 - pourquoi un lieu associatif ? avec qui ? alors qu'il y a un repli général des individus. A qui s'adresserait ce lieu ?
 - le groupe désire de moins en moins organiser des activités strictement homo, le groupe essaie de vivre autour d'un discours plus général sur la sexualité et l'homosexualité.
 - il n'y a pas de campagnes unifiantes pour le mouvement...

- Homosexualité et Socialisme : - se propose d'interpeller les pouvoirs public et les partis politiques ;
- il regroupe une centaine d'adhérents.

- Différence 56 Lorient : - organise des réunions et permanences ;
- le groupe (re)naît.

Affaire des rafles de police à Paris : **Rafles à Paris**

(Voir tract en annexe 1 joint au compte rendu)

Un débat s'engage à ce sujet pour savoir si cet événement est général, si d'autres villes ont été l'objet de telles rafles, ou non. Dans l'un ou l'autre des cas, la riposte en serait différente.

Dans tous les cas, la vigilance s'imposant, il est décidé :

- de saisir cette occasion pour reprendre contact de façon régulière avec le Ministère de l'Intérieur (la Commission Nationale s'en charge) ;
- de reprendre également contact avec le Syndicat de la Magistrature et la Ligue des Droits de l'Homme (la commission Nationale s'en charge) ;
- enfin que chaque groupe envoie un télégramme au Ministère de l'Intérieur (travail effectué par nous-même le lundi 16 janv. au nom de tous les groupes présents ce week-end)

Texte du télégramme :

"PROTESTONS CONTRE CONTROLES IDENTITES ET INTERPELLATIONS EFFECTUES 13 JANVIER DANS LIEUX HOMO SEXUELS PARISIENS
INTOLERABLE DISCRIMINATION ANTI-HOMOSEXUELLE
ET ATTEINTE LIBERTES CONTRADICTOIRE AVEC PROMESSES MITTERRAND"

Assises Nationales : **Des Assises au Congrès**

au fil du débat :

Pierre Lyon : Les Etats-Généraux des Homosexualités et les Assises semblent prendre le même destin. Elles semblent n'intéresser personne, Homophonie n'a rien reçu. Il faudra donc annuler.

Patrick COPARH : Nous avons invité les groupes Européens de l'IGA le dimanche afin de leur donner la parole et de signer ensemble un texte au sujet des élections européennes.

(.../...)

(.../...)

La préparation d'une telle initiative ne demande pas forcément beaucoup de travail.

Ce que nous devons faire c'est un événement à travers les médias. Ces assises doivent être très médiatiques...

Catherine D'ASS. : Vu l'expérience avec ILIS; où, ces assises sont très bien préparées, où l'on ne fait rien.

Gérard Partages : Il y a un problème de local d'une part.

Par ailleurs, n'a-t-on rien à dire ? La situation nous satisfait-elle ?

Jean Dijon : Au début, nous désirions faire une coordination plus réflexive, entre temps, il y a eu les Etats Généraux. ~~et ce n'est pas le CUARH~~ seul qui va les court-circuiter sous forme d'Assises Nationales.

Il faut "re-centrer" l'objectif, faire une coordination exceptionnelle : un Congrès du CUARH.

Il pourrait se dérouler ainsi : - un aspect européen important avec les propositions faites par Patrick ;
- un travail sur l'éducation ;
- le racisme interne - modes de vie ;
- campagnes militantes du CUARH ;

Des petits groupes prépareraient chacun de ces débats.

Jacques Nantes : Nous réduisons de plus en plus les activités, il ne s'agit plus que d'une coordination "dopée". Le problème est de savoir à qui nous nous adressons...

Où nous nous adressons à un public très large, où nous discutons entre nous. Comment intéresser d'autres personnes extérieures au CUARH ? Là est le véritable problème.

Jean Dijon : Cela ne peut-être une ouverture très large, vu qu'il n'y a plus comme auparavant de structures regroupant des personnes susceptibles de s'intéresser à ce que fait le CUARH. Le projet d'ouverture sociale est perdu d'avance. Je propose que ce soit un congrès du CUARH ouvert sur l'extérieur.

Michel Le Mans : Il faut regarder ce qui est autour de nous et avoir une réflexion de fond. Le problème étant dans la préparation vu manque de temps et de personnes au Mans.

Pierre Lyon : La réalité du CUARH s'estomperait-elle ? Actuellement, que fait le CUARH vis à vis de l'extérieur ? Et si l'on arrêta tout pour réfléchir ? Il faudrait faire un congrès sans rien d'autre...

Homos. et Soc. : Il faut se poser des questions sur ce qu'est le vécu des gays. Nous aurons plein de chose à dire aux groupes étrangers.

Si un nouveau gouvernement est en place en France, cela ne signifie pas que tout est bien pour autant. Il faut se poser cette question.

Un vote est effectué pour ou contre la proposition de Jean Dijon :

PROPOSITION =	- débat éducation
	- débat racisme interne - modes de vie
	- débat campagnes militantes du CUARH
	- interventions et débat avec groupes homos étrangers
	Le tout s'appelant CONGRÈS DU CUARH OUVERT
	les 21-22-et 23 Avril à Paris à l'AGECA

VOTE = 47 VOTANTS (MANDATS)

46 POUR

1 ABSTENTION

IGA

E. I.G.A.

(VOIR DANS HOMOPHONIE 3 PAGES CONSACREES A CE SUJET)

(... / ...)

(.../...)

Education

EDUCATION

Introduction à la discussion : SERGE du GRED

Présentation du travail de la commission : Jusqu'à présent, le travail a été essentiellement tourné vers la réflexion. Voir à ce sujet les comptes-rendus des commissions. Les axes de travail retenus sont :

- archivage et documentation
- recherche d'infos sur ce qui se passe à l'étranger
- constitution d'un dossier dans Homophonie
- recherche de pistes de réflexion pour les mois à venir...

Intervention de Marie-Noëlle Lille : On voit malgré tout une certaine évolution dans les textes de Fontanet à Savary. Dans les textes de Savary, il est possible de faire des "Club Santé" dans les écoles avec seulement un prof.

On reconnaît maintenant une sexualité aux jeunes contrairement à avant où il était toujours question d'informer les jeunes pour "plus tard".

Des contacts doivent être établis avec le Ministère de L'Education.

Il y a également un travail effectué vis à vis des Editions Hachette qui éditent de nombreux livres sur la sexualité et destinés aux jeunes. Ces bouquins, actuellement n'apportent aucune réponse aux jeunes qui se posent des questions, l'homosexualité y est toujours présentée comme néfaste.

Gérard CHOP : Nous demandons dès maintenant notre participation au Conseil Supérieur de l'Education Nationale. (Proposition adoptée à l'unanimité)

PROCHAINE COMMISSION LE DIMANCHE 4 MARS DE 12H. A 17H. RUE KELLER.

LOIS ANTI-SEXISTES :

Lois anti-sexistes

Campagne actuellement au point mort vu distanciation du Ministère du Droit des Femmes vis à vis du Mouvement.

Il est proposé de ré-ouvrir la discussion en fonction des recommandations du Parlement Européen sur l'homosexualité, et ce, pendant la campagne pour les élections à ce même Parlement au printemps.

Fédération Gaie pour la Communication

F. G. C.

Il y aura les 17 et 18 mars à Nantes une rencontre des animateur(ices) de l'audio-visuel gai. Pour tous renseignements :

EMISSION ROSE
c/o GLH mixte
BP 358
44012 NANTES CEDEX

Les buts de cette Fédération sont notamment :

- créer une banque de données sonores ;
- échanges d'informations ;
- d'un point de vue historique, garder des traces sonores des travaux actuels ;
- garder des traces sonores inédites...

FLAG

FLAG

Très prochainement, aux éditions PERSONA, sortira un livre contenant les résultats de l'enquête : "Etre Homo. Lesbienne en France en 83". La FLAG a obtenu pour cette enquête une Subvention du Ministère de la Recherche.

Pour la sortie de ce livre, aura lieu à Lyon le 24 mars une initiative publique ; avec des tables rondes :

- Espaces gay
- Modes de vie
- Mixité

et le soir un Bal.

Sur Paris, la fête d'HOMOPHONIE pourrait également lancer le livre.

Ce livre sera disponible en librairie dès début mars, achetez-le...

(.../...)

Assemblées du MRAP

M R A P

Elles auront lieu les 16-17 et 18 mars à Paris, sur le thème : "VIVRE ENSEMBLE AVEC NOS DIFFERENCES". Le QUARH signe l'appel et y sera présent.

Info HOMOphonie

HOMOphonie

A partir du 20 janvier, le nombre de pages augmente, et plus tard, vers mars, il y aura 4 pages en quadrichromie.
Deux personnes ayant quittées le Comité de rédaction pour des raisons personnelles, il est proposé de les remplacer par Renoit, Jean-Claude et Françoise. (proposition acceptée).
La prochaine fête d'HOMOphonie aura lieu le 3 mars au Cirque d'Hiver à Paris. Ce sera un grand carnaval qui avec de nombreux artistes... Ce carnaval sera retransmis en direct sur des radios parisiennes et de province.
Se sentant à l'étroit rue Keller, la recherche d'un nouveau local va débuter, pendant qu'une souscription nationale sera lancée par HOMOphonie pour la raison citée plus haut.

Nouvelles adhésions : **Les NOUVEAUX**

Sont nouveaux adhérents du QUARH : - HOMOSEXUALITE ET SOCIALISME
- DIFFERENCE 56 LORIENT
- CHOC BESANCON

En ce qui concerne la demande d'adhésion du GIP (Groupe Inter-Professionnel), le débat est reporté à la prochaine coordination.

Gay Pride

GAY PRIDE

La commission nationale est mandatée pour déterminer le contenu de la marche de cette année, qui aura lieu le 23 Juin. Dans tous les cas, cette marche devra être plus courte que celle de l'année dernière, et se terminer sur une grande place.
Il sera demandé aux commerciaux y participant quelques sous...
Le spectacle du soir sera : GUIDONI et peut-être SAPHO

Parlement Européen

EUROPE

Il nous faut d'ici Pâques, affiner nos positions vis à vis des groupes étrangers et pour les élections Européennes du printemps.
Vu la majorité actuelle du Parlement, nous soutenons le rapport italien de Mme Squarcialupi et sommes vigilents vis à vis du rapport Hopper.
La commission nationale suit ce travail.
(Pour davantage de renseignements, voir HOMOphonie).

Co-Optations à la commission nationale :

COMMISSION NATIONALE

Sont co-optés : Jean François de Lyon 47pour 1abs.
Jean Dijon 47pour 1abs.
Michel Caen 47pour 1abs.

La prochaine COMMISSION NATIONALE AURA LIEU LE 26 FEV. à 12H. rue Keller
la suivante : le 31 MARS à 14 H. rue Keller.

(.../...)

TRESORERIE :

TRESORERIE

Le trésorier étant absent, ce point est remis à la prochaine fois...

La coordination se termine Dimanche à 16H.30

Ce compte rendu sera inclus dans le BULLETIN INTERNE imprimé à Marseille.

S'excusant des erreurs ou oublis de notre part, Recherche et Différences se joint à 'la dactylo' de service pour vous biser bien fort...

FIN

TEXTE DU COMMUNIQUE DE PRESSE SUITE A LA COORDINATION :

Le CUARH, réuni en coordination nationale à Caen les 14 et 15 janvier 84 a décidé, à la suite des descentes de police massives qui se sont déroulées dans la nuit de vendredi à samedi dernier dans les lieux homosexuels de rencontre, de demander une entrevue à Gaston DEFERRE. Il lui demandera que le gouvernement, conformément à ses engagements, fasse cesser de telles pratiques discriminatoires envers certains citoyens, il réitérera également, au Ministère de l'Intérieur sa demande de dissolution de la Brigade des Parcs et Jardins de Jacques CHIRAC.

Dans le cadre de son intervention sur l'éducation, le CUARH demande à participer au Conseil Supérieur de l'Information Sexuelle et à être agréé comme "intervenant extérieur" dans le cadre de l'éducation sexuelle dans les lycées et collèges. Le CUARH a également décidé d'apporter son soutien à la proposition de résolution contre les discriminations anti-homosexuelles présentée au Parlement Européen par Mme Squarzialupi. Le CUARH interpellera les listes candidates sur l'ensemble des revendications.

Enfin, dans le cadre de l'année internationale d'action homosexuelle et lesbienne, le CUARH a décidé d'organiser le 23 juin prochain une manifestation à Paris. Il tiendra auparavant un congrès national les 21-22 et 23 avril à Paris.

Annexe 1

LA POLICE CONTRE LES HOMOS: ÇA SUFFIT!

Dans la nuit du 13 au 14 janvier 1984, une série de rafles a été opérée par la police dans les lieux de rencontre homosexuels parisiens. Rompant ainsi délibérément avec la nouvelle politique mise en place par Gaston Defferre et l'ensemble de la majorité, la police renoue aujourd'hui avec des méthodes que les démocrates croyaient révolues.

Ces descentes de police aux motifs les plus divers (contrôles de sécurité des établissements à Saint-Germain des Prés opérés par la Brigade des stupéfiants et du proxénétisme, recherche d'un meurtrier d'homosexuel aux Halles ...) sont non seulement inefficaces pour le travail normal de la police, mais de plus visent à criminaliser de nouveau l'homosexualité : la police contrôlerait-elle tous les joueurs de pétanque de France, si l'un de ceux-ci venait à être assassiné ?

Le CUARH demande solennellement au gouvernement de tenir ses engagements : " Aucune discrimination d'aucune sorte " avait déclaré François Mitterrand avant le 10 mai 1981. Les promesses se trouvent ainsi remises en cause.

Le CUARH appelle l'ensemble des homosexuels, des lesbiennes et tous les défenseurs des libertés à se mobiliser contre ce retour en arrière. Il ne peut comprendre que le gouvernement enboite ainsi le pas à Jacques Chirac dont la Brigade des parcs et jardins se livre dans les squares parisiens à des ratonnades anti-homos.

Le C.U.A.R.H.

le 16 janvier 1984

QUELQUES COUVERTURES DU JOURNAL *HOMOPHONIES*.

Archives de Christian Deleusse.



HOMOPHONIES

n° 15 — 10 Francs
janvier 1982

MENSUEL d'Information et de Liaison
des lesbiennes et des Homosexuels

du Comité d'Urgence Anti Répression Homosexuelle

**L'HOMOSEXUALITÉ
N'EST PLUS
UN DÉLIT**



**GRÂCE À
NOS LUTTES**

Procès Dugué-Dhume

Commission paritaire n° 63531

ISSN 02440083

HOMOS PHONIES

Mensuel homosexuel et lesbien du Comité d'Urgence Anti-Répression Homosexuelle

L'Amérique
des Indiens gais

N° 52 - Février 1985 - 115 F - Belgique : 115 FB - G.-B. : 1 £ 25 - USA : 2 \$ 80 - Canada : 2 \$ 75 - Suisse : 4.30 FS

DOCUMENT :
COMPRENDRE LE SIDA

DOSSIER : MODE DE VIE

M1246-52-15 F

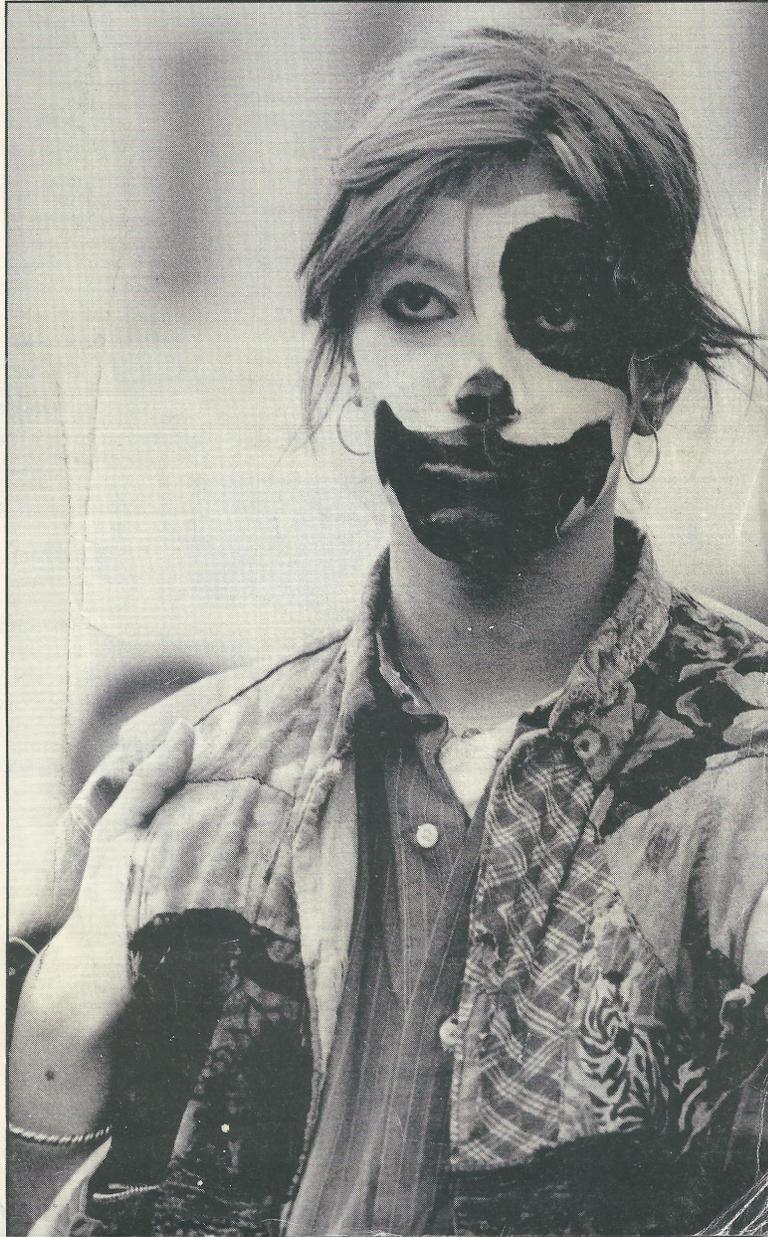
HOMOPHONIES

Mensuel homosexuel et lesbien du Comité d'Urgence Anti-Répression Homosexuelle

Racisme
SOS DÉSIRS

Regard
CINÉMA
LESBIEN

Mexique
SOMBRES
HÈROS
DE NOS
FANTASMES



N° 55 - Mai-Juin 1985 - 17 F - Belgique : 115 FB - USA : 2 \$ 80 - Canada : 2 \$ 75 - Suisse : 4,50 FS

M1246-55-17 F

Table des matières

Remerciements.....	3
Sommaire.....	4
Table des sigles et des abréviations.....	5
Introduction.....	7
Première partie : Méthodologie.....	18
I. Une historiographie en construction.....	18
Écrire l'histoire de l'homosexualité en France :	
la difficile mise en place d'une historiographie.....	18
L'histoire du mouvement militant homosexuel français : un récit à construire.....	27
II. Présentation du corpus de sources.....	34
Deuxième partie : Le Comité d'urgence anti répression homosexuelle entre 1979 et 1986.....	42
I. 1979-1981 : la recomposition du mouvement homosexuel français.....	42
A. Retour sur une décennie agitée : bilans et perspectives à l'aube d'une nouvelle époque.....	42
1. Une histoire qui débute en 1974.....	42
2. Une répression toujours à l'œuvre en cette fin de décennie.....	46
3. À la recherche d'un nouveau souffle.....	49
B. La naissance d'un mouvement homosexuel revendicatif : le CUARH.....	56
1. L'Université d'été homosexuelle ou la genèse d'une nouvelle entité politique.....	56
2. Les premières campagnes nationales.....	61
3. La campagne présidentielle de 1981 et la marche du 4 avril.....	68
C. La reconfiguration du mouvement homosexuel.....	74
1. Attributs et fonctionnement du CUARH.....	74
2. L'IGA ou la perspective internationale du CUARH.....	81
3. La mixité du mouvement, un nouvel enjeu pour les militant.e.s.....	87

II. 1981-1983 : la militance triomphante.....	95
A. « 7 ans de bonheur ? » ou l'espoir de la gauche socialiste au pouvoir.....	95
1. « Changer la vie ».....	95
2. La fin de la législation homophobe.....	103
3. Quelles suites possibles pour le mouvement ?.....	110
B. La place du mouvement homosexuel en région.....	116
1. Faire vivre le CUARH en région.....	116
2. La naissance des lieux associatifs et le retour d'un militantisme existentiel.....	123
3. L'UEH, un moment privilégié.....	128
C. Un militantisme qui renouvelle ses formes d'engagements.....	135
1. Repenser le mouvement et le militantisme homosexuel :	
entre ruptures et continuités.....	135
2. Élargir le mouvement par de nouvelles structures.....	140
3. Des outils de communication en perpétuelle évolution.....	146
III. 1983-1986 : la fin d'une époque.....	154
A. La multiplication des tensions.....	154
1. Le tournant de la rigueur est aussi moral et répressif.....	154
2. La question de la pédophilie comme rupture au sein du mouvement.....	162
3. Les nouveaux visages de l'homosexualité.....	168
B. Un militantisme à bout de souffle.....	175
1. La transformation définitive de l'engagement homosexuel.....	175
2. La lente désintégration du mouvement.....	181
3. De la « génération militante » à la « troisième génération ».....	189
C. Le sida ou la fin d'un monde.....	197
1. La place du mouvement homosexuel dans la mobilisation face à l'épidémie :	
une historiographie sous tension.....	197
2. Le « cancer gay » ou l'ignorance du mal à venir.	
1983 -1984, la naissance d'une mobilisation.....	206
3. « SIDA : rien ne va plus ». 1984 - 1986, le tournant politique de l'épidémie.....	214

Conclusion.....223
Bibliographie.....230
Annexes.....243
 Inventaire des sources.....243
 Archives reproduites.....248